

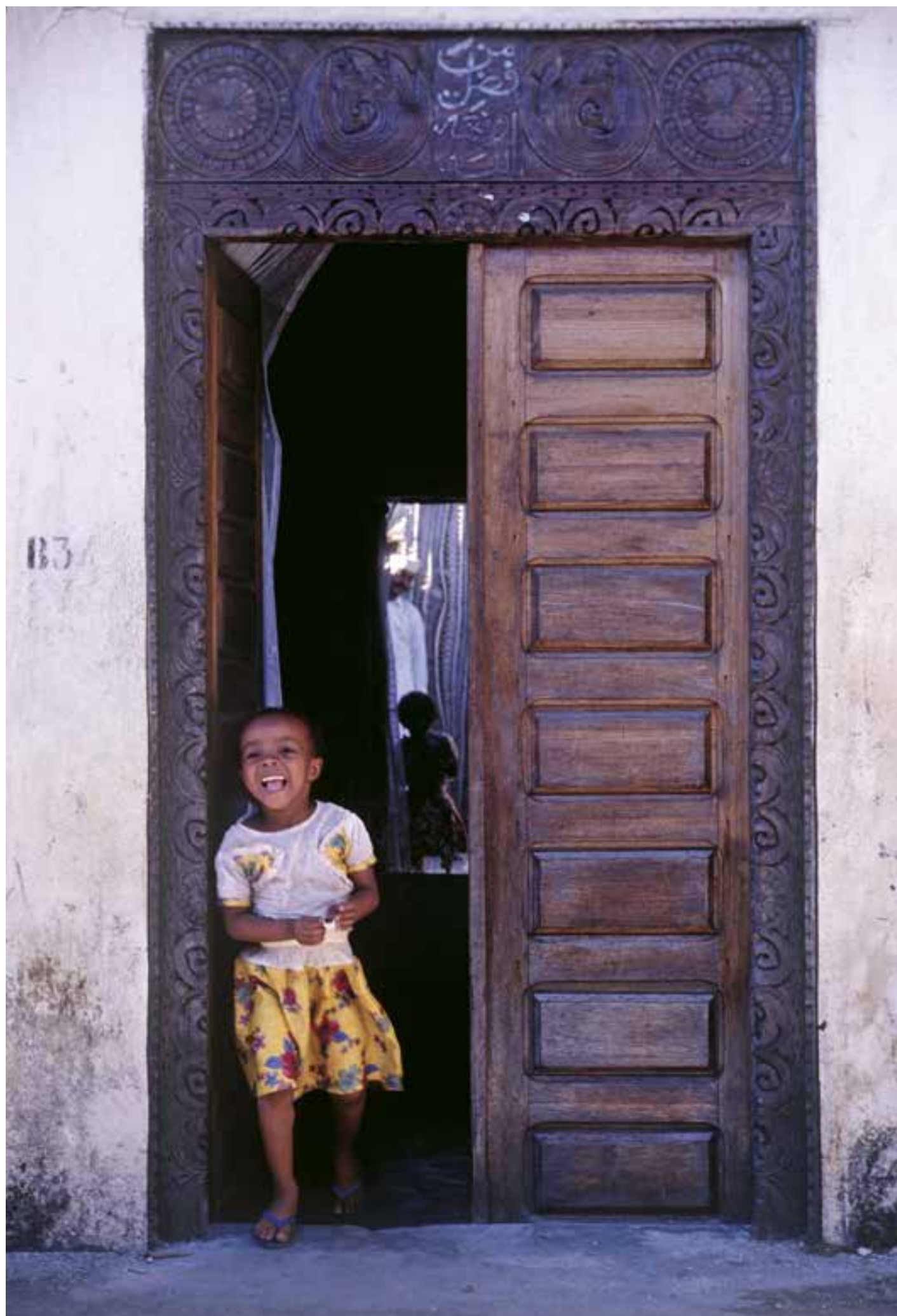
OUVRAGE RÉALISÉ SOUS LA DIRECTION
DU PR JEAN-MICHEL JAUZE

Patrimoines partagés

Traits communs en Indianocéanie



COMMISSION DE
L'OCEAN INDIEN



Une civilisation de confluence

JEAN CLAUDE DE L'ESTRAC, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA COMMISSION DE L'Océan Indien

Au commencement, il y a des îles nées du fracas de terres qui s'écarterent. Jetées au large de la côte orientale du grand continent africain, elles sont désertes. Partout, la nature règne, luxuriante, riche d'une faune et d'une flore uniques.

L'aventurisme de navigateurs illustres ou anonymes fait entrer progressivement dans l'histoire ces bouts de terres isolés. A leur voisinage géographique répondent alors des filiations humaines inattendues.

Dans ce bassin du sud-ouest de l'océan Indien, ce sont bien les migrations – immémoriales aux Comores et à Madagascar ou plus récentes dans les Mascareignes et aux Seychelles – et surtout l'enracinement de ces hommes et de ces femmes venus d'Afrique, de l'Asie « austronésienne », de Perse et de la péninsule arabique, d'Europe, d'Inde et de Chine qui ont fondé une aire culturelle à nulle autre pareille. Le terreau fertile de cette région plurielle est irrigué des souvenirs mêlés des colonisations française et britannique, de l'esclavage et de l'engagisme, des vivaces ancestralités, des royaumes et sultanats d'antan, du foisonnement des langues et des rites. Aujourd'hui, cet ensemble d'îles porte en lui un ardent désir de vivre ensemble et de s'insérer dans le vaste monde.

Cette région bâtie sur un même socle, qui s'étire de Moroni à Port-Mathurin, de St-Denis à Victoria et d'Antananarivo à Port-Louis, c'est la nôtre. Elle porte un nom : l'Indianocéanie. A la Commission de l'océan Indien, c'est par ce toponyme que nous nous signifions à nous-mêmes et que nous disons notre existence au monde.

Pour beaucoup, l'Indianocéanie, c'est une géographie insulaire et océanique. S'arrêter à cette acception reviendrait à ignorer ce qu'est l'Indianocéanie dans son essence, ce qui la distingue et ce qui l'anime – dans son sens premier, ce qui lui insuffle une âme.

Dans les années soixante, à Antananarivo, le Mauricien Camille de Rauville a été le premier à formuler l'idée d'un « *nouvel humanisme au cœur de l'océan Indien* », produit de notre métissage psychique et biologique, perceptible dans la littérature francophone de nos pays. De Rauville entame ainsi une réflexion sur les identités insulaires de l'océan Indien et y découvre « *des caractéristiques propres à ces terres reliées depuis un, deux ou trois siècles en un archipel où les diversités ne contrecarrent point les convergences* »⁽¹⁾. Il parle alors d'une « *recivilisation par fusions telluriques aux îles tropicales par le moyen du métissage, des langues et des religions malgaches, orientales et chrétiennes s'imprégnant réciproquement, des mœurs rapprochées ou communes, de conceptions de la vie* ». Cet indianocéanisme a aussi nourri, en d'autres termes parfois, les pensées ou la poétique des auteurs de langue française de nos pays : Jules Hermann, Jean-Georges Prosper, Jean Albany, Gilbert Aubry...

C'est cet esprit humaniste, fièrement îlien et naturellement ouvert aux mondes, que la Commission de l'océan Indien promeut en nommant notre région.

1. Camille de Rauville, *Indianocéanisme : humanisme et négritude*, Port Louis, Le livre mauricien, 1970

Soucieuse d'extirper de nos inconscients cet héritage et plus encore déterminée à porter notre destin commun, la Commission de l'océan Indien a organisé, en juin 2013 à Mahébourg, un colloque, le premier du genre, sur « *l'Indianocéanie, socle et tremplin de notre devenir* ». Universitaires, écrivains, historiens, géographes, journalistes, architectes, entre autres, ont cherché ensemble à dessiner les contours de l'Indianocéanie. Les résultats de cet exercice inédit, présentés dans *Les mille visages de l'Indianocéanie*, Actes du colloque publiés en 2014, dressent un premier état des lieux de notre région. Il fallait néanmoins pousser la réflexion.

La réalisation de *Patrimoines partagés* fait suite à une proposition formulée à notre rencontre de Mahébourg par le Professeur Jean-Michel Jauze qui a assuré la direction de ce livre fédérant directement une quinzaine d'universitaires et chercheurs de nos îles. Pour les besoins des investigations de terrain, cette équipe pluridisciplinaire a mobilisé au total une centaine de personnes ressources. C'est dire l'intérêt que porte notre communauté de chercheurs à l'Indianocéanie !

Cet ouvrage propose une lecture de ce qui lie nos îles de l'océan Indien. Qu'il s'agisse d'architecture, de commerce et d'artisanat, de cuisine et de paysages, de croyances et de rites, de musique, de peinture ou de littérature, il y a d'une île à l'autre des résonances indéniables. Elles constituent une chance pour nos peuples et nos économies. Ces différences qui n'estompent en rien nos traits communs forment à n'en point douter un produit touristique unique certainement enviable. Car en effet, ces patrimoines communs disent le métissage de nos peuples, les influences imbriquées, les histoires et les généalogies entremêlées.

Ce patrimoine, comme notre volonté de construire ensemble notre avenir, fonde une civilisation originale, un concentré d'humanité à la confluence des mondes.

Œuvre collective, résolument indianocéanienne, *Patrimoines partagés* prouve et documente l'existence de liens culturels entre nos îles. Le terme « Indianocéanie » prend d'autant plus d'épaisseur et de substance. Et c'est là, une étape cruciale qui est franchie. L'utilisation d'un mot est porteuse de symboles, d'un imaginaire, de réalités sociales, culturelles, économiques et écologiques. En l'occurrence, il est aussi pétri d'une soif de reconnaissance, d'une revendication légitime de plus en plus audible.

Aujourd'hui, décideurs politiques, journalistes, écrivains, universitaires s'approprient le mot « Indianocéanie » et l'utilisent. Il se fait également, plus lentement peut-être, une place dans le vocabulaire de nos peuples.

Si le terme « Indianocéanie » et ses déclinaisons – Indianocéanien(ne), indianocéanisme – s'installent dans notre parler, nos consciences et nos identités, il reste un chantier à ouvrir pour consacrer le terme et ce, faisant, inscrire notre région comme une entité à part qui se distingue par un socle commun né de la diversité : son entrée dans le dictionnaire. A la Commission de l'océan Indien, nous croyons que l'Indianocéanie y a toute sa place, d'autant qu'il n'existe aucun terme pour désigner notre région, son peuple, ses caractéristiques uniques, hormis l'aride nomenclature géographique « *les îles du sud-ouest de l'océan Indien* ».

Le journaliste réunionnais Paul Hoareau, chantre de l'Indianocéanie, est de ceux qui militent pour une juste reconnaissance de « *cette réalité qui se vit intensément* » dans notre partie du monde. L'adoubement par les lexicologues francophones de ce mot pétri d'une charge identitaire singulière et assumée signifierait à chacun d'entre nous qu'il appartient bel et bien à cette région où la rencontre des cultures a créé un écosystème rare et foisonnant. C'est pourquoi, il nous faut continuer à dire, à étudier, à chanter et à vulgariser l'Indianocéanie que, nous tous, nous vivons. Cet ouvrage y contribue.





L'Indianocéanie **carrefour** de civilisations

JEAN-MICHEL JAUZE

« Elles ont en commun un océan, une histoire également, puis ce nom de famille auquel elles ont choisi d'accrocher leur destin : Indianocéanie. »

8

Dans le Sud-Ouest de l'océan Indien, cinq îles, cinq ensembles d'îles, les Comores, Madagascar, Maurice, La Réunion et les Seychelles. Si les plus rapprochées sont à 200 km l'une de l'autre, les plus éloignées comptent 1 800 km entre elles. Proches ou moins proches, elles ont en commun un océan, une histoire également, puis ce nom de famille auquel elles ont choisi d'accrocher leur destin : Indianocéanie.

Il n'existe, pour l'heure, aucune délimitation officielle de cette étendue qui s'inscrit dans une aire de 4 millions de km². Ces îles dont les différences de développement s'imposent à première vue présentent pourtant plus de similitudes qu'il n'y paraît. On le découvre pour peu que l'on s'intéresse à l'histoire de leur peuplement et de leur mise en valeur, aux sociétés et aux cultures qu'elles abritent, à la destinée commune qui les unit à l'échelle régionale et internationale, cette partie de l'océan Indien les plaçant au cœur d'enjeux économiques et géopolitiques importants.

Quatre de ces ensembles d'îles – les Chagos, Maurice et Rodrigues, La Réunion, les Seychelles – constituaient les Mascareignes françaises, jusqu'en 1815, date à laquelle l'ensemble fut démembré. « *Démembrées, certes, mais non disjecta membra* », comme le faisait remarquer Auguste Toussaint, « *membres très rapprochés, au contraire, recollés, pour ainsi dire, par une destinée commune et conservant jusqu'aujourd'hui des caractères communs bien évidents [...]* Une histoire commune de toutes ces îles – auxquelles on peut rajouter, sans difficulté, les Comores et Madagascar – depuis

les origines jusqu'à nos jours se conçoit donc très bien ». (Toussaint, *Histoire des îles Mascareignes*, 1972). Avec une morphologie générale plus ou moins similaire, distinguant des plaines littorales et un centre constitué de hautes terres montagneuses ou de hauts plateaux, ces espaces insulaires ont, néanmoins, des histoires géologiques différentes : les Comores, Maurice, La Réunion sont d'origine volcanique. Les Seychelles en partie granitiques et en partie coralliennes, se rattachent au vieux socle africain. Madagascar (la Grande Ile) repose sur un plateau continental cristallin et sa majeure partie est recouverte de latérite dont la couleur lui a valu le nom d'Ile Rouge.

Pour autant, ces territoires insulaires baignent tous dans un climat chaud et humide variant du tropical à l'équatorial (les Seychelles), ce qui explique leur nature généreuse et exubérante où se retrouvent les mêmes espèces indigènes : cocotier, palmiste, fougère arborescente, takamaka, bois noir, ébénier, natte, pour ne citer que celles-là. Ce qui leur vaut aussi de connaître des pluies diluviennes et la violence des cyclones, en dehors des Seychelles, un peu plus au nord.

Ces territoires partagent également les caractères de l'insularité, moins marqués toutefois vers l'intérieur de Madagascar en raison de son immensité. Pourtant, cette insularité n'a jamais été synonyme d'enfermement, d'isolement, elle se conçoit davantage comme un trait d'union qui s'est affirmé très tôt dans l'histoire de ces îles grâce à la navigation, à la fois entre elles et avec le reste du monde (Europe, Afrique, Asie, dont largement l'Inde). Ces échanges maritimes sont intrinsèquement



liés à l'histoire de leur peuplement et de leur mise en valeur, un point commun qu'elles partagent. La communauté de destin de ces îles se décline à différents niveaux :

- *Dans le peuplement.* Ces territoires ont été peuplés de vagues successives de populations venues de leur plein gré ou amenées de force en tant qu'esclaves. A l'exception des migrations shiraziennes aux Comores, ils ont bénéficié des mêmes civilisations et cultures : africaine (côte orientale), européenne (française), indonésienne, indienne, chinoise, sans compter les trafics inter-îles (La Réunion et les Comores ont fortement hérité de la population malgache, les Seychelles de celle de Maurice). Au fil des années, ces populations ont circulé entre les îles, se sont mélangées. Le métissage qui en a résulté, caractéristique essentielle de l'Indianoocéanie, n'a cependant pas occulté la mosaïque culturelle originelle ;
- *Dans l'exploitation des ressources.* La colonisation de ces territoires découle d'un projet d'exploitation économique de leurs potentialités et ressources (climats, sols, forêts, situation géographique...) au plus grand profit de la puissance coloniale. Toutes ces îles, sans exception, ont hérité du système de plantation (vanille aux Comores, épices et coton aux Seychelles, girofle et vanille à Madagascar, café ou thé et canne à sucre à La Réunion et à Maurice), nécessitant, pour être rentable, le recours à une main-d'œuvre gratuite ou bon marché. C'est à cette nécessité qu'est liée la traite et l'esclavagisme au moins jusqu'en 1833 pour les colonies anglaises et 1848 pour les colonies françaises,

ainsi que le recours aux travailleurs engagés (*coolie trade*) après l'interdiction de la traite par le Royaume Uni en 1807 et par la France en 1815 ;

- *Dans les relations commerciales avec l'extérieur.* Pour être rentable, ce système économique doit être verrouillé par la puissance coloniale, afin d'éviter la concurrence d'autres pays. La Compagnie des Indes orientales possède donc le monopole du commerce avec ces îles et les marchandises étrangères importées sont frappées de lourdes taxes qui en dissuadent l'achat. Par ailleurs, suivant le système de l'exclusif, ces territoires ne doivent pas produire sur place ce que la puissance coloniale est susceptible de leur vendre, afin d'en préserver le débouché.

- *Dans le statut politique.* Ces territoires ont tous connu la colonisation française, même si après le traité de Paris (1814) Maurice et les Seychelles passent sous juridiction anglaise. La Réunion a été départementalisée en 1946. Les autres ensembles nationaux ont été décolonisés dans les années 60 et 70, Madagascar accédant à l'indépendance en 1960, Maurice en 1968, les Comores en 1975 et, finalement, les Seychelles, en 1976. Une présence française d'une soixantaine d'années, une certaine pour Maurice et les Comores si l'on y inclut les protectorats d'Anjouan (1866) et de la Grande Comore (1886), a influencé durablement les mentalités, les modes de gouvernance, l'administration, au point que même après leur décolonisation, certaines ont conservé des éléments de l'administration et du système juridique français.

*En 1960, l'écrivain mauricien Camille de Rauville
évoquait, sous le terme d'« indianocéanisme »
l'idée d'un nouvel humanisme « au cœur de l'océan Indien »*

• *Dans la communication.* Le français, langue du colonisateur, a conquis une place importante dans ces îles. Mêmes celles qui, après 1814, sont passées sous juridiction anglaise continuent de parler français. Par ailleurs, la langue créole (de Maurice, des Seychelles, de La Réunion) s'est construite sur la base lexicale commune du français, même si, s'agissant du créole mauricien et du créole seychellois qui s'apparentent beaucoup, les emprunts à l'anglais sont fréquents. Au-delà de l'histoire commune, le partage du français comme langue de communication est un facteur supplémentaire de rapprochement des peuples.

En 1960, l'écrivain mauricien Camille de Rauville évoquait, sous le terme d'« indianocéanisme », l'idée d'un « *nouvel humanisme au cœur de l'océan Indien* », pour tenter de traduire cet élan de solidarité et de fraternité, ce sentiment intimement ressenti par chaque peuple de l'océan Indien d'appartenir à une grande communauté liée par l'Histoire, face au reste du monde, sans pour autant qu'il parvienne à en définir clairement les fondements et forces fédératrices. De ce sentiment partagé de « cause commune » émerge une volonté de rassemblement qu'il s'agissait de consolider à partir de projets communs.

L'idée de fédérer les îles du Sud-Ouest de l'océan Indien est reprise au début des années 2000, lorsque le Réunionnais Paul Hoareau lance la Fédération Communautaire de l'océan Indien (FCOI) qui rassemble trois cent cinquante associations/ONG intervenant dans les domaines du développement local, de la solidarité, de la culture, dans les cinq pays de la Commission de l'océan Indien. L'objectif est de « mobiliser les sociétés civiles des îles de la zone et de sensibiliser les Etats pour promouvoir l'identité indianocéanique comme moteur d'une coopération communautaire entre les îles et comme ciment d'une future « communauté » ou « union » indianocéanique. Comme il le dit alors, l'« Indianocéanie » est le nom d'une réalité qui vit. Ce nom devra remplacer la dénomination actuelle de « Iles du Sud-Ouest de l'océan Indien » (*Echo-Developpement* n° 28, avril 2003). La réalité dont il est question s'articule autour du concept d'Indianocéanité, « patrimoine culturel issu de l'Histoire, de la politique, du mouvement et des métissages des populations, des langues, etc. que ces pays partagent entre eux dans

un espace insulaire bien délimité ». Ce concept est le socle culturel de cette grande coopération communautaire.

Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien depuis 2012, fera de la construction de l'Indianocéanie son cheval de bataille. Profitant du climat de confiance instauré par la COI entre les cinq Etats membres, il souhaite faire passer l'Indianocéanie du stade de concept intellectuel à celui de réalité culturelle, construite sur des bases clairement identifiées, capables de réveiller la conscience d'appartenance à une communauté unique et promouvoir, dans un projet partagé, ses attributs culturels sur la scène internationale. A son entrée en fonction, en juillet 2012, il notait déjà : « *L'Indianocéanie est le nom que l'on donne désormais aux pays représentés au sein de la Commission de l'océan Indien, des pays géographiquement proches, partageant un même océan, une même histoire, collectivement isolés et éloignés du reste du monde, des pays qui ont intérêt à se rapprocher davantage, à mettre en commun leurs moyens, pour chercher à peser dans les affaires du monde* ». Cette volonté d'agir est rappelée dès les premières lignes qui préfacent l'ouvrage collectif *Les mille visages de l'Indianocéanie*. « *A la Commission de l'océan Indien (COI), un leitmotiv résonne comme une profession de foi et anime chacune de nos actions : l'Indianocéanie est le socle et le tremplin de notre devenir* ». Cette idée-clé est au cœur des communications et débats qui réunissent, les 6 et 7 juin 2013, universitaires, chercheurs (historiens, géographes, sociologues, anthropologues), mais aussi praticiens du terrain (chefs d'entreprises, journalistes, architectes) au colloque de Mahébourg (Maurice), signant l'acte de naissance d'une réflexion scientifique et pratique durable sur l'Indianocéanie dans ses différents aspects et ce qui fait sa cohésion et sa force.

Le quatrième sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la Commission de l'océan Indien, réuni à Moroni (Union des Comores), le 23 août 2014, est l'occasion de reconnaître le rôle fédérateur de la COI, « *grâce aux projets qu'elle a mis en œuvre* », dans la prise de conscience des Etats membres d'une communauté de destin, permettant de se projeter dans un avenir partagé : « *Les habitants de nos pays membres*



ont aujourd'hui conscience qu'ils partagent une géographie, une histoire entremêlée et une culture singulière. C'est sur cette base que peut se construire l'avenir de l'Indianocéanie, en respectant les singularités et les souverainetés de chacun de nos Etats membres ».

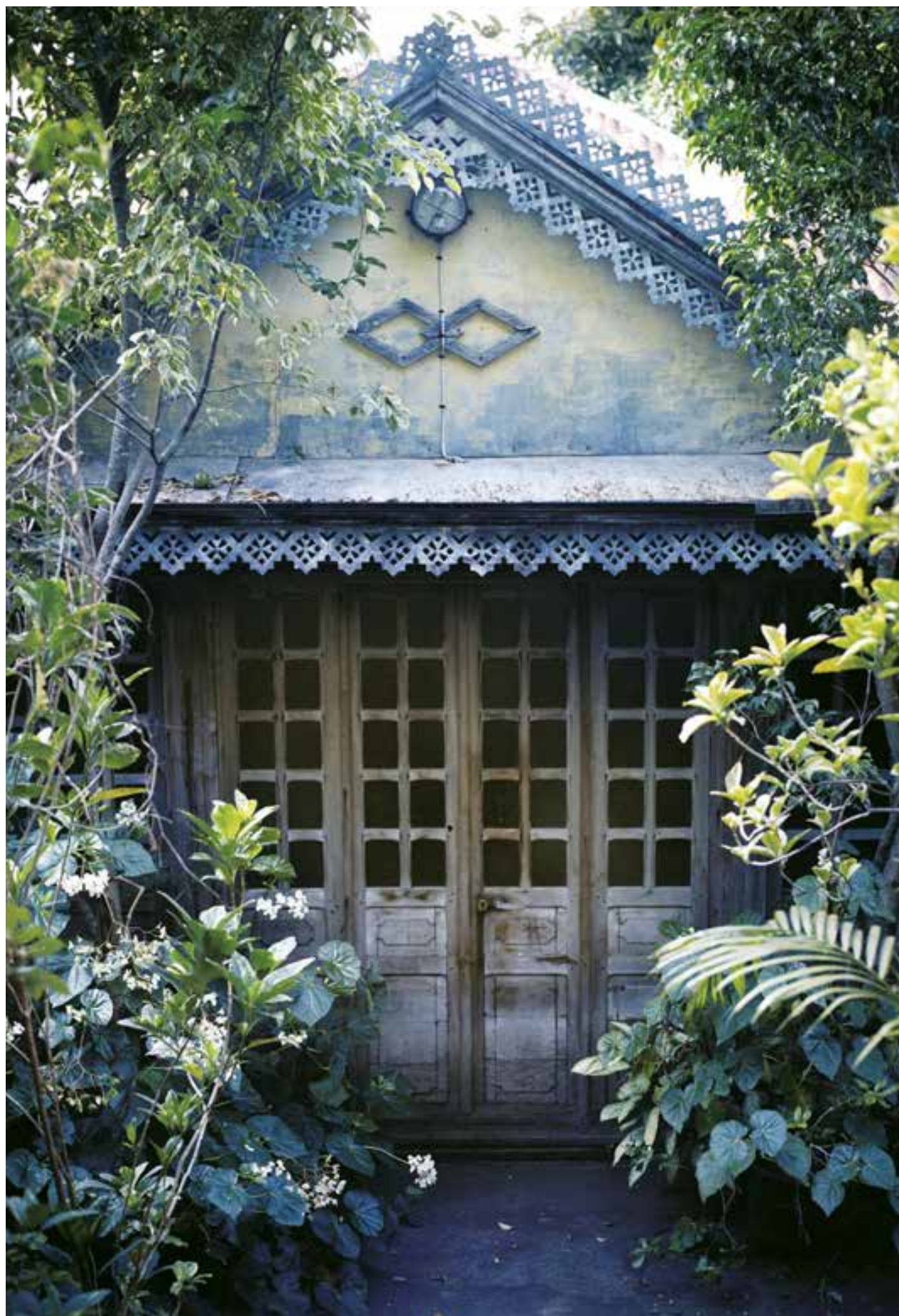
Chaque île connaît plus ou moins bien les éléments appartenant à son patrimoine, de façon empirique, à travers le plébiscite populaire ou grâce à des inventaires établis par des associations ou des organismes officiels (ministère de l'Education nationale, de la Recherche, de la Culture, des Arts aux Comores, ministère de l'Artisanat, de la Culture et du Patrimoine à Madagascar, ministère des Arts et de la Culture à Maurice, Direction des affaires culturelles océan Indien à La Réunion, ministère du Tourisme et de la Culture des Seychelles, de même que l'Unesco). A ce stade de la réflexion, se pose déjà la double question de la définition du patrimoine et de ce qu'il convient de considérer comme tel. Ici et là, des listes officielles du patrimoine bâti ont été établies mais elles présentent des manquements. Par ailleurs, si on est plus ou moins d'accord, dans chaque pays, au sujet des richesses naturelles susceptibles d'être inscrites au Patrimoine mondial de l'Unesco, on l'est moins quant aux autres éléments d'héritage ayant valeur patrimoniale : art, folklore, cuisine, littérature, pratiques médicinales, costumes... Les instances officielles de îles de l'Indianocéanie peinent souvent à instituer une politique de préservation qui fasse consensus :

« Chaque île ignore ou n'a qu'une connaissance incomplète de ce que ses voisines possèdent comme richesses patrimoniales »

11

patrimoine de prestige versus patrimoine populaire. La richesse culturelle devient même problématique dès lors qu'il s'agit d'éviter de léser un groupe par rapport à un autre. Tout patrimonialiser n'est pas non plus une solution, la valeur exceptionnelle du patrimoine se délitant au gré de l'extension anarchique de sa définition. Par ailleurs, chaque île ignore ou n'a qu'une connaissance incomplète de ce que ses voisines possèdent comme richesses patrimoniales. Pourtant, elles seraient étonnées de savoir que ce qu'elles estiment être un héritage propre existe également ailleurs, à l'identique ou sous des formes dérivées. Et, sans doute, le seraient-elles encore plus d'apprendre que ce qu'elles considèrent comme unique au monde, provient en fait d'Afrique, d'Europe, d'Inde, d'Asie, adapté à l'environnement local.

En dehors des richesses particulières de la flore et de la faune ou des œuvres de la nature : Tsingys de Bemahara, Morne de Maurice, pitons, cirques et remparts de La Réunion, Vallée de Mai aux Seychelles,



écosystèmes marins des Comores, toutes les autres productions humaines, en dépit de leurs variétés, ont forcément des points de convergence, des airs de ressemblance, en raison du fonds commun de peuplement de ces îles. Et c'est bien cet héritage partagé qu'il s'agit de mettre en lumière, démarche nécessaire à la prise de conscience d'une identité collective capable de souder des liens communautaires entre ces territoires. Prendre conscience de l'existence de cet héritage est aussi une façon de s'intéresser à sa préservation et à sa valorisation.

Cette communauté s'exprime dans différents domaines : l'architecture, à travers l'art de construire et d'habiter, la profusion des édifices religieux et publics ; l'expression artistique, dans les musiques et leurs instruments, les danses et différentes expressions corporelles ; le commerce traditionnel, formel (boutiques et échoppes) et informel (petits marchands de rue) ; l'art culinaire où la richesse n'a d'égale que la variété des produits utilisés et des préparations qui en sont issues ; les langues, de la littérature et des récits, au travers des proverbes, des contes et légendes ; l'histoire maritime, car il ne faut pas oublier que, pour ces territoires, tout est venu de la mer qui continue à leur servir de trait d'union ; les paysages, urbains, ruraux, montagneux, littoraux, industriels, géologiques, archéologiques ; les pratiques, croyances et connaissances traditionnelles, domaines incontournables pour des sociétés qui ont hérité de l'Afrique et de l'Asie des rites et pratiques proches de la nature ; enfin, bien que la liste soit loin d'être close, les productions manuelles où les artisans des ces îles ont su tirer le meilleur des matériaux offerts par une nature généreuse : bois, pierres, coquillage, corail, lianes, feuilles, fleurs...

Comment faire connaître et promouvoir cet héritage ? La plupart des espaces insulaires, notamment les plus petits, voient dans le tourisme un levier de développement. Ils lui attribuent un effet d'entraînement sur les autres secteurs de l'économie, cela ayant, pour les populations, des retombées bénéfiques en termes d'emplois et d'amélioration de leur niveau de vie.

Chaque pays de l'Indianocéanie s'inscrit déjà dans une stratégie touristique, avec plus ou moins de succès. Pour une vraie comparaison de l'importance stratégique du tourisme pour chacune des îles, sans doute

faudrait-il, comme pour le PIB, un quotient du nombre de visiteurs par habitant. Quoi qu'il en soit, en chiffres absolus (pour 2014), Maurice, en augmentation constante, atteint son million de visiteurs et tire nettement son épingle du jeu. La Réunion est loin derrière, avec moins de la moitié (405 700). Viennent ensuite Madagascar (220 000), les Seychelles (232 000), les Comores (30 000). Il importe aussi d'évaluer la part de la richesse nationale à laquelle contribue le tourisme, ce qui varie d'une île à l'autre, la comparaison de ces chiffres permettant, là aussi, d'évaluer l'importance de l'activité pour un territoire en particulier, indépendamment du nombre annuel d'arrivées en valeur absolue. Sans tenir compte des différences qui sont susceptibles d'être notées, imputables à la taille des marchés, aux savoir-faire, aux ressources pour la promotion, il s'agirait, pour ce qui est des pratiques partagées de l'Indianocéanie, de rechercher une démarche touristique régionale consensuelle. Cela aurait pour objectif de valoriser les ressources patrimoniales communes de ces îles, dessinant ainsi à l'international une destination à la fois une et multiple, offrant aux visiteurs un aperçu de la richesse humaine, naturelle, paysagère de cette partie du monde, de notre océan Indien.

Complémentarité

Des expériences locales ou régionales ont déjà été tentées en la matière, dont les résultats apparaissent encourageants. On peut s'appuyer sur l'exemple des Villages Créoles à La Réunion. Conceptualisé au début des années 2000, il a permis le développement touristique de 16 villages répartis sur 13 communes. Le concept implique que chaque entité développe son propre thème, basé sur sa culture, ses caractéristiques naturelles, son terroir : Cilaos (eau et montagne), Entre-Deux (jardins et cases créoles), Hell-Bourg (cases et cascades), Maïdo-Petite France (parfum de géranium), Plaine des Grègues (terre d'épices)... La charte de Village Créole a pour principal objectif de promouvoir un territoire rural d'exception à travers son patrimoine, ses savoir-faire et son art de vivre. Le concept associe différents acteurs du tourisme dans une démarche concertée, au service de l'authenticité et de la qualité. Bel exemple de promotion de la « créolité », il met en valeur ses expressions tangibles et intangibles : habitat,

occupation de l'espace, productions artisanales et culinaires, manière de vivre, manière d'être, aisément transposable à l'échelle indianocéanique.

A l'échelle régionale, l'Association des Iles Vanille, lancée en 2010 réunit les organismes de promotion touristique de l'océan Indien dans une démarche concertée. Il vise à coupler les destinations en valorisant particulièrement les atouts des Comores, de Madagascar, de Maurice, de La Réunion, des Seychelles, notamment en mettant en commun leurs moyens et leurs savoir-faire. En lançant ce label, le but était de renforcer la visibilité, la notoriété et l'attractivité de ces destinations et, ainsi, de mieux les promouvoir à l'international. Cette action passe par une bonne entente commerciale entre ces îles et une certaine solidarité. Il s'agit de préférer les actions bilatérales et les couplages à la concurrence. La démarche s'appuie sur la valorisation des atouts communs (patrimoine créole, beauté des paysages, multiculturalité...), tout en jouant sur la complémentarité de leurs spécificités.

Elle passe aussi par la facilitation des déplacements inter-îles avec des démarches particulières menées par les compagnies de la zone comme le Pass Iles Vanille d'Air Austral ou le Pass océan Indien d'Air-Madagascar ainsi que l'Alliance Vanille signée entre les compagnies de la zone, avec le soutien de la COI, le 21 septembre 2015, prometteuse pour l'avenir des déplacements en Indianocéanie.

De ces expériences locales ou régionales en matière de tourisme culturel se dégagent ou se dégageront deux séries d'effets permettant de nourrir la réflexion sur l'opportunité de développer un tourisme durable en Indianocéanie à partir d'un potentiel commun.

Au titre d'effets positifs, le tourisme culturel permet l'augmentation de la fréquentation de ces destinations, avec les retombées économiques classiques. À côté de cela, sous un double angle social et politique, le tourisme culturel participe également, comme à Maurice, à la promotion du multiculturalisme et à la construction d'une identité collective qui s'enracine profondément dans le substrat indianocéanique du peuplement. La promotion du multiculturalisme passe par la multiplicité des éléments culturels proposés à l'offre touristique, à l'achat, à la dégustation, à la visite. La construction d'une identité collective soutient l'émergence

d'une unité nationale. Le tourisme se présente ainsi comme un rassembleur national autour de valeurs patrimoniales identitaires faisant consensus et proposées dans l'offre marchande.

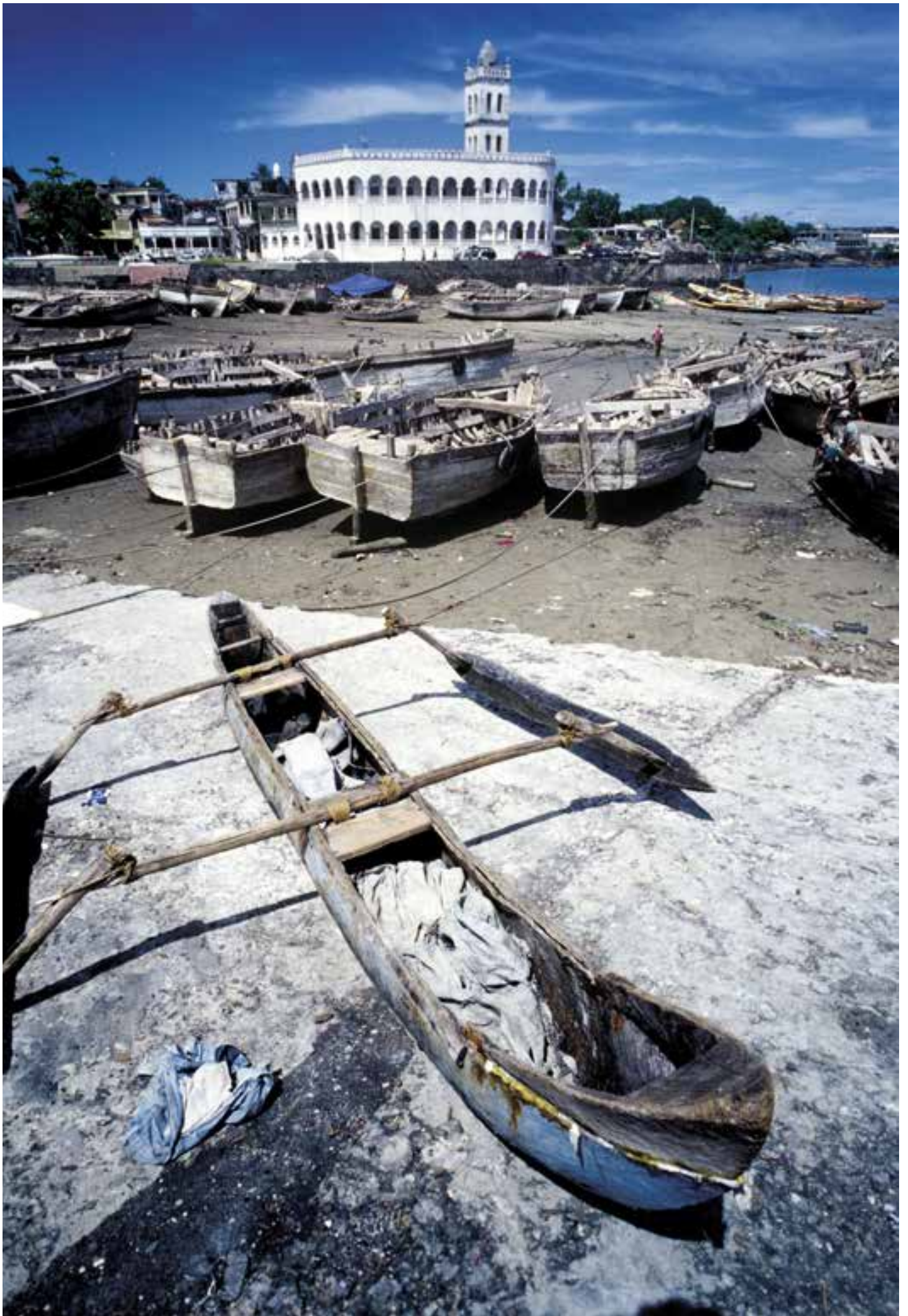
Risques de folklorisation

Parmi les effets négatifs, apparaissent le risque de muséification, la question de la place des populations d'accueil, l'artificialisation et la folklorisation des traditions. Le premier risque est illustré par les exemples des Villages Créoles et du Parc National à La Réunion. Ainsi, à Hell-Bourg, des règles draconiennes de construction, d'occupation de l'espace et d'activités ont été imposées aux habitants, au motif de préserver le cachet authentique.

De même qu'il existe des conflits d'intérêts entre les habitants du cœur du Parc National et l'administration, car des règles coercitives figent la structure face à des pratiques traditionnelles qui ne peuvent plus s'exercer librement, cela allant de la chasse au ramassage de bois mort, en passant par l'utilisation des ressources de l'espace, la pêche, la cueillette...

L'artificialisation et la folklorisation des traditions, quel que soit le pays considéré, procèdent d'une volonté d'exhiber les facettes d'une culture pour en retirer un bénéfice économique. Cela produit une transformation de l'objectif initial, voire de l'objet qui sort ainsi de la sphère privée ou du cadre communautaire pour intégrer la sphère publique. Il est certes enjolivé, habillé d'artifices susceptibles de plaire mais souvent au détriment de son authenticité. C'est l'exemple typique de la folklorisation des danses dans les hôtels pour divertir les soirées des touristes friands d'exotisme.

La responsabilisation des parties-prenantes d'une démarche touristique culturelle consiste à faire coïncider des attitudes et des enjeux souvent divergents avec un objectif commun : la promotion de l'identité locale à partir d'un patrimoine partagé. Parvenir à une démarche culturelle touristique durable en Indianocéanie suppose donc, de la part des décideurs, une claire idée du fonctionnement du système avec les différents éléments qui y interagissent. Il leur sera demandé de trouver un juste équilibre entre l'intérêt commun, la visibilité internationale que procure l'Indianocéanie mais aussi l'expression d'intérêts individuels ou de groupes.



Un tourisme culturel responsable en Indianocéanie n'a donc de place et de chance de succès qu'en terme de complémentarité, dans une réflexion multiscalaire. A l'échelle nationale ou départementale, celle-ci participe à la construction du système en enrichissant la carte locale. A l'échelle indianocéanique, elle cartographie les collaborations spontanées comme les résistances au partenariat, le décodage de ces attitudes étant susceptible de mieux saisir la mémoire que les îles ont les unes des autres. A quelque niveau qu'on l'appréhende, cette réflexion s'impose comme une nécessité dans un système qui, pour l'heure, fonctionne plus en concurrence qu'en complémentarité. A l'échelle mondiale, elle promeut l'identité et la visibilité de cette partie du globe, à travers la singularité des multiples facettes d'une offre touristique riche et renouvelée. Cette démarche, s'appuie sur la capacité à inventorier le patrimoine commun de ces îles et à en proposer une mise en tourisme cohérente.

Collectif de recherche

Ce projet a le mérite d'avoir réuni, pour la première fois, universitaires et chercheurs de l'Indianocéanie autour d'une table commune, sous l'égide de la Commission de l'océan Indien.

A un premier niveau, il a rassemblé un Comité de pilotage, instance décisionnelle composée de deux correspondants, chercheurs ou universitaires, de chaque pays membre de la COI, de sa chargée de mission « Identité indianocéanique et valorisation de ses ressources humaines et naturelles », Véronique Espitalier-Noël et du coordonnateur du projet, professeur et Doyen de la Faculté des Lettres à l'Université de La Réunion, Jean-Michel Jauze, auteur de ces lignes.

Pas moins de trois séminaires de deux jours, à la COI, étalés sur deux années, en 2014 et 2015, ont été nécessaires afin de définir le projet et le mener à terme. En janvier 2014, un premier séminaire a permis de cerner l'aire d'étude, de définir les entrées thématiques



« Il importe de valoriser le patrimoine partagé de l'Indianocéanie, cela dans une triple démarche de promotion économique, de reconnaissance identitaire et de durabilité »

(axes de recherches) et les critères d'identification. Dix domaines ont pu être ainsi identifiés, permettant d'avoir une vision d'ensemble du patrimoine commun de l'Indianocéanie : I) paysages, II) art culinaire, III) faune et flore, IV) activités maritimes, V) arts-musique-danse, VI) pratiques-croyances-connaissances traditionnelles, VII) architecture et habitabilité, VIII) langue-littérature-récits, IX) productions artisanales et X) commerce traditionnel.

Chaque domaine recouvre un certain nombre d'items. Ainsi, le maritime prend en compte les techniques de pêche, les outils de la navigation, les pratiques, le vocabulaire marin, les ports. Les pratiques, croyances et connaissances traditionnelles englobent l'ésotérisme, la médecine ancestrale, la pharmacopée, les rites liés à la nature. Ce séminaire a également été l'occasion de mettre au point une méthodologie de recherche, à travers l'élaboration d'une fiche type permettant d'harmoniser les investigations dans chaque île et de constituer une banque de données collectives à travers la double question : en quoi l'élément mobilisant l'attention du chercheur participe-t-il d'un héritage commun identifiant l'Indianocéanie et comment peut-il entrer dans un processus de valorisation touristique ?

Dans chaque pays, les correspondants ont eu pour mission de s'entourer des compétences nécessaires en matière de patrimoine et de tourisme (chercheurs, universitaires, professionnels, institutionnels...), afin de mener à bien les investigations.

Les résultats des travaux ont été validés à l'occasion d'un séminaire local organisé sous leur égide, regroupant l'ensemble des personnes ressources. Un deuxième séminaire à la COI, en juin 2014, a été l'occasion d'établir un état des lieux des données recueillies et de valider les fiches de travail en fonction des critères guidant la recherche : la communauté indianocéanique de l'élément identifié et sa possible valorisation touristique. Il a également permis d'établir le plan de l'ouvrage collectif finalisant le projet, d'adopter une charte rédactionnelle et d'identifier les auteurs des chapitres.

Le dernier séminaire, en avril 2015, a permis de faire le point sur l'avancée de la rédaction de l'ouvrage et de valider les différents chapitres au regard de la charte rédactionnelle et de la problématique du projet.

L'ouvrage en question s'articule autour du fil rouge de l'existence d'un patrimoine partagé par les pays de l'Indianocéanie qu'il importe de valoriser dans une triple démarche, de promotion économique, de reconnaissance identitaire et de durabilité du développement pour le bien-être des populations locales. Il s'ouvre avec un clin d'œil à une société arc-en-ciel dont l'art de vivre sous ces latitudes tropicales et équatoriales, à travers les modes d'habiter, la cuisine, l'esprit inventif, constitue une spécificité intéressante plus d'un visiteur. Il se poursuit avec un panorama paysager et environnemental, comme il se doit pour ces pays dont les richesses naturelles ont su séduire le jury du Patrimoine mondial de l'Unesco.

Le troisième chapitre est une invitation à découvrir l'économie traditionnelle et les savoir-faire ancestraux d'un artisanat riche et surprenant, issu d'une grande capacité d'adaptation au milieu. La découverte continue au chapitre IV consacré à l'Indianocéanie poétique, mystique et mystérieuse, dans son parler, ses pratiques et croyances.

Le voyage se clôture enfin par un regard sur l'existant en matière de valorisation touristique et la proposition de pistes de promotion de ce fonds commun unique au monde.

Ce projet, pionnier en la matière, sur un laps de temps assez court, ne prétend pas à l'exhaustivité, ce qui n'était d'ailleurs pas le but recherché. Des éléments culturels sans doute typiques de tel ou tel territoire ont donc pu être passés sous silence. Cela ne signifie pas pour autant qu'ils sont ignorés ou peu significatifs. Le choix de ne pas les inclure dans l'analyse s'explique par leur absence de correspondance, sous une forme ou autre, dans les autres territoires de l'Indianocéanie ou par l'absence de partenaires thématiques.

Ce projet se veut avant tout un premier pas vers une collaboration effective et efficace entre ces îles, jetant les bases d'une identité qui n'avait jamais encore été explorée jusqu'à présent sous ses principaux aspects matériels et immatériels. Il signe aussi une volonté commune de travailler ensemble à la reconnaissance de cette Indianocéanie humaine, économique, politique, géographique qui, entre local et global, aspire à se faire entendre dans le concert des nations.





1^{re} partie

Art de **vivre**

Venus par voie maritime des grands continents du monde, Afrique, Europe, Asie, au hasard des courants, des tempêtes et des aléas d'une navigation sans instruments, les habitants de ces îles apparaissent à première vue très différents aux plans humain et culturel. Ils constituent aujourd'hui un peuplement extrêmement varié et plus bigarré par le métissage peut-être qu'en aucune autre région du globe. Par adaptations successives, ils ont néanmoins construit sur ces territoires insulaires un style de vie aux contours communs.

Entre équateur et tropique du Capricorne, le climat chaud et humide presque toute l'année incite à vivre en harmonie avec une nature relativement clémente. La construction des édifices et maisons répond à cet impératif. Ainsi l'intérieur et l'extérieur sont-ils imbriqués dans une organisation qui vise à faire entrer, grâce à la varangue, le jardin dans la maison. Importé par la colonisation, essentiellement française et britannique, l'habitat observé dans le paysage urbain, tout en empruntant aux savoir-faire européens du XIX^e et début du XX^e siècle, entend concilier fonctionnalité, confort et esthétisme.

Des édifices administratifs et publics à l'habitat individuel, l'architecture des îles révèle un patrimoine partagé, le plus souvent protégé des ravages du temps par les gouvernements et des associations. Certes, les imposantes maisons de maître à colonnes des centres-villes des capitales, dotées de fontaines et jardins, cachées derrière les barreaux de fer forgé, aiguissent la curiosité, mais partout, dans les quartiers comme en campagne, la case « créole » en bois sous tôle, peinte en couleurs pastels, constitue un marqueur des îles. Sa taille, ses ornements, les dépendances, les matériaux utilisés, varient au regard de l'appartenance sociale du propriétaire.

Qui dit art de vivre, pense à bien manger et rêve « saveur des îles ». Mêlée d'apports français, anglais, africains, malgaches, indiens et chinois, concoctée à base de produits locaux gorgés de soleil et de lumière, la cuisine des îles, haute en couleurs et relevée à souhait enchante les visiteurs. Aliment de base de toutes les populations, le riz cultivé uniquement dans la Grande île de Madagascar s'avère incontournable dans l'assiette. Si le poisson fraîchement sorti de l'eau demeure dans ces îles généreuses un mets accessible

et délicieux, on peut également se laisser tenter par le poulet coco, dont la viande ferme souligne un élevage sain en plein air. Mais l'Indianocéanie se mesure plus chaleureusement à la petite touche pimentée qui accompagne les plats. Sans rougail, sauce aux piments ou chatini... que deviendraient ces préparations mijotées sur des feux de bois ? L'appétit est mis en éveil par la multitude de couleurs et de saveurs. Ananas victoria, mangues, citrons verts, noix de coco, bananes en tous genres, fruits de la passion, litchis abondent et inspirent maints desserts. Aucune fadeur dans ces îles surchauffées par un soleil culminant presque à l'aplomb de l'équateur.

Les musiques et les danses témoignent de ce tempérament de feu et des influences malgaches et africaines longtemps retenues par un ancien régime reposant sur la pratique de l'esclavage puis du travail engagé.

Lorsque résonne sous les arbres, sur la place, le rythme sourd des tambours, le contrepoint aigu des percussions métalliques, lorsque s'élèvent, au clair de lune, le son du bobe et la mélodie créole qui évoque le quotidien, les joies, les peines, alors impossible de résister à l'appel de la danse, du p'tit sega qui entraîne les couples dans un face à face sensuel.

C'est encore cette gestuelle souple faite d'avancées et d'esquives, d'avances et de retenues, au rythme d'un tambour, ce dernier s'exprimant aussi dans les arts martiaux de cette région du monde. Très spectaculaires, en effet, sont les combats de moringue, qui rassemblent les populations lors des cérémonies rituelles à Madagascar, en période de Ramadan aux Comores ou lors des fêtes du 20 décembre à La Réunion.

Les îles incarnent pour chacune d'entre elles un magnifique tableau dans lequel se mêlent la base des bleus océan et lagon et les variations de vert d'une végétation luxuriante. Nature mythifiée et scènes de la vie quotidienne provoquent l'imaginaire des artistes peintres qui développent des styles très variés.





L'architecture **témoin** d'un art de vivre

JEAN-MICHEL JAUZE

« Le trait d'union de l'architecture résidentielle de ces îles est sans nul doute la varangue, tantôt en façade principale, tantôt courant tout autour de la maison »

Lorsque les premiers occupants sont arrivés dans les îles de l'Indianocéanie, petites ou grandes (Madagascar), une de leurs premières préoccupations fut d'avoir un toit afin de s'abriter du climat. Dans un premier temps, des abris de fortune (la grotte des premiers Français à Saint-Paul, La Réunion) ou des cases rudimentaires ont pu faire l'affaire, mais il a fallu rapidement s'organiser dans le cadre d'un projet de peuplement permanent et d'une économie de plantation naissante (plantes à parfum, épices, café, vanille, canne à sucre) basée sur le commerce triangulaire.

L'occupation définitive de ces territoires par des hommes et des femmes, venus d'horizons divers (Europe, Afrique, Asie), de leur plein gré ou arrachés de force à leur terre natale, a édifié une société typée, nuancée au gré de l'intensité des vagues migratoires. Celle-ci a donné lieu à un bâti résidentiel, culturel, administratif, d'une grande richesse, en rapport avec des héritages culturels, des catégories sociales distinctes, des places et des rôles prédéfinis dans la société, des relations codifiées. L'originalité de ces productions, outre leur essence composite, est d'avoir su mêler apports nobles et primitifs dans des subtiles compositions. D'un territoire à l'autre, se distinguent des récurrences révélant à la fois leur substrat culturel commun et d'intéressantes nuances témoignant d'une extraordinaire capacité d'adaptation au milieu de savoir-faire exogènes, en même temps que des tonalités particulières du peuplement.

La richesse architecturale des territoires indianocéaniques se lit d'abord dans l'habitat, témoin d'un art de

vivre sous les tropiques d'une société du bon temps aux règles de fonctionnement solidement établies. Elle est marquée ensuite par la diversité des cultes et des bâtiments qui les accueillent. Temples, pagodes, églises, mosquées réunissent les rites, sur des espaces restreints, dans un désordre trompeur, car ces édifices sont aussi de véritables symboles compartimentant l'espace en autant de quartiers culturellement identifiés où chacun reconnaît et sait respecter la pratique de l'autre tout en étant capable de se fédérer autour de ses attributs communautaires. Enfin, la richesse architecturale se dévoile dans un bâti administratif colonial d'allure monumentale dont l'austérité et le style exogène tranchent nettement sur la fantaisie des cases et édifices religieux. Edifiés dans des matériaux solides, de proportions imposantes, dans un style dépouillé, ces bâtiments sont faits pour impressionner et pour durer. L'analyse de cet héritage architectural est riche d'enseignements sur cette société coloniale qui constitue le substrat du peuplement de l'Indianocéanie, permettant de comprendre ce qui rapproche ces territoires et ce qu'ils partagent, en ouvrant d'heureuses perspectives de valorisation et d'identification dans un monde où les distances s'amenuisent et les frontières s'estompent. Luxueux ou modeste, l'habitat indianocéanique reflète un art de vivre témoignant d'un héritage culturel composite, d'une économie particulière et d'une savante adaptation à l'environnement. Dans ce contexte, se sont développées des sociétés aux relations très codifiées pouvant se résumer à la formule : « chacun à sa place, chacun selon son rang ». Outre sa fonction

résidentielle, l'habitat véhicule un message social, avec tout un ensemble d'informations sur l'être et le paraître du propriétaire. L'art de construire en Indianocéanie intègre des paramètres environnementaux, socio-économiques et sociétaux.

La maison créole, lieu d'osmose

L'habitat traditionnel se singularise par son étonnante adaptation au milieu, caractéristique qui se reflète dans l'harmonie des formes, le jeu des volumes, le choix des couleurs, l'utilisation de matériaux adaptés aux conditions climatiques, l'intégration dans l'environnement. Il convoque des techniques et des styles de l'architecture savante du XVIII^e siècle, importés par les premiers colons d'Europe, et des techniques de la charpenterie navale, les premiers artisans étant des charpentiers de marine qui ont dû composer avec des essences locales parfois si dures que leurs outils se cassaient dessus. Il intègre également des éléments décoratifs provenant d'Afrique, de Madagascar, d'Inde et de Chine, dont l'inspiration s'est adaptée à la réalité locale (animaux, plantes). Avec sa haute toiture à quatre pans « à la française », son plan rectangulaire et sa façade présentant une porte centrale flanquée de deux fenêtres et de deux portes, la maison dite « pavillon » en est un exemple typique. Ce type de construction atteste de la transmission de données architecturales sur plusieurs générations d'artisans du bois, des charpentiers européens à leurs esclaves à talents, puis aux descendants de ces derniers. Originaire de l'Ouest de la France, son architecture au travers de ses multiples variantes est devenue vernaculaire. Modeste ou de dimensions importantes, la construction indianocéanique se retrouve à La Réunion, à l'île Maurice (Mahébourg) ou aux Seychelles (La Digue) et témoigne de l'histoire coloniale des îles de l'océan Indien sous influence française au XVIII^e siècle. Après la conquête de Madagascar à la fin du XIX^e siècle, les colons réunionnais transportent le modèle notamment à Tamatave (S. Hoareau).

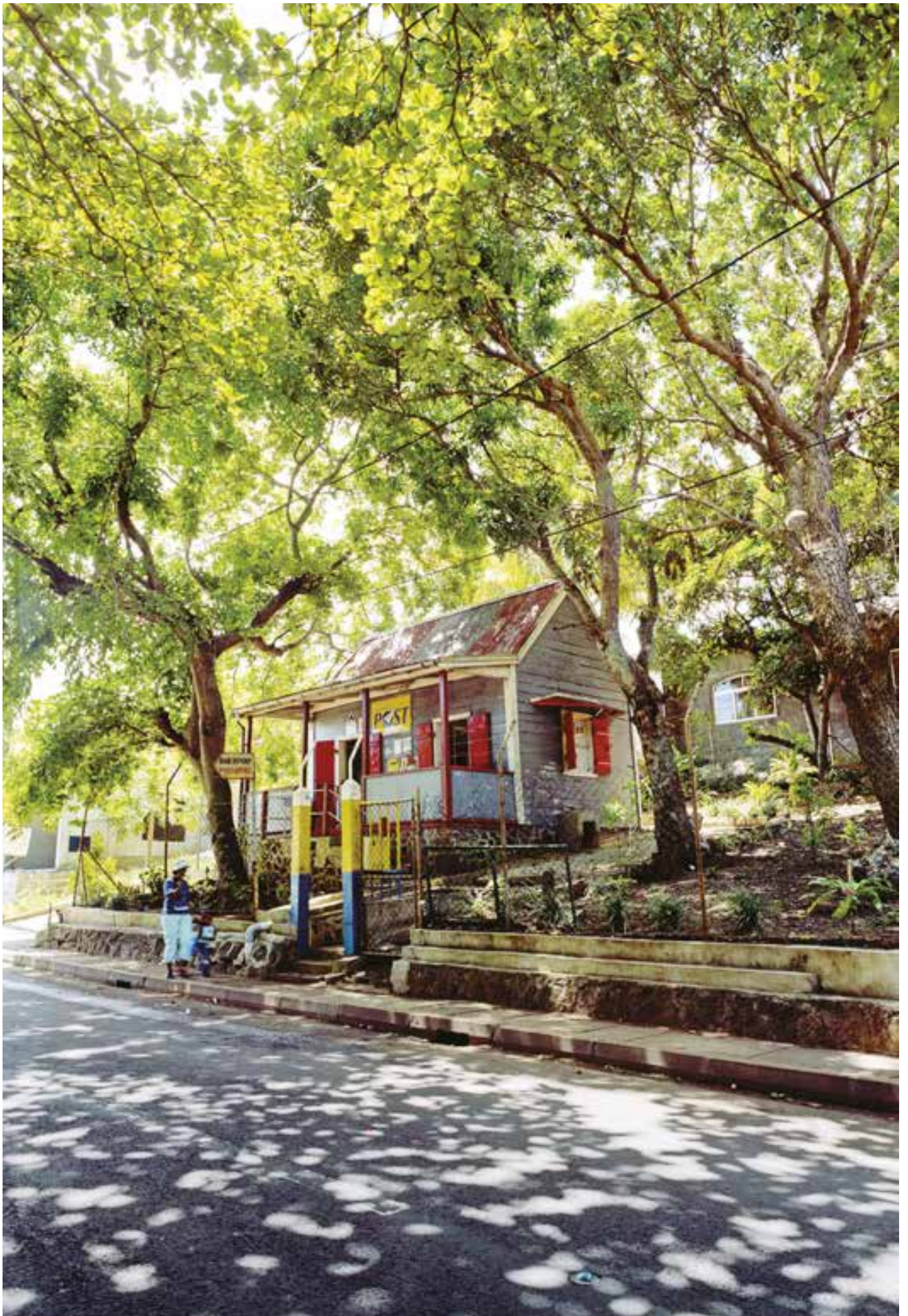
L'architecture Indianocéanique est le fruit du bon sens. Il s'agissait de construire sous des latitudes chaudes, ensoleillées, mais aussi humides. Ces constructions ont recours massivement à des matériaux locaux : pierre basaltique en soubassement surélevé pour isoler la

maison du sol, éviter les inondations et créer une aération basse, en colonnes ou édifiant les murs des façades pour les plus riches, bois pour l'ossature et les façades, plus ou moins ouvragé en fonction des degrés de fortune. Elles se singularisent aussi par la volumétrie des pièces dont la hauteur sous plafond évitait l'accumulation d'air chaud, la répartition et la symétrie des ouvertures en vis-à-vis permettaient un bon éclairage et une excellente ventilation, détail appréciable en été. L'utilisation généralisée du bois s'explique par son moindre coût, mais également en raison de ses propriétés d'isolation thermique. Ainsi, ces constructions traditionnelles s'inscrivaient-elles, avant la lettre, dans une démarche de développement durable.

L'adaptation au climat se traduit par la protection des façades, notamment la principale, de la pluie et du soleil, par de larges débordements du toit et des auvents au-dessus des ouvertures.

Le trait d'union de l'architecture résidentielle de ces îles est sans nul doute la varangue, galerie couverte, en saillie ou intégrée à la construction, le plus souvent ouverte, tantôt en façade principale, tantôt courant tout autour de la maison (Maison Eureka à Moka, Maurice), tantôt basse, tantôt haute (maisons à varangue d'Am-balavao, Madagascar) ou superposée pour les habitations les plus riches (maison Nathan à Ampasimazava, Toamasina, Madagascar, maison Grande Cour Chaussée Royale à Saint-Paul, La Réunion). Rythmée par des colonnes ou ceinturée d'une balustrade, elle était totalement fermée par des baies vitrées à petits carreaux ou encore protégée du soleil par des persiennes ou des stores en bois. Espace de fraîcheur, agréablement ventilé, réduit à une simple pièce ouverte sur l'extérieur pour les cases les plus modestes, spacieuse et occupant toute la façade principale pour les villas de maître, la varangue régule non seulement la température du logis, mais remplit aussi une fonction sociale dans le savoir-vivre et la convivialité créoles.

La logique qui préside à la réalisation de ces constructions se matérialise dans la séparation des pièces de vie de celles d'usage domestique, notamment la cuisine qui utilisait du feu. Le risque d'incendie étant grand, il était plus prudent de positionner cet élément à l'extérieur de l'habitation.





Autre trait commun de l'architecture résidentielle traditionnelle indianocéanique, sa décoration. Lambrequins ourlant les rebords de toit et auvents, motifs géométriques des façades, fine dentelle des balcons en fer forgé des galeries hautes, arabesques des portes sculptées, couleurs vives, participent de l'héritage culturel du peuplement.

Le décor de bois découpé apparaît tardivement dans cette architecture, durant la seconde moitié du XIX^e siècle, mais plus probablement encore dans la première moitié du XX^e. Inspiré d'éléments en fonte de fer moulé ou estampé introduits à partir des années 1860, il s'agit d'un apport européen relevant de l'architecture Napoléon III ou victorienne. Il est présent tant dans l'architecture créole réunionnaise que mauricienne ou malgache. Les motifs d'une grande variété montrent toute la créativité des artisans du bois ou le plus souvent des ferblantiers. Des formes géométriques les plus simples à celles inspirées par la nature environnante, très souvent stylisées, les frises de lambrequins qui entourent la base des toitures ou les auvents, au-dessus des portes et fenêtres, contribuent à introduire une note de fantaisie qui contraste avec l'aspect rustique des maisons créoles. Le lambrequin possède également une fonction utilitaire, facilitant l'écoulement des eaux de pluie qui tombent en grosses gouttes ou en filets à leur extrémité.

L'habitat, reflet de société

Outre ses caractéristiques architecturales propres, une autre particularité de l'héritage résidentiel indianocéanique est de refléter la société qui l'a produit, une société édifiée à partir d'un système politico-économique particulier, colonisation et plantation, dont on peut retrouver la structure, les codes de fonctionnement, le système de valeurs dans l'habitat, à travers le choix de son emplacement, le message social qu'il véhicule, sa fonctionnalité.

Avant tout, l'habitat signe le rang social de l'individu par l'emplacement qu'il occupe, ce qui n'est jamais le fruit du hasard.

Les îles et territoires de l'Indianocéanie ont toutes connu la plantation et sa société pyramidale avec, au sommet, la classe possédante et, à la base, la classe laborieuse. Cette structure s'inscrit géographiquement dans le paysage à travers le positionnement des résidences, pensé en fonction de la fortune et du rang social de l'individu. En milieu rural, les riches demeures patriciennes sont haut-perchées (monticule, colline, flanc de montagne), dominant la plaine agricole où se regroupent ouvriers, artisans, petits commerçants. Le but était d'être vu et de se situer au-dessus des catégories sociales modestes. En milieu urbain où la topographie ne se prête guère à ce genre de distinction, celle-ci s'opère à partir d'un gradient centre/périphérie, le centre abritant les riches demeures des propriétaires terriens, grands



commerçants et autres commis de l'Etat, la périphérie, les artisans, ouvriers, affranchis, dans un habitat modeste, voire dégradé. Cet héritage, encore visible de nos jours, était le signe d'une hiérarchie sociale par une localisation résidentielle convenue, figée, sans possibilité de dérogation.

Outre la situation géographique, la demeure délivre aussi, explicitement ou implicitement, un message social. La riche villa coloniale se pare d'artifices en rapport avec la fortune et l'origine culturelle du propriétaire. Lorsque différents propriétaires se succèdent, les influences culturelles propres se font sentir. C'est le cas pour la maison Martin-Valliamée à Saint-André (La Réunion) qui possédait plusieurs entrées destinées chacune à des visiteurs de catégories sociales différentes. S'y conjuguent deux influences distinctes, européenne, imprimée par le premier propriétaire, le Dr Martin, indienne en lien avec l'origine du second, M. Valliamée. Toutefois, l'objectif reste le même, afficher sa réussite et son rang social dans une demeure réunissant ce qui se fait de mieux en matière de style architectural et de décoration importés, partant du principe que ce qui vient de l'extérieur est toujours plus beau et plus impressionnant que la production locale.

A côté de ces belles demeures rivalisant d'attrait avec leurs colonnades en façade, leurs élégantes dentelles en bois ou en métal, leurs tourelles, lucarnes, corniches et autres varangues richement agrémentées, au milieu

de jardins à la française, des constructions plus modestes revendiquent leur droit d'existence dans cette société inégalitaire. De la paillote à la case en bois, en passant par la case en tôle, toutes témoignent du niveau de fortune de leur propriétaire, de son degré d'intégration ou de marginalisation, de sa volonté de se distinguer de la masse laborieuse ou de sa résignation. Certaines affichent ostensiblement des éléments architecturaux empruntés à l'architecture noble. Varangue, lambrequins, motifs géométriques de décoration, fenêtres à petits carreaux vitrées, jardin d'agrément, interprétés en fonction des moyens du propriétaire, viennent alors agrémenter leur simplicité.

La demeure indianocéanique, aussi bien riche que modeste, sert aussi de décor à un art de vivre et de recevoir théâtralisé dans deux pièces centrales, la varangue et le salon, cœur de la maison. La varangue, espace du dedans et du dehors accueille le farniente familial, les membres de la famille et les visiteurs occasionnels. Ces derniers n'ont droit qu'à la varangue lorsqu'ils ne sont pas suffisamment proches de la famille ou lorsque le motif de leur visite n'est pas assez important pour mériter l'accès au salon, pièce intérieure intime et cérémonielle, réservée aux hôtes de marque et/ou aux occasions rares. Cette règle prévaut aussi bien chez les riches que chez les pauvres où l'accès au salon, véritable sanctuaire de la maison, revêt un caractère exceptionnel. Etre reçu au salon chez les catégories



modestes est une marque ostensible de considération appréciée à sa juste valeur par le bénéficiaire de cet honneur. Cette codification de la réception distinguant le quotidien de l'exceptionnel, l'étranger de l'intime, se poursuit à travers le jardin, espace d'apparat situé au-devant de la maison où l'on accueille le visiteur occasionnel, et la cour, espace domestique à l'arrière de la maison, où seuls sont admis les proches de la famille. Cette codification sociale qui a pour décor la maison et sa parcelle revêt une expression particulière aux Comores dans la construction et l'utilisation de l'espace public de discussion et de convivialité qu'est le Bangwe. Dans ce lieu de forme allongée ou rectangulaire, à l'architecture originale, construit en pierres basaltiques et en chaux, ouvert et entouré de bancs en maçonnerie, chaque groupe occupe la place qui lui revient selon son rang social.

Une architecture religieuse cosmopolite

Les îles de l'Indianocéanie sont riches de cultures issues des grandes civilisations : européenne, africaine, asiatique. Le christianisme et l'islam ont essaimé partout, contrairement à l'hindouisme et au bouddhisme limités aux apports migratoires. Assez étonnamment, les religions sont restées intactes en dépit de quelques syncretismes. La mosaïque culturelle qui en a résulté s'inscrit dans un paysage architectural coloré, d'une grande diversité où églises, mosquées, temples et pagodes

témoignent de la multiplicité des cultes et identifient des espaces socioculturels.

L'Indianocéanie, carrefour de cultes, espace de paix, où clochers et minarets se tutoient, est un bel exemple de tolérance religieuse. Cette dimension, soulignée par plus d'un visiteur, est un héritage direct de l'histoire de son peuplement. Les Européens ont débarqué dans ces îles avec le christianisme, expliquant les nombreuses églises et cathédrales, véritables chefs-d'œuvre architecturaux, à l'image de celle de Saint-Denis. Le bâtiment a été édifié selon les plans de l'ingénieur Paradis à la place d'une église qui l'avait précédé au XVIII^e siècle. Fonctionnel en 1832, il ne prend sa forme définitive qu'en 1863 avec la construction du porche occidental en prostyle. Entre-temps, il est érigé en cathédrale en 1850 et consacré en 1860.

Les autorités de l'époque ont su aussi être conciliantes avec les autres religions. En 1854, une autorisation officielle était donnée par le gouverneur Higginson à la communauté tamoule de Maurice pour la construction du Sockalingum Meenatchee Amen Kovil, temple hindou parmi les plus anciens et les plus fréquentés. En 1898, le gouverneur Beauchamp accordait aux musulmans de Saint-Denis (La Réunion), l'autorisation de construire la mosquée Noor-E-Islam (1905), afin de pratiquer officiellement leur culte. Dans leur demande, ces derniers précisait : « Notre mosquée sera entourée de murs et disposée intérieurement de façon à



ménager les susceptibilités des autres confessions », attention déjà remarquable pour l'époque. De même, la pratique de l'hindouisme est un droit reconnu dans le livret des travailleurs engagés indiens, de sorte que la plupart des plantations sucrières possédait un temple tamoul jouxtant généralement l'usine, héritage toujours visible à La Réunion et à Maurice en dépit de la disparition de nombre de ces usines.

Contrairement à l'architecture résidentielle qui est une adaptation locale de styles et de savoir-faire exogènes, l'architecture religieuse s'attache à reproduire à l'identique le modèle originel. Loin du foyer de départ, le but était de conserver intact, au travers d'un bâtiment symbolisant la foi des fidèles et leur attachement à une identité culturelle, les attributs du culte, gage d'authenticité et de pérennisation d'une pratique non édulcorée. Ainsi la cathédrale Saint-Louis à Maurice, édifiée au XVIII^e siècle, s'inspire du modèle classique des cathédrales de France. De même, l'architecture, la distribution spatiale, les styles artistiques des statues, les sculptures et les peintures du Sockalingum Meenatchee Amen Kovil à Maurice le rattachent aux anciens temples tamouls de Madurai et Tiroupathi du sud de l'Inde. Le temple tamoul du Colosse à Saint-André a été entièrement rénové, à partir de 1985, dans le plus pur style du Tamil Nadu, grâce à des architectes, sculpteurs et ouvriers spécialement venus de l'Inde. Le temple Chane à Saint-Denis (La Réunion) respecte à la lettre tous les canons d'une

pagode chinoise authentique. Devant la porte d'entrée, un panneau de bois sculpté offert par des fidèles en 1896 représente les trois niveaux de la société. On y voit une scène de la dynastie des Song : deux militaires s'affrontant sous le regard de l'Empereur.

L'espace intérieur où prédominent les couleurs rouge et jaune s'organise autour de plusieurs autels dédiés tantôt aux ancêtres tantôt à Kwan Tee (Guan Di). C'est la copie conforme du premier temple chinois élevé à l'île Maurice, le Chen Zhai Tsiong Tong, lui même, fidèle reproduction des temples de Canton. La même logique prévaut à l'édification des mosquées dont l'orientation, le style architectural, les décors obéissent aux règles de construction des mosquées d'Asie du Sud, d'où est issue la plupart des musulmans de l'Indianocéanie, à l'exception des Comores. Les portes de ces mosquées sont de véritables chefs-d'œuvre artistiques qui puisent leur inspiration dans la culture indienne.

La seule véritable touche locale à ces bâtiments religieux est l'utilisation de la pierre basaltique et du bois. Aux Comores, on relève même l'existence d'une mosquée en corail (La Mosquée du Vendredi). La construction de cet ouvrage exceptionnel datant du XIII^e siècle, inspiré des cultures islamiques d'Arabie et de Perse, mais également influencé par les cultures du sous-continent indien, de l'océan Indien et de la côte est-africaine, a nécessité l'extraction du fond marin de blocs de coraux qui ont été ensuite taillés et sculptés.



« Symbolisant la puissance coloniale, appelé à asseoir l'autorité de l'Etat à travers des bâtiments hors du commun, le bâti administratif se caractérise d'abord par sa monumentalité »

Des identifiants socio-spatiaux

Dans ce contexte pluriculturel, ces bâtiments religieux ont aussi une fonction emblématique puissante, rassemblant les groupes autour d'une même appartenance culturelle et déterminant un territoire vécu identifié par la forte présence d'une communauté, sans pour autant que celle-ci n'occupe, à elle seule, la totalité de l'espace. Ces territoires symboliques s'inscrivent à différentes échelles, de la ville au micro-quartier.

A l'échelle de la ville, à La Réunion, le cas de Saint-André - ville identifiée comme « malabar » - est tout à fait typique. La nombreuse présence, en relation avec la culture de la canne à sucre, de Réunionnais originaires de l'Inde du Sud y a laissé un exceptionnel héritage de temples, publics ou privés. Après les villes mauriciennes, pays où l'immigration indienne a été très forte, c'est celle qui, en Indianocéanie, rassemble le plus de temples et de fêtes religieuses tamouls.

En milieu rural, la présence de ces temples est associée à celle des usines sucrières : Ravine Creuse désaffectée depuis longtemps, mais dont le temple subsiste, Bois-Rouge, une des deux sucreries encore en activité dans l'île, dont le temple a dû être déplacé en raison de la modernisation de l'usine. Le Colosse dont les bases (galets symbolisant les divinités et cases en pailles) ont été posées en 1829 avec l'arrivée des premiers Indiens sur le site de l'usine sucrière disparue depuis. Temples et noyaux de peuplement sont ainsi les derniers témoignages du passé sucrier de ces espaces.

A l'échelle du quartier, Port-Louis, à Maurice, illustre tout à fait l'identification de territoires à travers des bâtiments emblématiques : *Chinatown*, avec ses portes monumentales, le quartier de l'Immaculée dans le Ward IV, Plaine Verte avec la mosquée Al Aqsa, la première à être édifiée dans l'île entre 1806 et 1810.

Que ce soit à La Réunion, à Maurice ou ailleurs, cette mosaïque culturelle des villes, loin de poser un problème de cohésion sociale, est véritablement le cœur identitaire de l'Indianocéanie dont l'histoire commune, colonisation, plantation, décolonisation, a soudé les populations autour d'un destin partagé, sans pour autant réussir à gommer leur identité culturelle propre dont l'appartenance religieuse. Cette double dimension, communauté de destin et diversité religieuse compose son substrat culturel qui transparaît dans le paysage bâti où temples, pagodes,

églises et mosquées font bon ménage au milieu de la fantaisie tropicale des cases et autres villas de maître.

L'héritage bâti administratif se caractérise d'abord par sa monumentalité, caractère commun pour des édifices publics que ce soit là ou ailleurs, mais qui ressort avec plus d'acuité dans ces îles où les constructions sont généralement de faible hauteur et le plus souvent en bois ou en tôle. Là, sans doute plus qu'ailleurs, il a fallu asseoir l'autorité de l'Etat à travers des bâtiments hors du commun devant matérialiser physiquement sa présence. En conséquence, ils devaient imposer par leur taille, leur proportion, leur style. C'est le cas pour l'hôtel de ville de Saint-Denis (La Réunion) dont le roi Louis-Philippe lui-même avait validé les plans en 1846. C'est la plus vaste mairie (1 369 m²) construite dans l'île au XIX^e siècle, symbolisant la prospérité de la colonie et la puissance du chef-lieu. Elle se présente sous forme d'un quadrilatère assez massif dont seuls les deux façades d'apparat donnant sur rues se parent d'une imposante colonnade encadrant de multiples ouvertures. C'est aussi le cas de l'Hôtel du Gouvernement à Port-Louis (Maurice), édifié en 1730 par le gouverneur Maupin, agrandi entre 1735 et 1741 par le gouverneur Mahé de La Bourdonnais. Le gouverneur Decaen y ajouta un étage et une salle de réception en 1803. Comme pour la mairie de Saint-Denis, il symbolise le centre administratif et commercial de la colonie. Il illustre l'adoption du modèle européen pour une organisation urbaine basée sur des fondements gréco-romains de centralisation : le centre du pouvoir colonial est situé dans un bâtiment au cœur de la ville (*Government House*), idéalement placé aux portes de la rade de Port-Louis, le poumon économique de la colonie (Runghen M. S.). Dans le même ordre d'idée, on pourrait également citer l'exemple du bâtiment colonial abritant actuellement le siège de la Banque pour le développement du commerce (BFV-SG) à Antananarivo (Madagascar), ainsi que la gare de cette même ville.

Le second trait de caractère de l'héritage bâti administratif est le mélange de styles importés d'Europe plaqués sur la réalité locale avec laquelle ils apparaissent parfois en décalage : austérité, monumentalité, rigueur des formes, impersonnalité des constructions par rapport au bâti résidentiel et religieux nettement plus personnalisé et vivant. Les principaux éléments récurrents



sont le recours au néoclassicisme, avec fronton et colonnade en façade, en même temps qu'un certain dépouillement par comparaison avec la fantaisie architecturale résidentielle, sobriété qui se retrouve par exemple dans l'Hôpital Militaire de Port-Louis (Maurice) dont l'architecture rappelle celle des bâtiments fonctionnels de la période française (1715-1810), avec peu d'éléments ornementaux. En revanche, le bâtiment du *General Post Office*, toujours à Port-Louis, construit entre 1865 et 1868, avec son portique à colonnes flanqué de deux frontons, est un bel exemple d'architecture néoclassique inspiré du mouvement européen de la seconde moitié du XVIII^e siècle, qui fait un peu figure d'exception parmi les constructions de la période anglaise. Cette sobriété des formes caractérise également l'architecture du Muséum d'histoire naturelle des Seychelles.

Ce style administratif colonial a aussi parfois servi de source d'inspiration à de luxueuses demeures à l'instar du palais du sultan aux Comores ou de l'Hôtel Joinville à Saint-Denis (La Réunion), l'objectif étant toujours d'impressionner.

Dans le premier cas, construit en 1863 à Anjouan, avec l'aide anglaise, le Palais d'Abdallah III (Mawana) dit « Darini » a facilité l'installation du sultan dans son domaine sucrier afin de pouvoir contrôler son usine de Marahani en utilisant la main-d'œuvre servile.

Il a été par la suite le lieu de résidence des directeurs de la Société coloniale Bambao. C'est une vaste demeure remarquable par son architecture orientale, son histoire, ses portes sculptées en relief. Il comporte une longue galerie, flanquée aux extrémités de deux mezzanines auxquelles on accède par des escaliers circulaires en fonte hérités des Anglais. Des pièces d'habitation se répartissent tout autour et on accède au toit terrasse à partir de l'une des mezzanines.

Dans le cas de l'Hôtel Joinville, les Francs-Créoles⁽¹⁾ de Saint-Denis (La Réunion) ont voulu rendre hommage au roi de France dont le troisième fils, Philippe d'Orléans, portait le titre de Joinville, en édifiant, en 1832 cette riche demeure. Son plan en U autour

d'un jardin s'inspire de celui de l'hôtel du Gouvernement, tandis que sa colonnade en façade, d'ordre toscan, est un clin d'œil à celle du porche du muséum d'histoire naturelle.

Bâtiments fonctionnels pour durer

L'objectif étant de résister au temps dans un environnement marqué par la furie dévastatrice des cyclones, le bâti administratif a massivement recours à des matériaux solides. La pierre volcanique très dure, taillée en blocs, est assemblée à l'aide d'un mortier de sable et de chaux pour l'élévation des murs et des colonnes. Cette pierre souvent non enduite, apparaissant dans sa couleur naturelle grise, vient rajouter une touche d'austérité au bâtiment. Les charpentes utilisent les bois les plus durs, bois de fer, bois de natte, capables de résister aux attaques des insectes et aux intempéries. Trois cents ans plus tard, lorsqu'il a fallu remplacer le bardeau ou la tôle qui les recouvrait, on a découvert alors avec admiration l'incroyable état de conservation de ces bois dans lesquels on avait parfois du mal à planter un clou.

La solidité de ces bâtiments tient aussi à leur norme de construction répondant à des critères précis : murs de plus de cinquante centimètres d'épaisseur, piliers massifs, puissantes colonnes supportant les arcades de la façade principale, portes et fenêtres surmontées d'arcs en plein cintre en pierre taillée... Tous ces éléments sont réunis dans la construction de l'Hôtel de ville de Saint-Leu (La Réunion), à l'origine entrepôt de la Compagnie des Indes, la *Government House* à Port-Louis (Maurice) ou encore le palais d'Abdallah III à Anjouan (Comores).

Ces bâtiments publics conjuguent monumentalité et fonctionnalité. S'ils impressionnent par la démesure des pièces, des ouvertures et des colonnes, cette échelle de construction a aussi un lien avec la fonction administrative d'accueil des services de l'autorité coloniale et du public. Ces proportions impressionnantes s'expliquent également par la recherche, comme pour les résidences, de lumière et de fraîcheur. Il s'agissait d'éclairer et de ventiler naturellement les nombreuses pièces intérieures par une importante hauteur sous plafond, de hautes et nombreuses baies en façade. Même au cœur de l'été il régnait dans ces locaux une fraîcheur

1. Association de planteurs de la classe moyenne créole, initiée par Nicole Robinet de La Serve au début des années 1830 à Bourbon (La Réunion), qui réclame une série de réformes au pouvoir colonial, dont la liberté de la presse.



de cave, la pierre étant rafraîchie par la circulation naturelle de l'air. Il n'est pas rare d'ailleurs que ces constructions comportent une galerie basse et/ou haute ornée de colonnes ou d'une balustrade en fer forgé, servant d'espace d'attente, de circulation et de fraîcheur pour l'intérieur du bâtiment.

Enfin, la fonctionnalité de ces constructions se lit dans leur situation géographique au sein de la ville. Comme pour les bâtiments religieux et les villas de maître, elles ne sont pas disposées au hasard. Leur emplacement est choisi avec soin, en rapport avec leur fonction. Ainsi, la Poste Centrale de Port-Louis occupe une position stratégique à l'entrée du port historique de Trou Fanfaron, à quelques pas du marché central et du cœur commercial de la ville, proche des deux gares ralliant le Nord et le Sud. C'est également le cas pour l'Hôtel de Ville de Saint-Denis, situé sur la rue de Paris, artère principale, en plein centre historique et commercial, jouxtant le quartier administratif de la Cathédrale et l'Hôtel de la préfecture.

*« Élément fédérateur,
le patrimoine contribue fortement
à identifier l'Indianocéanie,
à en rapprocher les peuples
dans une société créole
de partage et de métissage »*

Les îles et territoires de l'Indianocéanie sont riches d'un héritage bâti qui présente plus de traits communs qu'il n'y paraît, pour peu que l'on ait la grille de lecture permettant de les mettre en lumière. Cette grille puise ses éléments dans des conditions internes : économie coloniale, sociétés, environnement climatique... et externes : origines du peuplement, héritages culturels, savoir-faire, styles... Ces apports externes, tantôt conservés dans leurs attributs originels, tantôt recomposés en fonction de conditions locales, participent à un art partagé de construire, d'habiter et d'administrer ces îles.

Au Domaine de l'Union, sur La Digue, aux Seychelles, cette maison de plantation est emblématique du passé de l'archipel.



Les traits les plus significatifs du patrimoine architectural se résument d'abord à un art de construire au service d'une société de l'ordre où chacun doit être économiquement, socialement et physiquement à sa place. Dans ce contexte, le bâti résidentiel, religieux ou administratif est un signe, un message qu'il s'agit d'interpréter à sa juste réalité. Il renseigne sur la catégorie socio-économique, la composition ethnoculturelle, la présence et le rôle de l'autorité coloniale.

Ces traits se lisent ensuite dans l'adaptation de ces constructions à l'environnement qui, à n'en point douter, a joué un rôle clé. Un environnement économique partagé, celui de la plantation et de ses composantes : esclavagisme, engagisme, société pyramidale, système de l'exclusif avec la métropole, explique les récurrences du rôle et du positionnement géographique du bâti d'un territoire à l'autre. Un environnement climatique tropical, marqué par la chaleur, les pluies, les cyclones, permet de comprendre le recours à des formes, des matériaux et des techniques de construction similaires.

Ces traits communs se révèlent enfin dans l'ambiguïté du rôle de ce patrimoine : élément fédérateur, il contribue fortement à identifier l'Indianocéanie, à en rapprocher les peuples dans une société créole de partage de valeurs communes et de métissage. Élément totémique, il sait aussi rappeler les origines propres de chacune des communautés qui composent cette « Indianocéanie aux mille visages ».

Une et multiple, cette entité géographique ne cesse d'étonner par sa richesse culturelle dont le patrimoine architectural est un vibrant témoignage. Il importe que les Indianocéaniens prennent conscience de la valeur identitaire fondatrice de cet héritage afin qu'ils s'inscrivent dans une démarche collective de préservation et de valorisation sur la scène internationale.



Saveurs des îles

COLETTE LE CHARTIER

S'il existe un trait de la culture tangible d'un peuple, d'une communauté, d'une île, c'est bien sa façon de se nourrir et de cuisiner ses aliments. La cuisine fait appel à tous nos sens, lesquels n'y sont pas insensibles car son appréciation exige qu'on voie de quoi elle est faite, comment elle est préparée, qu'on l'écoute chanter à travers les crépitements des ingrédients dans la marmite, qu'on la hume en cuisson dans le four ou dans sa marmite. Enfin, ultime appréciation et plaisir, elle passe par le goûter. Les sens de l'homme : vue, odorat, toucher sont, à cette occasion, interpellés.

La nourriture, les produits, la cuisine occupent une place prépondérante dans l'appréhension de la culture de l'autre. La table devient ainsi un endroit incontournable de convivialité pour accepter la différence, la partager, l'apprécier, en témoigner. Elle devient la clé de la bonne entente, ferment de rapprochement dans le partage et la convivialité. Elle efface les différences autour du besoin essentiel de l'homme de se nourrir.

Fondamentaux

Les habitudes alimentaires de tout groupe social sont conditionnées par des traits fondamentaux :

- *l'environnement*. En l'occurrence ici, celui des îles indianocéaniques : les Comores, Madagascar, Maurice, La Réunion, les Seychelles où les populations sont plutôt consommatrices de poisson et autres produits de la mer. La topographie, les conditions climatiques, l'évolution démographique, l'économie de ces territoires expliquent la nécessité également des cultures et de l'élevage. Ainsi, la nourriture est variée, alliant différents produits du terroir à ceux de la mer.

- *la position géographique*. Les îles indianocéaniques peu éloignées les unes des autres croisent les routes maritimes et commerciales des Arabes, des Compagnies des Indes néerlandaise et française, des Anglais également. Appelée route des épices, cette voie maritime est réputée pour la qualité des produits et condiments qui l'irriguent : vanille, poivre, girofle, café...

- *la composition de la population*. L'absence d'une population indigène est un point commun aux îles indianocéaniques. Elles sont toutes caractérisées par des peuplements issus de grands courants migratoires en provenance de divers pays. L'Europe colonisatrice y a apporté des esclaves et des travailleurs engagés venant de l'Afrique, de l'Inde, de la Chine, de l'Indonésie. Tous ces peuples « d'immigrants » ont conservé leur culture culinaire. L'esclave constitue un cas particulier. Assujéti à une nourriture établie, à base de manioc, patate douce, maïs, il a développé une cuisine originale, l'agrémentant des produits de la chasse, de la pêche ou de la cueillette à l'instar des « brèdes » que la nature lui offrait.

Faisant preuve d'imagination et influencés par divers apports culturels, les cuisiniers des îles ont accommodé ce qui constituait leur nourriture de base, évoluant ainsi vers une nouvelle cuisine métissée, produisant des plats typiques comme le rougail ou le cari. Les communautés des îles ont aussi revisité les cuisines transmises oralement et par la pratique depuis leurs pays d'origine. Le résultat est heureux, créant un dynamisme et une richesse culturelle inédite.

Les ustensiles types de la cuisine indianocéanique demeurent la marmite en fonte, le mortier et le pilon pour écraser les condiments tels que l'ail, le gingembre et le piment. Mortier et pilon peuvent différer par les matériaux de leur construction : bois ou pierre en fonction des îles. La cuisson sur feu de bois est de loin la plus prisée pour conserver la saveur des mets, cependant, avec le développement des styles de vie urbains, ces traditions qui nécessitent patience et disponibilité tendent à disparaître. La cuisine au feu de bois s'organise traditionnellement à l'extérieur de l'unité d'habitation, dans un espace réservé, comportant en particulier un « foyer » composé de trois briques sur lesquelles est posé un trépied pour permettre aux marmites de tenir en équilibre.

Les cuisines des îles indianocéaniques sont colorées, épicées, variées, savoureuses. Elles font appel à des



produits communs fondés sur des traits similaires de l'agriculture, la pêche ou l'élevage. Pour autant, chacune d'entre elles sait aussi préserver une part des spécificités enracinées dans la tradition de ses composantes culturelles, enrichissant ainsi la palette indiano-céanique pour le plus grand plaisir de ses visiteurs.

Une base commune : le riz

Un trait fondamental se dégage des cuisines indiano-céaniques. La nourriture de base reste le riz cuit à la vapeur accompagné de légumes, de viandes ou de poissons.

Cette habitude alimentaire est profondément ancrée dans les origines asiatiques de la population reliée à la Chine, à l'Inde et à Madagascar. 135 kg, c'est la quantité de riz que consomme un Malgache annuellement. La variété la plus recherchée par les connaisseurs est le riz rouge, un riz entier non blanchi très savoureux et parfumé. On retrouve le riz, dès le petit déjeuner, avec les mokary, petites galettes cuites dans un moule spécial. Il s'inscrit dans le paysage et le quotidien des Malgaches à travers le travail, les fêtes et les repas. « Manasa hihinam-bary! ». Le Malgache ne vous invite pas à « déjeuner », mais à « venir partager son riz ». Une nuance d'importance, car elle traduit la place de cette denrée non seulement dans les habitudes alimentaires, mais aussi dans la vie sociale et rituelle même.

En dehors des rizières des hauts plateaux de la Grande Ile, aucune autre île de l'Indianocéanie ne cultive traditionnellement du riz! Pour autant, leurs populations n'ont pas abandonné leurs habitudes à la fois par goût alimentaire, mais également en raison de la dimension éminemment symbolique du riz qui les rapproche de leur culture d'origine et de leurs ancêtres.

Son usage lors de cérémonies religieuses et son offrande aux divinités sont très courants comme la préparation sucrée faite à base de riz, de lait, de raisins et d'amandes. Universellement, le riz symbolise les richesses de la terre, la prospérité, et la paix. Certains peuples et pays attribuent l'essor de leur civilisation au développement de sa culture. La récolte, le traitement et la consommation du riz qui varient selon chaque culture, ont donné naissance à différentes traditions. La période de récolte du riz se retrouve au centre de grandes manifestations culturelles, mais aussi cultuelles. Ainsi, la fête du « Pongal », pour les hindous du monde entier, est considérée comme la plus grande « banque de riz » au monde!

Malgré la diffusion du pain marquant la revanche de l'Occident, le riz reste un produit de première nécessité, alors même qu'il est importé dans beaucoup de ces îles, créant une certaine dépendance alimentaire de l'extérieur.

Sa cuisson connaît bien des variantes qui soulignent la richesse multiculturelle de ces îles : le riz safrané, plat

Dessus : Bien que tous les pays de l'Indianocéanie soient gros consommateurs de riz, seule la Grande Ile en produit en volumes significatifs. À droite : Riz jaune, pulao, zembrocal, kitiri, voire de plus loin, briani, les traditions se mêlent pour célébrer le riz.







indien, le riz frit, plat chinois, le briani, plat apporté par les Indiens de confession musulmane, le pilao de Maurice et des Comores est connu à La Réunion sous le nom de zembrocal ; c'est le plat idéal des pique-niques. Le riz est aussi accommodé en pâtisserie : des délices asiatiques comme le riz au lait, le poutou, galette de riz écrasé, le riz cuit avec le lait caillé sucré au miel ou la farine de riz cuite au lait de coco des Comores.

Poissons et fruits de mer

Le poisson frais est un aliment qui coûte cher dans certaines îles par comparaison avec d'autres plats d'accompagnement comme la viande, notamment de poulet, nettement plus abordable. C'est le cas pour Maurice et La Réunion où la consommation de poisson surgelé et importé dépasse celle de poisson frais.

La congélation tend à supplanter les autres modes traditionnels de conservation du poisson pourtant très répandus dans ces territoires, tels le salage, le séchage

ou encore le boucanage (fumage), méthodes qui donnent lieu à de savoureuses recettes comme le rougail morue à La Réunion ou le poisson boucané des Comores.

Les eaux de l'océan Indien sont très poissonneuses, particulièrement à Rodrigues, aux Seychelles ou encore à Madagascar et aux Comores. Il s'agit là d'une des plus grandes richesses économiques de ces territoires. On y pêche différentes variétés : capitaine, cordonnier, carangue, bonite, vieille, mullet, bourgeois, perroquet (appelé cateau à Maurice), thon, sacréchien, requin, job (appelé vacoas à Maurice).

Différentes recettes permettent d'accommoder le poisson et de varier les plats. Grillé au feu de bois sur la plage, frit à la poêle, cuit au four, agrémenté en cari, enveloppé dans des feuilles de bananier, mijoté en bouillon ou en daube, apprêté en satini pour le requin, le poisson compose le repas quotidien.

*Dessus : du mot malgache pour poulpe, orita, viennent ourite et zourit, produit de la mer très apprécié dans les îles, ici mis à sécher à Rodrigues.
À gauche : Seychelles : bourgeois, bécunes, carangues en abondance au marché de Victoria.*



Dans ces foisonnements de saveurs, il existe aussi des plats originaux composés de crustacés et fruits de mer. Ainsi, avec astuce, les populations de ces îles ont su diversifier leur menu quasi quotidien de poisson en le complétant avec des mollusques et autres produits provenant du lagon. Une imagination fertile et un certain savoir-faire ont permis aux îliens de les apprêter de manière à les rendre appétissants.

Les fruits de mer, kono-kono/carabosse, tec-tec (petit coquillage fermé contenant une chair), crabe loulou, crabe crapote se retrouvent partout dans ces îles, accommodés de différentes façons. Dans la préparation, épices et condiments du potager familial apportent une touche spéciale. Il s'agit là d'une cuisine caractéristique. A Maurice, par exemple, certains fruits de mer tels que la palourde, le bétail, l'ourite, le kono-kono (nom donné à Maurice et Rodrigues à ce coquillage de taille moyenne, fermé contenant une chair) sont cuisinés en :

- rougail : roussis dans de l'huile, avec de l'ail et du gingembre écrasés, du sel et de la tomate
- cari : roussis dans de l'huile, avec de l'ail, du gingembre écrasés, du sel et de la poudre à cari, parfois de la pâte humide, faite maison sur la roche à cari,

- gratin (sauf pour l'ourite) : roussis dans de l'huile, avec de l'ail, du sel, du lait, du beurre, gratiné avec du fromage râpé ou des biscuits « cabine » écrasés.

Le tectec, le bigorneau, le crabe loulou gris, le crabe crapote sont apprêtés en bouillon, roussis dans de l'huile, avec de l'ail, du gingembre écrasés, du sel, des tomates coupées et de l'eau.

Le kono-kono et l'ourite sont aussi préparés en salade : bouillis, ils sont coupés en petits morceaux. Une sauce faite de vinaigre local, d'huile d'olive, d'oignons finement tranchés, de sel, de coriandre, de poivre est ensuite mélangée aux morceaux. On peut y ajouter du piment selon les goûts.

Un autre fruit de mer particulier est la *hache d'arme*. La cuisson de ce coquillage est très délicate et peu de personnes en maîtrisent les étapes. Son nettoyage doit être irréprochable avant consommation. Il s'agit de l'ouvrir à l'aide d'un couteau, sans se blesser sur ses parties tranchantes, d'en récupérer la chair après en avoir enlevé le ver qui s'y loge ainsi que le sable et le goémon, de bien le laver à grande eau, de le bouillir, puis de le laver une seconde fois jusqu'à ce que l'eau soit claire. Il se déguste en rougail : oignons, ail et gingembre écrasés, sel, cannelle, girofle, poivre sont roussis dans de

l'huile chaude, y sont ajoutées les « pommes d'amour », nom donné aux petites tomates de cuisson à Maurice, en grande quantité, le piment à volonté. Quand la sauce s'est épaissie, la cuisson est terminée. Le plat est accompagné de riz ou de pain.

L'ourite abondante et le kono kono sont consommés régulièrement à Rodrigues, aux Comores, à Madagascar. Une image emblématique de Rodrigues est la piqueuse d'ourite qui harponne le mollusque avec sa foëne. Les Rodriguais l'apprêtent en daube avec une sauce à base de « pomme d'amour » et en cari avec un mélange de safran et d'autres épices. L'ourite est aussi séchée pour conservation. Elle devient toutefois une denrée rare et chère. Le kono kono est plutôt consommé en salade. A Madagascar, les crabes et crevettes sont élevés aussi pour l'exportation et trouvent un marché prospère à l'international. Ce sont des produits de luxe, surtout les crevettes et les langoustes. L'élevage d'huîtres est encouragé sur la côte est de Maurice, faisant de ce mollusque un produit accessible à la population locale. Le mets le plus luxueux reste la langouste, servie le plus souvent grillée au beurre et à l'ail, plutôt dans les hôtels et restaurants que chez le particulier.

Saisonniers, les fruits de mer sont appréciés comme produits frais, pêchés et consommés le jour même.

Très rare pendant de longues années dans les régions pauvres, la consommation de viande tend à se généraliser dans les îles indianocéaniques avec l'élévation du niveau de vie et la diffusion des habitudes alimentaires européennes.

L'élevage se pratique très souvent sur une base familiale comme à Rodrigues, aux Seychelles, à Madagascar, aux Comores, dans les Hauts de La Réunion. Poulets, dindes, canards, porcs, cabris, bœufs, sont élevés traditionnellement en pleine nature, d'où leur saveur et leur consistance incomparables. La spécificité reconnue du poulet et des saucisses rodriguaises a dépassé les frontières de l'île.

Avec l'augmentation de la demande en viande et les modes de vie citadins, nombre d'élevages s'effectuent désormais dans un cadre industriel. Néanmoins certaines familles souhaitent pérenniser l'élevage traditionnel de poule, canard et pintade. C'est cette tradition

d'élevage familial au grand air qui fait la qualité d'une viande maigre très appréciée.

Le bœuf, comme le riz, est un élément essentiel de l'économie rurale à Madagascar. Longtemps, le bœuf ou zébu a été considéré comme un animal de sacrifice totémique beaucoup plus qu'un animal de travail pouvant apporter des profits. Cette conception de l'élevage bovin évolue différemment selon les régions. Dans « les pays naisseurs » du Sud et de l'Ouest, les éleveurs bara, mahafaly, antandroy, sakalava le considèrent comme une source de prestige leur permettant d'abord des funérailles grandioses, puis des célébrations dignes des fêtes traditionnelles en l'honneur des ancêtres. Aussi, ces éleveurs se gardent-ils de céder leurs plus beaux zébus contre de l'argent. A l'inverse, dans les « pays utilisateurs » de l'Est de l'île, les éleveurs betsimisaraka, antaimoro, sihanaka, qui se spécialisent dans les cultures de riz, de café... ont une demande accrue des zébus de l'Ouest et du Sud pour les travaux agricoles de piétinement des rizières et des épis. Sur les Hautes-Terres centrales et les régions du Moyen-Ouest malgache, régions d'élevage semi-intensif, les zébus achetés au marché de Tsiroanomandidy sont nourris à l'herbe (dabok'andro), d'autres reçoivent un complément de nourriture en saison sèche sous forme de manioc, d'herbe coupée, de feuilles de maïs... Les produits de cet élevage sont destinés à la vente aux bouchers des grandes villes et aux intermédiaires des usines de conserve de viande. Toutefois, la consommation de viande de zébu à Madagascar demeure réservée aux populations riches, liée aux grandes occasions de la vie sociale et rituelle.

Pendant longtemps, Madagascar est resté le principal producteur de viande bovine des petites îles de l'océan Indien. A Maurice l'élevage de boeufs et de cabris, autrefois familial, se raréfie. Le porc est consommé à Maurice, à La Réunion et à Rodrigues de diverses façons : viande, jambon, saucisse, rillette, boudin, boucané. La charcuterie produite localement est très goûteuse. Faudrait-il encourager un échange de ces divers produits entre les îles concernées pour que les spécialités des unes et des autres soient mieux partagées et valorisées : le zébu malgache, le boucané réunionnais, les saucisses rodriguaises, le jambon mauricien...



Une cuisine épicée

Au menu, la viande est apprêtée, le plus souvent, en daube ou cari. On peut la déguster en rôti ou sautée à la chinoise. Elle est aussi cuite avec les légumes, accompagnée de diverses épices ou de lait caillé, de sauce soja. Macérée dans une sauce d'épices et de condiments, puis grillée en brochettes ou en morceaux, elle fait les délices des fins de semaine sur les routes et les plages.

La viande occupe désormais une place importante dans la nourriture des indianocéaniens, toutes communautés confondues, les exceptions étant liées aux pratiques religieuses et à leurs interdits : viande de boeuf pour la communauté hindoue, porc pour les communautés hindoue et musulmane.

Les épices sont largement utilisées dans toutes les îles. Cet usage est historique et fondé sur les richesses économiques de ces territoires spécialisés dans leur exploitation. Au cours des XVIII^e et XIX^e siècles, c'était

pour trouver ces produits rares que les Européens naviguaient aux confins de l'océan Indien. Le célèbre botaniste Pierre Poivre (1719-1786), au nom prédestiné, a ainsi laissé son empreinte dans les îles Mascareignes. Parti à l'âge de 21 ans en mission d'évangélisation en Extrême-Orient, il découvre les épices et les profits qu'en tirent les Hollandais. De retour en France, il persuade la Compagnie française des Indes orientales de l'intérêt d'introduire ces épices sur l'Isle de France, ce qu'il parvient à faire en important clandestinement des plants de muscadiers. En 1766, il est nommé Intendant des Îles de France et de Bourbon et participe à leur développement économique par ses introductions d'espèces végétales nouvelles. En six ans, Pierre Poivre impulse un véritable développement économique dans l'archipel des Mascareignes où il organise des plantations. Il crée dans sa propriété de Mon Plaisir à Maurice l'un des plus beaux jardins botaniques, le jardin de Pamplémousses, où il acclimat



des plantes de contrées lointaines. Il envoie une nouvelle expédition vers les Moluques qui rapporte alors suffisamment de muscadiers et de girofliers pour mener à bien une acclimatation. Poivre ordonne que les plantations ne soient pas limitées à l'Île de France qui exploite le giroflier, le muscadier, le poivrier, le cannellier. Elles seront disséminées aux Seychelles, sur l'île Bourbon où il introduit, entre autres, le letchi, l'anis étoilé, l'avocatier du Brésil.

Que serait l'art culinaire de ces îles sans les épices qui contribuent à en relever les saveurs et couleurs ?

Parmi eux, petit fruit vert ou rouge, le piment constitue une référence de la cuisine indianocéanique. Il se présente sous une grande variété de formes, de tailles, de couleurs et de saveurs, plus ou moins fortes et piquantes.

Le piment est devenu un ingrédient de toutes les cuisines tropicales. Il est utilisé directement dans les plats ou encore sous forme de rougail, appelé satini ou chatini

à Maurice ou aux Seychelles, petite composition très relevée qui accompagne les caris ou les plats en sauce. Cette petite préparation incontournable dans les îles indianocéaniques est confectionnée à partir d'une base de légume ou de fruit tels que bringelle (aubergine), concombre, tomates, pipengaille, coco, citron, mangue. Tous les plats de ces îles comportent dans leur préparation cette petite dose de poivre, de gingembre et de piment à même d'exciter les papilles.

Partout, les rougails se préparent à base d'une sauce de tomate cuite dans de l'huile chaude avec de l'ail, du gingembre, du sel, de l'oignon émincé, du thym, du persil, à laquelle on adjoint la viande, le poisson, les saucisses ou le boudin. La tomate reste un ingrédient essentiel de toute préparation, alors que le curcuma (poudre jaune proche du safran) n'est pas systématiquement utilisé.

L'essence de vanille est prisée en gastronomie aussi bien dans les plats salés, surtout en nouvelle cuisine,

Aux Seychelles, où la balance est peu utilisée, les piments sont proposés au tas, souvent en mélange de variétés.



que dans les recettes sucrées. A titre d'exemple, on peut se régaler d'un canard à la vanille, de coquilles Saint Jacques, langoustes ou encore crevettes à la vanille. Elle parfume de nombreuses pâtisseries des îles, les crèmes, les glaces, les punches et rhums arrangés, les liqueurs, les confitures, compotes et pâtes de fruits.

Brèdes

Autres composantes des plats originaux de l'Indiano-céanie : les brèdes. Il semblerait que cette appellation soit apparue aux Mascareignes au XVII^e siècle et que la consommation des brèdes trouve son origine chez les esclaves malgaches du Cap qui ont transporté, depuis Madagascar, cette coutume alimentaire avec eux. Ce sont des végétaux dont les feuilles ou les tiges sont consommées en bouillon, à l'étouffée, seuls ou accompagnés de viande. On en récolte de nombreuses variétés : brède chouchou, brède cresson, brède malbar, brède de Chine, brède Tom Pouce (de par sa petite

taille), brède gandle, brède petsai, brède moutarde, brède songe, brède patate, brède morelle, brède mourougue, brède giraumon, brède martin, épinards... Ces variétés sont plus communes à La Réunion et à Maurice. Les brèdes mafane qui râpent la langue sont une spécialité de Madagascar, tandis que les feuilles de manioc ou de taro sont courantes aux Comores.

Les origines de cette coutume alimentaire commune sont multiples : communications maritimes entre les îles, partage de savoir-faire, traditions léguées de génération en génération, terres agricoles fertiles, apports supplémentaires aux repas quotidiens. Le fait demeure que les brèdes, de nos jours, sont présentes sur tous les marchés selon les saisons. Elles sont cultivées dans les potagers et resteront pendant longtemps encore dans les assiettes avec le retour d'une cuisine bio. Les techniques de préparation varient d'une île à l'autre. En général, pour la cuisson, les feuilles sont triées, lavées et coupées finement, les tiges débarrassées de

leur fibre. Elles sont roussies dans de l'huile chaude, avec de l'ail, du gingembre et du sel. L'eau y est ajoutée en quantité nécessaire pour un bouillon, une étouffée ou un sauté.

A Madagascar, les brèdes mafanes constituent la base du roumazava (ramazave), un bouillon clair préparé traditionnellement avec de la viande de zébu. Ce plat est connu à Maurice comme « bouillon malgache ». Aux Comores, les brèdes comme les feuilles de manioc ou de taro sont pilées et cuites avec du lait de coco (le mataba).

Légumineuses et tubercules

Les légumineuses (lentilles, pois du Cap - gros pois - haricots...) occupent toujours une place de choix sur la table indianocéanienne, accompagnant le riz blanc. On se procure ces légumineuses fraîches sur tous les marchés, et sèches dans les commerces. Signalons la renommée des lentilles de Cilaos à La Réunion et des haricots rouges de Rodrigues. Précieuses pour la santé, les légumineuses, pauvres en matières grasses, apportent des vitamines du groupe B et sont riches en protéines, en fibres et en minéraux.

- Pour trois à quatre personnes, la recette est la suivante :

150 g de grains secs mis à tremper la veille ou 500 g de haricots frais à écosser, 1 oignon, 2 gousses d'ail 2 branches de thym ou 2 feuilles de quatre-épices ou 6 feuilles de kaloupilé, du gros sel, de l'huile de pépins de raisin (facultatif), 1 bonne pincée de curcuma, 1/2 cuillère à café de cumin en grains, 1 morceau d'algue kombou ou 1 pincée de bicarbonate.

1 - Faire cuire les grains dans une marmite à fond épais en les couvrant d'eau, avec le bicarbonate ou l'algue kombou (pour les grains secs afin d'accélérer leur cuisson).

2 - Pendant ce temps, émincer l'oignon et piler l'ail avec 1 cuillère à café de gros sel.

3 - Quand les grains sont tendres, les transvaser dans un saladier, rincer brièvement la marmite et la remettre sur le feu.

4 - 2 cuillères à soupe d'huile, faire revenir l'oignon, ajouter l'ail (quand l'oignon est translucide) les graines de cumin, le curcuma (si ce sont des haricots blancs ou des pois du Cap).

5 - Quand les épices sont roussies, ajouter les grains avec le thym, bien mélanger.

6 - Couvrir d'eau, laisser mijoter jusqu'à obtention d'une sauce crémeuse.

7 - Ajuster l'assaisonnement (sel).

8 - Servir avec du riz, des légumes et un accompagnement pimenté.

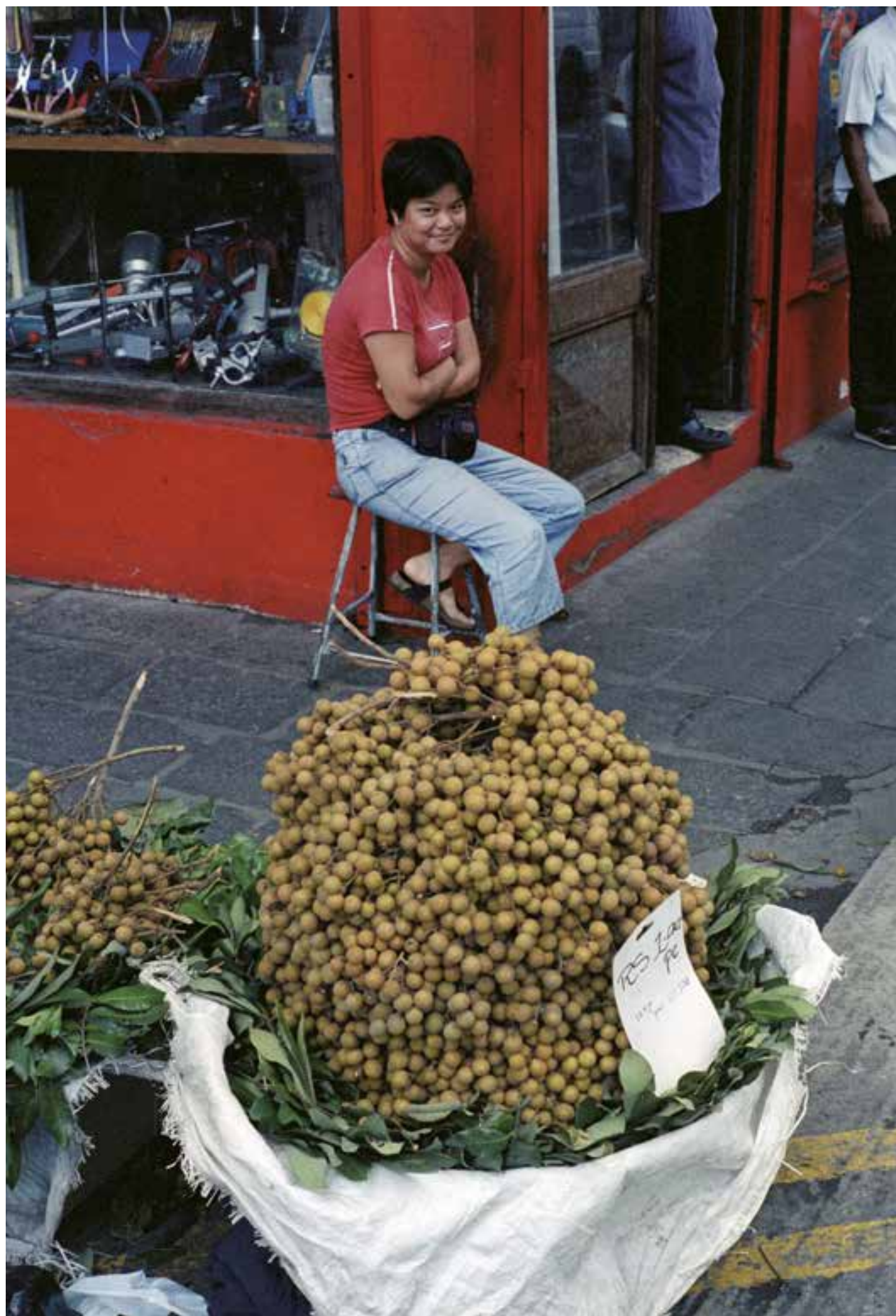
Les îles sont également riches en tubercules. Si la production de manioc est largement répandue dans toute la zone tropicale, notamment en Afrique, son exploitation est aussi commune à l'Indianocéanie. Il tend cependant à disparaître au profit de la pomme de terre et de la patate douce. Le manioc est apprêté tantôt avec des épices tantôt avec du poisson salé ou de la viande et des brèdes. A Maurice, ce plat s'appelle kat-kat. Le manioc est aussi utilisé en pâtisserie : râpé avec du sucre, du lait de coco, du coco râpé ou en compote.

Couleurs tropicales : légumes et fruits

Les îles indianocéaniques fascinent les voyageurs par leur abondance de légumes et de fruits. Les marchés forains attirent avec leurs étals colorés et odorants qui dégagent une atmosphère exotique. Nombre de légumes sont cultivés sous ces latitudes : bringelle, chouchou, margoze, pipengaille, patole, giraumon (citrouille), pâtisson, voème, calebasse... Gages de santé et d'apports en vitamines, ils sont consommés de diverses manières et presque quotidiennement, selon la saison, à l'étouffée, en daube ou cari avec du safran. Certains tels le chouchou, la carotte, le giraumon sont aussi accommodés en dessert comme le pudding de chouchou, la confiture de giraumon, le halwa de carotte, sucrerie asiatique commune aux îles.

Gorgés de soleil et de lumière, les fruits tropicaux sont de véritables délices. Les îles de l'Indianocéanie offrent des avocats, des litchis, des bilimbis, des papayes, des jamalacs, des ananas, des bananes, des fruits de cythère, des caramboles, des mangues, des goyaves, des citrons verts, des bigarades... Certains, à l'instar de l'ananas Victoria ou encore de la mangue Josée à La Réunion au goût incomparable, ont acquis, par leur saveur, une réputation internationale.

Ces fruits sont consommés frais, en jus, en compote, en confiture, en gelée, en pâte, en liqueur ou associés à du piment. Les Rodriguais sont passés maîtres dans





cette spécialité avec, par exemple, le piment-limon (citron), ou le piment-mangue.

Fruits et légumes sont aussi préparés en achards. Typiquement orientale, c'est une préparation à base d'huile, d'ail, de gingembre, d'oignon, de sel, de piment, de moutarde en grains. Les plus communs sont les achards de légumes variés (carottes, choux, haricots verts), de citrons, d'olives, de margozes, de bilimbis, de caramboles, de mangues, de fruits de cythère (appelés zévis à La Réunion). Ces condiments accompagnent les plats et leur donnent un goût épicé et pimenté fort apprécié des populations locales.

Le fruit à pain, comme la banane, le manioc, la patate douce est consommé tantôt salé, tantôt sucré. Aux Seychelles, où c'est un plat commun, il se prépare en dessert avec du lait de coco, du sucre et de la vanille. Si, ailleurs, la daube est un plat salé, aux Seychelles c'est plutôt un dessert.

Malgré l'abondance des cocotiers dans les îles, le lait de coco reste plus caractéristique des Seychelles, des Comores ou de Madagascar dans les plats cuisinés salés ou sucrés. Le poulet au lait de coco demeure une recette-phare. A Maurice, la noix de coco est la base du satini coco : coupée finement ou râpée, elle est mélangée aux feuilles de menthe, à du piment, du sel et un peu de pâte de tamarin, accompagnant le plat principal. Râpée, elle agrémenté aussi les crêpes ou gâteaux fourrés. A La Réunion, le lait de coco sert également de base à différents punches et rhums arrangés.

Sans oublier le petit verre de rhum...

Véritable institution culturelle, le rhum incarne la convivialité et l'art de vivre sous les tropiques. C'est une eau de vie originaire des Amériques, produite à partir de la canne à sucre ou de sous-produits de l'industrie sucrière. Il est consommé blanc, vieilli en fût (rhum vieux)

Dessus : en rougail chez les uns, chatini ou satini chez les autres, les fruits n'arrivent pas à table qu'au dessert ; ils y accompagnent les plats. À gauche : en début d'année, saison des longanes à l'île Maurice, fruit dont la récolte est souvent détruite par les passages de cyclone.





ou épicé ; il prend alors une coloration ambrée plus ou moins foncée. En fonction de la matière première utilisée, il peut être appelé agricole ou industriel. Le vesou fermenté mais non distillé était autrefois consommé sous l'appellation fangourin à l'île Maurice et à La Réunion. L'alcool de canne à sucre a longtemps été consommé de cette manière, avant que les techniques de distillation ne soient importées dans les îles. Ce vin de canne à sucre est toutefois encore produit à Madagascar, de façon artisanale, sous l'appellation Betsabetsa. Notons aussi, à Maurice, le tilambik, rhum produit à partir de la mélasse de la canne à sucre et consommé dans certaines régions pour ajouter une saveur spéciale aux plats locaux. Il a un goût de fruit défendu car sa production est illégale.

Le rhum peut être consommé pur, en cocktail ou être utilisé dans différentes recettes de cuisine, notamment pour parfumer les pâtisseries ou rehausser les plats en sauce.

Le rhum blanc et le rhum ambré sont rarement consommés tels quels. Ils entrent généralement dans la composition de cocktails dont les plus célèbres sont

les punches (planteur, punch coco...), le ti'punch (rhum-citron vert) le pinacolada, d'origine portoricaine, (rhum-coco-ananas). Le rhum vieux est dégusté et siroté lentement sous les varangues. Le rhum est aussi « arrangé », selon l'expression créole par la macération de plantes, de fruits ou d'épices diverses ou mélangé avec des jus de fruit.

Les habitudes alimentaires sont tributaires de l'histoire des populations, de leurs migrations, de leurs adaptations, de leur métissage. La cuisine indianocéanique témoigne de ces apports africains, malgaches, européens, indiens, arabes et chinois qui se sont mêlés au cours des siècles pour composer un menu original, riche de produits incomparables et savoureux. La table est dressée, haute en couleurs, en épices et en saveurs. Cette cuisine appétissante, convoque tous les sens autour d'un moment de convivialité formidable. Il appartient aux populations locales de préserver la qualité des produits et les savoir-faire de cet art culinaire original afin qu'il ne se dilue pas dans un mouvement de globalisation généralisée.

A côté de classiques comme le rhum à la vanille ou au citron, on trouve des mélanges plus audacieux, au gingembre, voire au piment.



Expressions musicales, **corporelles** et picturales

EVELYNE COMBEAU-MARI – DAISY JAUZE

*« Grâce à leurs pratiques de divertissement et de création,
les populations ont consolidé les ferments
de leur nouvelle identité »*

Cet art de vivre commun aux îles de l'océan Indien se décline également à travers musiques et danses, jeux et activités corporelles ou encore arts picturaux. Malgré les vicissitudes des déplacements forcés et des adaptations successives, les populations des îles sont restées joyeuses, vivantes, vibrantes, créatives. Venues principalement d'Afrique et de Madagascar mais aussi d'Asie, au cours des XVIII^e et XIX^e siècles, les populations esclaves ont apporté avec elles leur sensibilité particulière aux rythmes, aux sons, aux différentes formes d'expression corporelle. Elles ont su préserver dans la clandestinité des camps leur part d'intimité et de religiosité. Avec leur diversité, les métissages et les apports multiculturels, les populations engagées et européennes ont échangé au cours du XX^e siècle des formes d'expressions originales notamment dans les arts picturaux. La luxuriance de la nature, ses nuances colorées, les vicissitudes du labeur quotidien inspirent des variations indianocéaniques liées à l'imaginaire des artistes. Grâce à ces pratiques de divertissement et de création, les populations ont consolidé les ferments de leur nouvelle identité, sauvegardant leur unité.

En provenance de Madagascar et d'Afrique, les musiques et danses restent encore aujourd'hui une énigme historique du fait du peu de textes évoquant l'activité des esclaves pendant leur temps libre ou encore leur intimité. En 1817, Louis de Freycinet relève pour la première fois le nom tchega que les exécutants donnent à leur danse, qui confirme la probable origine africaine de la danse. Le terme swahili sega signifie : « relever, retrousser ses habits », geste typique que

l'on retrouve sous des formes diverses dans toutes ces danses de l'océan Indien. Plusieurs témoignages écrits et picturaux insistent sur le caractère spectaculaire et public des chants et danses des « noirs » auxquels pouvaient assister les diverses couches de la société. Un tableau de Potémon à La Réunion, intitulé *La danse des Noirs le 20 décembre 1848 sur la place du gouverneur* montre le maloya dansé par les anciens esclaves le jour de l'abolition de l'esclavage. L'ingénieur colonial Louis Maillard, en 1862, par ses descriptions de chants et danses, confirme une origine qui remonterait au milieu du XVIII^e siècle et la parenté du maloya réunionnais, du sega ravanne mauricien, appelé sega tipik, du sega tambour rodriguais et du moutia seychellois.

En évoquant ces genres musicaux encore aujourd'hui très largement identitaires, il convient de préciser immédiatement qu'il ne s'agit pas là simplement d'instruments, de musiques, de danses ou d'activités physiques mais plutôt de rituels dont la valeur sacrée explique qu'ils aient survécu au temps et bravé les interdictions. L'origine commune afro-malgache et indienne des différentes formes de pratiques musicales et corporelles est attestée à la fois par la permanence des instruments : tambours, bobres, percussions présents dans toutes les îles, base rythmique et symphonique qui supporte à la fois les danses et les combats. Elle est attestée également par le processus d'exaltation, voire de « transe » qui s'empare des danseurs ou des combattants, visiblement placés en communion avec les esprits et les ancêtres divinisés, lors de ces manifestations.



En raison de leur diffusion et de leur créolisation, ces rites préliminaires présentent dans les îles des interprétations variées et des appellations également nombreuses, fondées sur des origines confuses. A La Réunion, on parle du sévis kabaré, du sévis kaf, du sévis makwa, du sévis yanban ou du sévis malbar... L'héritage malgache se repère à la présence forte du sorcier, l'ombiasa, en même temps que se déroulent des sacrifices lors des festivités musicales et corporelles associées aux circonstances particulières de la vie : naissance, mariage, funérailles... Aux Seychelles, le poids du catholicisme tend à gommer cette dimension rituelle néanmoins perceptible, alors qu'à l'île Maurice, les apports africains se fondent dans l'influence indienne installée avec l'engagisme. On peut noter depuis quelques années, avec la valorisation patrimoniale, le

glissement des styles musicaux interprétés sur scène et leur retour vers la dimension sacrée, à l'image du maloya réunionnais ou du sega mauricien. En effet, bien des concerts prennent la forme de commémoration ou d'hommages à des chanteurs disparus, témoignant de la porosité entre sphères du sacré et du profane.

Instruments traditionnels

Son contenu pouvant aujourd'hui être très varié, du fait de l'apport de nouveaux instruments et des technologies modernes, la musique commune aux îles de l'océan Indien est essentiellement fondée à l'origine sur l'utilisation de trois instruments traditionnels. C'est la combinaison des sons obtenus par un tambour sur cadre de taille variable, un arc à calebasse, instrument

à cordes frappées et un « hochet en radeau », objet à percussion idiophone qui constitue la base de cette musique indianocéanienne. Il est à noter que tous ces instruments confectionnés initialement avec des matériaux puisés dans la nature viennent de la grande île de Madagascar et sont aussi présents pour certains d'entre eux aux Comores, sous le nom de Ngoma pour le tambour à deux membranes ou de M'kayamba pour le hochet en radeau.

Sous des formes variées, le tambour constitue un élément de référence dans les îles de l'océan Indien comme dans de nombreuses autres sociétés. A Madagascar, les plus gros tambours se nomment ampongabe et sont assez particuliers, le plus souvent tendus de deux peaux. A La Réunion, on utilise le oulèr, un gros tambour en forme de tonneau sur lequel on cloue une peau de bœuf. Le musicien est assis à cheval sur le tambour et le frappe à deux mains, donnant la base rythmique par le son grave qu'il produit. Il lui est permis de modifier la tension et le timbre en se servant également d'un de ses pieds. A Maurice, on utilise la ravanne, tambour sur cadre à une peau, qu'une légende répandue chez les vieux ségatiens ferait descendre d'un oulèr coupé en rondelles. La réalité confirme cependant une origine indienne découlant du tambour de type daff. Cet instrument composé d'une peau de cabri collée sur un cercle de bois comportant des cymbalettes se retrouve à Rodrigues où on le nomme tambour et aux Seychelles où on utilise la peau de raie, de requin ou de chèvre et il est appelé tambour moutia. La grosse caisse est généralement chauffée au feu de bois pour produire une meilleure résonance. *Chitende* au Mozambique, *zeylava* (arc long) à Madagascar, *bombe* aux Seychelles et à Maurice, *bom* à Rodrigues, *bob* (bobre) à La Réunion, l'arc musical est fait de bois de *pom maron* ou de *zavoka maron*, la corde est en fibre de choka ou en fil métallique. La caisse de résonance est une calebasse qui coulisse grâce à un anneau de fibre sur la corde et sur le manche, ce qui permet de varier la tension et par là l'accord de l'instrument. De nos jours, la calebasse est parfois remplacée par une noix de coco ou un bidon d'essence vide de métal ou de plastique. Le musicien tient la calebasse appuyée contre son ventre et fait varier le son obtenu par la frappe d'une baguette en bambou, en appuyant

plus ou moins fortement. On obtient plusieurs effets simultanés : le rythme est donné par le cliquetis des graines dans le kavir (sorte de maracas) la sonorité essentielle est obtenue par les vibrations de la corde que le musicien amplifie à son gré en fermant plus ou moins l'ouverture de la calebasse qu'il appuie contre lui. Avec des variantes de taille et de grosseur de calebasse, la façon de jouer du bobre diffère d'une île à l'autre. Ainsi à Madagascar, il peut être pincé. Cependant, ces variations sont limitées et l'instrument est utilisé dans un but plus rythmique que mélodique.

Chikitse au Mozambique, kayamba au Kenya, raloba à Madagascar, m'kayamba aux Comores, kayamb à La Réunion, Kavia ou Kavir à Maurice et aux Seychelles, le « hochet en radeau » est fabriqué à partir d'un cadre rectangulaire en bois léger, mât de choka, sur lequel on ficelle deux cloisons de hampes de fleurs de canne. A l'intérieur de la boîte ainsi formée, on introduit des graines sèches de job, safran marron, de conflor, de kaskavel ou d'autres petits objets. Le balancement de l'instrument mettant en mouvement les graines de l'intérieur produit un son de raclement tout à fait caractéristique, qui induit un rythme particulier lors de la danse. Les hochets en radeau de ces pays peuvent être quelque peu différents en taille, en style et en facture. La base du hochet en radeau est réalisée par un cadre rectangulaire en bois léger recouvert par des branches de raphia ou de bambou (Madagascar), des tiges de roseaux ou de joncs (Comores), ou encore des fleurs de canne, ces dernières étant plus courantes dans les îles produisant de la canne à sucre industriellement, notamment à Maurice et à La Réunion. Suivant les îles et selon la couleur sonore que l'on veut acquérir, des graines différentes sont introduites dans la caisse de résonance : des graines de safran marron, de kaskavel, de conflor, de maïs, de job, des grains de riz, des cailloux, des piécettes, des bouts de verre... Sans instrument de percussion, le sega ne saurait être ces musiques et danses entraînantes que nous connaissons au sein de l'espace indianocéanien.

La forme musicale repose de plus sur un dialogue entre un soliste et un chœur ou entre deux chœurs. L'alternance responsoriale constitue un paramètre fondamental des musiques créoles de l'océan Indien. Au départ, le chant s'appuie sur l'improvisation par le soliste



Rencontre Maurice-Madagascar : Linzy Bachotte et Eusèbe Jajaoby.



La Réunion : le chanteur Davy Sicard au rythme du kayamb



Patrick Victor, le griot seychellois, fédérateur de l'Indianocéanie



Salim Ali Amir, la grande voix de la chanson comorienne

56

de paroles en rapport avec des sujets de la vie ou des relations quotidiennes. Essentiellement sentimentaux, les textes expriment joie et tristesse, espoirs et déceptions et évoquent la nostalgie des ancêtres. D'ailleurs, l'étymologie exacte du terme maloya retenu à La Réunion depuis les années trente par le folkloriste Georges Fourcade pour désigner ce style viendrait de Malahelo aho en malgache, ce qui exprime la mélancolie, le blues, signifiant je suis triste.

Des danses rythmées...

Les corps ne peuvent rester sourds à l'appel de ces musiques venues du plus profond de la terre, en écho aux rythmes du tambour et des percussions. Ainsi les musiques génèrent pour chacune des îles des danses qui portent le même nom que la musique. On danse le sega à Maurice, à La Réunion et aux Seychelles.

A l'origine, cette danse reste un moment privilégié pour échapper à la condition servile dans le cadre des divertissements organisés au sein des camps d'esclaves ou plus tard dans la clandestinité. La base gestuelle est commune entre les îles. La danse implique toujours une femme et au moins un homme, soit un couple, soit plusieurs partenaires masculins pour une seule danseuse, toujours à la nuit tombée, souvent à la lumière d'un feu. Les musiciens et l'audience forment un cercle et stimulent par le rythme des percussions et leurs cris les danseurs. Tout contact physique entre danseurs

est interdit. Ainsi la danse s'apparente à une parade dans laquelle chaque danseur en défie un autre pour s'approcher de la femme, l'entourer, lui faire la cour. Interprétée par la femme, la danse se caractérise par des mouvements rythmiques du corps accompagnés d'un déhanchement très sensuel, alors qu'au sol les pieds se déplacent à petits pas en trépignement à mesure que la musique devient plus rapide.

On peut observer quelques variantes à ce schéma général dans le cadre du sega tambour pratiqué à l'île Rodrigues. C'est ici la femme qui choisit son partenaire de danse. Les danseurs entourent les danseuses de leurs bras sans les toucher.

Les femmes prennent ainsi leur tour pour entrer dans la danse. Un autre homme peut, à n'importe quel moment, s'interposer au sein du couple qui danse pour prendre la place de l'autre cavalier qui n'a d'autre choix que de lui laisser sa cavalière sans discuter. Cependant, parfois, d'une façon très joueuse, mais néanmoins compétitive, le partenaire refuse de céder sa place et au contraire se rapproche de sa partenaire pour empêcher son adversaire de s'en approcher.

Cette démarche est suivie d'une sorte de duel durant lequel les deux hommes se disputent la danseuse. Fatiguée, la danseuse peut s'échapper pour aller rejoindre un autre danseur. Ce jeu autour de la danse est plus connu sous le terme bar sega ou barer en créole.



De nos jours, le sega se danse toujours en couple avec ou sans contact physique lors des grandes occasions de la vie sociale : mariages, fêtes de famille, bals populaires ou soirées entre amis sur les places, comme sur les plages...

Dans le contexte de la valorisation touristique, la danse connaît une version plus folklorique et visuelle. Les femmes portent de longues jupes évasées et des petits hauts courts laissant voir leur ventre, réalisés dans des tissus colorés et fleuris aux tons et motifs exotiques, alors que les hommes utilisent souvent le chapeau de paille comme accessoire de séduction.

Les pas de danse restent identiques, la femme tenant, dans ses mains, sa longue jupe évasée sans laisser paraître les mollets, elle évolue pieds nus dans un balancement rythmique du corps fait d'ondulations gracieuses et de déhanchements.

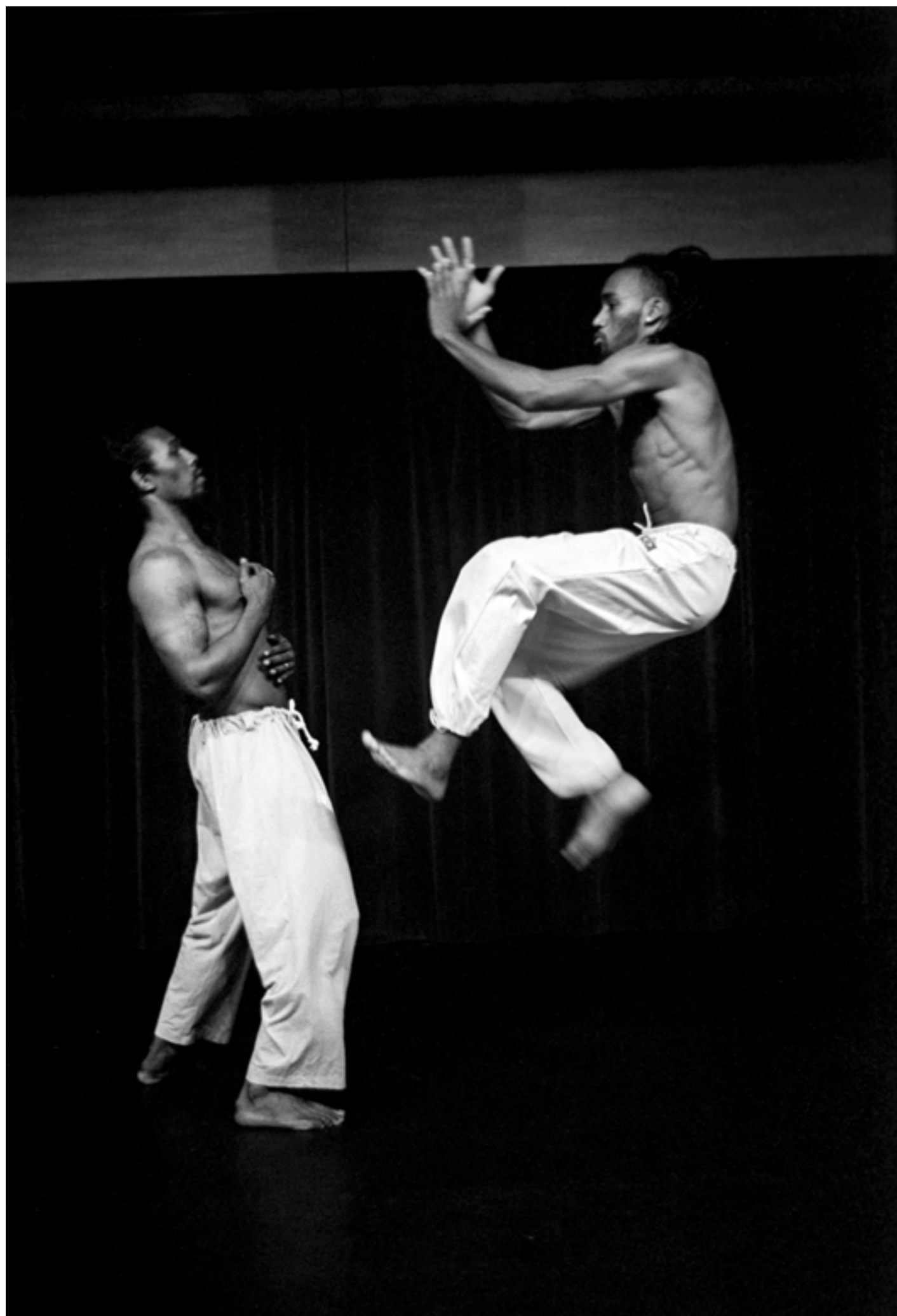
Dans la période plus contemporaine, cette musique indianocéanienne, jouée dans sa forme acoustique (tambours, kayamb, fer blanc), s'est dotée d'une signification politique nouvelle qui a réellement permis sa patrimonialisation. Sa résurgence s'est réalisée depuis les années soixante dix jusqu'aux années quatre vingt dix à des rythmes décalés selon les îles, avec un même objectif de raviver les origines africaines des populations, de remettre en mémoire le passé esclavagiste et engagiste de ces territoires. Dans cette

« Genre musical à part entière, exprimant la part d'africanité et de descendance esclave, le style créole indianocéanien populaire s'est imposé comme une "musique de résistance" »

57

quête des origines, le recours aux rites, musiques, danses s'est avéré incontournable.

Devenu genre musical à part entière exprimant la part d'africanité et de descendance esclave, le style créole indianocéanien populaire s'impose alors comme une « musique de résistance » dans les îles. Intégré au programme culturel des partis politiques, support d'une lutte pour l'autonomie, accédant aux médias, le genre s'est ainsi diffusé à la société globale, participant directement à ses rapports de force sociaux et politiques. De musique de « race », celle des noirs, ce style incarne dès lors une musique de « classe », celle des populations paupérisées, exclues du système. Vecteur de revendications politiques pendant les années 60-90, cette musique incarne maintenant l'expression forte, sur le plan culturel et musical, de l'identité indianocéanique.



Moring, moraingy, mrenge : **pratiques corporelles** de combat

EVELYNE COMBEAU-MARI

Défis, parades, esquives s'expriment également dans le cadre de l'activité corporelle de combat, héritée du passé précolonial et restée commune à ces ensembles géographiques. Pour simplifier nous dénommons cela moring. Sortant de la foule, un compétiteur provoque un adversaire potentiel pendant qu'une équipe de musiciens anime la manifestation au rythme du martèlement des tambours ou à défaut de bidons en zinc. Pour relever le défi, un homme émerge du groupe et affronte aux poings le premier combattant. L'espace clos du combat : le « rond » est propice à la participation directe des spectateurs et permet une théâtralisation du défi. Le support musical des percussions contribue à rythmer la gestuelle et les coups portés. Il augmente en intensité à mesure que l'issue du combat s'approche. Aujourd'hui, toujours populaire, l'activité physique jouit encore d'une audience dans les îles et demeure un spectacle vivant.

Importé d'Afrique

Importé vraisemblablement de la côte orientale de l'Afrique, plus particulièrement du Mozambique, le moraingy malgache provient d'une tradition guerrière séculaire ne pouvant être séparée de l'histoire de la dynastie Maroseranana et du royaume sakalava de l'ouest de l'île. Les meilleurs combattants, les Andrarangy, bénéficient au sein du groupe d'un statut particulier. Ils incarnent le modèle de virilité capable de donner des fils vigoureux et téméraires et sont convoités par les femmes. Leur force physique inspire le respect de l'entourage et des clans voisins.

Les Sakalava montrent dans ces activités une véritable prépondérance. Entraînés physiquement par l'exercice du banditisme et de la rapine, avides de grandeur et belliqueux, les jeunes cherchent à démontrer leur puissance par les défis. Evoluant bien au-delà de leur région,

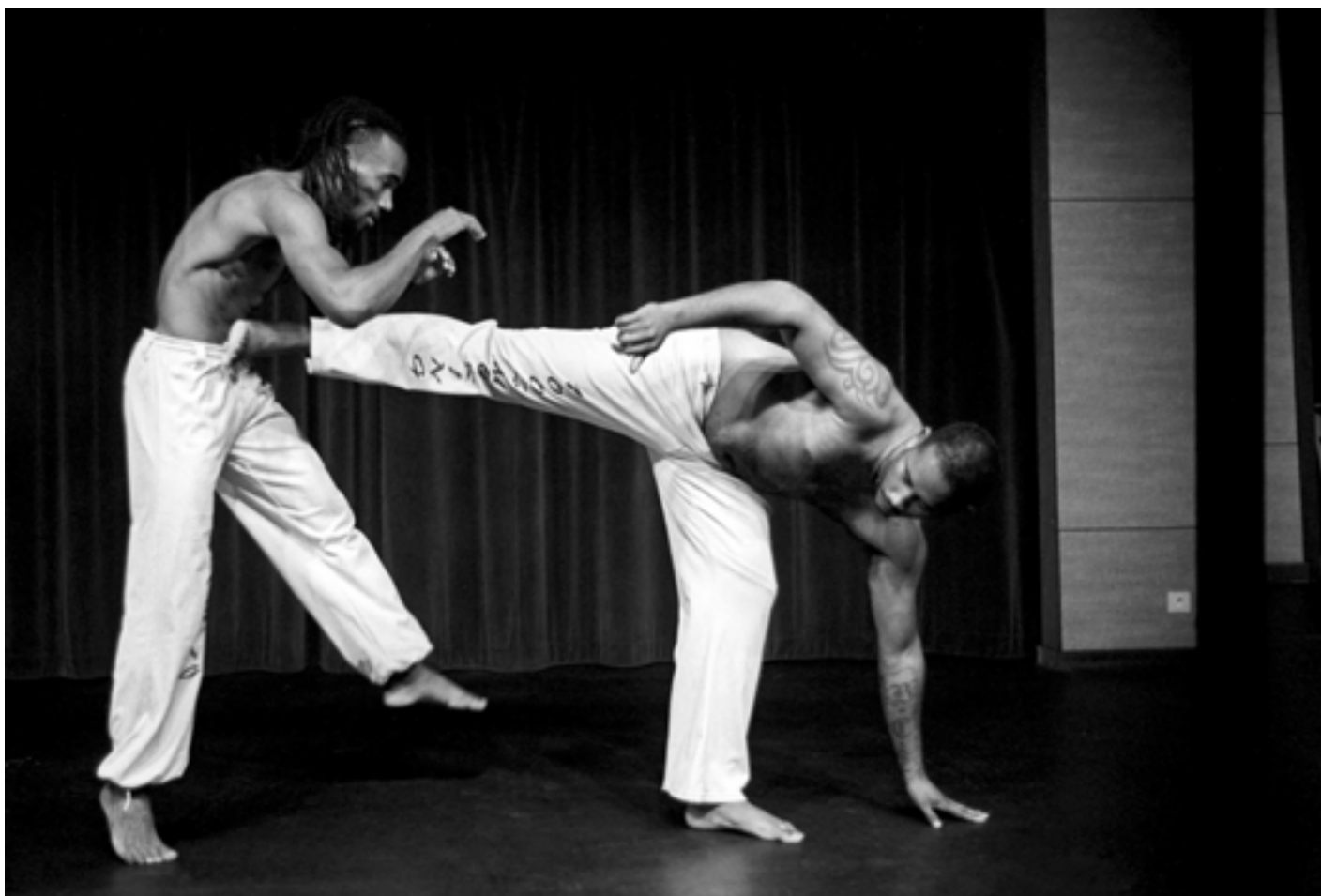
ils sillonnent le pays à la recherche d'adversaires auxquels ils peuvent imposer leur suprématie.

Le moraingy malgache est une activité de combat violente, proche de la boxe par le biais de laquelle on peut tester la force et la performance physique des jeunes garçons. Dans un tel combat, tous les coups sont permis avec les poings nus. Toute la surface du corps à l'exception des points vitaux constitue l'objet de frappe. Il n'existe pas de catégorie de poids. Dès qu'un individu constate qu'un adversaire lui convient, le combat est conclu et les deux combattants se préparent. Ils entrent dans le rond tracé temporairement pour la circonstance. Le combat commence accompagné par les percussions hazolahy qui scandent le rythme. Par ailleurs les supporters entonnent des chants d'encouragement et des danses spéciales pour l'occasion.

Les techniques utilisées se limitent aux coups de poing avec des variantes. Le poing est fermé de telle sorte que le majeur ou l'index dépasse fermement comme un fer de lance pour mieux enfoncer le coup et faire beaucoup plus mal. La surface d'impact est petite et très bien localisée, ce qui fait que les blessures et les œdèmes sont fréquents. Parfois, un seul coup suffit pour gagner le combat. Des stratégies d'attaque et de défense sont fréquemment utilisées comme dans toutes les activités de combat duel où il existe une succession d'affrontements et de ruptures. Au départ et encore dans certaines localités, seules les mains peuvent être utilisées, c'est le cas dans le Sud et le Sud-Ouest de Madagascar. En revanche, au Nord-Ouest et au Nord, les combattants peuvent aussi asséner des coups de pied à leurs adversaires.

Diffusion indianocéanienne

Si l'activité a disparu à la fin du XIX^e siècle à Maurice et aux Seychelles, sous la pression des interdictions coloniales et du poids de la religion catholique, c'est



globalement cette forme violente de boxe à poings nus qui a migré dans différentes régions de la Grande île de Madagascar puis avec la même gestuelle dans l'archipel des Comores, à Anjouan et Mohéli, sous le nom de mrenge.

Aux Comores, ces combats très violents ont pu donner lieu à des débordements, notamment les combats de rues observés dans les villes et villages de Ngazidja sous le nom de *konde za itsowoni* (combat / boxe de ruelles). Au-delà d'une mise en scène commune, le combat développe des caractéristiques techniques très différentes à La Réunion. Proscrits dans le moraingy et le mrenque, les coups de pieds deviennent ici essentiels, alors même que les frappes de poings sont interdites. Nombreuses et variées sont les différentes techniques de pied susceptibles de déstabiliser un adversaire.

La bourrante simple ou double est un coup de pied chassé porté de face avec le talon sur une trajectoire rectiligne. Le coup de pied sizo correspond à une projection de pied dessinant un ciseau. Dans le talon z'hiondelle, le moringueur arme le talon pour le projeter derrière la nuque ou encore au niveau du ventre ou bien vers le menton de l'adversaire. Dans le coup de pied tranchant, c'est le tranchant interne du pied qui cible le dos ou encore la mâchoire.



Le genou sert aussi dans un mouvement circulaire à viser l'estomac ou bien la partie latérale de la tête. Les coups accompagnés de sauts sont encore plus efficaces et communiquent de la vitesse au mouvement. Il s'agit dans un dosage alternant attaques et esquives de déséquilibrer l'adversaire pour l'amener au sol et lui imposer sa supériorité.

Intégrant les roues sur une ou deux mains, les équilibres sur les mains ou les sauts de tête, les esquives confèrent à ce duel une allure plus spectaculaire et aérienne que le pugilat aux seuls poings observé à Madagascar. Par effet de mimétisme initié dans les années 70, le moringue réunionnais ressemble étrangement à la Capoeira brésilienne.

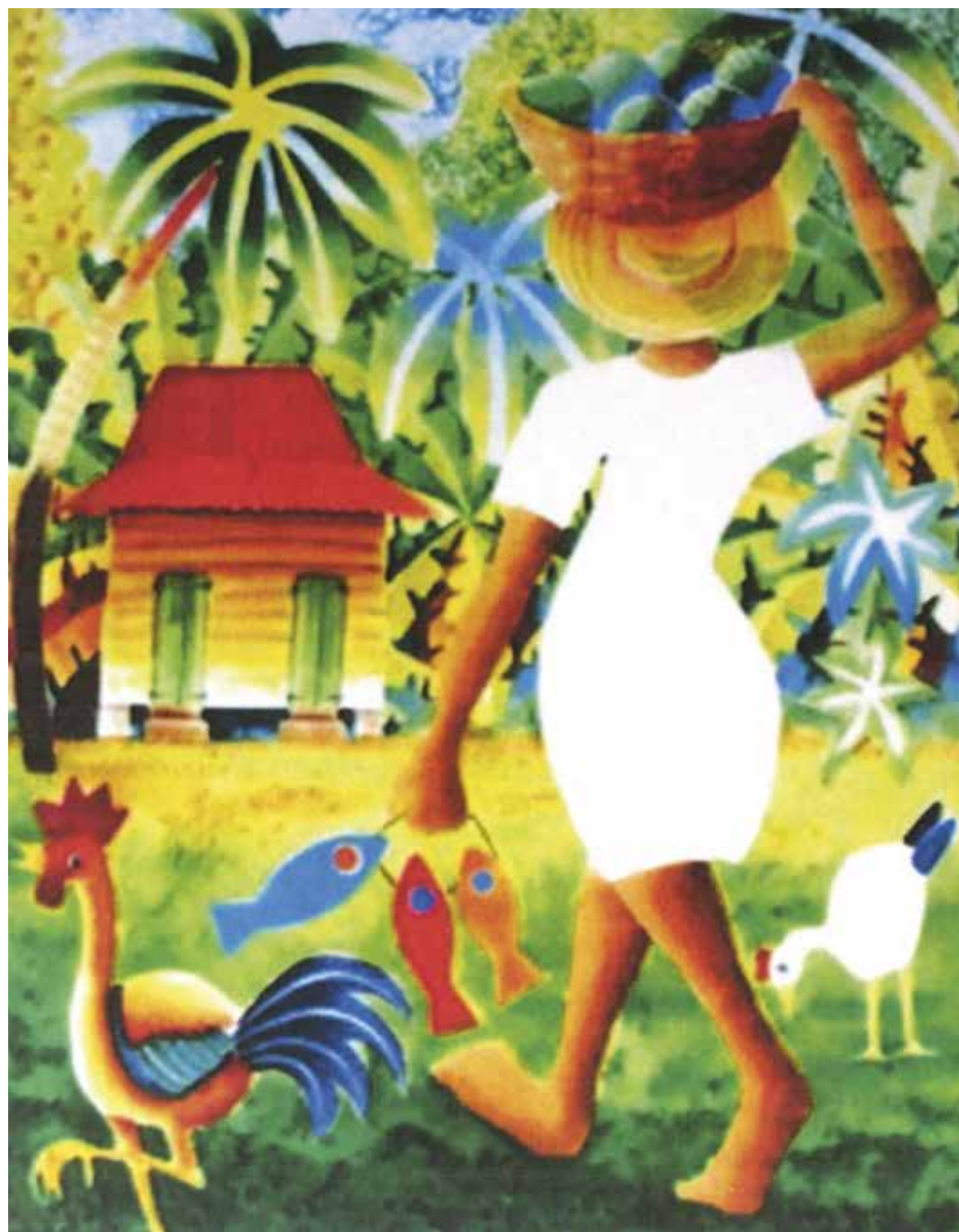
L'organisation de compétitions obéit à des règles sociales et rituelles scrupuleusement et hiérarchiquement définies. Elles reposent sur le culte des ancêtres et le respect des patriarches, lien de communication vivant avec les ancêtres. La période de compétition se situe le plus souvent au moment des récoltes, mais les combats s'organisent à l'occasion des événements sociaux marquants.

La compétition ne peut être conçue sans l'autorisation préalable des Anciens qui par leur expérience et leur prestige apportent une aide appréciable dans les préparatifs et formalités à respecter. Entrent ensuite en jeu les techniciens reconnus qui assistent à la préparation

du jeu avant, pendant et après les combats, afin d'assurer le bon déroulement de la manifestation. Le rôle de ces derniers est central car en décidant du jour, du lieu, des arbitres, des conventions du match, ils détiennent les clés du combat.

La portée rituelle est accentuée par la nécessaire consultation de l'ombiasa à Madagascar, ou du sorcier-devin dans les petites îles. Il est d'un précieux conseil aux combattants pour définir l'entraînement, l'alimentation et orienter les chances de réussite. La dimension philosophico-religieuse liée à la pratique du moringue coïncide avec le culte des ancêtres très présent aux Comores et à La Réunion.

Depuis une quinzaine d'années, le moringue connaît dans les îles un renouveau par sa transformation en véritable sport.



Peinture : riche palette de couleurs

DAISY JAUZE

Dans toutes les îles indianocéaniques (Comores, Madagascar, Maurice, La Réunion, Seychelles), un certain art pictural ancestral imprégnait autrefois toute la vie quotidienne, dans les napperons brodés, les cousins tricotés, les tapis mendiants, la vannerie, les couleurs des cases en bois sous tôle, cela allant jusqu'aux images des périodiques que l'on y collait. Tout était décoré et répondait à un besoin de couleurs. À cet art essentiellement féminin, intégré dans la vie sociale et quotidienne, s'ajoutent les portes sculptées, la peinture des poteries et les tablettes plus spécifiques des Comores et de Madagascar. Cet art authentique « *illustrait*, selon l'historien Comorien Sidi Ainouddine, *une vie, un langage, une symbolique et une vision du monde* ». L'apport de modes de vie industrialisés et l'ouverture au monde ont contribué à attribuer à cela l'étiquette *tan lontan* - des temps anciens. Or, les peintures d'artistes de ces mêmes îles d'aujourd'hui semblent bien perpétuer cette tradition. Nous révéleraient-ils des secrets de l'indianocéanie ?

A l'huile, à l'acrylique ou à l'aquarelle, sur toile, sur papier, sur bois ou sur goni, les peintures de l'Indianocéanie ont souvent l'apparente naïveté d'une peinture autodidacte et spontanée. Elles sont l'expression subjective de moments vivants et idylliques où la nostalgie d'une certaine vie sous les tropiques est fardée par les couleurs utilisées. Certains peintres ont d'ailleurs choisi de ne représenter leur univers que par des jeux de couleurs tels Jean Bénard, Richard Riani, Lionel Lauret (La Réunion) ou Malcolm de Chazal (Maurice). Leurs œuvres ne sont pas abstraites car l'être humain et la nature en sont le fondement. Aux Comores, le figuratif est préféré à l'abstraction colorée [Mab Elhade, Saïd Abass Ahamed, Chacri (voir infra)]. Ce dernier raconte les événements culturels et sociaux de son île (kwassa-kwassa, grand mariage, récolte) à travers une

peinture figurative naïve mais réaliste qui s'apparente au dessin coloré de bande dessinée.

Des thèmes récurrents forment néanmoins le canevas fonctionnel de l'imagination de ces artistes qui travaillent individuellement, éloignés les uns des autres dans leur île respective, le plus frappant étant la prégnance de la nature et le choix des couleurs utilisées qui soulignent le pastoralisme des scènes empruntées à la vie quotidienne.

Le décor naturel

La tropicalité îlienne imprègne ces œuvres plus que la réalité. La richesse naturelle environnante est perçue au quotidien même si la réalité est autre et certainement mythifiée.

La nature, si elle est rarement un thème à elle seule comme pour Michael Adams aux Seychelles, est cependant le décor de prédilection de tous les artistes. Elle se caractérise par son exubérance, sa lumière et son abondance qui se déclinent selon deux orientations : d'une part, le souhait d'en montrer le foisonnement et la richesse de variétés (Michael Adams, Pierre Bellemène, Yvonne Joséphine) et d'autre part, la valeur nourricière de la nature : George Camille (Seychelles), Chacri (Comores), Bernard Tillum ou Daisy Jauze (La Réunion), Vaco ou encore Malcolm de Chazal (Maurice). Mais quel que soit le choix, le tableau baigne dans une atmosphère de paix et de sérénité.

Les feuilles de diverses variétés d'arbres tropicaux, toujours reconnaissables lorsqu'on y regarde de près (cocotiers, bananiers, bambous), se mêlent sans ligne de construction apparente autre que leur tombé naturel. La lumière y est prépondérante et les jeux de couleurs relèvent du livre d'images tout en reflétant la richesse de la flore d'un pays fécond.

Lorsqu'ils empruntent momentanément la voie de l'abstraction ou de l'imaginaire, leur environnement du « bon



Yvonne Joséphine, 1986, *La case* - Huile sur toile (55x46cm) - Réunion.



Sylvain Razafindrainibe - Madagascar.



Pierre-Paul Bellemène - *Tailleur de pilon*, 2010 - Huile/toile, La Réunion.

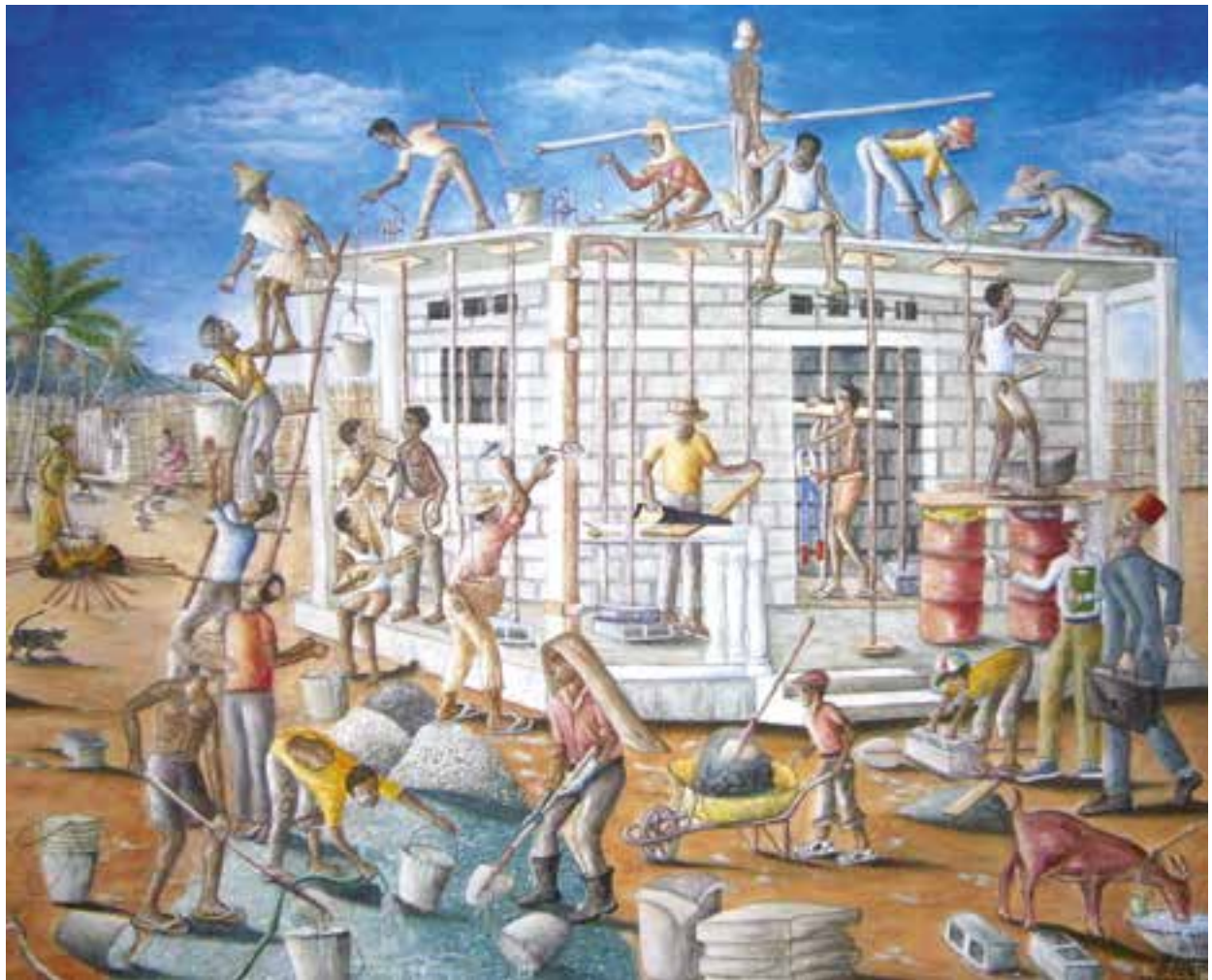


Romain Rakotoarimanana - *Bananes* - Madagascar.

sauvage » sous-jacent éclate alors. Les feuilles sont immenses dans les peintures rouges des bouddhistes ou vertes des jungles de la série « Zen » d'Anne Delplace, 2014. La rêveuse nue de *Nature Weeps* de Georges Camille est entourée de cocos de mer et ses cheveux sont une eau remplie de poissons. Dans sa peinture *Life Under*, un énorme poisson qui contient plusieurs autres nage à côté de l'homme qui n'en a qu'un dans son ventre, symbole parfait de la nature qui possède en abondance de quoi nourrir et protéger l'homme. La richesse devient profusion lorsqu'il s'agit des fruits cueillis, des légumes vendus au marché à l'instar des

paniers de citrons de José Nirina, des étals de fruits ou de fleurs de Romain Rakotoarimanana, ou encore le régime de bananes que l'enfant peine à porter (image ci-dessus) ou des poissons pêchés (série *Journey* de Georges Camille [Seychelles]). La nature nourricière offre des produits en abondance et en qualité. La volaille qui se promène librement symbolise l'idée de vie en harmonie avec la nature.

Les marchés peints par Daisy Jauze de La Réunion (page suivante), Pascal Lagesse à Maurice ou Romain Rakotoarimanana à Madagascar participent de cette même idée.





Les marchés sont un thème pictural intarissable, récurrent à toutes les îles, que la sensibilité des artistes explose en une myriade de couleurs. On y observe un rassemblement de costumes chatoyants, de phénotypes, d'attitudes, de couleurs, indicateurs du brassage culturel et ethnique de l'Indianocéanie. Liens entre la ruralité et l'urbanité, les marchés sont avant tout, au-delà de la dimension économique, un lieu de sociabilité où s'exprime l'interdépendance des villes et des campagnes si typique aux territoires indianocéaniques.

La case tropicale, élément statique du décor

Une partie de la nature, décor indéfini aux formes douces et arrondies emmêlées est parfois occultée par un bâtiment, la case ou la boutique, si représentatifs d'un mode de vie et de construction, qui contraste par ses formes géométriques et ses aplats de couleur. La construction est conforme à la réalité de chaque île, haute, étroite et nue à Madagascar, surélevée sur des galets aux Seychelles, dans son écrin de verdure à La Réunion. Mais elle est partout, la forme géométrique qui contrebalance le fouillis végétal, la stabilité de l'ancrage horizontal qui symbolise l'empreinte sociétale et ses règles que les couleurs vives parviennent à peine

à atténuer. Mais contrairement à la boutique où l'on entre et sort, où l'on prend le temps de causer, la case, telle qu'elle est représentée avec ses portes et fenêtres closes, n'est pas un lieu de vie. Elle est la garantie du foyer retrouvé après la journée de labeur et de lumière, elle est la protection contre les ténèbres pendant le sommeil.

Le quotidien en peinture

Les scènes de détente des adultes sont assez rares : des pauses sur les lieux de travail, des discussions de femmes sur le bord de la route (Georges Camille, Seychelles). Les moments d'amusement qui semblent surtout réservés aux enfants, avec les baignades à la mer ou à la cascade, se résument à quelques instruments de musique (ravanne de Delplace, Maurice) et à des danses festives (danses Wadaha, Chigoma et Gabousi de Chakri, Comores, lors du grand mariage) régies par des codes sociétaux.

La rêverie solitaire est un moyen de montrer la nudité féminine.

La vie semble se restreindre au travail individuel des champs, de pêche, d'artisanat ; les marchés occupent une place prépondérante. L'absence de machine trans-



forme le travail en labeur. A Madagascar, on se met à plusieurs pour tirer et pousser des charrettes lourdement chargées de gonis rebondis. Le travail est un corps à corps avec l'élément naturel que l'on façonne : la pierre du pilon, le plan d'eau où l'on repique le riz, que l'on rassemble (le sel des salines, les cannes coupées) que l'on transporte sur la tête (paniers tressés, fagots, régimes de bananes), à dos d'homme ou de bœufs (Daisy Jauze).

Vecteurs identitaires

En dépit des variantes identifiées dans chacune des îles, les expressions musicales, corporelles (danses et combats) et picturales demeurent des vecteurs identitaires forts de l'Indianocéanie mobilisant de manière récurrente les dimensions mémorielle et patrimoniale.

Au fil de l'évolution de cette musique, véritable emblème, sont venus se greffer de nouveaux instruments tels que le triangle, le djembé, le clave, la guitare, la basse, le synthé, etc. afin de déployer de nouvelles sonorités. Depuis les années 70, les musiciens n'hésitent plus à mixer des sons rock, funk, jazz, reggae ou encore rap pour adapter cette mélodie des îles à d'autres genres musicaux populaires. Cette musique est aujourd'hui interprétée et dansée sur scène par des

groupes professionnels ou semi-professionnels de musiciens et la forme des textes est beaucoup plus variée. De nombreux CD sont produits chaque année et des tournées sont organisées au niveau national et international. Structuré en sport ou en art martial à La Réunion, aux Comores et à Madagascar, le moring connaît désormais une stabilisation de ses règles et une adaptation aux différents publics de pratiquants. Sauvé de l'oubli, il se diffuse plus largement dans la vie sociale et culturelle par le biais des associations.

La peinture, plus que tout autre art par le fait qu'elle s'impose comme une finalité, s'inscrit dans un travail de mémoire autant pour les générations présentes que pour celles à venir. Les couleurs vives multi-colorisent les scènes et les personnages, les sortant de la réalité du XXI^e siècle et contribuent à un mythe de l'exotisme sous les tropiques, un art de vie simple et facile où l'on prend le temps de discuter et de profiter de la nature généreuse.

Musiques, danses, arts martiaux, peintures renvoient indéniablement à la mémoire d'un mode de vie spécifique de ces îles, un exotisme extrait du temps qui passe, émanant d'une époque indéfinissable. Ils incarnent le mode d'expression d'un temps précieux en suspens.

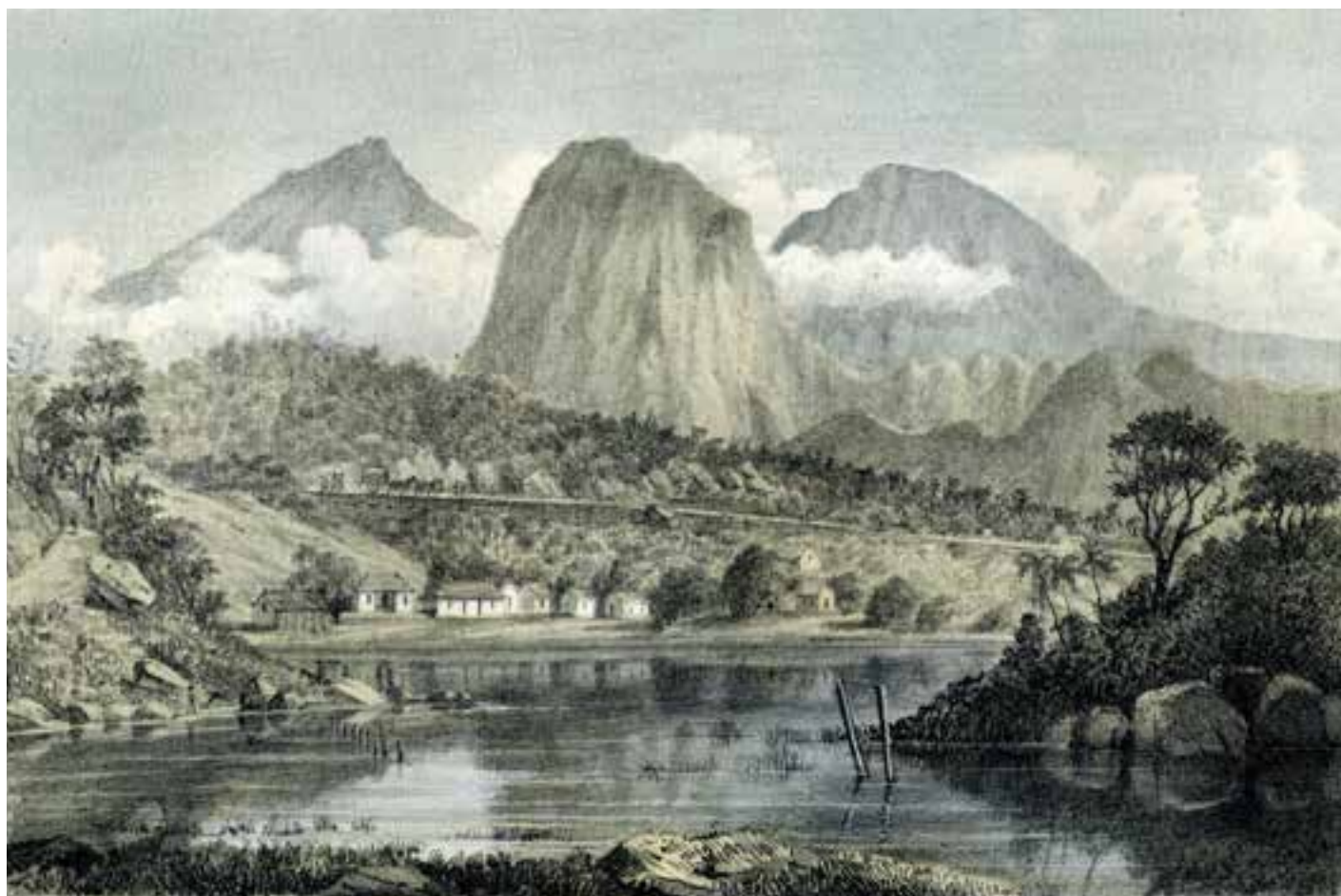
Peinture : riche palette de couleurs

LES PRÉCURSEURS

68



Vue de la montagne du Pouce (Maurice), en 1812, estampe sur cuivre de Jacques Gérard Milbert (1766-1840).



*Dessus : Mare à Poule d'eau, Salazie, à La Réunion, 1879, estampe de Louis Antoine Roussin (1819-1894).
Dessous : Les gorges de la Rivière du Mât, à La Réunion, 1877, huile sur toile d'Adolphe Le Roy (1832-1892).*





2^e partie

Environnement

L'Indianocéanie représente un des trente-quatre points chauds (hotspots) de la biodiversité mondiale. L'insularité, associée à une variété de reliefs et de climats, lui assure un environnement et des paysages des plus remarquables. Son importante biodiversité a longtemps été attribuée à la fragmentation du Gondwana oriental et à l'isolement qui en a résulté entre Madagascar et le sous-continent Indien (120-160 Ma).

A l'exception de la Grande Île malgache, la plupart des îles de l'Indianocéanie sont jeunes (2-10 Ma) et ont un peuplement relativement récent. L'ensemble des îles présente une large variété de reliefs et de formations géologiques. Ces dernières sont originales et donnent ainsi une grande diversité faunistique et floristique. L'appartenance au même hotspot de biodiversité a induit à la fois une originalité du vivant et une parenté entre la faune et la flore indigènes. Chaque île possède, en outre, des familles faunistiques et floristiques propres dont l'introduction reste étroitement associée aux vagues migratoires ayant touché spécifiquement l'île au cours de l'histoire. Ainsi de nombreux mythes et légendes afro-malgaches ou indiens en relation avec la nature portent l'empreinte de l'arrivée et du passage

des migrants originaires d'Afrique, de Madagascar ou de l'Inde. Cette particularité ethnobotanique ou sociale peut être utilisée pour signer les territoires et promouvoir un écotourisme valorisant les espèces locales observables uniquement dans l'étendue géographique de l'Indianocéanie et expliquant les liens entre les différentes îles.

La mise en marché de cette niche touristique devra s'appuyer sur les nombreux biens culturels, mixtes ou naturels, du Sud-Est de l'océan indien, actuellement inscrits à la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco. Trois de ces biens sont situés à Madagascar : la réserve naturelle intégrale des Tsingy de Bemaraha, la Colline royale d'Ambohimanga, les Forêts humides de l'Atsinanana, deux à Maurice : l'Aapravasi Ghat, le Paysage culturel du Morne, deux aux Seychelles : l'Atoll d'Aldabra, la Réserve naturelle de la vallée de Mai, un à La Réunion : les pitons, cirques et remparts.

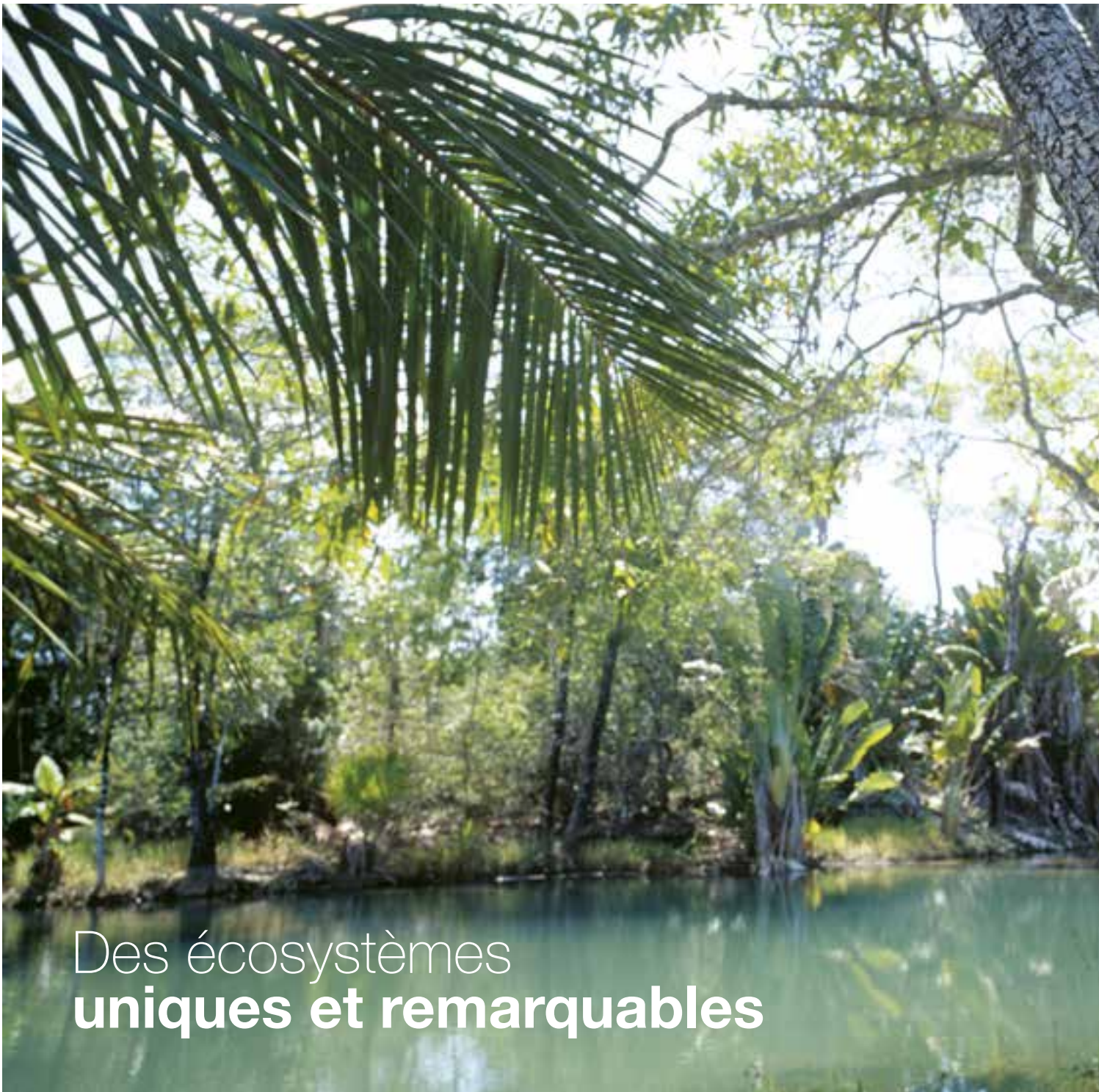
Ces biens uniques devront contribuer à faire de l'Indianocéanie des îles de charme, de culture ancienne (Madagascar, les Comores), de culture créole (Maurice, La Réunion, les Seychelles) et des destinations exceptionnelles.



Le cirque de Cilaos, vu des Makes, à La Réunion.

Ci-contre : Le Morne à Maurice et la vallée de Mai à Praslin, Seychelles.





Des écosystèmes uniques et remarquables

AHMED OULEDI

L'Indianocéanie héberge un patrimoine naturel d'exception, regroupant une grande variété d'écosystèmes qui vont du type forêt au type littoral en passant par la savane arbustive et les zones humides lacustres. Elle offre ainsi des biotopes variés où foisonnent de nombreuses espèces animales remarquables dont des milliers d'oiseaux, d'arthropodes, de mammifères ou de reptiles. De nombreuses espèces végétales sont aussi très présentes. La région présente une grande valeur écologique et fait partie, à l'échelon mondial, des territoires insulaires à fort taux d'endémisme.

Lémuriens dans la région de Majunga.



L'Indianocéanie est mondialement connue à travers ses espèces emblématiques, tant de sa flore - comme l'arbre du voyageur de Madagascar, le tamarin de La Réunion ou le coco de mer des Seychelles - que de sa faune, le dodo de Maurice, le coelacanthé des Comores, les lému-riens de Madagascar. Cette diversité biologique puise ses racines dans les origines et le processus de formation géologique spécifique de la région océan Indien. Elle est aussi favorisée par un climat local dominé par les alizés et la mousson du Sud-Ouest. Les influences océaniques et les différents reliefs ont en effet façonné un régime

« L'Indianocéanie est mondialement connue à travers ses espèces emblématiques, tant de sa flore que de sa faune »

climatique tropical maritime spécifique avec ses contrastes locaux marqués par de nombreux microclimats.

Les températures moyennes annuelles avoisinent les 25° au niveau de la mer. À basse altitude, en saison fraîche, elles varient entre 23 et 24 °C. Les maxima restent cependant élevés, autour de 28 °C. Les marées ont un rythme semi-diurne par rapport au cycle lunaire, caractérisé par des hautes eaux importantes lors des pleines lunes. Le climat clément et la richesse patrimoniale du littoral ont permis de générer des zones marines et côtières abritant une diversité biologique considérable. Avec des barrières coralliennes exceptionnelles, une grande variété de coraux, une diversité de poissons, de mammifères marins, de tortues, d'oiseaux migrateurs, des herbiers marins ou des lagons de grande qualité, cette biodiversité a engendré un intérêt scientifique indéniable.

75

Les mammifères marins

Plus de 34 espèces de mammifères marins ont été observées dans les eaux indianocéaniques. Baleines, dauphins et dugongs sont très présents. Sur plus de 80 espèces de cétacés recensés dans le monde, une vingtaine se trouverait dans la région. Au moins six espèces de dauphins y vivent également de façon quasi permanente. Cette diversité remarquable est étroitement liée à la variété des milieux marins et côtiers. Certaines espèces ont élu domicile aux abords des forêts de mangroves ou dans les récifs frangeants et d'autres sont localisées aux interfaces des milieux insulaires et de l'océan profond.

Les baleines sont présentes en grand nombre dans la zone, surtout durant la période de juillet à novembre. Trois espèces y ont été observées : la baleine à bosse (*Megaptera novaeangliae*), la baleine franche australe (*Eubalaena australis*) et la baleine de Bryde (*Balaenoptera Eder*). Ces baleines à bosse sont listées comme espèces vulnérables par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), comme également le rorqual bleu (*Balaenoptera musculus*), le cachalot nain (*Kogia simus*) et la baleine de Cuvier (*Ziphius cavirostris*).

Constituant un patrimoine exclusif de Madagascar, les lému-riens sont les symboles par excellence de la biodiversité indianocéanique.



Plusieurs centaines de baleines à bosse migrent dans les eaux chaudes de la région durant l'hiver austral. Constituées de couples femelles-petits et de mâles chanteurs, elles sont présentes à la fois pour leur accouplement et pour la saison de vélage après un long voyage depuis les eaux polaires de l'Antarctique. Elles sont visibles à l'aller et au retour une fois arrivé l'hiver austral. Les eaux chaudes et peu profondes de l'Indianocéanie sont des plus accueillantes pour ce type de transit, restant un excellent site de mise à bas et d'élevage des jeunes. Les migrations des mégapètes suivent un schéma immuable, dessinant un trajet bien précis entre l'aire d'alimentation en saison estivale en latitudes hautes et l'aire de reproduction en saison hivernale en latitudes basses. Les naissances ont lieu entre juillet et octobre avec une pointe en août. C'est au cours de cette période que ces mammifères marins peuvent être observés, dans le cadre d'études et de recherches scientifiques, mais également pour le plaisir des touristes et amateurs. A ce jour, au moins 13 espèces ont été identifiées dans les eaux mauriciennes et 20 autres dans les eaux réunionnaises. Les eaux rodriguaises comptent presque le même nombre d'espèces. Un projet régional de création d'un chemin des baleines est en gestation afin de promouvoir leur découverte dans la zone. Leur observation est une activité qui fait ses premiers pas dans la région et qui est appelée à se développer davantage dans le futur.

Etant une activité très sensible, il est impératif qu'elle se structure dans une perspective de durabilité.

Grands dauphins d'Indianocéanie

Les dauphins les plus communs dans l'Indianocéanie sont le long bec ou *spinner dolphin* (*Stenella longirostris*) et le grand dauphin de l'océan Indien (*Tursiops truncatus*). La région héberge également le dauphin commun (*Delphinus delphis*) et le dauphin de l'Indo-Pacifique (*Sousa chinensis*), cétacé le plus souvent côtier. Les dauphins se nourrissent de petits poissons et de calmars qu'ils chassent parfois à des profondeurs pouvant atteindre plusieurs centaines de mètres. Ils vivent généralement en groupe et sont capables de réaliser des sauts vrillés spectaculaires. L'âge de la maturité sexuelle varie entre 6 et 12 ans chez les femelles, et de 10 à 13 ans chez les mâles. Ils vivent jusqu'à environ 35 ans. Le grand dauphin de l'océan Indien est pélagique. Il a une tête arrondie avec un bec court donnant l'impression qu'il sourit. Il se distingue aussi par la couleur grise de son dos plus foncé que ses flancs et son ventre blanc parfois moucheté de petites taches noires. C'est un animal actif très joueur, aimant le surf d'étrave et bondissant souvent hors de l'eau.

Le cachalot macrocéphale (*Physeter macrocephalus*) qui est le plus grand des odontocètes, a été observé au large de nombreuses îles. Le cachalot nain (*Kogia sima*) a été également aperçu une fois près de Tromelin, une fois à La Réunion, deux fois à Madagascar et aux Seychelles.

Le Dugong (*Dugong dugon*, Dugongidae, Sirenien) fréquente les zones marines peu profondes à proximité d'herbiers de plantes à graines dont il se nourrit.

La plus grande population se trouve dans la réserve de Bazaruto au Mozambique. L'espèce serait présente aux Seychelles, à Madagascar et aux Comores.

Groupe taxonomique très présent dans l'Indianocéanie, les tortues marines bénéficient d'un intérêt écologique, scientifique et écotouristique évident. De nombreuses îles constituent d'importants sites de nidification pour elles. Cinq des sept espèces existant

dans le monde se trouvent dans l'océan Indien. D'importantes populations viennent également pondre ou se nourrir dans la zone. Ce sont surtout les tortues vertes (*Chelonia mydas*) et les tortues imbriquées (*Eretmochelys imbricata*). D'autres espèces ont été signalées, telles que la tortue luth (*Dermochelys coriacea*), la tortue olivâtre (*Lepidochelys olivacea*) ou la tortue caouanne (*Caretta caretta*). Un tableau comparatif peut être établi à partir d'informations disponibles sur les cinq espèces évoluant dans les eaux indianocéaniques.

CINQ ESPÈCES DE TORTUES DE LA RÉGION INDIANOCÉANIQUE

Nom commun		Nom scientifique	Noms spécifiques dans les îles
La tortue franche		<i>Chelonia mydas</i>	<i>Gnyalba</i> (Com) <i>Fano zaty</i> (Mada) <i>Green Turtle</i> (Mau) <i>Tortue Verte</i> (Réu) <i>Torti d'mer</i> (Sey)
La tortue imbriquée		<i>Eretmochelys imbricata</i>	<i>Gnyamba mali</i> (Com) <i>Fano hara</i> (Mada) <i>Hawksbill</i> (Mau) <i>Tortue caret</i> (Réu) <i>Torti caret</i> (Sey)
La tortue caouanne		<i>Caretta caretta</i>	<i>Fano apombo</i> (Mada) <i>Loggerhead</i> (Mau) <i>Torti batar</i> (Réu) <i>Torti batar</i> (Sey)
La tortue olivâtre		<i>Lepidochelys olivacea</i>	<i>Fano stakoy</i> (Mada)
La tortue luth		<i>Dermochelys coriacea</i>	<i>N'druhi</i> (Com) <i>Fano valorozo</i> (Mada) <i>Tortue carambol</i> (Sey)

Le cycle de vie de ces tortues explique la variété d'habitats, dont certains écologiquement importants comme les récifs coralliens, les herbiers sous-marins, les mangroves et les plages. Ces habitats sont des aires sensibles menacées par l'extraction de sable et de coraux, la surpêche par des moyens destructeurs, la pollution par la décharge de pesticides, des eaux usées, des déchets solides et l'urbanisation. Ils sont aussi menacés par l'érosion côtière observée sur de nombreux sites de référence et sur les côtes déjà fragilisées par de nombreuses agressions. Le littoral où se concentrent l'urbanisation et le développement économique est sous une forte pression foncière. Il connaît aussi, en fonction des îles, différents systèmes d'exploitation agricole dont, la plupart du temps, des cultures vivrières annuelles et pérennes en association arborée dense composée d'arbres fruitiers (jacquiers, litchis, manguiers, arbres à pain...) à dominance de cocotiers ou de bananiers. La plupart des pays de la zone ont des législations nationales qui protègent les tortues. La mise en place des aires protégées marines permet d'assurer la protection des plus importantes plages de ponte et des zones de nourrissage.

Diverses populations d'oiseaux terrestres, marins et limicoles, ont élu domicile dans les îles de l'Indianocéanie. La région est un havre pour le paille en queue, le merle bulbul, le zosterops, le petit-duc (*Otus pauliani*) ou le gobe-mouche. Les paille-en-queue se déclinent en deux espèces indigènes dans les Mascareignes dont celle à queue à brin rouge (*Phaeton rubicauda*) et celle à queue à brin blanc (*Phaeton lepturus*). Ils nichent ordinairement dans les cavités des falaises ou dans des trous d'arbres, particulièrement du bois de benjoin. C'est un bel oiseau au vol exceptionnel. A La Réunion, les priorités en matière de conservation sont orientées vers le Pétrel noir de Bourbon (*Pseudobulweria aterrima*), espèce endémique, un des oiseaux marins les plus rares dans le monde. Observé depuis 1996 par des chercheurs de l'Université de La Réunion, le Pétrel de Barau (*Pterodroma barau*), autre espèce endémique de l'île, est également considéré très menacé.

Chaque île de l'Indianocéanie abrite au moins une espèce de bulbul apparentée au même genre et descendant d'un ancêtre commun originaire de Madagascar (lui-même originaire d'Asie). Ce phénomène, appelé spéciation allopatrique est dû à l'isolement géographique

prolongé d'individus issus d'une population souche. Ces individus ont évolué de manière différente du fait de leur faible nombre (perte de diversité génétique) et de l'influence des écosystèmes insulaires propres à chaque île. On en dénombre six espèces vivant aux Seychelles (Bulbul des Seychelles), à Madagascar (Bulbul de Madagascar), en Grande Comore (Bulbul des Comores et Bulbul de Madagascar), à la Réunion (Bulbul de La Réunion) et à Maurice (Bulbul de Maurice). Ils sont insectivores et frugivores, se nourrissant notamment de baies et jouent involontairement un rôle important dans la dissémination des espèces végétales des forêts indigènes. Le Gobe-mouche du paradis est facilement reconnaissable grâce à son plumage bigarré : gris dessous et orange à brun rouge au-dessus. Le mâle a une huppe érectile noire bleutée et défend âprement son territoire contre tout intrus. Son nom créole Chakouat vient de son cri, son autre nom « Oiseau la Vierge » vient d'une histoire créole qui mêle religion et nature. Son chant est une trille répétée que le mâle entonne au moment des parades nuptiales qui débutent durant l'été austral. Le couple construit son nid au niveau d'une fourche d'arbre avec de la mousse et des toiles d'araignée qui le camouflent parfaitement. L'Oiseau la Vierge est très peu farouche, car il ne considère pas l'homme comme un prédateur et s'approche au passage des randonneurs, espérant ainsi que le dérangement occasionné révélera la présence de proies potentielles.

Les principaux oiseaux marins sont les albatros, les pétrels, les puffins, les fous, les frégates, les sternes et les mouettes. On estime que près de 25 espèces d'oiseaux marins nichent dans les îles de l'Indianocéanie. Les oiseaux limicoles composent aussi un groupe important qui vit sur les côtes et dans les milieux aquatiques. Il s'agit en particulier des aigrettes, des hérons, des ibis, des cigognes, des flamants roses et des grands échassiers, en fonction des différentes îles. Certaines espèces sont résidentes ou parfois de passage ou en courte escale durant leur voyage de l'hémisphère nord vers l'hémisphère sud. Leurs habitats naturels sont les criques, les estuaires, les mangroves, les marais salants et les plages. Plusieurs de ces sites sont reconnus par *Birdlife International* et bénéficient d'une protection spécifique, à l'instar des Seychelles. Un grand nombre de sites dont Aldabra, Cousin Island



Le Petit Duc.
Strix Scops L.
figure très inexacte.

et Aride ont été identifiés et sont maintenant protégés. On estime à plus de 18 les espèces nichant sur ces différentes îles. La réserve spéciale de Cousin est une merveille. Cette petite île de 27 hectares, composée d'un plateau boisé, parsemée de grands blocs rocheux, est un lieu idyllique pour beaucoup d'espèces d'oiseaux marins dont la fauvette des Seychelles (*Acrocephalus sechellensis*), le Foudi des Seychelles (*Foudia sechellarum*), le Shama des Seychelles (*Copsychus sechellarum*), le Pigeon bleu (*Alectonemas pulcherrima*) et le Souimanga des Seychelles (*Cinnyris dussumieri*). La faune aviaire comprend également quelques espèces rares dont de nombreux oiseaux caractéristiques de la région forestière d'altitude (Pigeon des Comores, Perroquet Vaza, Echenilleur, Mouche-rolle) et des oiseaux de la zone broussailleuse (Grive, Fauvette, Foudy).

80

Etonnants lézards verts

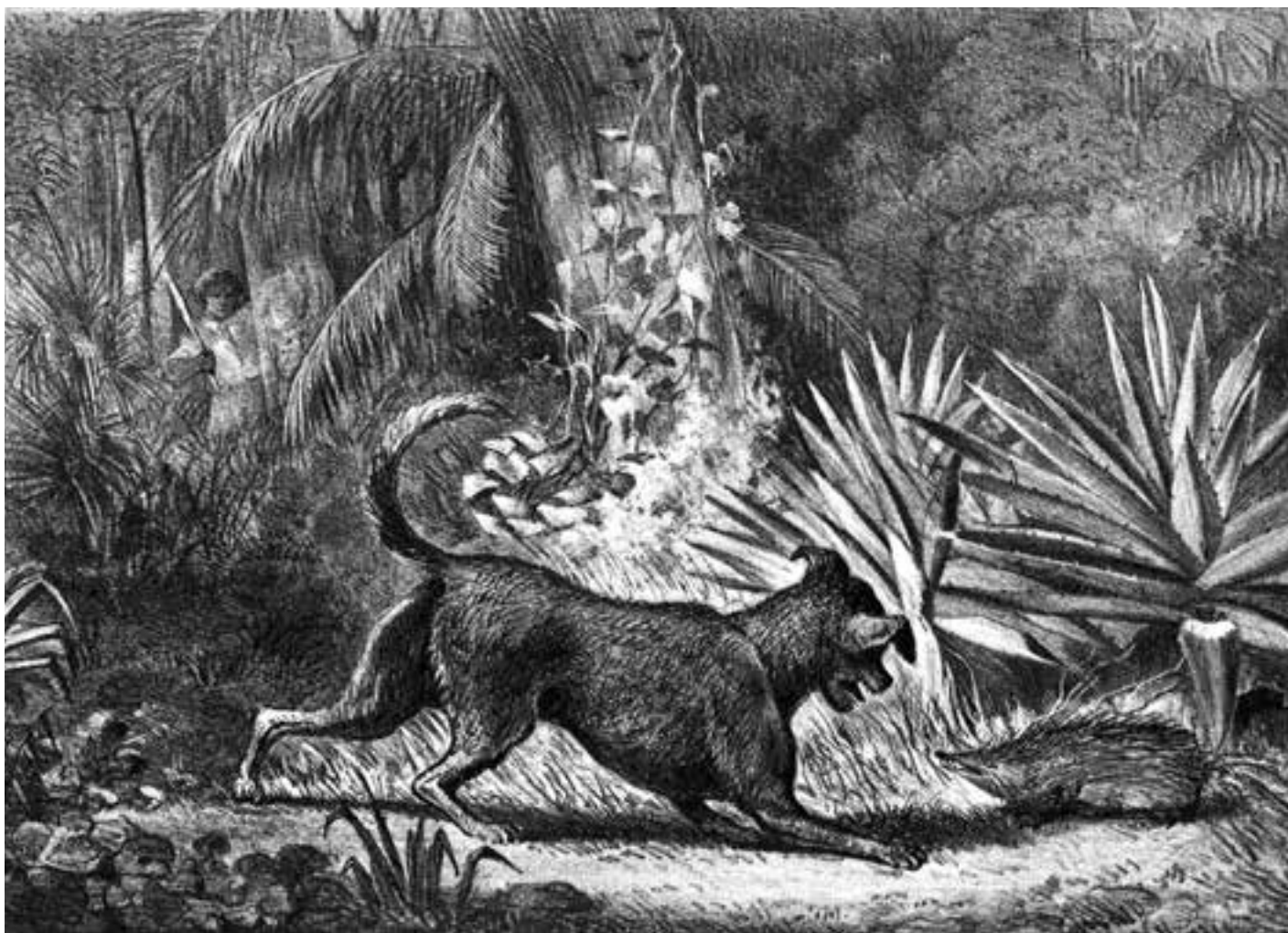
La région possède aussi de nombreuses espèces de reptiles (lézards, crocodiles, caméléons...) dont les plus emblématiques sont les lézards verts, geckos diurnes du genre *Phelsuma*. Elles sont originaires de Madagascar et ont colonisé l'ensemble des îles de l'océan Indien, s'adaptant à plusieurs écosystèmes et formant actuellement une quarantaine d'espèces, avec des spécificités dans chaque île. Les geckos verts sont « *de véritables bijoux vivants* », fait remarquer le naturaliste Guy Lionnet, qui cite les propos du créateur de *Paul et Virginie*, l'écrivain Bernardin de Saint Pierre, auteur également d'un *Voyage à l'isle de France*. Il y observe, à propos de la variété de l'île Maurice : « *Ils sont du plus beau vert pomme et ils ont sur le dos des espèces de caractères du rouge le plus vif qui ressemblent à des lettres arabes. Lorsqu'un cocotier en avait plusieurs dispersés le long de sa tige, il n'y avait point d'obélisque égyptien, de porphyre, avec ses hiéroglyphes, qui me paraît aussi mystérieux et aussi magnifique* ». On retrouve ces espèces dans les Mascareignes, aux Seychelles, aux Comores, dans les îles aux alentours de Madagascar et de la côte est-africaine comme à Pemba, et plus loin, aux îles Andaman. Ces colonisations se seraient faites via des débris végétaux dérivant au gré des courants. La Réunion compte deux *Phelsuma* endémiques (le lézard vert de Manapany et le

lézard vert des Hauts). Des geckos et de nombreux caméléons, dont le caméléon nain (*Brookesia minima*), y sont aussi présents. L'habitat naturel de ces différentes espèces régresse considérablement en raison de la déforestation et de diverses agressions anthropiques. Les lémurien font partie de la richesse naturelle des îles indianocéaniques, appartenant au genre *Lemur*. La région est la seule au monde à abriter une population comptant plus d'une trentaine d'espèces. L'isolation des différentes îles et l'absence de grands prédateurs ont contribué à l'évolution originale des espèces faunistiques actuelles. Les lémurien sont des primates vivants principalement dans les forêts malgaches et comoriennes. On en dénombre près de 32 espèces, allant du microcèbe, le plus petit à l'indri, le plus grand, haut de 80 cm. Ils vivent et se déplacent en groupes. De nombreux lémurien sont nocturnes et le plus connu d'entre eux, l'aye-aye, est un chasseur d'insectes. Des mythes et pratiques leur sont associés. Les représentations sont nombreuses à leur égard : ancêtre fondateur bienfaiteur, sacré, interdit à la chasse, à la consommation, au toucher, apprivoisé, redouté, porte-malheur. Certaines de ces représentations fragilisent leur existence, d'autres, au contraire, participent à leur préservation.

Espèce originaire de Madagascar, le tangué appartient à la famille des *Tenrecidae*. Son poids peut varier de 1 à 2 kg et il peut mesurer jusqu'à 40 cm de long à l'âge adulte. C'est un gibier et sa viande, cuisinée traditionnellement en cari ou en civet, au feu de bois, est très appréciée, cela d'autant qu'elle devient de plus en plus rare en raison d'un braconnage qui a eu long cours pendant longtemps dans ces îles. De faible acuité visuelle, il cherche, la nuit, une nourriture qui se compose principalement d'insectes, de vers et de fruits. C'est une espèce emblématique de l'île de La Réunion, protégée, sa chasse n'étant autorisée qu'à une période de l'année.

Uniques mammifères volants, les chauves-souris forment un groupe taxinomique important par leur diversité spécifique. Il existe plusieurs espèces de mégachiroptères dont la plupart est endémique. On trouve, par ailleurs, six espèces de microchiroptères. Une des espèces emblématiques, parmi les mégachiroptères, est la *Pteropus livingstonii*, trouvée aux Comores, aux ailes gigantesques (1,5 m d'envergure) à la couleur





noire très foncée. Les microchiroptères sont de petite taille, se classifiant par la morphologie buccale et la structure de l'oreille. Etant insectivore, le groupe de microchiroptères joue un rôle important en matière de régulation des populations d'insectes. En leur qualité de mammifères volants, les chauves-souris sont très attractives en matière touristique. Les chauves-souris sont très présentes dans la nature mais aussi dans les représentations culturelles des populations (contes, légendes, maximes).

A ces différentes espèces faunistiques, s'ajoute près d'un millier d'insectes, dont la presque totalité endémique à la région. Les lépidoptères représentent l'un des plus grands groupes, rassemblant à la fois les rhopalocères (Papillons de jour), les hétérocères (Papillon de nuit) et les microlépidoptères. Leur cycle de vie se divise en quatre phases dont chacune résulte d'une métamorphose complète. Les papillons adultes, nectarivores, sont de grands pollinisateurs qui participent aussi aux chaînes trophiques. Leurs belles couleurs leur confèrent une valeur écotouristique indéniable. La région en compte près de 500 espèces et Madagascar est l'une des îles qui en abrite le plus grand nombre, dont les plus rares comme l'*Argema mittrei*, papillon comète d'une envergure de 15 cm.

Jardin botanique grandeur nature

L'Indianocéanie est une zone à très haute diversité floristique. D'une très grande richesse, la végétation produit des ensembles paysagers très différenciés, en raison de la variété climatique et de la géographie originale de chaque entité insulaire. Les vallées, les montagnes et les crêtes abritent une importante biodiversité végétale. La flore, très diversifiée, est un vivant témoignage des évolutions géologiques anciennes. Des souches africaines, asiatiques voire européennes ont colonisé les milieux et se sont diversifiées pour donner des espèces autochtones remarquables. Ainsi, de la côte au plus haut des sommets, on trouve de nombreuses espèces floristiques allant des orchidées (plus de 1 000 espèces), aux baobabs (six à huit espèces) en passant par les flamboyants et l'emblématique ravenale. Le nombre d'espèces végétales est estimé à plusieurs milliers, regroupant des plantes xérophiles, des plantes halophytes, ombrophiles, des plantes vivrières et ornementales. Plus d'un millier d'espèces endémiques a été inventorié, dont de nombreuses plantes médicinales et d'intérêt économique. Les plus présentes sont les papilionacées, les rubiacées, les graminées, les cypéracées, les orchidées, les mimosacées et les verbénacées.



ASTROCARYUM vulgare

COCOS nucifera

Des îles vanille

Les orchidées sont communes à l'ensemble du Sud-Est de l'océan Indien, une de leurs grandes richesses. Des sous-espèces existent illustrant l'idée de laboratoire du vivant de cette partie du monde. C'est le cas de la grande orchidée sauvage ou Petite comète (*Angraecum sesquipedale* Bory). Orchidée sauvage de grande taille (plus de 50 cm, un des plus grands *Angraecum* du monde), avec des fleurs blanches en forme d'étoiles filantes ou de petites comètes (d'où son nom vernaculaire) épinglées sur une hampe florale dépassant le mètre, sa floraison se fait à partir de juin.

*« C'est à La Réunion,
où la plante est introduite en 1819,
qu'un jeune esclave de 12 ans,
découvre, en 1841,
la méthode de fécondation
artificielle de la fleur de vanille »*

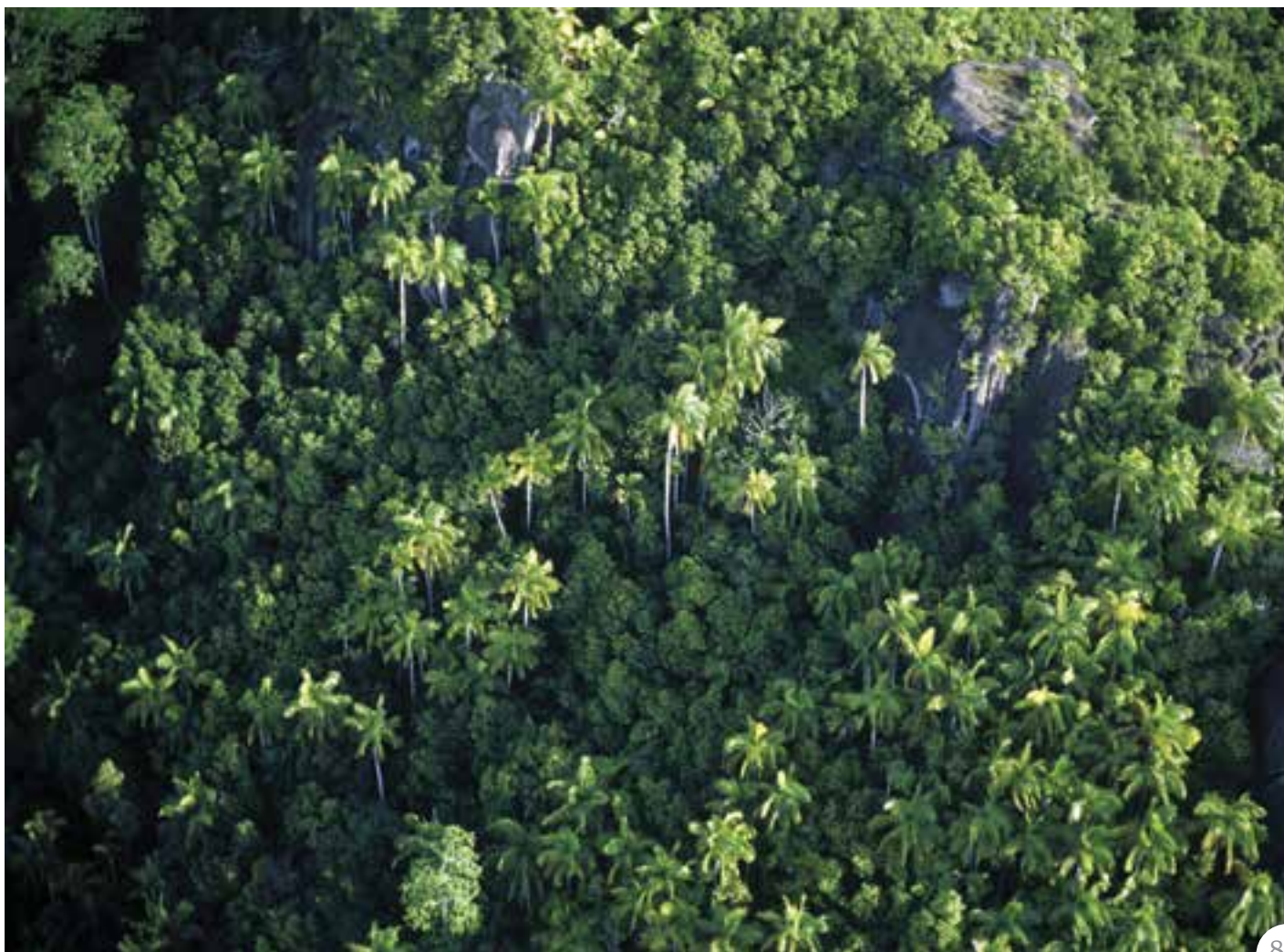
La petite comète exhale, matin et soir, un parfum, qui est un doux mélange de lys et d'œillet, ou de jacinthe et de narcisse. Cette espèce, présente en Indianocéanie, est épiphyte (accrochée aux troncs des arbres) ou saxicole (au sol sur les rochers), elle est également héliophile (qui aime la lumière).

Révélee au monde, et aux cours royales d'Europe, par des gousses produites au Mexique, pays où la pollinisation naturelle de l'orchidée est rendue possible grâce à l'existence d'une abeille endémique, la vanille va être l'objet de tentatives de production à La Réunion, sur l'île de Java, à l'île Maurice, d'abord toutes vaines. C'est à La Réunion, où la plante est introduite en 1819, qu'un jeune esclave de 12 ans, découvre, en 1841, la méthode de fécondation artificielle de la fleur de vanille. Dès 1848, la vanille avait pris son essor, de La Réunion. Elle est aujourd'hui l'unique espèce de la famille des orchidacées cultivée à des fins commerciales, aromatiques et gastronomiques, constituant un des plus importants produits de rente agricole de l'Indianocéanie. Elle a permis la constitution d'une filière d'exploitation, d'abord à La Réunion, puis dans les autres îles, par dissémination de la technique, classant Madagascar et les Comores parmi les premiers producteurs mondiaux de vanille.

Les Arecaceae, communément appelés palmiers, occupent tous les habitats, des forêts humides de basse altitude aux forêts de haute montagne. Ils sont grégaires ou solitaires, et forment parfois des peuplements denses. Les palmiers constituent une part distinctive et typique des îles de l'océan Indien occidental. Aux Seychelles, il en existe six espèces endémiques, présentes à Mahé, Silhouette, Praslin et Curieuse pour la plupart. D'autres espèces de palmiers exotiques ont été introduites depuis la colonisation, mais le cocotier (*Cocos nucifera*) était déjà présent sur le littoral dans les îles granitiques lors des premières explorations en 1609. Les autres îles de la région ont leurs espèces endémiques propres. Outre les divers produits oléagineux, les palmiers procurent des fruits de consommation



Estampe d'un plant de vanille imprimée à Paris, vers 1889.

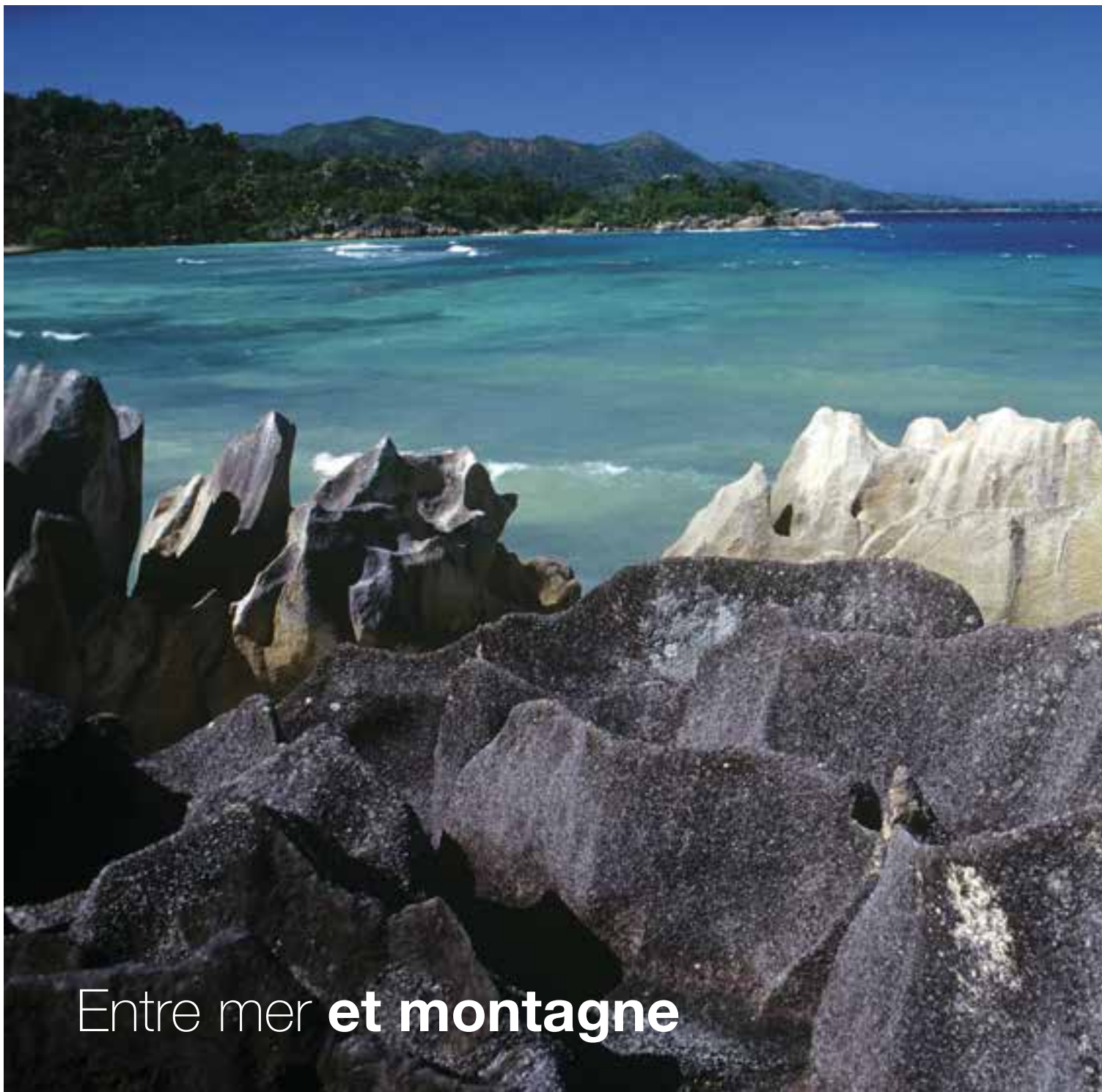


indigène ou commercialisés : les plus connus sont la datte, le fruit de *Phoenix dactylifera* et la noix de coco. La sève (vin de palme) et le bourgeon terminal (chou palmiste) de plusieurs espèces (cocotier, dattier, aréquier) sont consommés dans de nombreuses régions. Les sagous sont des féculs provenant des cycas. Le fruit de l'*Areca catechu*, ou noix d'arec, contient des alcaloïdes dont le principal est l'arécoline, anthelminthique. Il entre dans la fabrication du bétel, masticatoire répandu. Les fibres des feuilles de *Raphia ruffia* sont utilisées en horticulture, de même, les feuilles de *Raphia ruffia* de Madagascar sont commercialisées. Nombreux sont aussi les palmiers décoratifs et horticoles. La variété et l'intérêt des palmiers sont incontestables. De nombreux produits qui en sont issus entrent dans les différentes utilisations locales et dans la confection d'objets de la vie quotidienne dont les constructions de cases, des toitures ou la fabrication d'ustensiles ménagers.

Le Bois de Fleur jaune ou millepertuis péi

Espèce pionnière à cycle court, le bois de fleur jaune participe à la cicatrization et à la régénération naturelle des forêts d'altitude des îles de l'océan Indien. Présente dans de nombreuses forêts des Comores et des Mas-

careignes, cette plante, à La Réunion, marque le territoire naturel des Hauts, entre 500 et 1 900 mètres d'altitude sur toute l'île (forêt de bois de couleur des Hauts et zone arbustive d'altitude). Présente sur la quasi-totalité des sites touristiques d'altitude et à proximité des chemins forestiers, des sentiers de grande randonnée, elle est l'illustration de la colonisation végétale des îles océaniques. Arrivées de manière naturelle sur les îles, les espèces dites indigènes y trouvent un environnement différent de celui de leur région d'origine. Pour s'y adapter, certaines doivent se modifier, donnant naissance à de nouvelles espèces. Ces phénomènes, très lents, peuvent s'étaler sur des milliers d'années. On parle de radiation adaptative. C'est le cas à La Réunion où la Fleur jaune océan Indien (*Hypericum lanceolatum* Lam. subsp. *lanceolatum*) se transforme par spéciation en une sous-espèce endémique (adaptation au climat tropical de montagne, altitude supérieure à 2 000 m), le Bois de Fleur jaune des Hauts [*Hypericum lanceolatum* Lam. subsp. *angustifolium* (Lam.)]. Ces deux sous-espèces sont populaires pour leurs grandes fleurs jaunes aux propriétés aromatiques et médicinales (dépuratif) qui font l'objet de cueillettes familiales régulières.



Entre mer **et montagne**

AHMED OULEDI

Les paysages sont l'un des plus grands dénominateurs communs des îles de l'Indianocéanie. Ils jouent un rôle déterminant dans l'attractivité de la région et sont un des liens naturels forgés au cours de son histoire écologique. Les îles et archipels, excepté Madagascar et les Comores, sont restés inhabités jusqu'au début du XV^e siècle.

Le peuplement de l'Indianocéanie est d'abord venu de la mer, à différentes époques et par vagues successives. L'anthropisation des milieux qui en a résulté s'est traduite par un modelage des surfaces des différents

Littoral granitique, typique des Seychelles à Praslin.



Les paysages géologiques

Les îles et archipels de l'Indianocéanie présentent des caractères morphologiques et pédologiques très variés, conséquence de leur formation géologique différente. En effet, l'océan Indien dans sa configuration actuelle, ne date que de 10 millions d'années (Ma). Il résulte d'un long processus né de l'éclatement



biotopes et l'apparition de faciès écologiques remarquables. Ainsi, la longue histoire naturelle de la région a généré une large gamme de paysages, façonnée au fil du temps, à l'équilibre fragile. Ces paysages sont en perpétuel changement avec la mise en culture des terres, notamment avec le développement au fil du temps des plantations de café, de cacaoyers, de vanille, d'ylang ylang ou de canne à sucre, mais également avec la dynamique démographique et l'extension de l'urbanisation.

On en distingue plusieurs types.

du supercontinent Gondwana, processus ayant commencé au début du Jurassique vers 200 Ma et ayant conduit à la dérive de blocs continentaux de tailles diverses : Afrique, Inde, microcontinent des Seychelles, Madagascar, Australie, Antarctique et Arabie. Il y a donc environ 80 Ma que Madagascar s'est séparée de l'Inde et a dérivé vers sa position actuelle. La séparation du Gondwana en plaque tectonique indienne d'une part et malgache d'autre part, associée à un volcanisme sous-marin, a créé l'archipel des Seychelles. Les îles de l'archipel des Comores



ont émergé au Tertiaire (Mohéli et Anjouan) et au Quaternaire (Grande Comore), à la suite de plusieurs phases de volcanisme entre 15 et 0,5 Ma. Quant aux îles des Mascareignes, elles sont nées de deux énormes volcans sous-marins, il y a quelques 8 Ma pour l'île Maurice, 5 Ma pour l'île de La Réunion et 2 Ma pour l'île Rodrigues. L'Indianocéanie comprend actuellement :

- une île continent, Madagascar, isolée depuis quelque 80 Ma des autres continents ;
- des îles granitiques, témoins de l'ancien continent Gondwana, représentées par l'archipel des Seychelles ;
- des îles volcaniques, Maurice, Rodrigues, La Réunion, l'archipel des Comores, formées par l'accumulation de matériaux volcaniques depuis le plancher océanique ;
- des îles coralliennes et sablonneuses comme les îlots de Tromelin, les Glorieuses, Europa, Juan de Nova, Bassas de India...

Cette évolution géologique a donné naissance à divers paysages reflétant ce polymorphisme géologique et produisant des formations originales allant des tunnels de lave aux cascades et autres caldeiras.

Des tunnels de lave

Phénomène original mais assez commun du volcanisme effusif, les tunnels de lave sont construits par l'éclusage de lave plus chaude et plus fluide au centre de la coulée dont les bordures se refroidissent plus rapidement. Leur taille et longueur varient en fonction de l'épaisseur et de la puissance des coulées émises lors de l'éruption. Les parois dégagées conservent des placages de lave qui produisent une multitude de formes étonnantes (type stalactite, débordement solidifié...) Le paysage de l'intérieur des tunnels, sculpté par l'énergie du volcan, compte parmi les plus spectaculaires associés aux éruptions volcaniques. Les tunnels de lave du Grand Brûlé à La Réunion en sont les plus représentatifs, offrant un accès privilégié et ludique au phénomène volcanique.

Pour ceux souhaitant tenter l'aventure, diverses formules d'exploration sont proposées. Cela ne nécessite pas un entraînement particulier et le matériel est fourni par les accompagnateurs.

Cinq grands lacs ont été recensés à Madagascar dont le Lac Alaotra, une immense étendue d'eau de 35 000 ha, situé à 750 mètres d'altitude dans l'Est.



Son eau permet l'irrigation de toutes les rizières de la région qui représentent un tiers de la production totale de riz du pays. Elle permet également la culture de plantes fourragères, de la canne à sucre et du tabac. Le Lac Kinkony et Le Lac Ihotry sont des écosystèmes lacustres de faible altitude dont l'un est situé dans l'Ouest, à 8 mètres au-dessus du niveau de la mer et l'autre, au Sud, dans la province de Toliara. Ce sont des sites importants pour les oiseaux migrateurs et pour quelques espèces de poissons endémiques.

Lacs, falaises et cascades

Autres écosystèmes lacustres en Indianocéanie : aux Comores, le lac Dziani Boudouni, au sud-ouest de Mohéli, dans la forêt de Boudouni ; à La Réunion, Grand Etang, dans la Forêt du Cratère et, à Maurice, Grand-Bassin appelé aussi Ganga Talao, une étendue d'eau naturelle qui comble le cratère d'un ancien volcan, au milieu d'une nature luxuriante. Lieu de culte de la religion hindoue, son eau est considérée comme provenant du Gange. Cascade Victoire à Rodrigues est un site naturel très représentatif de la faune et de la flore de l'île. Cette cascade domine une impressionnante vallée qui s'étend

du Nord au Sud, sanctuaire des pailles-en-queue. Ses falaises tombent abruptement dans une forêt dense et luxuriante au fond de laquelle coule la rivière Cascade Victoire. Sa vallée est l'habitat de plusieurs espèces de plantes introduites dans l'île telles que la Liane Volubile, la fougère Cheveux de Vénus et la liane de Gondelour aussi connue comme la Liane Sultane Jaune ou Rose de Bois, une espèce originaire des régions tropicales américaines. Ce site est non seulement un sanctuaire pour la faune et la flore locales mais il est aussi associé à une légende dont l'origine daterait de l'époque de l'esclavage. En effet, cascade et rivière portent le nom d'une esclave malgache déportée à Rodrigues qui se serait jetée du haut de la falaise parce que son maître devait la prendre comme seconde épouse. On y trouve deux espèces de paille-en-queue, l'un à plumage blanc et bec rouge, l'autre à plumage blanc et bec jaune, qui nichent aux creux des falaises. Jadis, des anguilles et des carpes peuplaient la rivière où se pratiquait également la culture du cresson. Des animaux trouvent refuge dans la vallée lors des cyclones et autres intempéries. De nombreuses plantes indigènes y ont élu domicile.



Le Cap Jaune

A La Réunion, le Cap Jaune qui fait partie du Piton Vincendo, est une falaise marine de 20 à 60 m de haut qui montre une section de volcan hydro magmatique. Agé entre 2 500 et 5 000 ans, il est constitué de projections jaune-orange (des hyaloclastites palagonitisées) surmontées à l'ouest par des coulées remplissant un petit cratère et à l'est par d'autres coulées riches en olivine, descendues en mer. C'est sur ces dernières qu'a été construit le port de pêche de Vincendo (la Marine). Dans les roches jaunes, affleurent des bombas, des lapillis accréionnés, des olivines lapilli... A 250 m à l'ouest du cap, une des premières cheminées du Piton Vincendo est visible au milieu d'un ensemble de projections variées.

Une caldeira est une vaste dépression circulaire ou elliptique, liée à un site volcanique. Celle au sommet du volcan Karthala aux Comores constitue un attrait touristique important, avec ses cratères imposants, témoins des éruptions récentes du volcan, sa zone effondrée, de forme trilobée, délimitée par des falaises de 100 m de hauteur en moyenne. Ouverte vers la partie nord, formant « la porte d'Itsandra », elle s'étend sur 4 km suivant un axe nord-sud, et environ 3 km suivant un axe est-ouest. Elle offre un paysage spectaculaire, avec des fumerolles actives et comporte des zones de campement pour les visiteurs. Elle constitue également un site d'intérêt scientifique et pédagogique

où peuvent être observés les différents produits volcaniques. Son ascension, très sportive, par des pistes autour de l'île, permet d'observer des paysages variés, avec une succession d'étages de végétation renfermant une multitude d'espèces endémiques.

Les paysages de l'Indianocéanie se sont transformés au cours des siècles en suivant les événements historiques majeurs et les mutations sociales et économiques de la région. Ils portent les souvenirs enfouis et conservent la mémoire des aménagements apportés au cours de l'histoire. Ces paysages sont la résultante de la convergence d'influences diverses de la même manière que le peuplement humain de l'Indianocéanie est le résultat du brassage de populations d'origines multiples. Ils sont à la fois le cadre et le produit d'une évolution multiséculaire ayant intégré les repères chronologiques de leur occupation. De nombreux sites paysagers archéologiques ont ainsi été répertoriés.

Migrations et lieux de mémoires

Au cours des siècles, les îles de l'Indianocéanie ont bénéficié de vagues successives de migrants arabomusulmans, européens, africains et asiatiques. De nombreux sites archéologiques en attestent, à l'instar de celui de Ziyarani-Sima ou Vieux Sima, classé parmi les premiers sites habités de l'archipel des Comores. Les archéologues ont confirmé son occupation à partir du IX^e siècle et la construction de la première mosquée en

Dessus : Le Cap Jaune, à La Réunion

À droite : Aux Seychelles, le cimetière de Bel-Air, à côté de Victoria.



The Bel Air Cemetery was the first public burial ground to be opened on Mahé in the late 18th century. Among those buried here is Jean-Francois Hodoul, a successful corsair, and the "giant", said to be the son of Charles Dorothee Savy. The elongated monument vividly attests to height of the "giant", some 9 feet 6 inches on his death at the age of 14. Another enigmatic figure buried here is Pierre-Louis Poirêt who claimed to be the son of ill-fated Louis XVI. He died in 1856. Other personalities buried here include Jean-Baptiste d' Argent, son-in-law of Quéau de Quincy, Jean-Baptiste Hullier, magistrate Griffith, acting civil commissioner Thomas Paton, and district magistrate Charles Dupuy.

Engraved on the slab at the entrance to the cemetery are the words "Belle Pensée d'un commandant bienfaisant".

Pierre au XI^e siècle. Le Vieux Sima fut occupé continuellement jusqu'au XVIII^e siècle au moment des razzias malgaches (de 1790 à 1820). Le lazaret de la Grande Chaloupe (La Réunion) entre aussi dans le cadre de ces mémoires enfouies. Il s'inscrit dans une grande entreprise prophylactique qui visait à protéger les puissances coloniales européennes d'épidémies pouvant être dévastatrices, et ce jusqu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Achievé en 1867, il accueille principalement dans la deuxième moitié du XIX^e siècle les engagés venus de l'Inde, colonie suspectée à juste titre de receler le choléra. L'immigration indienne entre 1860 et 1882 a fourni la majorité de ses pensionnaires, de 30 000 à 80 000, venant se substituer aux récents affranchis ayant déserté les champs de cannes de l'île. Outre l'immigration indienne, tout au long du XIX^e siècle, ce sont des milliers de travailleurs, chinois, indochinois, malgaches, rodriguais, africains de l'Est, qui passent par la Grande Chaloupe, leur premier lieu de contact avec l'île. Ce type d'édifice se retrouve également à Maurice ainsi qu'aux Seychelles.

Cimetières des pirates

Les îles du Sud-Ouest de l'océan Indien ont été de parfaits refuges pour les pirates aux XVII^e et XVIII^e siècles, en raison de leur emplacement stratégique sur la route commerciale de l'océan Indien et de la Mer Rouge. De nombreux flibustiers y ont, un temps, élu domicile, notamment sur l'île Sainte-Marie (Madagascar), aux Comores ou aux Seychelles. La présence d'épaves de leurs navires dans la baie d'Ambodifotatra, le chef-lieu de l'île Ste-Marie, atteste de leur passage. Subjugués par la beauté et le calme de l'île, de célèbres pirates tels que Christophe Condent, John Avery, Thomas Tew, Olivier La Buse et Thomas White s'y étaient établis. Le cimetière d'Ambodifotatra figure parmi les vestiges historiques de Madagascar et des îles voisines. Classés Patrimoine National malgache en 1939, le cimetière des pirates de l'îlot Madame et celui de l'île aux Forbans (île Sainte-Marie) sont parmi les plus visités. Établi au milieu des étendues de verdure, comportant 62 tombes recouvertes de dalles de pierres noires, gravées, il jouxte la baie d'Ambodifotatra. Le symbole du crâne et des deux tibias croisés y est souvent sculpté ou dessiné. Certaines tombes sont aussi surmontées

« Dix biens de l'Indianocéanie sont actuellement inscrits à la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco dont quatre paysages de montagne »

d'une croix en fer, décorée. Il existe à Saint-Paul (La Réunion) un cimetière similaire où est enterré le pirate La Buse. Aux Seychelles également, se trouve le cimetière de Bel Air où repose le célèbre corsaire Jean-François Hodoul. Celui-ci abrite aussi les dépouilles des premiers Français arrivés sur l'île.

Dix biens de l'Indianocéanie sont actuellement inscrits à la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco, dont certains paysages de montagne, à l'instar de la réserve naturelle intégrale du Tsingy de Bemaraha et de la Colline royale d'Ambohimanga à Madagascar, des Pitons, cirques et remparts à La Réunion, le paysage culturel du Morne Brabant à Maurice.

Beaucoup de régions de l'Indianocéanie sont et restent des habitats naturels importants pour la conservation de la biodiversité terrestre, y compris une gamme de types forestiers rares. Ces forêts sont le dernier refuge pour la survie d'un grand nombre d'espèces endémiques, menacées. Ces sites, symboles identitaires de la zone, ont chacun une valeur universelle et exceptionnelle à faire connaître et à partager. Ce type de paysage est la conséquence directe de la formation géologique des îles de l'Indianocéanie et de la diversité de ses reliefs, composés des plaines fertiles, de vastes collines et montagnes. Ils vont des vallées encaissées des rivières de La Réunion (Rivière des Remparts, Rivière de l'Est, Rivière des Galets) aux grands cirques de Mafate, Salazie, Cilaos et Bébou. Des ensembles de ce type se retrouvent au niveau du Mont Ntingui d'Anjouan et de l'imposant édifice du Mont Karthala aux Comores. Cône énorme surmonté d'un dôme, le volcan Karthala est le plus haut sommet des Comores. Il culmine à 2 361 m, soit 270 m de moins que le Piton de la Fournaise à La Réunion. Pièce maîtresse et ensemble prestigieux, le Karthala développe ses reliefs sur plus des deux tiers de l'île et communique avec de



nombreux cônes volcaniques disséminés sur toute son étendue. Son cratère surprend à la fois par sa forme de trèfle et ses cheminées surnommées Chungu Chanyumeni (nouvelle cheminée) et Chungu Chahale (ancienne cheminée). Il est revêtu d'un manteau forestier où se rencontrent, pêle-mêle, des arbres d'intérêt économique comme le bois rouge et de superbes fougères arborescentes. Son sous-bois est peuplé de belles variétés d'orchidées.

On est aussi émerveillé par l'imposant massif ancien du Piton des Neiges de La Réunion qui culmine à 3069 m ainsi que par celui du Piton de la Fournaise à 2631 m. Les trois cirques, leurs pitons, la Plaine des Sables et le volcan constituent un patrimoine unique. Ces édifices sont parcourus par des ruisseaux permanents ou temporaires et des cascades. Ces ensembles paysagers sont des lieux de découverte hébergeant des parcs et des réserves naturelles de grande qualité. Leur importance mondiale est reconnue et certains d'entre eux sont des lieux touristiques majeurs comme le Parc National de La Réunion et les Tsingy du Bema-raha à Madagascar. On peut également citer l'allée des baobabs de Madagascar, formation spectaculaire au nord de Morondava. Ces géants alignés sont à la fois une curiosité naturelle de l'Ouest malgache et un lieu de culte où l'on vient honorer les ancêtres en déposant des bouteilles et des étoffes rouges et noires dans les

anfractuosités des troncs. C'est aussi la porte d'entrée des aires protégées de Morondava, de Menabe Antimena et de la réserve spéciale d'Andranomena. A Maurice existe une autre formation naturelle résultant de l'accumulation de lave datant d'environ 7,6 millions à 5 millions d'années : la montagne du Pouce. Celle-ci est associée à des légendes ainsi qu'à des événements historiques majeurs comme le marronnage ou l'évasion du prince malgache Ratsitatanina qui y trouva refuge en 1822. Elle est recouverte de goyaviers et de gomme arabique et, comme dans beaucoup d'îles de l'océan Indien, la structure géologique et les formes terrestres ont valu au site d'être associé à des légendes et récits étiologiques.

Les paysages montagneux sont constitués en majorité de formations naturelles caractérisées par la présence de grands arbres et d'une végétation luxuriante. Ainsi, les formations forestières sempervirentes de l'est de Madagascar, les sommets forestiers du Mont N'tingui et du Karthala aux Comores ou les forêts de bois de couleurs des Hauts de la Réunion.

Patrimoine naturel exceptionnel

Ce type d'écosystème conserve des peuplements originels de végétation, constituant de vastes domaines au patrimoine naturel exceptionnel. A l'image des formations calducifoliées de la zone de Manambolo et de



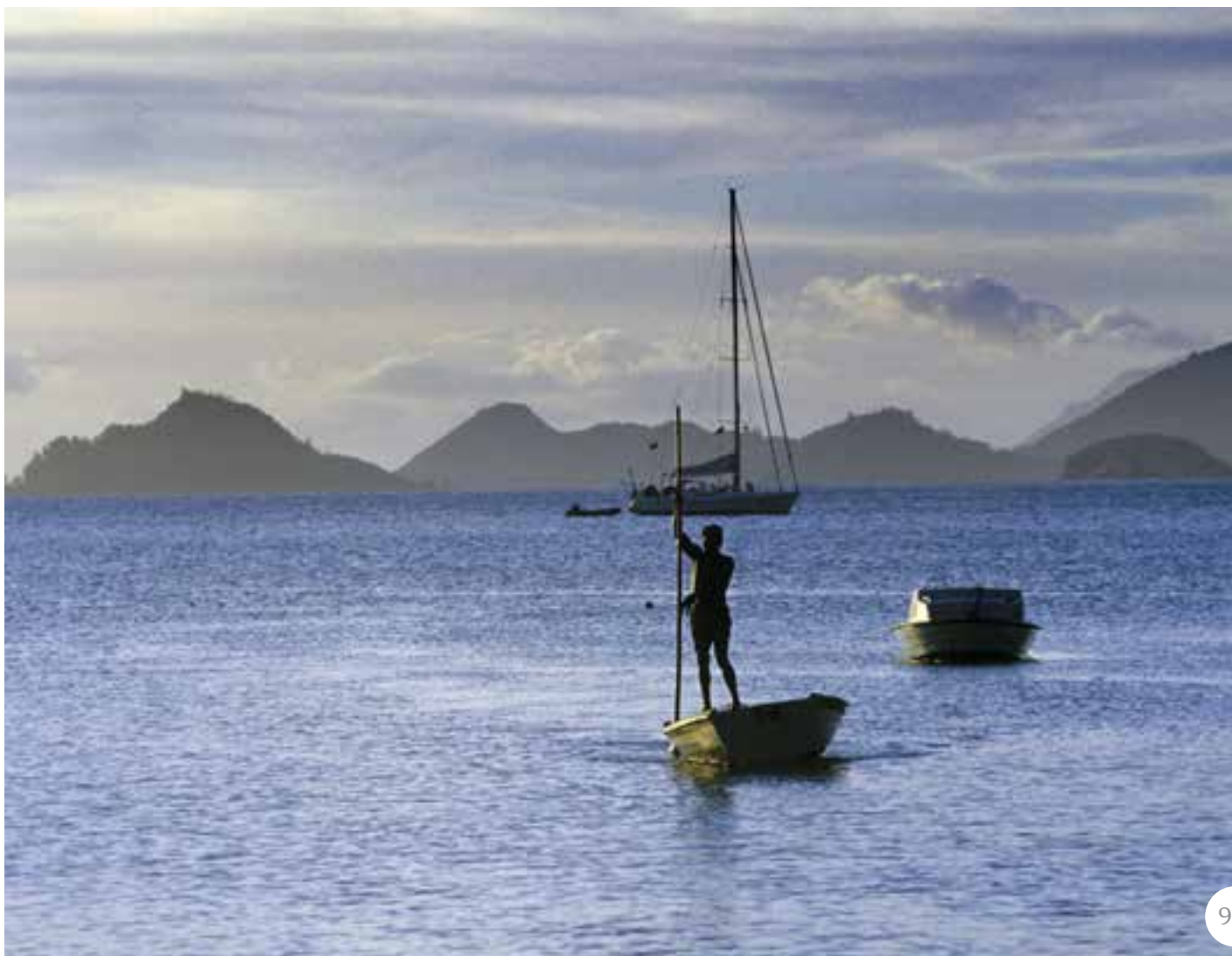
l'Onilahy, de nombreuses forêts sèches sont disséminées dans la partie occidentale de Madagascar. Elles jouxtent parfois des écosystèmes de type savane arbustive présents entre 200 et 500 mètres et caractérisés par un modelé plus contrasté, avec des pentes plus ou moins fortes. Ce système est principalement orienté vers les cultures de rentes (girofler, ylang ylang, vanillier, poivrier, canne à sucre...) qui peuvent être pratiquées en monoculture ou en association.

La plupart des montagnes ont une relation forte avec l'histoire de ces îles. Elles ont été habitées antérieurement par des populations originaires d'Afrique de l'Est ou de l'Inde, qui y ont laissé l'empreinte de leur passage et de leur culture, cette dernière associée à des mythes et légendes. La Colline d'Emmerez ou Montagne d'Emmerez dont le sommet est le point culminant d'Agaléga, s'inscrit aussi dans cet ordre d'idée. C'est un site naturel auquel est associé une légende datant de la période coloniale française. Au fil du temps, celle-ci a donné lieu à des superstitions qui ont été transmises de génération en génération. Selon les croyances populaires, il ne faudrait pas s'y aventurer le soir car la colline serait hantée par les âmes errantes d'une jeune fille, Adelaïde

d'Emmerez (ou Demerez) et son cousin, un dénommé Dufour (ou du Four) qui périrent tous deux lors d'un naufrage.

Les paysages littoraux

Comprenant les plages et côtes rocheuses, les îlots et la mangrove, ils sont, le plus souvent, caractérisés, d'une part par un modelé doux et un climat sec et, d'autre part, par une grande diversité morphologique (côtes basses, falaises, îlots, platiers...) et naturelle (lave, récifs coralliens). On dénombre plusieurs forêts littorales assurant l'interface entre le milieu marin et le milieu terrestre dont les mangroves situées près du parc marin de Mohéli. Les nombreuses plages disséminées le long du littoral sont d'importants lieux de villégiature accueillant des infrastructures hôtelières de standing. Certaines d'entre elles sont des lieux de ponte pour les tortues marines vertes et imbriquées, espèces menacées et protégées au niveau international. Les récifs coralliens indianocéaniques abritent une grande variété de poissons tropicaux : carangues, mérous, perroquets, ressource parfois surexploitée. La présence de plateaux continentaux développés notamment aux Seychelles



et à Madagascar favorise la prolifération de nombreuses espèces de poissons côtiers. Des récifs coralliens se développent également le long des rivages abrupts volcaniques des Comores, de Maurice et de La Réunion. Les récifs frangeants sont relativement variés, ayant évolué différemment en relation avec l'âge des îles, le relief sous-marin et les conditions hydrodynamiques locales. Ils abritent une faune d'accompagnement (poissons, coquillages, coraux, crustacés...) représentant une richesse génétique considérable et un potentiel économique et touristique. Les récifs coralliens jouent un rôle important dans la protection de la zone côtière contre l'action des vagues ou des houles cycloniques. Ils sont aussi le lieu idéal pour le développement des herbiers marins phanérogames et des mangroves, des écosystèmes qui leur sont étroitement associés.

Diversité des plages

L'interface terre-mer est souvent occupée par de larges plages au sable blanc, noir ou ocre, bordées de récifs et de lagons, gigantesques aquariums naturels. Ces zones sont des milieux de vie exceptionnels où les humains et une faune insolite se partagent l'espace.

L'Indianocéanie jouit d'un climat chaud, agréable toute l'année, destination touristique des plus prisées. Ses eaux turquoise, ses plages et le contraste des couleurs, des cultures et des traditions confèrent aux îles un attrait indéniable. Les nombreuses plages de Maurice et des Seychelles sont mondialement appréciées. Des grandes et magnifiques plages de Belle-Mare et de Mon Choisy (Maurice) à celles d'Anse Source d'Argent (La Digue) et d'Anse Lazio (Praslin) aux Seychelles, en passant par les plages de Maloudja et de Nioumachoua aux Comores, celles de l'île aux Nattes (Nosy Nanto), de Nosy Bé, de Sainte Marie à Madagascar ou celle de L'Etang-Salé-les-Bains à La Réunion, il y a de quoi satisfaire plus d'un visiteur exigeant.

D'infinies étendues de mangrove

Le long des côtes de nos îles s'étendent à l'infini des forêts de palétuviers qui représentent un des poumons de notre planète et un des plus gros producteurs de biomasse. Elles sont très riches en organismes vivants, ces derniers y prenant refuge, à la frontière entre le monde marin et le milieu terrestre. Les espèces végétales composant en général les mangroves appartiennent aux



genres *Rhizophora*, *Bruguiera*, *Avicennia*, *Lumnitzera*. Elles peuvent être séparées de la mer, comme aux Comores, par un cordon de blocs de lave, originalité géomorphologique. Les mangroves de Madagascar sont les plus vastes au monde en termes de superficie et les plus réputées pour leur richesse en carbone. Les forêts de haute stature de la baie d'Ambaro et d'Ambanja en sont les plus représentatives. Un ensemble exceptionnel de mangrove existe aussi sur la presqu'île de Bimbini aux Comores, abritant une diversité faunistique et floristique remarquable. Les activités humaines sont un des facteurs contribuant à la dégradation écologique de ces espaces. Le paysage rural de l'Indianocéanie est divers et varié. Plaines rizicoles, espace cannier, caféiers, cacaoyers composent la trame d'un paysage rural riche, relique du passé ou résultat de l'évolution. Produit de plusieurs siècles de cohabitation et d'adaptation de cultures et d'habitats au milieu, le paysage rural est une composante de la richesse patrimoniale de l'Indianocéanie. Il constitue aujourd'hui une valeur à la fois écologique et culturelle, intimement liée au cadre de vie des populations paysannes. A Madagascar, le paysage des campagnes allie les étendues planes d'une large part du

domaine rizicole et les multiples vallonements collinaires mis à profit aussi pour d'autres cultures. C'est le cas des contreforts plus élevés de l'Ankaratra. Variée, la végétation y est splendide, surtout durant la saison humide, observable aussi bien de la plaine que du sommet des collines, voire de plus haut, sur la route de l'Ankaratra. L'intérêt paysager mais aussi culturel est incontestable. En un lieu unique, sont réunis habitats traditionnels, modes d'exploitation alliant méthodes culturelles anciennes et pratiques très modernes, un foisonnement de cultes traditionnels. Les milieux ruraux sont des lieux de mémoire historique et culturelle. A Maurice, au pied du Morne Brabant, classé au Patrimoine mondial de l'Unesco, le village de Trou Chenille a été probablement fondé par d'anciens esclaves vivant au pied de la montagne.

Le riz et le zébu sont deux fondamentaux de la vie des Malgaches. Le riz est l'aliment de base vénéré, presque divin, ce qui explique que la terre de la rizière (agnarandray) où il va germer, héritée des ancêtres, soit sacrée. En conséquence les héritiers ont l'obligation morale et matérielle de la faire prospérer, (mamelomaso ny agnarandray), de donner vie à la terre des



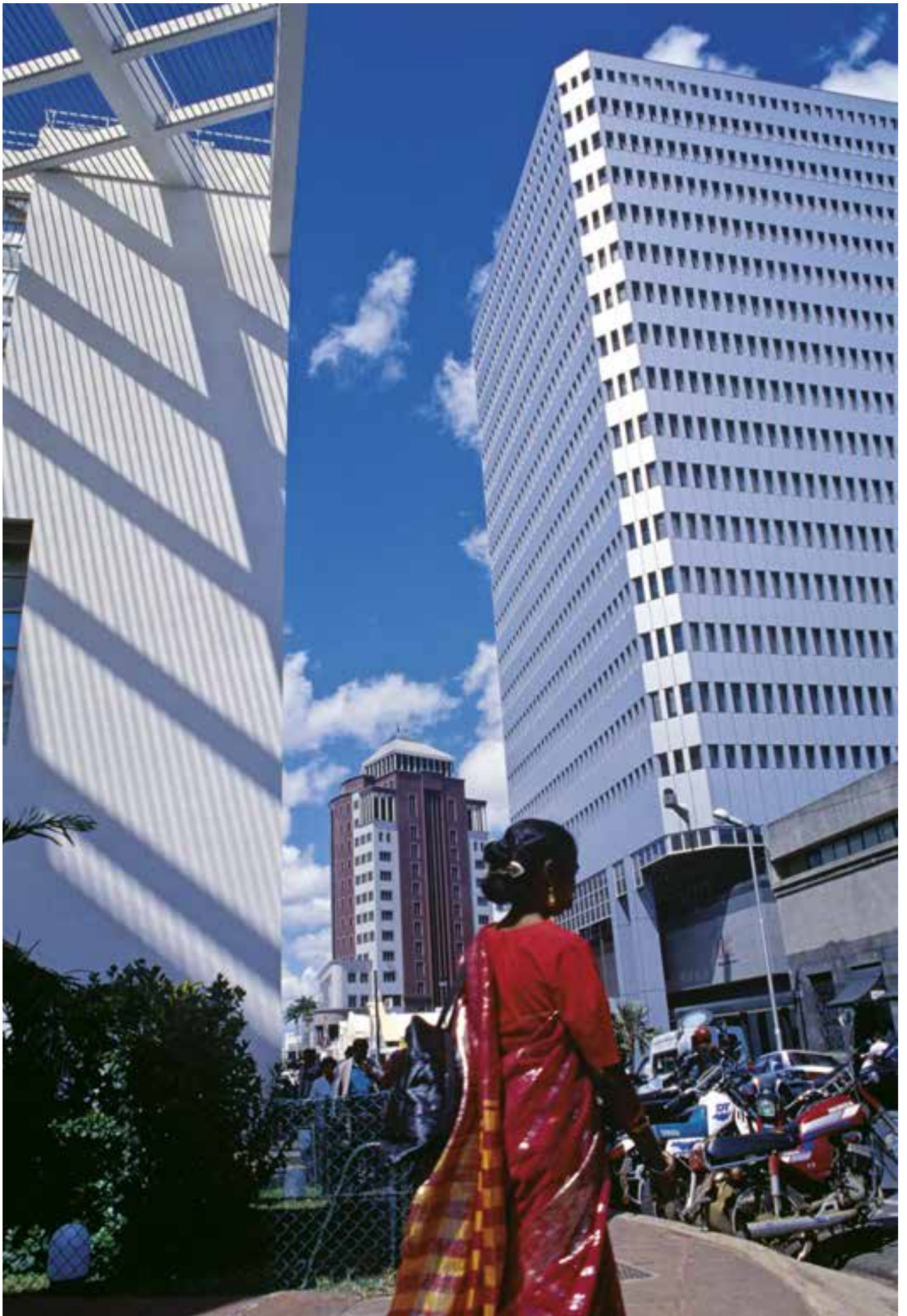
ancêtres afin de perpétuer le lien social et éviter d'être banni de la société pour incapacité à remplir cette mission. Le travail de ses terres ancestrales constitue l'essentiel de la vie du Malgache. Outre l'aménagement des rizières permettant d'assurer la survie de la famille et la pérennisation symbolique de la lignée.

La canne à sucre est une composante essentielle du paysage rural de l'Indianocéanie. C'est une graminée herbacée dont le cycle végétatif s'étale sur une année et qui repousse naturellement après la récolte. L'espace cannier a longtemps couvert plus de la moitié des terres cultivées de La Réunion et de Maurice et a permis d'assurer un revenu considérable à des milliers de planteurs. La récolte, de juin à décembre, est acheminée vers les usines pour en assurer la transformation en sucre et en rhum destinés à l'exportation. La bagasse, sous-produit de la canne, constitue une source d'énergie renouvelable, alimentant les chaudières des usines de production d'électricité. Véritable espace de respiration, les zones cannières représentent aujourd'hui, une coupure d'urbanisation. Des visites guidées des usines durant la campagne sucrière permettent de découvrir ces vastes zones de plantation mais également de

découvrir le processus de fabrication du sucre et les étapes de transformation de la canne.

Les plantes à huile essentielle

Tout comme la canne à sucre, la culture de géranium a participé à l'essor du territoire des Hauts, à l'île de La Réunion, en façonnant un genre de vie, celui des « Petits Blancs », créant un paysage emblématique. Jadis, durant la période de prospérité, véritable ressource d'exportation, sa production n'a cessé de chuter au fil des ans et ne représente plus aujourd'hui qu'une activité marginale, un revenu d'appoint ou complémentaire pour une poignée de planteurs sur des surfaces restreintes. Ces terroirs ont cédé la place progressivement à un paysage agro-pastoral, en lien avec le développement de l'élevage. Au fil des années, le procédé de distillation a cependant conservé son caractère originel, demeurant une pratique à forte intensité de main-d'œuvre. La qualité de l'huile essentielle de géranium produite à La Réunion en fait un produit très prisé sur le marché international, notamment pour la parfumerie. Le paysage en découlant qui subsiste est devenu aujourd'hui une véritable curiosité touristique.



Le paysage urbain

Les villes principales des îles indianocéaniques Moroni aux Comores, Antananarivo à Madagascar, Port-Louis à Maurice, Saint-Denis à La Réunion, Victoria (anciennement Port-Royal) aux Seychelles, possèdent toutes un lien avec les présences arabe, française et/ou britannique dans l'océan Indien. Par conséquent, leur paysage présente des similitudes du point de vue architectural. À ces influences se mêlent les croyances et religions de cet espace (islam, hindouisme, bouddhisme, catholicisme), mais aussi les coutumes et les traditions apportées par les vagues migratoires ayant touché ces îles. On y retrouve une des caractéristiques essentielles des centres historiques à travers leur capacité à synthétiser, en une seule vue, les étapes évolutives de la ville, voire du territoire.

Des constructions récentes côtoient de plus anciennes. Le cœur historique est traditionnellement occupé par d'anciennes bâtisses témoins de la diversité de ses habitants et des périodes historiques. On y trouve des lieux de cultes (églises, mosquées, temples), des édifices précoloniaux et coloniaux ou des espaces d'échanges (marchés, lieux de spectacle...). La périphérie est souvent marquée par la forte présence de l'habitat traditionnel. C'est le cas à Moroni, Antananarivo ou Port-Louis.

Le centre-ville est généralement constitué de nombreux bâtiments historiques, comme à Saint-Denis (La Réunion). La ville fut créée en 1669 par Étienne Régnauld, elle devint capitale en 1738 sur ordre du gouverneur Mahé de Labourdonnais. Elle présente une palette architecturale variée, avec ses nombreux édifices historiques proches de la côte (préfecture, ancien parc d'artillerie, maison dite du Commandant de Gendarmerie...), rappelant son passé maritime. Des constructions plus récentes côtoient ces bâtiments historiques, comme la nouvelle mairie de Saint-Denis. Caractéristique essentielle de ces villes indianocéaniques, le paysage est marqué par la profusion du végétal (manguiers, palmiers, bougainvilliers, flamboyants...) dans les lieux publics ou à l'intérieur des jardins privés.

À Port-Louis (Maurice) le paysage urbain est aussi dominé par un cœur historique : l'Aapravasi Ghat, l'Hôpital militaire, l'Hôtel du gouvernement, la Poste centrale font partie de la zone tampon protégée par l'Unesco.

« Le développement de l'industrie, notamment sucrière, a fait beaucoup évoluer les sociétés et les espaces géographiques des îles de l'océan Indien »

Des bâtiments religieux sont également présents dans les centre-ville, à l'instar des mosquées, cathédrales ou églises. Datant du XV^e siècle, la Mosquée du Vendredi de Moroni est un élément central de la médina. C'est l'une des plus anciennes mosquées des Comores, avec les vestiges de sa salle de prière et son mihrab orienté vers La Mecque. L'église catholique d'Ambodifotatra, sur l'île Sainte-Marie, figure parmi les monuments et sites liés à l'histoire de l'introduction du christianisme à Madagascar au XIX^e siècle. Edifice de forme rectangulaire, de 12 m de haut, 10 m de large et 35,5 m de long, elle occupe une position centrale, avec ses murs en latérite et en pierres, sa toiture en tôle, son plafond en bois.

Le développement de l'industrie, notamment sucrière, a fait beaucoup évoluer les sociétés et les espaces géographiques des îles de l'océan Indien. Elle a été à la base de l'acquisition de grands espaces agricoles, de la construction de vastes bâtiments et du développement d'infrastructures nouvelles.

Les figures modernes de Maurice et de La Réunion sont également nées de l'industrie sucrière. Lorsque ces îles se convertissent au sucre, au début du XIX^e siècle, elles ne possèdent ni passé ni tradition sucrière. La Compagnie des Indes avait décidé de mettre en place une activité sucrière proto-industrielle dès la fin du XVII^e siècle aux Antilles, puis vers 1740, dans la zone, à l'île de France. Envisager de faire du sucre dans une île tropicale vise un double objectif : économique et politique. La fabrication d'un produit onéreux, chose si nécessaire aux élites sociales françaises et européennes, est un atout immense dans le contexte du mercantilisme politique, car le profit qui en est tiré légitime la colonisation de ces îles. Bourbon de son côté produisait du café, mais la mévente de ce produit, doublée de la prise en



100

main des Mascareignes par la monarchie (1767), favorise le passage au sucre. A partir du XIX^e siècle Maurice, encore Isle de France, et La Réunion, confettis de l'empire français après la guerre de Sept Ans, la perte de Saint-Domingue, la vente de la Louisiane, s'inscrivent dans un projet colonial plus lisible et identique : mettre en place une économie de plantation dans le cadre d'une société esclavagiste et de la dépendance par rapport à la métropole. Ces îles doivent devenir pleinement des îles à sucre : La Réunion, Maurice, voire Madagascar. L'annexion de Maurice par l'Angleterre la différencie de La Réunion. S'insérant dans un contexte colonial, malgré la distance maintenue entre l'Angleterre et la société mauricienne, le projet économique défini présente les caractéristiques d'une aventure industrielle. La création de toutes pièces d'une industrie sucrière dans un territoire qui végétait jusque-là, se contentant de la production peu lucrative de café et de girofle, relève de la volonté d'entrepreneurs locaux, les habitants-sucriers, originaire à la fois d'une France ayant vécu sa Révolution et d'une île se conformant désormais aux normes britanniques.

L'industrie sucrière est aussi une donnée clé pour l'île Maurice. L'espace cannier couvre plus de la moitié des terres cultivées de l'île. Cette filière emblématique reste soutenue par les pouvoirs publics en raison de son poids dans l'économie locale. Pour Maurice, la culture de la canne à sucre a été assurée par des milliers de petits planteurs, issus de familles de laboureurs engagés devenus propriétaires de petits lopins de terre pendant la période des morcellements aux alentours de 1880. Les petits planteurs fournissaient la canne aux usiniers – ce groupe existe toujours.

A Madagascar, le développement des plantations de canne à sucre aménagées à partir d'un système d'irrigation et de drainage provenant du delta de la Mahavavy du Nord, a entraîné des modifications sociologiques majeures autour des plantations. On a vu apparaître :

- « La zone » : résidence des cadres supérieurs français à l'origine (métropolitains) ; des contremaîtres en général en provenance de La Réunion et de Tananarive. Au centre de la résidence un foyer de détente accessible à l'ensemble des cadres supérieurs.

Pause, lors de la coupe de la canne, à La Réunion.



- Les villages de travailleurs malgaches travaillant surtout dans les plantations, regroupés selon leur origine géographique.
 - Des édifices religieux (chrétiens et musulmans) en vue de la fixation des travailleurs dans les années 1950.
- L'Indianocéanie offre aujourd'hui un patrimoine et des sites naturels exceptionnels où se côtoient des formations végétales naturelles primaires, des forêts humides et luxuriantes, des savanes sèches et broussailleuses et des paysages et habitats naturels littoraux dont des plages, des côtes rocheuses, des îlots et des forêts de mangroves. Ces ensembles abritent des espèces et groupes taxonomiques animaux et végétaux parfois uniques, ce qui confère à la région sa reconnaissance comme l'un des hotspots de la biodiversité mondiale. La biodiversité et les écosystèmes associés fournissent des ressources considérables aux populations de la région. Ils sont un réservoir de ressources naturelles et présentent également d'énormes potentialités touristiques.

La région possède d'importants écosystèmes caractérisés par une richesse naturelle en diversité spécifique et endémisme. Les îles de l'Indianocéanie et la COI ont mis en œuvre de nombreuses initiatives en faveur de la protection et de la valorisation de leurs écosystèmes et de leur biodiversité, notamment par la création et le développement d'aires protégées terrestres et marines, la mise en place de réserves forestières pour la protection des espèces menacées, l'élaboration du plan d'aménagement et de gestion ou des plans de gestion intégrée des zones côtières. Ces actions ont permis une meilleure prise en compte de la conservation de la biodiversité dans les politiques sectorielles, permettant aussi d'améliorer l'état de certains écosystèmes tels que les mangroves, les récifs coralliens et certaines espèces comme les cétacés ou les tortues marines.





3^e Partie

Production et échanges

Le patrimoine a évolué en un véritable outil de développement territorial et touristique, levier de nombreux projets de mise en valeur à l'échelle du quartier, de la ville ou du territoire national. Dans les îles de l'Indianocéanie, les anciens docks, à l'interface ville-port, les petites boutiques, les marchés sont des lieux emblématiques, devenus symboles de cette patrimonialisation à l'œuvre dans le quartier. Pour qu'un patrimoine existe, une communauté doit se l'approprier. Les anciens docks rénovés et ouverts au public, les marchés, les petites boutiques d'un autre temps sont incontestablement objets d'appropriation par la population locale et par les touristes.

Dans ce chapitre qui assemble les patrimoines maritime, artisanal et commercial au niveau de l'Indianocéanie, l'objectif est de mettre en évidence les points communs mais aussi les caractéristiques des lieux et objets avec une vocation commerciale, parfois révolue (anciens docks), voire marchande (artisanat, *ti laboutik*, marchés). L'idée étant de montrer, à travers une sélection de quelques études de cas exemplaires, en quoi les cultures locales, composées d'une multitude d'apports, ont façonné, dans les territoires concernés, le caractère et la diversité du patrimoine, avec des similitudes mais aussi des nuances.

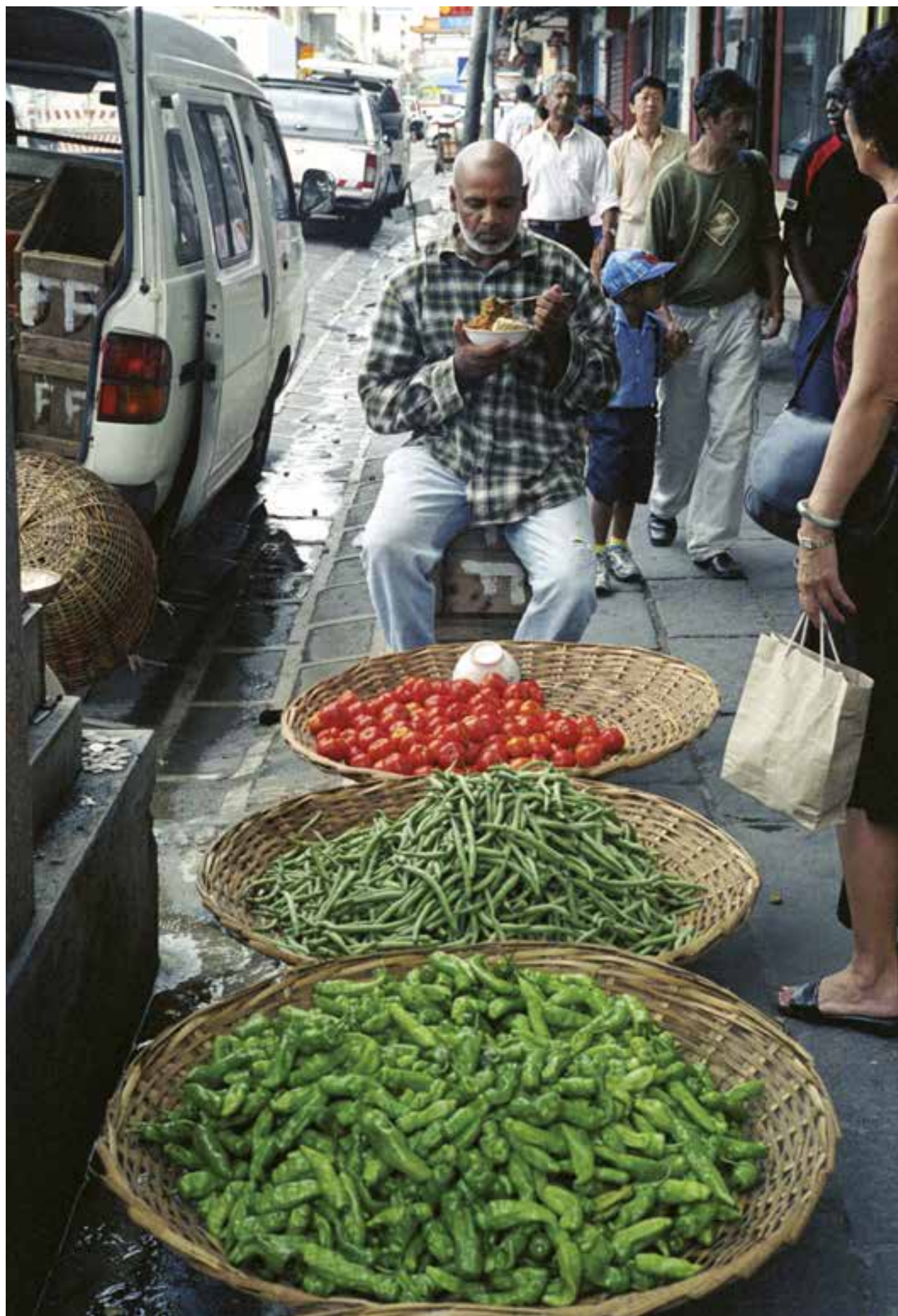
Dans la partie *Escales sur la route des Indes*, on découvre que les ports, fenêtres maritimes et symboles d'ouverture sur le grand large, longtemps marginalisés et souffrant d'une image négative, commencent à bénéficier d'une valorisation patrimoniale et touristique. Ainsi, les îles indianocéaniques gardent les traces de leurs différentes phases de peuplement, ces dernières intimement liées à la mer et visibles au long du liseré côtier : docks, batteries de canon, phares... Les embarcations traditionnelles, dont la fabrication se perpétue depuis des siècles et qui sont des objets patrimoniaux par excellence, sont comme les reflets de cette communion avec la mer, de cette projection vers l'ailleurs.

Dans la partie intitulée *Ti laboutik, ti marsan*, nous replongeons dans un mode de vie d'un autre temps. Certes un grand nombre de *laboutik* traditionnelles ont disparu

ou sont menacées par l'évolution des modes de vie mais celles qui subsistent, notamment hors des villes, ont été à peine effleurées par le modernisme. *Laboutik* est un lieu populaire de commerce et d'échanges socio-culturels entre individus, en même temps qu'un lieu pittoresque pour le touriste. D'autres lieux conjuguent cette double fonction. Ainsi, dans les marchés - aussi appelés bazars -, les étals de fruits et légumes, camaïeux de vert, de rouge ou de jaune, côtoient les étals de produits artisanaux, à vocation touristique. Ce même spectacle, comme une récurrence, se retrouve dans chacune des cinq îles de la zone, voire dans chaque ville. Qu'il soit de plein air ou couvert, le marché est un lieu de sociabilité, un espace de « frottement culturel ». Il est le reflet d'une société métissée, fruit d'une succession d'apports migratoires. La réhabilitation des anciens marchés couverts dans les îles de la zone démontre une volonté de sauvegarde de leur valeur patrimoniale.

Dans la partie *Savat... sahafa... sapo lapay... shino namtsi*, on fait la part belle aux productions artisanales. Le travail du bois et des végétaux, à partir de l'exploitation des matériaux locaux, révèle une maîtrise des techniques dont la transmission maintient la tradition. Pilon, van ou panier sont parmi les plus emblématiques productions locales. Ainsi, les îles de l'Indianocéanie découvrent ou redécouvrent les potentiels et l'intérêt économique de leur artisanat. Le tressage et le tissage d'objets en fibres végétales provenant des feuilles de vacoa⁽¹⁾, d'aloès ou de cocotiers sont des savoir-faire qui se transmettent de génération en génération. Activités à dominante féminine, leur mise en œuvre constitue l'une des richesses de l'artisanat indianocéanique. À côté des objets utilitaires, comme les nattes, vans à riz, sacs, paniers, nasses, chapeaux, se découvrent des produits de vannerie plus décoratifs comme les abat-jour, sets de table ou boîtes à bijoux. Matériaux, styles, motifs et formes se retrouvent mais varient aussi selon les îles.

1. L'une des plus grandes villes de l'île Maurice, Vacoas tient son nom de la présence naturelle des espèces indigènes de vacoa sur son territoire.





Escales sur la route des Indes

MARIE-ANNICK LAMY-GINER

*« Des preuves archéologiques témoignent
de la présence de colonies humaines temporaires
dès 2000 av. J.-C. à Madagascar »*

Des canons, « sentinelles » de la route de la Montagne à La Réunion, aux batteries surveillant la passe de Diego Suarez à Madagascar, des anciens docks métamorphosés en *Waterfront* de Port-Louis à Maurice à la cale de radoub du port de Saint-Pierre à La Réunion, des boutres (djahazi) des Comores aux pirogues à balancier (lakam-piarana) de Madagascar, des piqueuses d'ourites de Rodrigues aux pêcheurs à la gaulette de La Réunion, du phare de l'île aux Prunes (Madagascar) au sémaphore de Denis (Seychelles), voilà autant d'éléments qui contribuent à l'attractivité des littoraux des îles indianocéaniques.

Situées à l'écart des routes commerciales vers l'Inde, les îles Mascareignes demeurèrent inhabitées jusqu'au ^{xvii} siècle. Néanmoins, elles servaient déjà de relâche aux marins (portugais, hollandais) qui sillonnaient l'océan Indien. Ces escales n'ont laissé que peu de traces matérielles. A Madagascar et aux Comores, les origines du peuplement sont plus anciennes et complexes. Des preuves archéologiques témoignent de la présence de colonies humaines temporaires à Madagascar dès 2000 ans av. J.-C. (Rafolo, 2014) et dès 1 000 ans av. J.-C. aux Comores. Néanmoins, la première preuve d'établissement permanent remonte au ^v siècle dans la Grande Île⁽¹⁾ et vers le ^{viii} siècle dans les Îles de la Lune. L'entrée en scène des Britanniques et des Français, esquissée à partir du ^{xvii} siècle, ouvre une nouvelle ère.

1. A partir du ^v siècle, on note surtout l'arrivée, par vagues successives, d'Austronésiens, et plus secondairement d'Africains de l'Est et d'Arabo-Persans (Rafolo, 2014).

Qu'ils soient bassins portuaires, phares, canons, maints éléments patrimoniaux maritimes qui modèlent aujourd'hui les littoraux des îles de l'Indianocéanie datent du début de la colonisation, britannique ou française. D'autres, comme les pirogues à balancier, sont arrivés avec les premiers immigrants d'Asie du Sud-Est.

« Le patrimoine maritime comprend l'ensemble des éléments matériels ou immatériels liés aux activités humaines qui ont été développées dans le passé, récent ou plus lointain, en relation avec les ressources du milieu maritime. Ils sont reconnus par les groupes sociaux, à différentes échelles géographiques, comme étant leur héritage propre, en totalité ou en partie constitutifs de leur identité et, par voie de conséquence, comme étant dignes d'être transmis aux générations qui leur succéderont » (Schmit, Lemarchand, 2005).

Les îles de l'Indianocéanie partagent souvent un même patrimoine maritime inhérent à la colonisation, mais quelles en sont les variantes locales ? Ce patrimoine maritime commun a-t-il la même signification, la même portée d'un territoire à l'autre ?

L'objectif est de mettre en évidence leurs patrimoines maritimes communs, par une sélection « d'objets », fragments laissés par l'histoire, considérés comme représentatifs.

Bassins portuaires, vestiges coloniaux

Dans un premier temps, simple relâche, puis appontement ou jetée, nombre de ports de l'Indianocéanie ont été des escales stratégiques sur la route des Indes. Beaucoup de ces sites originels ont désormais une



activité maritime réduite, voire inexistante. Les anciens docks, éléments patrimoniaux incontestables, ont une nouvelle vocation. Ils se sont métamorphosés en lieux de récréation (Saint-Pierre-La Réunion) ou *waterfront* (Port-Louis-Maurice). D'autres se sont adaptés aux mutations du transport maritime : les bassins ont certes gardé leur physionomie première mais les bâtiments anciens ont presque tous disparu (Toamasina-Madagascar, Victoria-Seychelles).

Anciens docks réhabilités

Le port de Saint-Pierre⁽²⁾ (La Réunion) a connu, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, maintes tentatives infructueuses de mise en valeur. Soumis aux houles et handicapé par son exiguïté, il n'est donc pas devenu le port de commerce escompté. La cale de radoub est le dernier vestige de cette ambition déçue. Quoi qu'il en soit, le port a conservé son aspect d'origine. On y retrouve le bassin naturel de la Rivière d'Abord où se concentrait l'activité maritime jusqu'au XIX^e siècle, bordé d'anciens entrepôts de commerce comme celui de Kerveguen qui a été restauré. Les deux jetées est et ouest, construites en 1854, le protègent toujours. La darse de quatre hectares, amé-

nagée entre 1863 et 1883, constitue aujourd'hui le cœur du port. Le bassin de radoub, à l'extrême ouest, dont la construction fut achevée en 1887, est maintenant en eau et accueille des canots à l'amarrage. La darse et le bassin de radoub ont été complètement restaurés à partir des années 1950. Par ailleurs, sa réhabilitation qui s'est achevée en 2001 lui a apporté un souffle nouveau. Il s'impose désormais comme le principal port de pêche et de plaisance du sud de l'île. Protégé par une jetée en forme de U à l'envers, qui s'étire sur plusieurs centaines de mètres, il accueille une succession de petits pontons, où viennent s'amarrer barques de pêche et bateaux de plaisance. Il est devenu un lieu de promenade littorale, activité touristique née en Europe au milieu du XIX^e siècle. Cette promenade rassemble des curiosités architecturales (ancienne gare routière) et une diversité florale intéressante (bougainvilliers, aloès...) Flâner sur les quais, au son du clapotis des vagues, avec en toile de fond la danse acrobatique de dizaines de surfeurs, enchante nombre de promeneurs. Ce petit port donne à la ville de Saint-Pierre un véritable cachet maritime. A Maurice, la construction d'un port, ou du moins de pontons, remonte au XVIII^e siècle, à l'initiative de Mahé de Labourdonnais, dans la rade de Port-Louis⁽³⁾ (Port Nord-Ouest). Il fallut néanmoins attendre la fin du

2. Le port a reçu le nom de Lislet-Geoffroy, scientifique français et premier homme de couleur à siéger à l'Académie des Sciences, originaire de Saint-Pierre. Ce complexe a été aménagé à l'embouchure de la rivière d'Abord.

3. Il tire son origine du Port-Louis de Bretagne, fondé, en 1618, par Louis XIII.

« L'entourage des anciens bassins portuaires a été transformé en espace d'affaires et de récréation. On assiste, à des degrés divers, dans presque chacune des îles de l'Indianocéanie, à une reconquête de l'interface ville-port »

xviii^e siècle pour que le port soit véritablement aménagé, sous la houlette de l'ingénieur Tromelin. Le Trou Fanfaron et le mouillage du Caudan purent ainsi accueillir plusieurs vaisseaux simultanément. Au milieu du xix^e siècle, Port-Louis était un port très prospère, expéditeur de sucre. Avec l'ouverture du canal de Suez, « l'étoile de la mer des Indes » perdit sa position géostratégique et périclita. Des travaux d'agrandissement furent entrepris dans les années 20 (construction des quais C et D), puis dans les années 60 (quais A et B). Avec la course au gigantisme des navires qui s'amorce, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les bassins originels (Caudan, Trou Fanfaron) sont progressivement délaissés, en tout cas par l'activité commerciale maritime⁽⁴⁾. La zone du Caudan et ses bâtiments à l'abandon, témoins de 250 ans d'histoire, ont été en bonne partie métamorphosés en *Waterfront*. Cette reconquête des espaces portuaires délaissés a une visée patrimoniale et touristique. Réhabilités, les anciens entrepôts du Caudan accueillent depuis 1996 un complexe commercial, flanqué d'hôtels, de cinémas, de magasins spécialisés, de restaurants et d'un musée (Blue Penny Museum).

Au moment où Madagascar devient française en 1896, la nécessité de disposer d'infrastructures portuaires se révèle impérieuse. Jusque là, les marchandises étaient déchargées par chaloupe. A Tamatave, un wharf est construit en 1902 mais se révèle inadapté aux navires au long cours. Il fallut attendre 1935 pour qu'un port digne de ce nom soit inauguré. La physionomie actuelle du port est héritée de cette période. Certes, il ne reste plus guère de bâtiments portuaires de cette génération. Le musée du port est néanmoins le point d'orgue d'une valorisation patrimoniale naissante. Localisé dans l'enceinte portuaire, il symbolise l'identité et le passé maritime de Toamasina. Cet édifice, datant de l'entre-deux-guerres, se caractérise par ses ouvertures cintrées au rez-de-chaussée et rectangulaires à l'étage. Le musée recèle une collection de photographies et documents anciens intimement liée à l'histoire du port et de la ville. Non loin de là, la résidence des cadres du port a été construite en 1930. Logement du haut fonctionnaire français du port, il fut

rétrocédé à l'administration malgache à l'indépendance. La présence de hublots donne un cachet maritime à la résidence. Une reconquête symbolique du front de mer⁽⁵⁾ a été par ailleurs entreprise par le Comité de Développement de la Ville de Toamasina⁽⁶⁾.

Colonie anglaise à partir de 1814, les Seychelles n'héritèrent d'un quai qu'au milieu du xix^e siècle. Sous la férule du commissaire civil Mylius, une jetée est construite en 1841, année où Port-Royal⁽⁷⁾ fut rebaptisé Victoria. Cette jetée, appelée Mylius Wharf, fut remplacée par le Long Pier dans les années 1880. Ce petit site portuaire ne connut guère de mutations jusqu'au seuil des années 70. À dire vrai, la physionomie actuelle du port date de la veille de l'indépendance.

Relâches vers l'Orient pour les Britanniques au xviii^e siècle, les îles Comores perdirent de leur importance sur le plan des routes maritimes après l'ouverture du canal de Suez. Ces îles sont néanmoins, comme les espaces insulaires voisins, au cœur des rivalités franco-britanniques tout au long du xix^e siècle. Tandis que les Français prennent possession de Mayotte en 1841, les Britanniques imposent, en réponse à cette installation, un « protectorat » sur l'île d'Anjouan en 1844, avant que finalement l'ensemble de l'archipel ne finisse par tomber dans l'escarcelle française en 1886. Ces îles restent sans véritable infrastructure portuaire au cours de la première moitié du xx^e siècle. Les ports, ensablés, ne sont guère adaptés à l'accueil des bateaux de commerce, bien que Mutsamudu ait connu plusieurs étapes de mise en valeur (1982, 2005) et soit devenu aujourd'hui le seul port en eau profonde des Comores. Moroni était davantage le lieu de mouillage des boutres, lesquels ont malheureusement disparu du paysage local⁽⁸⁾. L'espace portuaire est dominé par la belle et ancienne

4. A Trou Fanfaron néanmoins subsiste une activité de pêche.

5. Le projet vise à un réaménagement du front de mer, notamment le long du boulevard Ratsimilaho, par le biais de la construction d'un club nautique.

6. Association multiculturelle créée en 2013 dont la vocation est d'œuvrer au développement économique et structurel de Tamatave et de ses communes périphériques.

7. C'est le 30 mai 1744 que le commandant Picault, au cours d'une seconde expédition dans la région, mouilla dans une baie qu'il baptisa Port-Royal.

8. Les boutres ont été détruits, entre 2008 et 2009, lors d'une opération de nettoyage du port.



mosquée du Vendredi. Aujourd'hui, les tirants d'eau du port aux boutres et du « nouveau » port, à 300 m au sud, demeurent insuffisants pour accueillir les porte-conteneurs actuels, lesquels doivent mouiller au large. Mout petits embarcations s'engagent alors dans un mouvement de balancier, comme dansant au rythme des vagues, pour relier le port et les géants d'acier.

Espaces restreints, les docks sont au cœur de forts enjeux urbanistiques et industriels, pas toujours compatibles avec des démarches patrimoniales. Néanmoins, certaines zones portuaires ont conservé, en raison d'une migration des activités vers d'autres sites ou du fait du prince, leurs formes premières. Ils s'apparentent à des espaces fossiles, tels les bassins du Caudan à Port-Louis, le bassin de radoub du port de Saint-Pierre ou le port, bien qu'il soit dorénavant sans boutres, de Moroni. D'autres ont dû s'adapter à l'évolution des activités et des trafics ne préservant que quelques vestiges (musée du port à Tamatave). En définitive, ces bassins portuaires ont, à quelques appointements près, gardé leur physionomie originelle.

Batteries et phares constituent, par leur âge et leur histoire, des éléments de patrimoine maritime de grande attractivité touristique. Ils sont les témoins de l'histoire mouvementée de ces îles, marquée par les conquêtes coloniales.

Batteries côtières, reliques du passé

Destinées à la protection militaire du littoral, les batteries côtières ont été mises en place à partir du XVIII^e siècle. Ainsi en 1735, la Compagnie des Indes dote l'île Bourbon d'un système de défense du littoral au moyen de batteries côtières à la place des coûteuses places fortes. La majorité des batteries sont édifiées à Saint-Paul et Saint-Denis, les principaux lieux de mouillage, durant la Guerre de Succession d'Autriche (1740-1748) et la Guerre de Sept Ans (1756-1763). Il s'agit essentiellement de se protéger contre des attaques britanniques. En 1768, l'île compte 37 batteries, dont 13 à Saint-Denis et 14 à Saint-Paul. Leur taille et leur forme dépendent des moyens de l'administration. Certaines sont construites en maçonnerie, d'autres en fascines (fagots de menus branchages maintenus par des liens serrés). A partir de 1822 le nombre des batteries côtières décline. Complètement laissées à l'abandon depuis la fin du XIX^e siècle, elles ont aujourd'hui presque toutes disparu en raison de l'urbanisation rapide et massive du littoral. Les deux plus importantes, celle de la Pointe de Jardins à Saint-Denis et celle dite « de gauche » à Saint-Paul, ont été totalement rasées. On peut voir la batterie restaurée des rampes de la Montagne – quatre canons ont été récupérés, disposés en éventail et pointés vers la mer –, les ruines de la batterie dite « de droite » à Saint-Paul, les ruines de la batterie n° 1 à La Possession ou encore la batterie récemment



reconstruite de Saint-Leu. Cependant, l'état de cette dernière n'est pas conforme à la réalité historique puisque la batterie d'origine était en fascines, alors qu'elle a été reconstruite en maçonnerie.

Ces vestiges réunionnais font écho aux 27 batteries côtières installées par les Français à la même époque et pour les mêmes raisons à la Pointe-du-Diable à l'île Maurice, qui ont servi lors de la célèbre bataille du Grand Port (1810) et dont on peut encore voir quelques murs. Madagascar conserve également plusieurs batteries côtières sur les pourtours de la baie de Diego Suarez. Sa passe, d'une faible largeur, a ainsi été dentelée par des fortifications à partir des années 1890. Parmi les restes de ces ouvrages de défense, émergent des batteries de canons, « Modèle 1875-76 ». Ainsi à Orangea, en surplomb de la falaise, le Cap Miné, avec sa batterie de cinq canons, semble verrouiller, comme jadis, l'entrée de la baie. Pareillement à la Pointe 84 (Bellevue), au Cap Ambatomainy ou encore à Cap Diego, bien que tombant peu à peu dans l'oubli, les batteries continuent de garder la baie.

Trésors sous-marins

Les canons des épaves sont parmi les éléments les plus facilement identifiables et durables du patrimoine maritime des îles indianocéaniques. Ces canons embarqués sur des navires témoignent des diverses occupations des îles dans un contexte de rivalité entre les

puissances coloniales implantées dans la région (France, Grande-Bretagne mais aussi Portugal). On retrouve des canons, visibles à faible profondeur, à Maurice, La Réunion ou Madagascar. Ils appartiennent tous à la même période : deuxième moitié du XVIII^e siècle, début XIX^e siècle.

A Maurice, des canons immergés attestent de la violence de la bataille de Grand Port. Elle oppose, du 23 au 28 août 1810, une flotte française à une flotte britannique. Cette bataille navale qui se solde par la défaite des Anglais est la seule victoire navale française obtenue durant le régime napoléonien. Lors de cette bataille, deux bateaux, britanniques, sont coulés, le *Sirius* et la *Magicienne*. Certains des objets de valeur ont été ramenés à la surface, des pots, pièces de vaisselles, pièces de monnaies, des boulets et des canons. Certains de ces vestiges sont visibles autour du Vieux Grand Port et aussi au siège du premier club de plongée de Maurice : le Mauritius Underwater Group à Vacoas. D'ailleurs, un canon et une ancre, appartenant au *Sirius*, trônent magistralement devant l'entrée du club. Ils sont comme les témoins du passé, les témoins de l'histoire du pays.

A La Réunion, on peut au cours d'une plongée, découvrir trois canons provenant d'épaves de navires de guerre datant du XVIII^e siècle environ. Ils sont localisés dans le jardin archéologique sous-marin de Saint-Gilles. Le site est accessible à tous les plongeurs (y compris



lors d'un baptême) par une profondeur de seulement 5,50 mètres ou 6 mètres, en fonction des marées. Deux canons de navires naufragés sont également visibles à faible profondeur dans le lagon de Salary à Madagascar, l'un provenant du *Nossa-Senhora* (naufragé le 8 août 1774) et l'autre du *Winterton*⁽⁹⁾ (naufragé le 20 août 1792).

A la lumière des phares

Les phares font incontestablement partie du patrimoine maritime des îles de l'Indianocéanie. Ils furent principalement érigés au cours du XIX^e siècle ou au début du XX^e siècle. Il existe quelques phares dans le bassin occidental de l'océan Indien qui présentent un intérêt historique. Notre sélection a porté sur quatre d'entre eux (île aux Nattes à Madagascar, Albion à l'île Maurice, Bel-Air à La Réunion et Denis aux Seychelles), parmi les plus emblématiques (ancienneté, hauteur) de la région indianoocéanique.

Edifié à Sainte-Suzanne, à La Réunion, sur le promontoire naturel de Bel-Air, face aux récifs de la Marianne et du Cousin, principaux écueils de la côte Nord, le phare éponyme arbore une belle robe blanche, enrubannée de rouge. Les bâtiments, d'une superficie totale

de 3374 m² marient béton lisse et pierre de taille en basalte. La tour est en forme de colonne couronnée, de style toscan (Réol, 2005), s'élevant à 20,25 mètres au-dessus du sol, 40 mètres au-dessus du niveau de la mer. L'ancienne lanterne, à huile et à pétrole, a été électrifiée et sa portée actuelle est de 21 milles marins la nuit et 19 milles marins le jour. Le Phare de Bel-Air, mis en service en 1846, constitue un élément très appréciable du patrimoine maritime réunionnais car il témoigne de l'importance de la navigation, à la fois pour le transport de passagers et le commerce.

Jusqu'à l'ouverture du Canal de Suez en 1869, La Réunion était située sur une route maritime internationale très fréquentée qui contournait l'Afrique par le Cap de Bonne Espérance. Néanmoins la navigation était également côtière. La circulation par voie de terre étant très difficile jusqu'à une époque récente entre les différentes communes (les quartiers) de l'île, les habitants se déplaçaient de préférence par mer (batelage). Le phare de Bel-Air a été édifié spécialement pour guider les navires venant de la côte est de La Réunion et se dirigeant vers Saint-Denis, particulièrement vulnérables face aux récifs de la Marianne et du Cousin. Classé monument historique, ce phare est non seulement le premier à avoir été construit à La Réunion mais c'est également le dernier à exister depuis que celui de la Pointe des Galets, construit en 1886, a été détruit lors d'un cyclone en 1970.

9. Navire anglais qui reliait la Grande-Bretagne à l'Inde et qui s'échoua sur les coraux de la baie de Saint-Augustin. Il transportait 280 personnes à son bord.



Aux Seychelles, le premier phare fut implanté en 1883, à Denis. Cette île située à 80 km au nord-est de Mahé, se déploie sur 1,8 km de long et 1,3 km de large. Son nom rend hommage à Denis de Trobriand, membre de l'expédition de Bougainville, qui la découvrit en 1773 et en prit possession au nom du roi de France. Le phare, comme le cimetière, le moulin à coprah et la chapelle, sont les rares vestiges de cet îlot corallien. Construit au préalable en bois, il fut remplacé, en 1910, par un phare métallique, fabriqué en France. Un peu plus d'un siècle après, le trépied est toujours solidement implanté. La lampe rotative, qui ne fonctionne plus depuis longtemps, a été relayée par une lampe alimentée par énergie solaire. Classé monument national, il est le plus vieux monument de l'archipel. Le phare se visite et se mérite puisqu'il faut graver 400 marches pour pouvoir jouir du panorama sur l'océan.

Lieu chargé d'histoire, le phare de la Pointe aux Caves à Maurice, plus connu aujourd'hui sous le nom de Phare d'Albion, a été érigé au sommet de falaises accidentées que baigne une mer tumultueuse. De nombreux naufrages se produisirent au large d'Albion. Le plus célèbre est celui du navire amiral *Banda*, en 1615, où Pieter Both⁽¹⁰⁾ trouva la mort. Face aux dangers de la navigation, sur la route maritime menant vers la rade de Port-Louis, le Gouverneur anglais Sir Charles Boyle fit construire le phare de la Pointe aux Caves, inauguré en octobre 1910. Tour et dôme se dressent sur une hauteur de 30 mètres (avec une focale de 46 mètres au total). Durant la colonisation britannique, 4 phares furent édifiés à l'île Maurice : le phare de la Pointe aux Canonnières (Pointe aux Canonnières dans le nord-ouest), le phare de Pointe des Caves (Albion, sur la côte ouest), le phare de l'île Plate (île située au nord de Maurice) et celui de l'île au Phare (baie de Mahébourg dans le sud-est). A ce jour, seuls les phares d'Albion et de l'île Plate sont encore en activité.

Classé patrimoine national, le phare d'Albion laisse entrevoir les épisodes de l'histoire. Meubles et équipe-

ments d'époque, lampes à pétrole et nouvelles technologies se dévoilent aux visiteurs.

L'île aux Prunes (Nosy Alanana) à Madagascar se situe à 17 kilomètres du port de Toamasina, soit à 45 minutes de bateau. De forme ovale, elle mesure 400 mètres de large et 2 kilomètres de long. Elle est entourée de récifs coralliens et n'offre qu'une seule passe pour les bateaux. Son phare, le plus haut d'Afrique (66 mètres), fut construit en 1931. Il offre une vue imprenable sur la côte Est de Madagascar. Depuis la destruction du phare⁽¹¹⁾ de la pointe Tanio, par le cyclone Geralda en 1986, il est le plus vieux phare de Toamasina.

Les batteries, les canons et les phares sont parmi les éléments les plus représentatifs ou les plus symboliques de l'histoire maritime des îles de l'Indioocéanie. Ils peuvent, par la richesse de leur histoire, cristalliser une amorce de quête patrimoniale maritime.

Pêche traditionnelle

Dans le patrimoine maritime, à côté des biens culturels immobiliers (phares, édifices portuaires...) subsistent des biens culturels mobiliers, qui vont des types d'embarcation aux outils de pêche ou aux instruments de navigation.

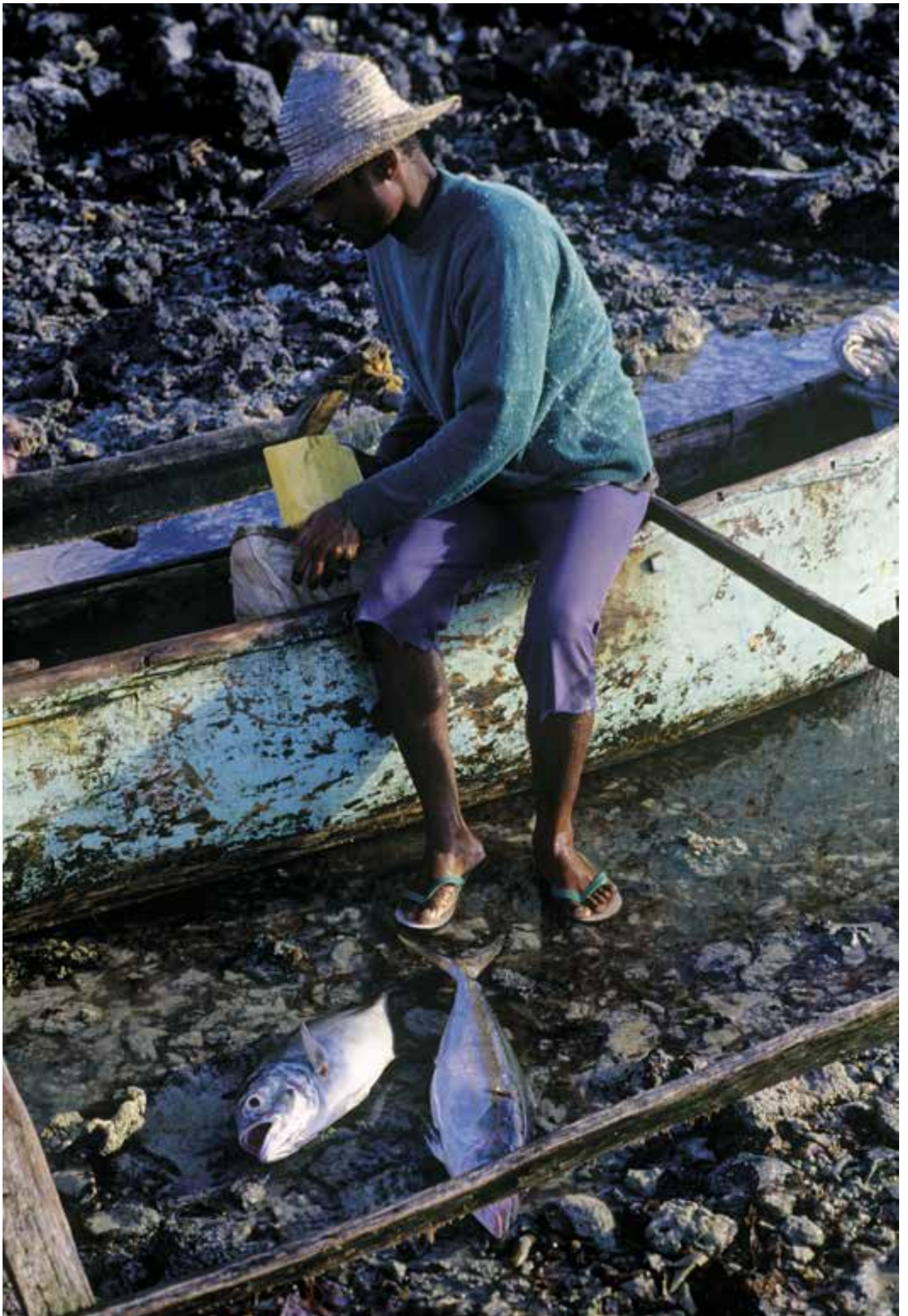
Type de voilier traditionnel pouvant être gréé d'un ou plusieurs mâts, le boutre est une embarcation en bois d'origine arabe. Appelé *djahazi*⁽¹²⁾ en comorien, il est au cœur de l'histoire, de la mythologie et de la civilisation comoriennes. Parler du *djahazi*, c'est forcément parler de l'histoire du pays. En effet, la question de l'introduction de cette embarcation dans l'archipel coïncide avec celle des premiers arabo-shiraziens. Les traditions orales (contes, mythes et légendes) parlent sans cesse du *djahazi*, témoignant ainsi de son importance dans la société comorienne. En un mot, le *djahazi* n'était pas une simple embarcation mais le trait d'union unique entre un archipel isolé et le reste du monde. Echanges commerciaux et économiques, échanges intellectuels et culturels, mouvements de populations,

11. Il datait de 1927 et a été reconstruit à l'identique en 1987.

12. Dans l'imaginaire comorien, le premier des *djahazi* est l'arche en bois du Prophète Noé (Nabi Nuhu).

13. Les boutres pontés, conçus pour naviguer au large et rallier les îles, ont quant à eux disparu depuis plusieurs décennies, engloutis par les naufrages.

10. Sur le chemin du retour, en provenance de Batavia, Pieter Both, premier gouverneur général des Indes orientales néerlandaises, fait escale à Maurice en 1615. Il périt dans le naufrage de son bateau à quelques encablures de Baie du Tombeau.



tout passait par le *djahazi*. Il ne reste certes plus d'exemplaires de ces boutres à voile⁽¹³⁾, néanmoins le savoir-faire n'a pas disparu et il est encore temps, sur les conseils d'un fondy⁽¹⁴⁾ (maître), de redonner vie à ces embarcations présentes depuis 1 000 ans aux Comores (Abderemane, 2012).

L'autre embarcation typique des Comores est le *galawa*, pirogue monostyle à balancier (deux balanciers à Ngazidja, un seul sur les autres îles), de 3 à 5 mètres de long, à voile et à pagaie. Elle est surtout utilisée pour la pêche. Activité traditionnelle aux Comores, la pêche est pratiquée par la quasi-totalité des habitants des villages côtiers et n'est destinée qu'à la consommation intérieure. La technique la plus courante est la pêche à la palangrotte concentrée sur le récif corallien frangeant. Les embarcations traditionnelles, les galawas, sont les plus nombreuses. Ces pirogues sont construites en bois de manguiers pour la coque et en ylang-ylang pour le balancier. Leur nombre s'élève à 3 400 pour les trois îles. Depuis une dizaine d'années, les embarcations en fibre de verre sont plus fréquentes, ce qui facilite la navigation au large, mais fait perdre à la pêche son caractère authentique. Aux Comores, devant chaque village côtier, la plage offre, en fin de journée, le spectacle des pirogues allongées sur leur flanc, attendant le petit jour pour repartir à l'assaut des vagues.

A Madagascar, le long du littoral sud-ouest, sur un liseré d'environ 450 km, du delta du Mangoky (21° S) à l'embouchure de la Linta (25° S), se déroule un écosystème corallien exceptionnel, comparable à la Grande Barrière australienne. Ce littoral est le territoire des Vezo⁽¹⁵⁾ (prononcez « Vez »), souvent appelés les nomades de la mer, qui vivent exclusivement de la pêche. Vezo signifie « payer » ou « ceux qui luttent avec la mer ». Ils arpentent ce récif corallien à bord de leur pirogue à balancier. Ils suivent les bancs de pois-

sons et bivouaquent sur les plages, sous un abri formé à l'aide des ailes carrées de leurs pirogues (Grenier, 2013). Pour Battistini « la perfection de la pirogue vezo a été atteinte de temps immémorial, et il ne viendrait à personne l'idée de modifier ne serait-ce qu'un détail, l'une des pièces constituant un ensemble extraordinairement fonctionnel ». Pour sa construction, l'essence utilisée est le *givotia madagascariensis*, petit arbre caduc sec originaire de l'ouest de Madagascar avec un tronc épais et renflé. Le tronc de base, ainsi creusé dans un arbre léger, est rehaussé par des planches du même bois, goudronné pour la partie basse et peint avec des couleurs vives pour la partie haute. La pirogue est ensuite équipée de son balancier en bois dur. Le gréement est composé de deux mâts et d'une voile carrée. Longue de deux à huit mètres, cette pirogue permet de naviguer à la pagaie ou à la voile. Pendant la navigation, la rame sert souvent de gouvernail. La pirogue est le moyen d'existence⁽¹⁶⁾ du peuple vezo.

Aux Seychelles, le *katiolo* est la plus caractéristique des embarcations fabriquées et utilisées par les pêcheurs. Sa forme et sa taille rappellent beaucoup les pirogues à balancier. Jusqu'aux années 80, la pêche côtière artisanale était pratiquée à l'aide de ces pirogues en bois fabriquées à partir d'amandiers. Aujourd'hui, les embarcations sont en fibre de verre, importées du Sri Lanka, entraînant la fermeture des chantiers navals. Il reste à La Digue, à l'Union Estate, un chantier naval abandonné devant lequel trône un vieux gréement, oublié, estampillé du nom de « Seypirates ». Restauré, ce chantier naval pourrait accueillir un musée, dont la figure de proue serait le vieux gréement.

L'art de la pêche, le fil de la tradition

La pêche au casier est une activité répandue. Elle se rencontre dans toutes les îles riches de platiers facilement navigables ou accessibles à pied. Dans nos îles, les casiers sont souvent construits en bambou. Ces éléments sont liés par des feuilles de *vacoa* (*pandanus utilis*) et la cohésion de l'ensemble est assurée par des perches de bois. Aux Seychelles, il y a trois

14. Il n'existe aucun croquis, seul le fondy a le plan gravé dans sa tête. Il serait évidemment dommage de perdre ce savoir-faire multiséculaire.

15. Les Vezo ont des origines variées. Ils proviennent de peuples du Sud-Ouest (Masikoro, Mahafaly), de l'Ouest (Sakalava) et du Sud (Tandroy) de Madagascar, mêlés de récents apports africains. Cette région a été peuplée par des micro-migrations, démarrées avant le ^{xvi} siècle, dans l'objectif de fuir les troubles politiques de l'intérieur (Grenier, 2013).

16. Les Vezo n'ont pas de mot, bien qu'elle soit le fondement de leur genre de vie, pour désigner la pêche pour laquelle ils emploient les termes « recherche de nourriture » (Grenier, 2013).





sortes de casiers (*kazyer* en créole seychellois) : le *kazy dormi*, le *kazy peser* et le *kazy la vole*. Dans le premier cas, le pêcheur laisse le casier toute la nuit avec un appât à l'intérieur (de la noix de coco mélangée à des coquillages) derrière la barrière de corail, entre 5 et 30 mètres de profondeur. Dans le second cas, le pêcheur laisse le casier dans le lagon, pour une durée de 18-24 heures, mais sans appât. Dans le dernier cas, le pêcheur dépose le casier entre 2 et 6 heures, dans les bancs de poissons. La confection de ces paniers se fait souvent sur la plage. En réalité, la reconnaissance en tant que patrimoine de ces usages techniques et sociaux de l'estran et du lagon pourrait contribuer à cultiver ou exploiter une mémoire océanique plus ou moins vivace. Ces usages se retrouvent à Rodrigues. Ici aussi les casiers⁽¹⁷⁾, lestés de pierres, sont placés dans les eaux du lagon ou à l'entrée des passes pour capturer poissons, crabes et langoustes.

La pêche aux ourites est l'autre activité caractéristique de Rodrigues. L'île recèle, eu égard à sa superficie (108 km²), un immense lagon d'environ 240 km², peu profond (2 mètres en moyenne). Ainsi, les plages rodriguaises sont, à marée basse, le décor d'un véritable ballet humain. Les piqueuses d'« ourites », qui arpentent

le platier, munies d'une pique, font le charme de la petite Cendrillon des Mascareignes. Les ourites vivent dans les anfractuosités des coraux du platier. Cette pêche, actuellement réglementée par des périodes d'interdiction, est principalement pratiquée par les femmes nommées piqueuses d'ourites. Tous les matins, sous leurs grands chapeaux et bottes aux pieds pour se protéger des poissons-pierre, particulièrement abondants ici, elles arpentent l'anneau de corail. Vidés, les poulpes sont ensuite étirés sur des lattes de bois et mis à sécher tantôt sur le toit, tantôt autour de la maison. Ces ourites séchant dans le vent font indubitablement partie du paysage rodriguais. La pêche à la ligne à l'aide d'une canne, qu'on nomme pêche à la gaulette, est pratiquée tous les jours et sur tous les rivages de La Réunion, cependant les cannes utilisées proviennent de plus en plus du commerce. C'est essentiellement à Saint-Philippe que l'on peut encore voir des pêcheurs utiliser du matériel construit avec des matériaux naturels et traditionnels comme la pierre, le vacoa et le bambou.

Patrimoine flottant, les embarcations traditionnelles, simples outils ou moyens d'existence, voire lieux de vie, sont parmi les éléments les plus caractéristiques de la vie maritime des îles de la zone. L'esquif, qu'il soit *katiolo*, *lakam* ou *galawa*, dont les secrets de fabrication se transmettent de génération en génération, est un objet patrimonial en soi.

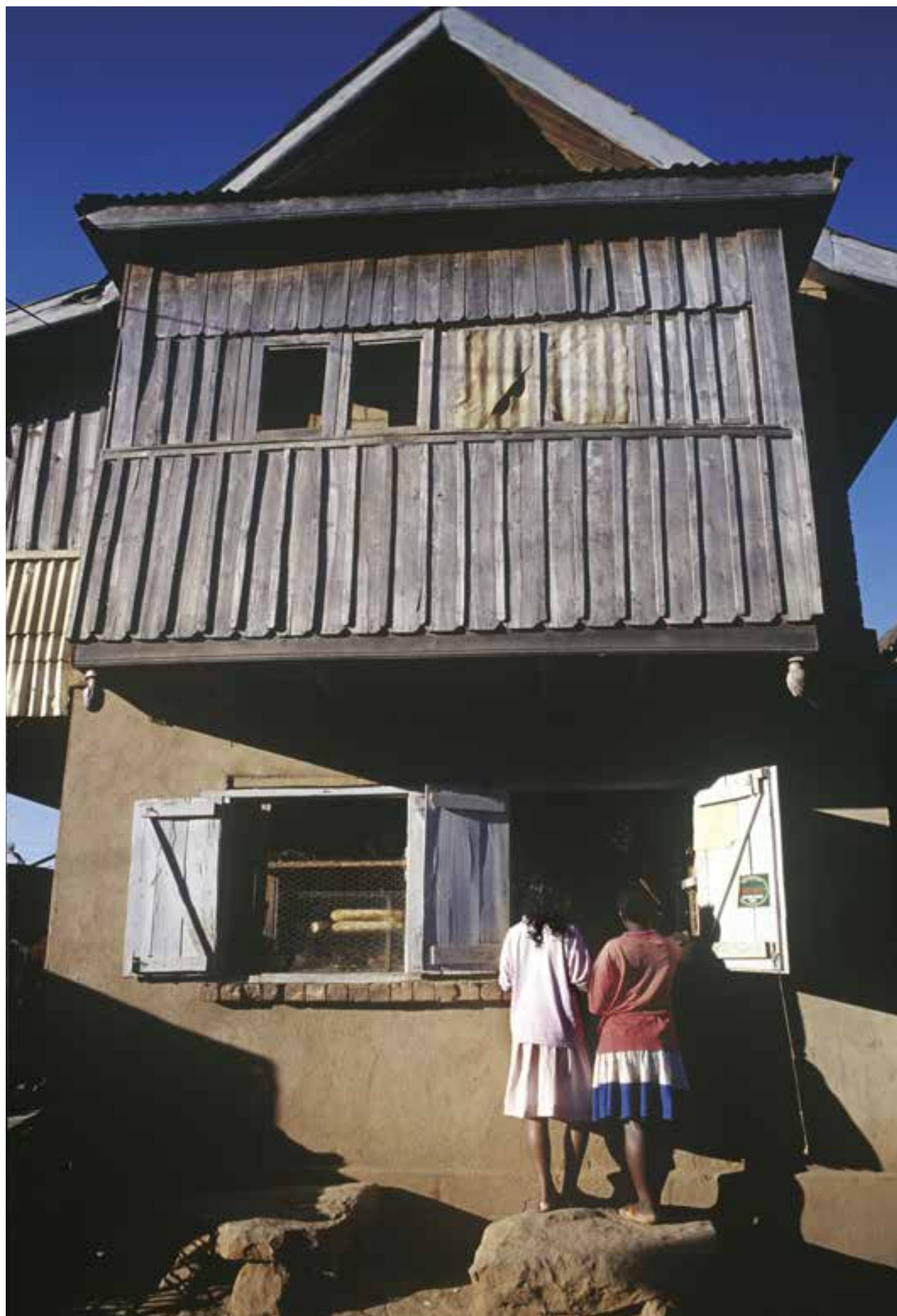
17. La taille minimale des mailles autorisée par la législation est de 4 cm.



Les îles indianocéaniques recèlent un riche patrimoine inhérent aux activités et épisodes maritimes qui s'y sont succédés. Qu'elles soient habitées depuis 1 500 ans ou depuis trois siècles, c'est par la mer qu'elles ont été peuplées. Elles ont toutes été des aiguades sur la route des Indes. Au cœur de conflits d'appropriation, tantôt britanniques, tantôt françaises, ces îles furent le théâtre d'affrontements et de batailles navales, leurs eaux enserrant des épaves à jamais englouties. Pour répondre aux échanges maritimes, colons et administrateurs se lancèrent dans des travaux pour la mise en place de marines, débarcadères et ports. Ainsi, l'essentiel du patrimoine maritime de ces îles, et c'est ce qui explique en partie leurs points

communs, a été mis en place sous la colonisation française ou anglaise, entre le ^{xvii}^e et le ^{xx}^e siècle.

Les vestiges de batterie, les canons, les épaves, les darses réhabilitées, les phares sont les témoins de cette relation intime, qui a forgé l'histoire de ces îles, avec la mer. Ils représentent une ressource historique et culturelle pour le patrimoine maritime de leur île et en modèlent le paysage côtier. Petits ou grands, réputés ou pas, se déclinant dans un éventail de nuances, ils ont pour point commun d'être des fragments de mémoire, parfois parcellaires, des littoraux de nos îles. La fabrication traditionnelle de pirogues, de casiers, la pêche aux techniques ancestrales, participent aussi à la richesse et définissent la mémoire indianocéanique de ces îles.



Ti laboutik, ti marsan : **commerces traditionnels** en Indianocéanie

NAGAMAH GOPALOO

*« Le marché est une institution universelle
et se retrouve dans toutes les cultures,
véritable pivot social »*

« Ti laboutik, ti marsan », cette expression résume succinctement l'histoire du commerce traditionnel largement pratiqué dans l'Indianocéanie. Toutes ces îles, grande ou petites, ont leur grand marché ou bazar, des marchés couverts, des marchés de plein air ainsi que des boutiques traditionnelles, chinoises ou autres, et des marchands de rue. Un regard transversal sur ces marchés révèle de fortes différences et aussi de grandes similarités, car les peuples de ces sociétés insulaires ont vécu des expériences plus ou moins similaires de par le peuplement, la colonisation et les mouvements des populations d'un territoire à l'autre. La relative proximité de ces îles projette l'image d'un immense archipel, l'Indianocéanie. Les échanges inter-îles ont joué un rôle significatif pour la construction de cet espace pluri-insulaire. Toutes anciennes colonies françaises, elles ont pour héritage une langue commune, le français, et des pratiques qui transcendent leurs frontières.

Ces commerces qui sont apparus à l'origine pour servir une couche de la population sont devenus des institutions populaires. Tandis que les marchés couverts s'adressaient davantage aux citadins et familles aisées, les marchands de rue et les boutiques chinoises approvisionnaient la classe ouvrière en milieu urbain et à la campagne. L'avènement des foires ou marchés forains, dans le sillage du développement économique et de la mondialisation, ont plus ou moins décloisonné les sociétés insulaires de la région indianocéanique. Or, ces mêmes éléments font aujourd'hui la richesse du patrimoine culturel matériel et immatériel de ces îles.

Le marché est une institution universelle et se retrouve dans toutes les cultures. Il a perduré dans le temps et l'espace, devenant, à travers sa fonction de mise en présence et de brassage, un véritable pivot social. Il favorise les échanges, une activité vitale au développement. C'est un lieu de grand rassemblement, rapprochant paysans, maraîchers, vendeurs, visiteurs et habitants dans un espace commun. Les activités du marché transcendent les barrières sociales, c'est un lieu de sociabilité par excellence. Nombreux en Indianocéanie, les grands marchés couverts se distinguent par des spécificités qui puisent leurs racines dans des environnements et conditions historiques divers. Les marchés de la région arborent une riche diversité de traditions architecturales. Celui de Saint-Pierre, à La Réunion, située dans la partie basse de la ville entre les rues du Canal Saint-Etienne et du Loge, est un chef-d'œuvre architectural. Construit dans la lignée des halles de Victor Baltard en 1874, ce bel édifice métallique est une véritable prouesse technique. De forme circulaire, il s'inscrit sur une place rectangulaire formée d'une grande halle dodécagonale qui comporte deux entrées, la principale donnant sur la rue Victor Le Vigoureux, artère commerçante de la ville. Ce bâtiment est mis en scène par un portail d'accès concave placé dans l'axe d'une ruelle. La grille de cette large entrée est encadrée de colonnettes surmontées d'un motif végétal proche du bouton de lotus. Le marché se compose d'une charpente métallique à douze arbalétriers autour d'un poteau central. Sa construction se démarque des modes de construction traditionnelle qui, auparavant, avaient recours au bois, à la tôle ou à la pierre (Marka, 2014).

121



De même, le Petit Marché de Moroni, aux Comores, occupe un lieu hautement symbolique à l'intérieur de la Médina, vestige du passé glorieux de l'archipel. Un imposant et splendide portail de style arabe, surplombé de pointes de cuivre, affiche la présence tumultueuse et bariolée de son contenu. Il occupe une des nombreuses maisons anciennes qui appartenaient autrefois aux sultans de Moroni. Ce marché, aussi connu comme bazar, est le plus ancien de l'archipel des Comores.

A Maurice, c'est le Marché Central de Port-Louis qui se distingue par son architecture unique. Construit en 1848 sous l'administration du gouverneur anglais William Gomm, il s'inscrit dans la tradition architecturale coloniale de l'Angleterre et porte le symbole de la royauté anglaise. Ses portails en fer forgé sont surplombés d'une couronne. Le portail de l'entrée principale donnant sur la rue de La Reine, porte en plus les initiales V. R., *Victoria Regina*, et une horloge.

Stratégiquement situé entre le port et le vieux quartier commerçant de la capitale, ce marché a acquis une valeur hautement commerciale tout au long de son histoire. Son emplacement près de la place de l'Immigration et du quartier chinois a fortement influencé ses activités et conditionné son allure.

Il se compose de quatre grandes halles qui étaient des bâtiments identiques dans leur forme architecturale et structurelle. Cependant, seules celles qui abritent les sections des viandes, poulets et poissons ont conservé leurs structures d'origine. Les deux autres, partiellement détruites lors d'incendies, en 1981 et 1999, ont été reconstruites, tout en conservant leurs structure et architecture originelles.

Aujourd'hui, ce vieux marché contraste singulièrement avec la modernité environnante, un aspect qui met davantage en valeur ce lieu de mémoire. Son charme d'antan fascine les visiteurs. C'est un site historique et authentique dans son intégralité en dépit des cataclysmes qui l'ont frappé au cours de son histoire. En 1985, ses portails en fer forgé ont été déclarés monument historique national. Par ailleurs, il est situé dans un espace protégé, la zone tampon de l'Aapravasi Ghat, patrimoine mondial de l'Unesco depuis 2006.

Comme les marchés des grandes villes de la région, celui de Port-Mathurin, à Rodrigues, flambant neuf et inauguré en 2012, est situé à l'entrée principale de la ville à côté de la gare centrale d'autobus. C'est un bâtiment de style créole dont l'architecture est inspirée du marché de Victoria aux Seychelles. Il comprend un espace couvert pour les produits maraîchers, des pavillons pour la boucherie, des boutiques pour les produits d'artisanat et un espace ouvert pour les foires. Outre de parler des créoles très proches l'un de l'autre, les Seychelles et l'île Maurice, de par leur histoire, partagent de nombreuses similarités. Le marché de Victoria, qui porte le nom de Sir Selwyn-Selwyn Clarke, construit en 1849, à la même époque que le marché central de Port-Louis, est le centre névralgique de la vie quotidienne de la capitale. C'est une structure métallique, colorée aux allures de pagode. Entouré de gros manguiers en contre-bas de la colline de Mont Buxton, entre Market Street et la rue de la Révolution, il est semblable à celui de Port-Louis dans sa structure.

Lieu de mémoire et microcosme

Le marché est un lieu de mémoire par excellence. Situés au cœur de la ville, il porte le poids et l'empreinte des siècles d'histoire de la colonisation française ou britannique et les vagues successives d'immigration européenne, malgache, africaine, indienne, chinoise et autre. Les apports migratoires ont modelé sa configuration à l'image des sociétés qui l'ont produit.

Partie intégrante de la ville, il évolue avec celle-ci. Il rapproche ville et campagne, et sa proximité relative du port favorise le commerce inter-îles, reliant l'Indiano-céanie à l'Afrique du Sud, l'Afrique orientale, l'Inde, la Chine et les pays du Sud-Est asiatique.

L'histoire économique, sociale et culturelle du marché retrace l'évolution et le développement du pays qui passe d'une île à sucre (Maurice, La Réunion) ou d'une économie de subsistance (Rodrigues, les Seychelles), à des destinations touristiques privilégiées. Cette évolution se reflète à la fois dans l'offre des produits, depuis ceux du terroir à ceux d'un artisanat en pleine expansion et dans l'organisation de l'espace qui promeut la pluralité et le métissage de ces territoires.



Le marché est aussi un lieu de mémoire pour ses commerçants, l'activité familiale et l'apprentissage se transmettant d'une génération à l'autre.

Mutations

Les années 1990 marquent une phase importante du développement de petits commerces dans toutes les sociétés de l'espace indianocéanique. C'est l'ère de la réhabilitation des anciens marchés à des fins de sauvegarde de leur valeur patrimoniale, de la suppression de marchés devenus insalubres, de la répartition des activités commerciales sur d'autres sites, de la création de nouveaux marchés couverts ou de plein air et aussi de la transformation des activités commerciales traditionnelles.

L'usure du temps exige que les anciens bâtiments soient restaurés dans le cadre du développement d'un tourisme culturel. La croissance démographique dans toutes ces sociétés, le développement économique, le mode et la nature de la consommation ont participé à cette évolution. Les anciens marchés étaient devenus trop exigus pour desservir correctement la population. Leurs activités débordent de leurs limites et envahissent les rues adjacentes, proliférant ainsi sous forme de petits commerces informels. Il devenait impératif d'encadrer cette activité qui s'étalait dans toutes les directions.

C'est dans cette mouvance que le marché de Victoria est rénové en 1992/1993. Il est agrandi et l'espace réaménagé pour accueillir de nouveaux maraîchers, notamment ceux qui écoulaient leurs produits dans la rue. En 1849, il n'était doté que d'une halle où s'entassait un assortiment de produits de consommation, dont alimentaires. Le nouveau marché comprend quatre halles pour la vente de produits spécifiques : poisson, viande, légumes et fruits, et artisanat et souvenirs... Aujourd'hui, il offre en plus une large gamme d'épices et des condiments typiques de la cuisine seychelloise. Il est devenu un lieu hautement touristique

A Moroni, capitale de l'Union de Comores, centre politique, administratif et économique de l'archipel, qui compte de nombreux marchés, de nouvelles structures ont été créées. L'objectif était de réunir les activités commerciales du Petit Marché de la Médina, « d'organiser et structurer le commerce informel » dont celui du marché de Dubaï, en répartissant les activités sur le marché Volo Volo situé à Coulée de Lave, un site excentré. Créé en 2008 dans le cadre du projet d'urbanisme, le marché Volo Volo est aujourd'hui un haut lieu d'animation de Moroni. Sa construction a été financée par l'Union africaine. Destiné à la vente des tissus et vêtements, il est devenu le plus grand marché de la capitale, attirant la vente d'autres produits tels qu'épices, légumes, fruits, poisson, viande et artisanat.



De même, le développement d'activités qui a fait passer, à Rodrigues, d'une économie de subsistance rodri-guaise à l'émergence d'une économie touristique a nécessité que le marché rudimentaire qui se tenait sur les trottoirs de la rue principale de Port-Mathurin depuis les années 1950 soit remplacé par une structure spa-cieuse et moderne. C'est, aujourd'hui, une vitrine de la vie économique et culturelle de l'île⁽¹⁾, majoritairement animée par des femmes.

A Antananarivo, le grand marché de plein air se tenait tous les vendredis à Antaninarenina avant de s'im-planter définitivement sur l'esplanade d'Analakely. Ses activités ont été réparties sur deux sites suite à la sup-pression du Zoma dans les années 1990. Il fut créé par décret royal au XVIII^e siècle pour approvisionner les citadins en produits frais et autres articles provenant des régions rurales. Ses activités ont été réparties dans les quatre marchés couverts de la capitale. L'éclatement géographique de ce grand centre d'an-tan a favorisé l'émergence de plusieurs gros marchés de quartier.

Enfin, le marché couvert de Saint-Pierre (La Réunion), initialement destiné à la vente de légumes et de fruits, est dorénavant un lieu de commercialisation de produits artisanaux de provenance locale, mais venant aussi de

Madagascar ou d'Indonésie, signe d'ouverture à la régionalisation.

Les marchés couverts

Ce sont primordiallement des lieux d'approvisionnement en produits frais et manufacturiers vendus au détail, à l'exception du marché de Port-Louis et de la foire de Vacoas qui assurent la double fonction de vente au détail et marché de gros pour les légumes et fruits locaux. Les marchés couverts sont ouverts tous les jours de la semaine, le samedi étant le jour du grand marché dans toutes ces îles. Le début de la journée commence toujours par le rangement des marchan-dises qui sont esthétiquement agencées pour attirer les acheteurs. C'est tout un rituel mariant fraîcheur, nouveauté, spéculation...

Quotidiennement, le marché se réveille avant le lever du soleil, dès 5 h 30. Vers 7 h, il grouille de monde et de marchandises. Les activités demeurent intenses jusqu'en fin de journée. A Antananarivo, à Moroni, comme à Victoria, Port-Mathurin, Port-Louis et Saint-Denis, la fin du marché est un événement en soi, les vendeurs essayant d'accrocher le client jusqu'au dernier moment en vantant la fraîcheur des produits.

Le petit commerce traditionnel assure la vente au détail. La vente au crédit n'est plus une pratique cou-rante dans les marchés couverts ou de plein air. Cependant, à Maurice, le marché de gros de légumes

1. Construit avec l'aide du programme FED (Fonds européen de développement) dans les années 1980.

et fruits locaux dit « de vente à l'encan », partie intégrante du marché central de Port-Louis, dispose d'un système de crédit uniquement pour les producteurs et vendeurs. Cette pratique est connue sous le terme de « roulement ». Les légumes de très courte durée de fraîcheur tels que le cresson, la laitue et toutes les brèdes sont écoulés à des prix promotionnels, pratique récupérée par les marchands de rue et les foires. Dans les petits commerces, l'étalage est un rituel, calibrage et rangement esthétique agençant qualité et couleur.

Les marchés à ciel ouvert ou de plein air, appelés foires à Maurice et marchés forains à La Réunion animent quotidiennement le paysage commercial de ces îles. Le plus bel exemple d'un marché à ciel ouvert était celui du Zoma de Madagascar, supprimé dans les années 1990, disparition d'un patrimoine culturel de la région.

Ce sont des grands rassemblements de bazariers qui s'installent côte-à-côte pour vendre les produits du terroir dans une atmosphère de détente, conviviale et festive. Les marchés de plein air sont de vraies agoras. L'impression d'abondance et l'atmosphère de fête qui s'en dégagent attirent habitants et visiteurs. Ces marchés périodiques et ponctuels tel celui de Saint-Paul à La Réunion qui se tient le vendredi et le samedi matin, en front de mer comme la plupart des marchés forains du littoral, et la foire de Quatre-Bornes² à Maurice, sont des lieux de forte affluence, hauts en couleur et prenant des allures de fêtes foraines. L'ambiance y est festive, ce sont des rassemblements hautement pittoresques. De même, aux Seychelles, le « bazar Labrin », foire nocturne destinée aux touristes, se tient en face de la plage de Beau Vallon. Face à la mer à la nuit tombante, touristes et locaux s'y régalaient de mets traditionnels, y trouvant aussi des produits artisanaux seychellois, le tout dans une ambiance conviviale. Ces marchés de plein air favorisent le contact humain, le marchandage et les prix y sont souvent très intéressants.

2. La foire de Quatre Bornes est la plus cotée et fonctionne tous les jours, offrant en alternance produits alimentaires et manufacturiers.

Laboutik sinwa

Auparavant épicerie de la vie économique et sociale, *laboutik sinwa*, la boutique chinoise traditionnelle, a quasiment disparu du paysage urbain indianocéanique. L'implantation de moyennes et grandes surfaces et le désistement par la communauté du petit commerce boutiquier pour les affaires et les professions plus prestigieuses ont largement contribué à ce changement. Ce commerce a été récupéré par d'autres communautés. Si quelques-unes de ces boutiques subsistent encore en centre-ville à Maurice et Rodrigues, elles sont plus ou moins transformées en magasins d'alimentation ou *snacks*. On peut également les trouver dans les écarts à l'île de La Réunion et dans certains petits villages à Maurice et Rodrigues. Le Chinatown de Port-Louis à Maurice est un lieu très typé avec ses odeurs, ses couleurs, ses façades colorées, ses enseignes rédigées en langue d'origine et sa population.

L'émergence des *laboutik sinwa* s'inscrit dans le cadre de l'immigration chinoise au XIX^e siècle, dans la foulée de l'engagisme. Les Chinois s'adonnèrent au petit commerce ambulant et créèrent une chaîne de boutiques à travers le pays, jouant sur la solidarité et l'entraide communautaires. A l'île de La Réunion, la première boutique date de 1860. Ce type de commerce s'est rapidement répandu dans toute l'île, phénomène identique à l'île Maurice, s'implantant graduellement aux Seychelles et à Rodrigues.

Ces boutiques étaient stratégiquement situées à l'angle des rues principales des quartiers. A l'origine, c'est un bâtiment en bois sous tôle, généralement sans fenêtres, avec deux ou trois portes à double battant. L'intérieur était ingénieusement aménagé pour le stockage d'une grande variété de produits³.

3. Un long comptoir en bois définissait l'espace du boutiquier et des clients. Le boutiquier se tenait derrière le comptoir où se trouvaient une balance, des bocaux de bonbons et des biscuits destinés aux enfants, des billots pour le découpage en menus morceaux du poisson salé dont la morue, le *snœk*... et autres produits séchés. Les étagères derrière lui, étaient chargées de boîtes de sardines, de diverses conserves et de nombreux articles hétéroclites. Dans des grands bacs en bois et des sacs gonflés, se trouvaient le riz, le maïs, la farine et des grains divers qui se vendaient à la moque ou au poids. L'huile comestible et le pétrole entreposés dans des barriques, se vendaient au quart.

新光號
NEW LIGHT
STORE



Le succès de ce petit commerce dépendait des stratégies commerciales du boutiquier. Un ingénieux système de crédit dit « roulement » calqué sur le déroulement des activités saisonnières de la production du sucre de canne était adopté au service des ouvriers et des artisans⁽⁴⁾. Pour minimiser les risques de la vente à crédit, il vendait en petites portions ses marchandises. Ces pratiques commerciales se sont répandues dans tous les commerces traditionnels et sont aujourd'hui bien ancrées dans les marchés, les foires et le commerce ambulants. La boutique était un lieu de rencontre essentiellement pour les hommes qui allaient y prendre un verre et discuter avec les amis après une journée de travail aux champs ou au moulin⁽⁵⁾.

Les marchands de rue

Le commerce de rue dont les pratiques sont très anciennes est un phénomène courant dans ces îles. À La Réunion, on note une forte présence de marchands ambulants aussi bien en ville qu'à la campagne dès le XVIII^e siècle tandis qu'à l'île Maurice ils font leur apparition vers le début du XIX^e siècle au début de l'immigration asiatique. Ce type de commerce s'est intensifié à Maurice tout comme à Madagascar où les marchands ambulants envahissent les rues des villes, à l'image d'Antananarivo ou de Mahajunga, obstruant la circulation avec leurs étalages et charrettes. Pourtant, cette activité tend à disparaître, notamment à La Réunion où les bazariers se regroupent le plus souvent dans les marchés couverts ou de plein air. Elle n'existe pratiquement plus aux Seychelles.

La vente ambulante a joué un rôle important dans la vie quotidienne des gens. Ce métier a toujours été pratiqué par les plus démunis⁽⁶⁾. C'était une activité vitale au ravitaillement de la population en denrées alimentaires, en ville comme à la campagne. Jusqu'aujourd'hui, de manière variable en fonction des îles, les marchands ambulants assurent la distri-

bution de lait, pain, légumes, poisson, viandes, de même que de la mercerie⁽⁷⁾. Les personnages du marchand de lait et du marchand de pain sont restés ancrés dans l'imaginaire populaire⁽⁸⁾. Ces marchands ambulants vendaient à crédit aux clients attirés qui les payaient à la semaine ou au mois. Comme les autres activités commerciales, depuis une trentaine d'années, le commerce ambulant a subi une transformation en termes de produits offerts et de mode de vente.

En lien avec l'industrialisation, l'augmentation des pouvoirs d'achat, se manifestant principalement à Maurice, de nouveaux personnages ont fait leur apparition : vendeurs de prêt-à-porter, de t-shirts, de chaussures, d'accessoires fabriqués localement et importés, vendeurs de mets préparés, vendeurs de CD et DVD, souvent issus du piratage, des articles de contrefaçon. La nuit, certaines rues se transforment en restaurant offrant *briani*, poulet rôti, mines (nouilles) et autres mets typiquement mauriciens.

Les légumes se vendent par lots, des légumes épluchés et coupés prêts à être utilisés sont proposés en sachet, tandis que des articles de prêt-à-porter sont distribués autour des gares routières, sur les trottoirs les plus fréquentés. Les marchands de rue proposent leurs articles, dont vêtements, chaussures, accessoires, à des heures d'affluence (déjeuner et sortie des bureaux). Le marchand de *dholl pouri* est la figure la plus populaire parmi les petits commerçants de rue dans l'espace public mauricien. Ces scènes pittoresques animent les rues des villes indianocéaniques.

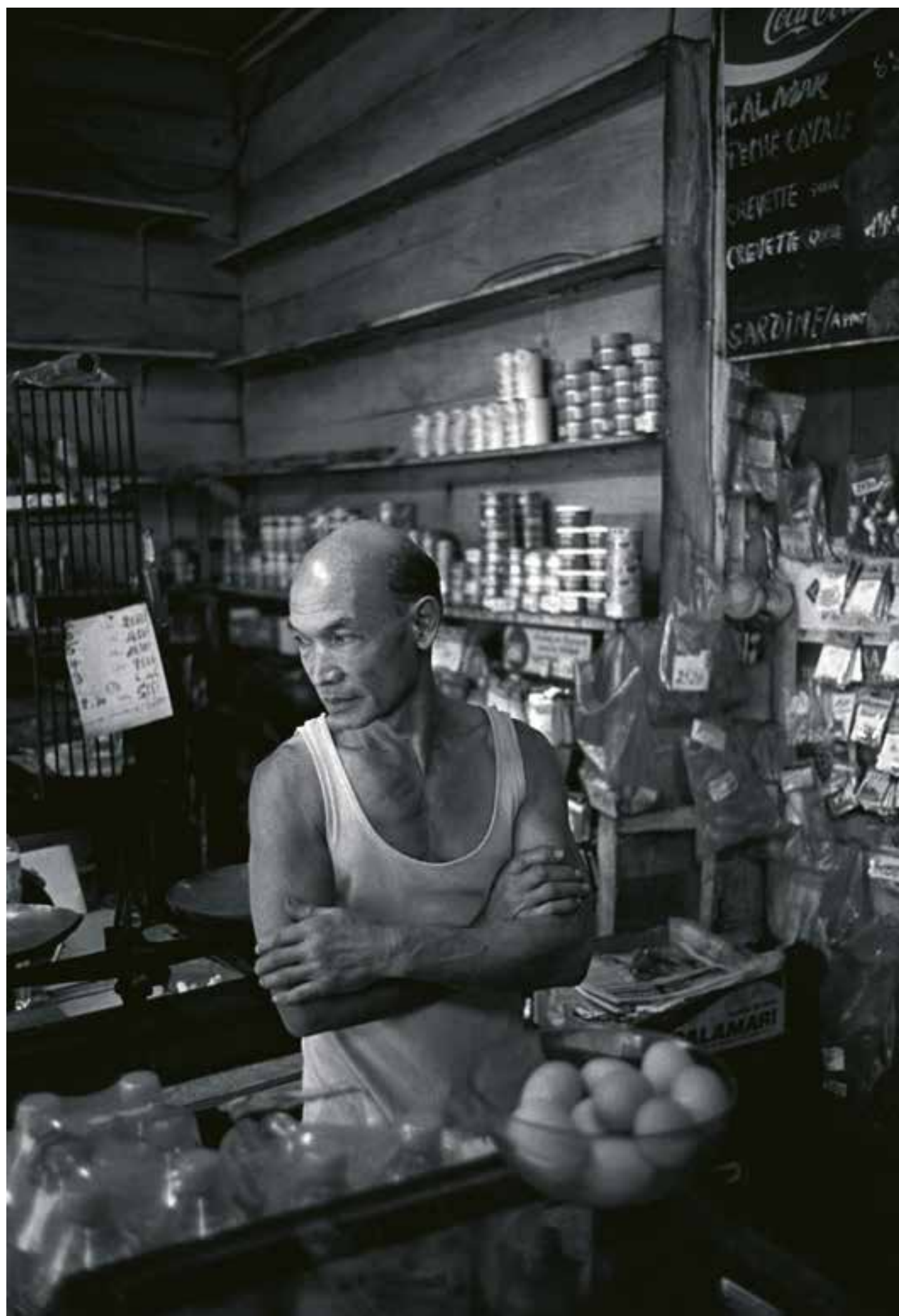
4. Les clients achetaient au crédit pendant « l'entre-coupe » quand le revenu familial était faible et ils payaient pendant la saison de la coupe, quand ils gagnaient plus d'argent. Cette pratique limitait le pouvoir de marchandage des clients et comportait aussi de gros risques pour le boutiquier.

5. Terme désignant l'usine sucrière.

6. Les libres et les affranchis et plus tard les immigrants chinois et les Indiens s'adonnèrent à cette activité.

7. A Maurice, les rapports de police font ressortir l'omniprésence de marchands ambulants et le nombre croissant de petits commerces illicites en ville. De nombreuses lois furent introduites pour contrôler la situation.

8. A Port-Louis, on se souvient encore de ce marchand de lait qui arrivait chaque matin de la campagne avec deux gros bidons de lait et « le quart » pour mesurer, accrochés à sa bicyclette ; de cette marchande de lait qui déambulait dans le quartier avec son bidon de lait sur la tête et le quart à la main. De même, le pain dit maison se livrait à domicile chaque matin. Ces personnages de l'aube réveillaient les citadins et animaient la ville, et aussi la campagne. On se souvient aussi de ces marchands de bois et de charbon arrivant en train et se munissant d'une charrette pour vendre leurs produits ; de la marchande des légumes avec son grand panier en bambou rempli de légumes ; du marchand de volailles et d'œufs ; du marchand de poisson qui faisait sa tournée en vélo avec ses tentes de vacoa remplies de poissons et autres fruits de mer.





Dynamisme

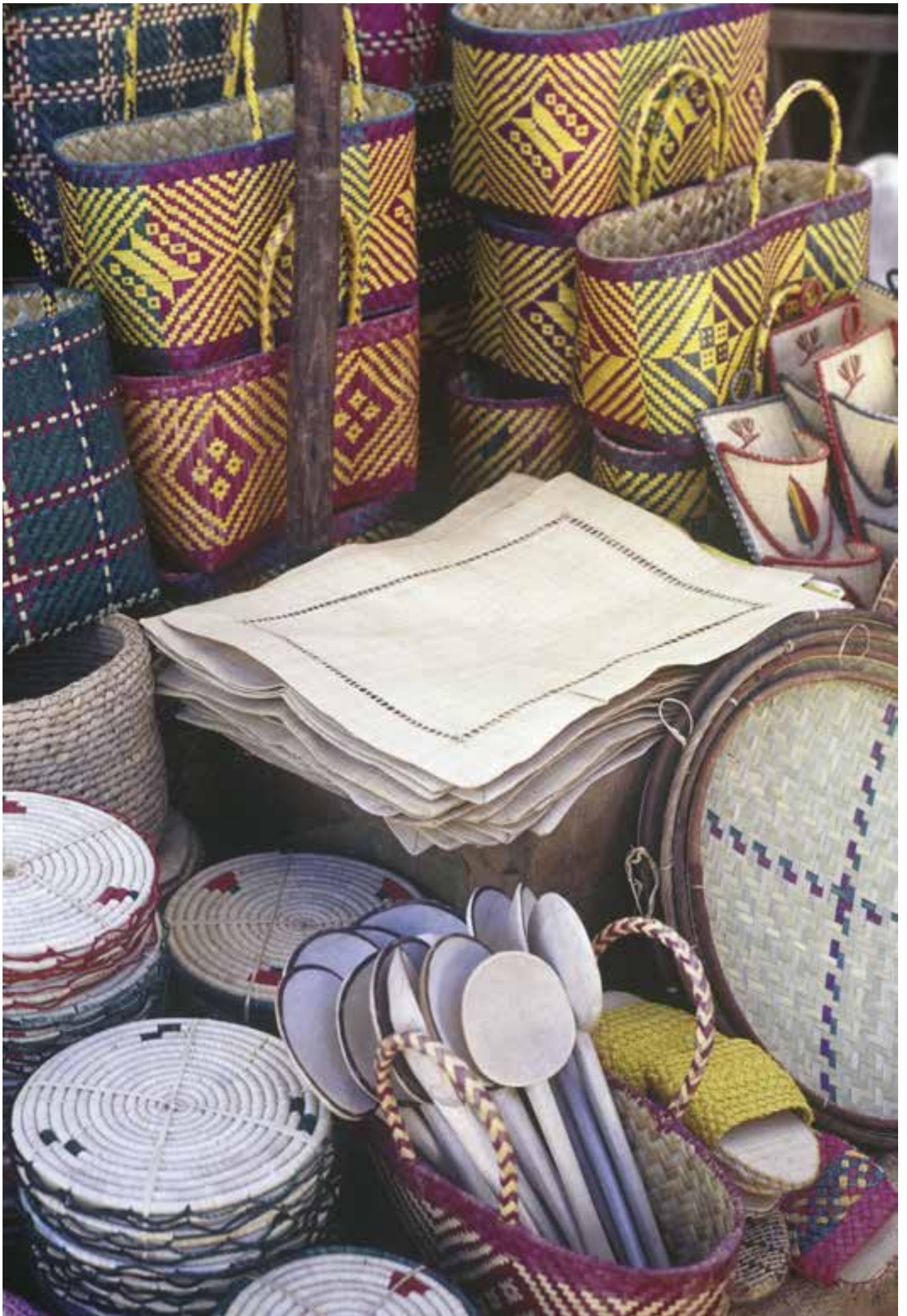
Les commerces traditionnels de l'Indianocéanie incarnent les valeurs patrimoniales matérielles et immatérielles des sociétés insulaires du Sud-Ouest de l'océan Indien. Ils constituent un riche patrimoine puisant ses racines dans les pratiques des civilisations millénaires, dont l'Afrique, Madagascar, l'Inde, la Chine et l'Europe. Ces commerces présentent des tranches de vie de la société profonde et se démarquent par leur image rustique. Ces petits commerçants déploient ingénieusement une riche panoplie de savoir-faire traditionnels transmis à travers les générations comme l'attestent les généalogies des marchands recueillies à travers l'histoire orale aux marchés foires/marchés forains et auprès de marchands ambulants.

Ces commerçants ont fait preuve de dynamisme et d'initiative face à la grande distribution. Aujourd'hui, soit ils se reconvertissent, soit ils diversifient leur fond de commerce selon les tendances de consommation et introduisent des pratiques de vente plus acceptables ou simplement font un retour à l'ancienne en offrant des produits alimentaires d'antan, notamment du terroir.

Les acteurs de ce secteur sont de véritables artisans de réinvention de la tradition face à la modernité et la mondialisation.

Ces zones de chalandises sont de vraies agoras : des espaces de liberté, des lieux de rencontre, des lieux de mémoire, des lieux d'identification... Ces activités commerciales animent les paysages culturels et contribuent indubitablement au développement du tourisme culturel dans l'ensemble de l'Indianocéanie.

*À gauche : boutique traditionnelle aujourd'hui disparue, dans le quartier du Bas-de-la-Rivière à Saint-Denis, Réunion.
Ci-dessus : marché dans la région de Tamatave, Madagascar.*



Savat... sahafa... **sapo lapay...** shino na mtsi*

FRÉDÉRIC RABEARY - RAFOLO ANDRIANAIVOARIVONY

« Une action concertée est souhaitable pour affermir le statut des artisans et assurer leur indépendance afin de faciliter leur intégration dans l'offre touristique »

Aujourd'hui dans l'Indianocéanie, l'artisanat peut être l'un des principaux soutiens de l'économie régionale. C'est un secteur où se rencontre une multitude de petits métiers inhérents au travail du bois et de la vannerie. Comme le soulignait le Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien, Jean Claude de l'Estrac, en 2013 : « A Maurice, les moins de 25 ans représentent 37 % des chômeurs et, à La Réunion, les moins de 35 ans représentent plus de la moitié des inactifs ! Il nous faut donc pousser les jeunes à se lancer et motiver et soutenir ceux qui ont le courage et l'audace de l'esprit d'entreprise. En créant des petites et moyennes entreprises, ces jeunes rejoignent les principaux pourvoyeurs d'emplois de nos pays »⁽¹⁾.

Pour une économie de l'Indianocéanie orientée vers la croissance, l'utilisation accrue et sans cesse améliorée des possibilités des sciences et techniques est l'élément décisif d'une intensification signifiante pour les productions artisanales elles-mêmes. Elles sont riches et variées, grâce aux multiples influences qui les ont alimentées. Les plus connues sont les travaux de bois, les produits de vannerie, les fabrications en végétal. Une action concertée est souhaitable, pour affermir le statut des artisans et assurer leur indépendance

économique, afin de faciliter l'intégration de leurs produits à l'offre touristique. « Ces maîtres mots qui suivent suffisent à interpréter ces affirmations : « Faire "connaître" et "comprendre" l'héritage issu du passé et les créations des différentes générations d'Indianocéaniens »⁽²⁾. L'objet du présent chapitre est de faire connaître les productions artisanales de l'Indianocéanie et, partant, de mettre en exergue le savoir-faire et le génie créatif des Indianocéaniens, la démarche suivie étant l'étude de la culture matérielle, l'anthropologie de la matière et l'ethnologie des techniques.

Le travail du bois est aujourd'hui très apprécié. Les artisans se sentent coresponsables de l'image qu'ont leurs clients du monde et veulent, avec leur œuvre, réunir tout ce qui est nécessaire au développement de la responsabilité.

Les réalisations du travail du bois dans l'Indianocéanie sont devenues un moyen important et indispensable de faire connaître les réalités et acquis de la société, pour rendre compte des évolutions sociales et des valeurs éthiques, pour expliquer les possibilités et la nécessité de s'engager au bénéfice de la société. Ils stimulent la réflexion sur les valeurs qui donnent un sens à la vie et incitent les producteurs, les acheteurs et visiteurs à s'engager activement au profit de la société qui prête une attention particulière à la dynamisation et à

*Savat : mot créole désignant une sandale, une tong ; Sahafa : mot malgache désignant une corbeille utilisée pour éventer le riz et fabriquée en fibres végétales ; Sapo lapay : désignation mauricienne et réunionnaise d'un chapeau de paille ; Shino na mtsi : mot comorien, désignant le pilon.

1. Commission de l'océan Indien, Union Européenne, Synergie Jeune : « Ambition Jeune 2013 », Édition 160 - Capital, 2013, p. 9

2. A. Rafolo, « L'Indianocéanisme à travers ses sites à valeur identitaire, atouts touristiques » in *Les mille visages de l'Indianocéanie* – Actes du Colloque de la Commission de l'océan Indien, Mahébourg, 6 et 7 juin 2013, 2014, p. 59.





la promotion de la relève de ces arts. Ainsi, ces réalisations du travail du bois se voient-elles assigner deux objectifs étroitement liés : améliorer les conditions de vie et de travail, accroître l'efficacité de l'économie indienne. A cette fin, sous les formes les plus variées, le travail du bois renvoie une image diversifiée de la vie dans cette partie du monde.

La sculpture sur bois procède d'un savoir-faire traditionnel de production d'objets utilitaires, évoluant vers un style nouveau d'objets d'art décoratifs et de miniatures. Le bois étant la matière première la plus répandue dans nos îles, on ne doit pas s'étonner de voir la majorité des artisans travailler cette matière et faire d'elle le support de leur expression. L'artisanat du bois reste

encore un secteur dynamique en raison de la créativité des menuisiers et des ébénistes, de l'introduction de nouvelles techniques, la taille en « creux », mais aussi grâce à la préservation d'une tradition qui s'adapte en même temps aux aspirations et besoins.

Les objets utilitaires en bois sculpté, de style ancien ou moderne, ne sont plus fabriqués en série. Ils peuvent être obtenus uniquement sur commande. En revanche, il est fort aisé de trouver des reproductions en miniature sur le marché de l'art. Il existe différents types de sculptures : à deux dimensions, s'inspirant surtout de motifs floraux ou géométriques, d'inscriptions religieuses. Les travaux à trois dimensions reproduisent des formes

humaines ou animales. La destination d'un objet détermine donc sa valeur esthétique.

De manière générale, la création artisanale, comme toute autre activité sociale, n'a pas été épargnée par le système de hiérarchisation que l'on retrouve dans la société traditionnelle. C'est ainsi que se distingue un « artisanat de classe », plus élaboré mais restreint, car il s'obtient le plus souvent sur commande (surtout en sculpture de porte et en broderie traditionnelle: *djoho*, *bushti*, *kofia*, *kandu*, etc.), d'un artisanat « populaire », n'ayant pas toujours une très grande finition. A l'exemple des Comores, des indications ethnologiques affirment une réelle existence d'œuvres d'art ancestrales parfaitement intégrées à la vie sociale, autrefois utilisées par les Anciens pour satisfaire leurs besoins sociaux ou religieux.

La charpente en bois

Cette tradition de sculpture sur bois se maintient encore de nos jours dans le cadre de l'artisanat d'art, qui reproduit des miniatures de portes sculptées, des coffrets à bijoux, des maquettes de bateaux et toutes sortes de bibelots, où l'on retrouve des déclinaisons ou des conjugaisons de motifs anciens.

Présente dans toutes les îles de l'Indianocéanie, elle procure un aspect naturel et traditionnel aux bâtiments qui conservent ainsi un caractère authentique. Matériau courant et important en milieu tropical, le bois offre la variété de ses différentes essences: benjoin, bois de fer, bois de natte...

Datant de la fin du XIX^e siècle, le fauteuil créole, réalisé en bois de tamarin, plus rarement en bois de natte, avec un cannage en rotin, est un classique de la tradition de l'habitat créole. Plusieurs styles se distinguent. Celui dit « Regency », caractérisé par ses accoudoirs plats, était à la mode en Angleterre dans les années 1820-1830. Les menuisiers locaux l'ont adapté à nos conditions climatiques en remplaçant le cuir capitonné par une masse cannée plus aérée. Orné d'un coussin, il équipait les varangues ouvertes où l'on prenait le "frais" le soir avant ou après le dîner.

Incontournable de la maison créole, ce fauteuil se léguait de génération en génération. Dans les années 1950-1960, cette pièce d'ameublement fort recherchée est devenue le symbole de tout un art de vivre sous les tropiques.

Les produits des Zafimaniry

Le groupe ethnique Zafimaniry, à Madagascar, est établi principalement dans cinq communes qui sont uniquement accessibles par des sentiers encaissés, abrupts, dangereusement tracés à flanc de ravins profonds ou dans des forêts ombrophiles qui rendent le sol constamment humide et boueux. Les Zafimaniry se sont établis vers la fin du XVIII^e siècle dans cette région boisée et reculée du Sud-Est de Madagascar, pour échapper à la déforestation qui ravageait à l'époque la majeure partie de l'intérieur du pays. Ils ont conservé leur savoir-faire en matière de travail du bois, l'exploitant dès le XIX^e siècle et continuant à le faire de nos jours. Ce savoir-faire constitue un patrimoine immatériel très particulier d'où sa désignation par l'Unesco, en 2003, en tant que chef-d'œuvre du Patrimoine oral et immatériel de l'Humanité. On pourrait associer ce savoir-faire aux potentiels touristiques paysagers des villages zafimaniry. Le savoir-faire des Zafimaniry est en relation intime avec la nature, la forêt et le bois. Omniprésent dans la vie quotidienne, il est utilisé dans plusieurs domaines: construction des cases d'habitation et de greniers, fabrication d'objets usuels et d'outils de travail. Bien que ce type de travail du bois soit originaire de Madagascar, des articles avec les mêmes motifs se retrouvent dans les îles voisines.

Le pilon et kalou en bois

Les premiers pilons et mortiers datent du néolithique (3000 avant J.-C.), en Afrique du Nord (Sahara). L'appellation *kalou* vient du tamoul et/ou malgache, signifiant pierre ou roche. Il est utilisé dans toutes les îles de l'Indianocéanie pour les préparations culinaires.

Le pilon et son *kalou* (mortier) sont utilisés en cuisine pour broyer les épices nécessaires à la réalisation du *cari* (plat typique de l'Indianocéanie) ou pour transformer des aliments en pâte. Il est confectionné soit en pierre basaltique soit en bois. Le mortier (ou *kalou*), contenant, est confectionné en bois de tamarin, camphrier ou bois de couleur. Le pilon qui sert à écraser est de la même matière. L'ensemble peut être décoratif, remplacé par des ustensiles de cuisine plus modernes, mais il reste encore très utilisé dans la préparation des mets traditionnels. Ces créations sont vendues sur les foires et marchés forains, à l'instar de ceux de Saint-Paul et de Ravine Blanche à Saint-Pierre (La Réunion).



D'autres objets décoratifs en bois sont également commercialisés sur ces marchés forains : ustensiles, masques, coffrets, pots, statuettes, lampes, porte-crayon. Pour alimenter ce secteur du marché de l'utilitaire ou du souvenir, le travail du bois est fortement sollicité, soutenant plusieurs métiers, charpentiers, menuisiers et ébénistes. Le travail pour la création d'objets artisanaux confère au bois une valeur esthétique et artistique. Certains objets sont aussi disponibles dans les boutiques de souvenirs des villes et aéroports, voire sur Internet.

Les portes swahilies ou indiennes

Ce sont de lourdes portes en bois massif, richement sculptées. Une vieille porte d'une habitation abandonnée à Hell-Ville (Nosy Be, Madagascar)⁽³⁾ comporte la représentation sculptée d'une divinité hindoue sur son fronton, au-dessus du linteau, un personnage humain à tête d'éléphant d'où son autre appellation de « porte indienne ». Fabriquée en bois dur des tropiques pour la charpente (du genre *ambora* [*Tambourissa* sp.], *hetatra* [*Podo-carpus*], *voamboana/maninika* [*Dalbergia trichocarpa*, palissandre], *merana/kisaka* [*Brachyloena ramiflora* Humb.] ou *varongy* [*Ocotea cymosa* Palac])⁽⁴⁾, elle comporte des éléments sculptés en décor floral ou cordés par des ébénistes, du fer forgé pour les pointes et les lattis de liaison ainsi que pour les crapaudines (boîtes ou plaques métalliques servant de pivot à un arbre vertical), du bronze coulé (dans des moules) pour les chaînes et les anneaux-poignets (pour manipulation et signal de présence de ceux qui vont frapper à la porte).

Quand elles sont richement sculptées, faites dans des matériaux coûteux, de bonne facture et présentant des éléments de sécurité - fermeture et verrouillage - à la technique irréprochable, ces portes témoignent de la fortune du ou des propriétaires de la demeure (des marchands ou des commerçants).

L'esthétique, le savoir-faire et l'identité culturelle de groupe y sont bien visibles et, en ce sens, elles appartiennent sans conteste, comme toutes leurs semblables encore visibles en Inde, en Afrique orientale, aux Comores, dans les villes des côtes Nord-Ouest et Nord-Est de Madagascar et à Maurice, au patrimoine de l'Indianocéanie.

Les produits de vannerie

L'artisanat est un support matériel et technique de l'économie indianocéanique. L'accroissement continu de la production destinée au marché intérieur et à l'exportation en fait un axe prioritaire de l'économie. Le but est de parvenir à une meilleure valorisation des matériaux, de les rendre compétitifs et attractifs à l'échelle internationale, régionale, mais aussi locale.

Les produits de vannerie et de sparterie reflètent les apports et les influences dues aux réseaux d'échanges entre les Comores, l'Afrique de l'Est et Madagascar. Les nattes confectionnées à Mwali (Mohéli) et à Ndzuani (Anjouan) rappellent celles de Madagascar (*mikeka*), par l'organisation des motifs et le choix des couleurs. Les *mikeka* malgaches sont plus grandes, faites généralement de deux ou trois grands pans rassemblés et sans bordure surajoutée, comme le sont les nattes comoriennes. Les apports swahilis ne sont pas négligeables dans ce domaine. Alors que certains secteurs de l'activité artisanale se sont développés grâce à l'exploitation des matériaux de l'environnement immédiat, on peut affirmer qu'ici ce sont la maîtrise des techniques et leur transmission qui permettent de maintenir encore cette tradition. La vannerie est essentiellement un art féminin, développé dans les espaces domestiques des villes et villages. Il s'agit notamment de la confection des corbeilles et des nattes multicolores et rectangulaires utilisées encore comme couvre-lit ou tapis, des petites nattes ovales qui servaient de tapis de prière ou de tapisserie pour la décoration murale. La tradition de ces nattes reste actuellement aux mains de quelques initiées. Elles sont ornées de fins motifs multicolores, puisés dans le graphisme géométrique, avec le principe de rythme répétitif dans le même sens ou dans le sens « à l'endroit – à l'envers », comme on peut le constater dans la broderie et la sculpture sur bois.

3. Le musée de l'Université d'Antananarivo – l'Institut de Civilisations-Musée d'Art et d'Archéologie – a acheté la porte et l'expose dans ses locaux depuis 1973.

4. *Ambora*, *hetatra*, *voamboana*, *merana* ou *varongy* sont autant d'essences de bois dur de Madagascar. Imputrescibles, ces bois sont utilisés dans la construction d'habitations, de pirogues ou de boutres.



Ces nattes sont constituées de fibres de latanier et de bananier, le matériau de base de ce type de vannerie. On extrait des colorants des fibres du cocotier et du sisal qui sont aussi utilisées pour le tissage de cordages, servant encore au gréement des boutres ainsi qu'au garnissage du châlit des lits traditionnels.

Des indications ethnologiques affirment une réelle existence de la vannerie et de la sparterie traditionnelles, parfaitement intégrées à la vie sociale, utilisées autrefois par les anciens pour satisfaire leurs besoins sociaux ou religieux.

Les produits de sparterie sont confectionnés à partir des matériaux du cocotier. C'est un artisanat plus rudimentaire, pratiqué dans les champs et les jardins, par les hommes. Les articles, pour la plupart grossièrement confectionnés, sont d'une utilisation relativement éphémère et peu sont présents sur les marchés. Il s'agit de certains chapeaux d'homme pour le travail, de nattes, de paniers, de grosses corbeilles pour la récolte des fruits.

Tissage et produits dérivés du vacoa

Le vacoa (vacois, vaquois ou baquois) du genre pandanus est un très bel arbre qui se distingue par son « *tronc souvent branchu, muni de racines adventives à la base... [et même] les branches ont des racines-échasses. Les feuilles sont groupées en bouquets à l'extrémité des rameaux... [Elles] sont épineuses et*

sont de plusieurs centimètres de large et plus d'un mètre de long. » (Cadet, 1993).

Présent dans les îles de l'Indianocéanie où des espèces endémiques sont également recensées, c'est un véritable patrimoine commun tant naturel que culturel qu'il est essentiel de préserver.

Ce végétal a été exploité pour son utilité alimentaire, mais surtout pour la fabrication d'articles utiles tels que tentes, nattes et autres sacs et aussi pour la confection de pinceaux. La plupart des pays de l'Indianocéanie ont recours à ses feuilles ou à celles de végétaux similaires pour tisser des pièces tels que sacs et paniers. Leur utilisation à la place de récipients et sacs en plastique est un indicateur du lien entre les hommes et la nature dans ces îles et de la conscience environnementale. Ces objets, autrefois fabriqués uniquement à des fins utilitaires, ont acquis plus de valeur dans le contexte actuel de développement touristique.

La confection d'objets à partir de feuilles de vacoa comporte cinq grandes étapes : la récolte, le transport, le traitement, le tissage et le montage. La récolte est saisonnière et ne se fait pas au même moment dans toutes les régions de l'île, ce qui fait que les feuilles de vacoa sont disponibles tout au long de l'année. Le traitement consiste d'abord à enlever les trois lignes d'épines sur chaque feuille, puis, à les découper en lanières, la largeur dépendant des tresses que l'on veut

faire et du style de tente ou de natte à confectionner. Ensuite, on fait sécher les lanières au soleil, sous surveillance, car la pluie peut les abîmer, les rendant inutilisables. Bien sèches, elles sont d'un coloris blanc-cassé. On les « gratte » alors avec un couteau pour les polir et les assouplir.

Hormis ses valeurs économiques, sociales et culturelles, cette plante posséderait des propriétés médicinales importantes. Sa racine serait aphrodisiaque et guérirait des maladies vénériennes, usage tombé aujourd'hui en désuétude. Actuellement, le vacoa a acquis une certaine valeur par sa rareté et la demande croissante pour les tentes, nattes et sacs. Les fabricants qui ne possèdent plus de plantation en achètent aux planteurs ou aux familles qui ont quelques arbres dans leur cour.

Le sac en vacoa, polyvalent, est utilisé pour transporter de tout, depuis les achats courants jusqu'aux manuels scolaires. Plus petit, il peut servir aussi de porte-monnaie ou de bourse à bijoux. Le tissage se fait à partir des feuilles de vacoa séchées et coupées en lanière. Elles sont calibrées en fonction de l'objet à réaliser : types de tressages (tressage simple ou double) et types de tresses (coquille, ronde et tresse à quatre brins). Les lanières sont posées verticalement puis tressées avec d'autres à l'horizontale. Les objets sont variés : pochettes, sacs, paniers, sets de table, *bertel*, *vans* et chapeaux.

Les objets tissés à partir des feuilles de vacoa ont été des éléments indispensables de la vie des plantations où, dès le XVIII^e siècle, le mot apparaît, les paniers en vacoa étant déjà utilisés. Certains objets appartiennent à la culture créole comme le *bertel*, le *van* ou la *tant*, ils sont encore présents dans la vie quotidienne et vendus sur les marchés de l'île. Le tissage du vacoa est aussi un exemple du lien historique entre l'île de La Réunion et Madagascar, comme l'indique le mot *tant* (panier muni d'une anse utilisé pour transporter toutes sortes de choses) dérivé du malgache *tanty* signifiant corbeille.

Sur les traces du cocotier

Le cocotier est présent dans de multiples pratiques quotidiennes de l'espace indianocéanique : alimentation, habitat, jeu des enfants, pratiques magico-traditionnelles de protection, commerce (vente de coprah), médecine

traditionnelle, artisanat utilitaire et touristique... C'est un matériau de base de l'artisanat comorien⁵. Partout où il a poussé, cet arbre a rendu de multiples services aux populations, tant au plan économique que médical ou spirituel. Des études ont mis à jour 360 usages possibles en économie domestique⁶. C'est aussi un arbre de civilisation et de culture qui a marqué les peuples dans leurs rites et croyances.

Les objets en coco sont fabriqués dans toutes les îles de l'océan Indien où le tressage de sa feuille est pratiqué depuis très longtemps, même si les techniques diffèrent d'un espace à l'autre. Toutes les parties de l'arbre sont utilisées. La feuille servait ainsi à la confection des toitures, à la fabrication des murs, mais également de paniers et de chapeaux. Ses nervures étaient utilisées pour confectionner des vouves (du malgache *vovo*, c'est-à-dire nasse), destinés à la pêche des bichiques en rivière. Modèle d'objet artisanal, la panière coco est utilisée en art de la table comme contenant à fruits, pains, mais peut se décliner également en cache-pot, paniers pour cueillette, chapeaux, luminaires, sacs, petits animaux... Objet écologique, elle peut durer plusieurs années.

A lui tout seul, à travers ses multiples usages, le cocotier mériterait une étude pluridisciplinaire afin de valoriser son rôle et de permettre des échanges sur son utilisation.

Le choca

Cette plante, originaire d'Amérique du Sud, a été importée à La Réunion et dans les îles voisines par les premiers navigateurs pour confectionner les cordages des bateaux (soit au XVIII^e siècle).

La savate choca ressemble à une pantoufle, une savate de chambre. Elle est colorée à l'aide d'une teinture chimique et parfois avec des colorants naturels (curcuma, café, jus de betterave, écorce de benjoin) ou blanchie

5. Son introduction dans l'archipel des Comores est l'objet de plusieurs hypothèses. Elle pourrait être naturelle, ainsi les noix de coco poussées par les vents auraient dérivé jusqu'à ses côtes, étant admis que ces dernières peuvent séjourner plus de trois mois dans l'eau de mer et peuvent parcourir jusqu'à 5000 km. Cependant son introduction par l'homme n'est pas à écarter, cela suggérant deux origines possibles, l'Afrique ou le Sud-Est asiatique. Il semblerait que l'existence du cocotier dans le Sud-Est asiatique puisse remonter au II^e et au VI^e siècle en Inde.

6. cf. *Technologie et développement*, Gret, 1986.



au savon de Marseille. Pour lui donner de la rigidité, des emponnes de palmiste sont utilisées qui font office de semelles. Elles sont recouvertes d'une tresse à cinq brins composés chacun de plusieurs fils de choca. Pour le dessus, un morceau d'almanach est utilisé comme support. Sur ce dernier, une tresse à trois brins est fixée. La semelle est jointe au-dessus à l'aide d'un cache-misère (un brin supplémentaire qui va camoufler les petits défauts qui restent). Pour la décoration, on ajoute un petit pompon ou des liserés cousus avec du fil de choca.

Cet agave est planté dans les îles du Sud-Ouest de l'océan Indien. Il est également appelé chanvre de Maurice. Le choca est utilisé depuis la période coloniale, notamment pour la vannerie et des produits artisanaux comme les bijoux, les sacs, les savates en Indianocéanie.

Les objets en bambou

Le bambou se prête à de multiples usages grâce à sa durabilité, sa souplesse et son accessibilité. Dans le secteur agricole, le panier de bambou sert encore à transporter la terre, des cailloux, des engrais, des semences et les récoltes de légumes, fruits, etc. Il est aussi maintenant très largement utilisé dans les petits commerces pour exposer les produits et dans le commerce de luxe.

Le bambou a été aussi utilisé dans le secteur agricole. Ainsi, le panier en bambou est lié à l'économie de plantation et à la main-d'œuvre engagée indienne. Il a évolué avec l'essor de l'industrie cannière au XIX^e siècle et la dimension s'est diversifiée. La fabrication des paniers agricoles devint au fil des années une activité spécialisée, caractérisée par une division des tâches : récolte des bambous, préparation des tiges, montage du panier, distribution et redistribution des produits finis, créant ainsi une chaîne d'activités.

Le panier en bambou est un produit à base végétale, donc naturel et écologique. La plante pousse en touffes au bord de l'eau douce, notamment sur les berges des lacs et des rivières. Les bambous abondent dans les forêts des régions humides et super-humides bien que l'on en trouve dans des régions moins humides de Maurice et des autres îles. De dimension variable selon l'usage et le porteur, le panier a été un outil commode pour les travaux des champs. Il est généralement rond, en forme de demi-sphère, plus étroit en diamètre à la base, la structure s'évase en hauteur. Conçu pour transporter matériaux et marchandises sur la tête, il ne fait pas plus d'un mètre de haut.

La fabrication du panier en bambou comporte plusieurs étapes : la localisation des matières végétales, la récolte des bambous, le transport des tiges, leur préparation – nettoyage, polissage, calibrage, traitement contre les insectes – leur montage et finissage. Les touffes de bam-



bous identifiées sont par la suite soigneusement examinées et traitées afin de permettre leur renouvellement. Seules les tiges matures sont récoltées, les jeunes étant, elles, épargnées pour les futures récoltes. Les feuilles sont enlevées, les nœuds sont polis et la longueur de chaque tige déterminée selon sa consistance voire la qualité de la matière. Les tiges sont fendues au couteau en deux ou quatre selon leur grosseur et le type de paniers à fabriquer quand elles sont encore vertes, avant qu'elles ne sèchent. Les tiges séchées sont ensuite nattées et tressées pour faire des paniers. L'artisan commence par construire la base du panier ce qui déterminera sa taille, son diamètre et sa hauteur, éléments proportionnels essentiels pour sa stabilité et sa solidité. Les paniers en bambou sont utilisés en tant qu'outil agricole et aussi dans les marchés pour transporter, stocker et exposer les produits, donnant au marché traditionnel sa rusticité. Le bambou est aussi utilisé dans le domaine de la pêche où il sert à construire cannes, casiers, canots. C'est un matériau de plus en plus valorisé dans le domaine de la construction, dans celui de la fabrication des meubles et la production artisanale, également en tant que plante décorative.

Les dérivés de l'aloès

L'aloès pousse à l'état sauvage en sous-bois dans les forêts et les terrains en friche. Il peuple les flancs de collines et de montagnes, facilement accessibles.

L'aloès (*furcraea gigantea*) fut une source importante de revenus pour Maurice, grâce à sa fibre hautement appréciée, très compétitive sur le marché mondial. Faute d'investissement dans l'amélioration de sa technique de production et du fait de l'adoption du vrac notamment pour le transport du sucre, l'activité périclita et disparut, même si la plante est toujours présente dans le paysage naturel.

Les chercheurs ne sont pas unanimes sur son origine : indigène ou exotique ? Selon certains, il fut introduit dans l'île en 1790 en tant que plante décorative/ornementale en provenance de l'Inde ou de Madagascar. L'encyclopédie *Britannica* avance qu'il est indigène du Brésil et fut acclimaté à Maurice au XVIII^e siècle. Indigène ou exotique, cette plante trouva à Maurice un habitat idéal. Les chercheurs soulignent que l'acclimatation de l'espèce mauricienne en Afrique du Sud et en Afrique de l'Est ne produisit pas les mêmes résultats qu'à Maurice.

La plante se présente en rosette touffue avec des feuilles en forme de lance provenant d'une très courte tige à peine visible. Les feuilles sont généralement d'un vert gris, atteignant un à deux mètres de long pour une largeur d'environ 20 cm. Le microclimat a une incidence sur la qualité de la fibre, surtout en termes de fermeté. La fibre d'aloès des hautes altitudes est dénommée « aloès malgache » et celui des basses altitudes « aloès créole ». La récolte des feuilles peut se faire entre trois et quatre ans après la plantation et, successivement,

après une période de 18 à 26 mois. La fibre d'aloès sert à fabriquer des emballages pour des produits textiles et non-textiles, des sacs, des tissus à gros grain, des cordes et se mélange avec d'autres fibres naturelles pour relever la couleur des produits. Les procédés d'extraction des fibres comprennent plusieurs étapes : décortication, lavage, séchage, brossage et emballage. La fabrication des sacs, cordes, etc. représente une autre phase industrielle.

Le raphia et ses produits

Le raphia (*Raphia ruffia*, *rofia* en malgache) est un palmier qui peut atteindre 20 mètres de haut et dont les feuilles, longues de 4 à 5 mètres, fournissent la fibre textile dite aussi *raphia*. Cette fibre sert à fabriquer un tissu d'ameublement, la *rabane*, et on l'emploie énormément dans l'artisanat ou encore dans le commerce ou l'horticulture pour les ligatures. Elle peut se travailler au crochet ou être utilisée en broderie (nappes, sous plats, décor mural, macramé, etc.) De Madagascar, ce palmier a été introduit dans les îles et sur le continent africain.

Aujourd'hui, en Indianocéanie, il existe de nombreuses expressions de l'artisanat traditionnel : les outils, les arts décoratifs, les objets rituels ou les vêtements. Les savoir-faire que suppose la création d'objets d'artisanat sont aussi variés que les objets eux-mêmes. Il peut s'agir aussi d'un travail délicat et comportant de fins détails (sculptures sur bois) comme la rude tâche consistant à fabriquer des charpentes en bois. Ici l'artisanat est certes source de revenus mais il est aussi expression de créativité et d'identité culturelle.

Marquées par une même empreinte coloniale, touchées par des vagues migratoires successives, souvent similaires, les îles de l'Indianocéanie se sont forgées un riche patrimoine, aux nuances, tantôt subtiles, tantôt marquées. Dans le domaine maritime, commercial et artisanal, leur identité et passé communs se retrouvent dans les paysages, les pratiques, les techniques et savoir-faire. La relative proximité géographique, les échanges régionaux ont ainsi permis une fusion, un mariage de ce patrimoine aux multiples déclinaisons et visages.

Dans nos îles, les anciens docks, mis en place durant la colonisation française, voire anglaise, connaissent une amorce de valorisation. Le *waterfront* du Caudan à Port-Louis, le port aux boutres de Moroni, la zone

arrière-portuaire de Toamasina, le port de Saint-Pierre, en dépit aujourd'hui d'une fonction portuaire minimale voire révolue, sont les témoins de ce passé maritime colonial. Il y a une volonté politique de préserver cet héritage. On ne peut forcément en dire autant de la fabrication des embarcations traditionnelles, dont la pratique est menacée, à moins que ne s'engage un travail de mémoire et de pérennisation.

En Indianocéanie, les apports migratoires ont modelé la configuration du marché à l'image de la société. En même temps que lieux de mémoire, ils sont des microcosmes de la société contemporaine. Les étals de brèdes, d'épices ou de tisanes sont une des composantes majeures et récurrentes des marchés régionaux. La boutique chinoise, ouverte sept jours sur sept, est un autre lieu typique de ces îles, présente dans les centres urbains ou espaces reculés. S'y entasse, sur un espace réduit, une grande variété de marchandises, gage de leur attractivité. En Indianocéanie, culture et mémoire sont les paramètres qui régissent les lieux comme les marchés et les boutiques aux couleurs et parfums d'antan.

Bien que certaines îles cultivent leurs propres traditions, l'artisanat reste un point commun majeur, un trait d'union entre elles. La production d'objets artisanaux (chapeau de paille, vans, paniers) se retrouve indifféremment d'un territoire à l'autre. Chaque artisan produit, sans jamais omettre l'esthétisme, des objets usuels ou décoratifs. Partout dans ces îles, les productions sont écoulées localement, sur les marchés notamment, pour le plus grand plaisir des touristes.





4^e Partie

Identité et croyances

Rien ne définit davantage l'inscription d'une société dans son espace, au fil du temps et des événements historiques, que la culture immatérielle. Pareillement, rien n'inscrit autant une société dans l'échange, la rencontre, le partage, la mise en commun, que cette même culture immatérielle. Intangible, elle porte en elle à la fois la longue histoire des transmissions et celle des adaptations aux lieux, aux rencontres, aux hasards de l'Histoire. Elle dit la vie des femmes, des hommes et des enfants. Elle n'est pas particulièrement inscrite dans les pierres et les matériaux durables, même si ces derniers ne sont rien sans elle; elle est inscrite dans la vie elle-même, la vie des lieux et de ceux qui les habitent, qui les font. La culture immatérielle est vivante, en permanence vivante, toujours contemporaine aux lieux qui la font être et auxquels elle donne sens.

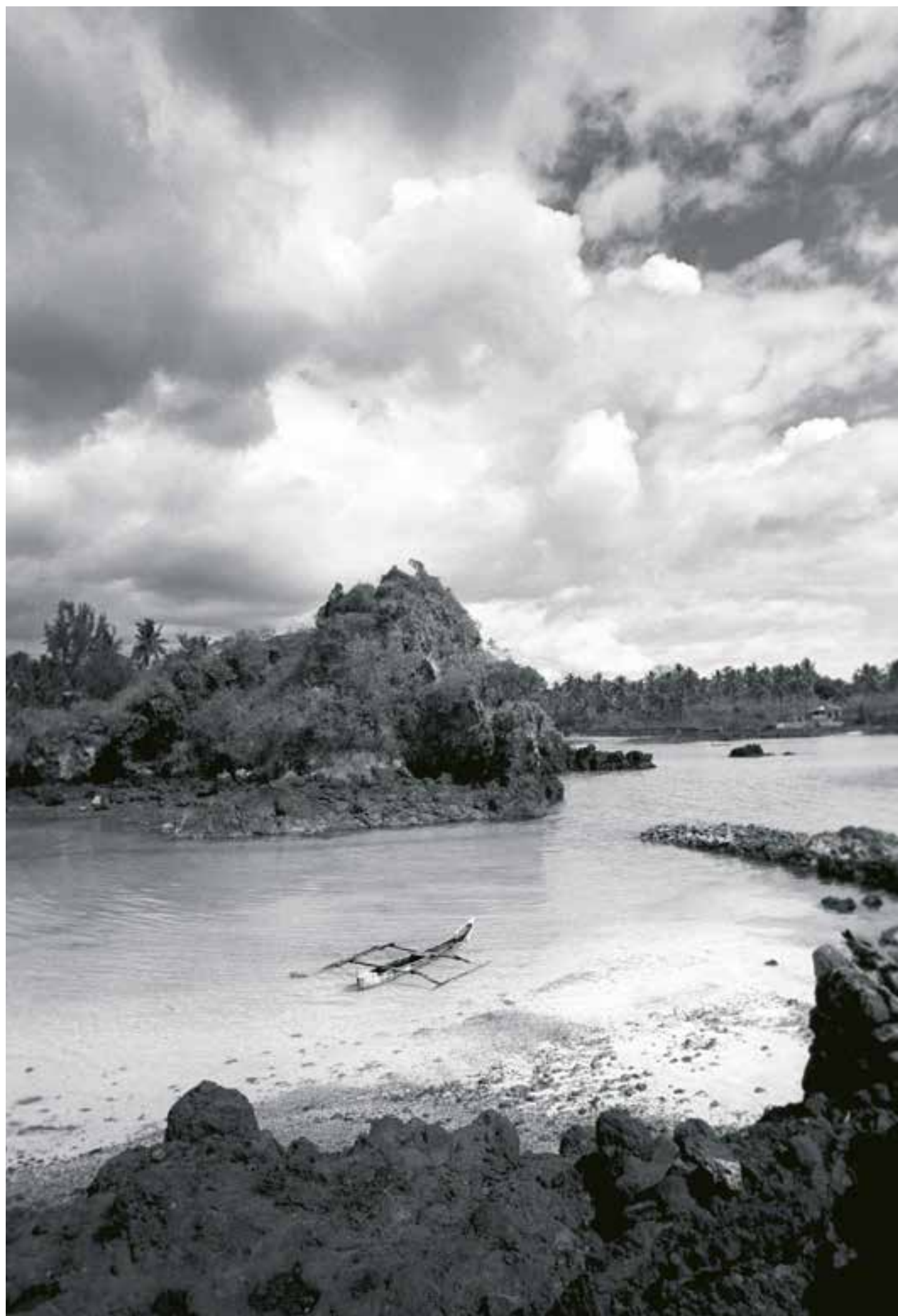
Cette présence fondamentale de la culture immatérielle, qu'il s'agisse de langues, de littérature orale et écrite, de croyances et de religions, de rapports à la vie et à la mort, au monde visible et aux mondes non perceptibles, est particulièrement significative pour les îles du sud-ouest de l'océan Indien. Situées sur un itinéraire entre l'Afrique et l'Asie, d'est en ouest et d'ouest en est, elles ont été transformées par leur rencontre avec des civilisations et des manières d'être venues du nord, en particulier d'Europe. Depuis des millénaires, des vaisseaux de toute sorte, portés par les vents de mousson, ont conduit dans ces îles des êtres humains qui avaient pour bagage des langues et des intonations, des savoirs et des savoir-faire, des déesses et des dieux, des rites et des croyances, des légendes et des mythes, des chants et des prières, des rêves et des peurs, des joies et des peines. Venus du nord, d'autres vaisseaux ont apporté à leur tour d'autres langues et d'autres croyances, d'autres règlements et d'autres conceptions de la souveraineté, du rapport au monde des vivants et à celui des morts.

S'entendent aujourd'hui dans ces îles des langues européennes et devenues indianocéaniques comme l'anglais et le français, mais aussi des langues venues d'Asie comme l'hindi ou le tamoul, du golfe persique comme l'arabe que chante le muezzin au moment de l'appel à la prière et qui, mélangé aux langues bantoues a contribué à la création du swahili et d'autres langues parlées aux

Comores, ces îles de la lune. Le malgache lui-même a emprunté à des langues indonésiennes et au sanscrit. Mais si la langue de la Grande île s'entend surtout à Madagascar, elle est présente, sous la signification première des mots, de manière secrète, murmurée, *an misouk*¹⁾, dans d'autres langues indianocéaniques, les créoles de l'océan Indien. Plus que n'importe quelle autre langue, nos créoles disent à la fois l'inscription dans un lieu spécifique et la rencontre avec d'autres mondes. Sous une trame lexicale française, chuchotent des mots hindis, tamouls, arabes, anglais, portugais, malgaches, swahilis et, aujourd'hui, portés par la mondialisation accrue des échanges, des termes venant du monde entier.

Ces langues et ces mots ont accompagné - et accompagnent toujours - les pratiques dont parle ce chapitre : la littérature orale et écrite, les prières et les chants religieux, les ordonnances des tradipraticiens, les invocations aux déesses et aux dieux, les cérémonies et les rituels de toute sorte, qu'ils se déroulent dans des édifices à l'architecture imposante comme les églises, les cathédrales, les mosquées, les pagodes et les temples, ou autour de lacs sacrés, au carrefour de routes, en bordure de champs de canne et de jardins, ou bien sous les arbres où dorment, rêvent et veillent les esprits. Le patrimoine immatériel est à la fois héritage, transmission et transformation perpétuelle. C'est pour cela qu'il est en phase, dans ces îles de la rencontre et de l'installation, avec toutes les modernités qui se côtoient et se télescopent parfois. La culture immatérielle des îles de l'océan Indien rejoue sans cesse la dialectique du lieu propre et du lien avec toutes les origines mais aussi tous les devenir. Ce chapitre explore cette problématique en s'intéressant plus particulièrement aux lieux de culte et aux pratiques culturelles, aux relations que les héritiers entretiennent avec les ancêtres, les vivants avec les morts, le monde profane avec le monde sacré. Il explore aussi les nombreuses modalités selon lesquelles les êtres humains mettent en mots leurs relations avec les mondes dans lesquels ils vivent, ceux qui les entourent et les manières qu'ont ces mots, à leur entrée en littérature, de tisser les rêves et de leur donner du sens.

1. « Cachée », en créole réunionnais.





Littératures créoles de l'Indianocéanie

CARPANIN MARIMOUTOU

*« Le métissage accroît la diversité des origines,
des lieux de départ. Il modifie les rapports
au profane et au sacré, au “pur” et à “l’impur” »*

Les discours critiques contemporains, à propos des littératures post-coloniales, avancent les notions d'hybridité, de rencontres - conflictuelles ou non - de créolisation⁽¹⁾ ou de syncrétisme pour signifier que la négociation et le dialogue interculturel sont au centre des productions littéraires, qu'elles soient orales ou écrites. Dans cette perspective, les littératures créoles de l'océan Indien ne sont plus seulement considérées dans le cadre restrictif et contraignant d'une relation entre d'anciennes colonies et leur métropole, mais de plus en plus réinscrites dans un espace indianocéanique qui, davantage sans doute que l'océan Atlantique, se caractérise par une très longue histoire de migrations, de rencontres interculturelles, de créations de langues (le swahili et les créoles, par exemple) et de cultures assumées comme hybrides, mélangées, en perpétuelle évolution et adaptation aux conditions de la rencontre, que celle-ci se fasse dans un cadre asymétrique ou non.

Cette coprésence de langues et de cultures au principe de la création littéraire se complexifie si on prend en compte le nécessaire métissage au cours de l'histoire, métissage qui accroît sans cesse la diversité des ancêtres, des lieux de départ. Il modifie les rapports au profane et au sacré, au « pur » et à « l'impur ». Habiter ou arpenter une terre créole implique donc nécessairement, chez les sujets, une conscience multiple des espaces et des temporalités, une appréhension à la fois de l'existence des frontières et de leur porosité, la certitude que « l'authenticité » est fondée sur l'impureté, le maillage, les hasards. Les mythes et les légendes - ceux des ancêtres préférentiels comme ceux des ancêtres que

les autres se sont choisis ou mettent en avant -, les récits, sont toujours relus ou produits en fonction des lieux de l'installation, en conflit, en dialogue et en croisement avec les autres narrations disponibles.

Dès lors, les textes littéraires de ces zones, sous couleur de donner à lire ou à voir des espaces arpentés et des temporalités maîtrisées, travaillent en réalité - et souvent à l'insu de leur programme narratif ou idéologique - à proposer des univers fictionnels dans lesquels l'apparement connu, l'apparement décrit, l'apparement raconté se révèlent des univers de hiéroglyphes, de couches multiples recouvertes les unes par les autres mais dont la signification demeure à l'état latent. Ces univers sont parcourus par des fantômes de toute sorte - déposés là le plus souvent par la violente histoire des rencontres esclavagistes et coloniales - qui hantent alors les mondes et sont toujours susceptibles de les transformer, ou du moins d'en changer les significations.

L'océan Indien, qui a connu différentes globalisations liées aux empires pré européens, à la traite, à l'esclavage, aux empires coloniaux, n'est pas un monde homogène, mais un immense espace de rencontres, d'échanges, de conflits⁽²⁾. Cette réalité interculturelle de l'océan *en tant qu'océan* n'a guère été pensée dans les récits de voyage européens sur l'océan Indien. La nomination elle-même semblait poser problème : « voyage dans les mers d'Afrique », « voyage dans les terres australes », tels étaient les titres donnés à ces récits. « Mers » au pluriel, et non pas « océan » ; « terres australes » et non pas « mondes indianocéaniques ».

147

1. Voir VERGÈS, F. et MARIMOUTOU, C., 2005 ; BONNIOL JL, 2013.

2. Cf. CHAUDHURI, N. 1990 ; HALL, R. 1996 ; PEARSON, M., 2004 ; BEAUJARD, P. 2012.



Alors que les notions de « monde méditerranéen », « monde atlantique », « monde pacifique », « monde caribéen » sont passées dans le langage courant, l'idée d'un monde indianocéanique ne semble pas encore aller de soi. Ainsi, les écrivains comoriens, malgaches, mauriciens, mozambicains, réunionnais, seychellois sont, le plus souvent, renvoyés à leur pays respectif mais ne sont pas perçus comme faisant partie d'un ensemble fondé sur la commune appartenance à l'océan Indien.

Ces sociétés sont pourtant constituées de cultures à la fois globales et mosaïques. Cette réalité, structurelle de tous les mondes indianocéaniques, est particulièrement visible dans les espaces créoles qui se caractérisent, de manière explicite et visible, par des processus de création, de production, d'échanges, fondés sur des rencontres et des négociations conflictuelles. Ces dernières sont sans cesse relancées et transforment, de manière continue, l'espace de « l'en commun ». En même temps, les processus de créolisation n'effacent pas les liens avec les espaces d'où sont venus les habitants des mondes créoles ; ils en transforment les modalités à travers un travail sans cesse réinventé, réélaboré qui passe par des reconstructions de mémoire, des reconfigurations de l'imaginaire. De manière paradoxale, l'espace créole devient le lieu où les espaces pluriels de départ, hétérogènes les uns aux autres, peuvent se penser de manière dynamique.

Les espaces de départ, en effet - les mondes complexes constitutifs des cultures créoles de l'océan Indien : Afrique, Asie de l'Est, Asie du Sud, Europe, monde musulman régional, autres îles de l'océan Indien (Comores, Madagascar) - participent à la construction des mondes créoles qui, en retour, réélaborent leur appréhension et leur signification à travers leur croisement par fragmentations. Autrement dit, ces sociétés, nées de la migration, de l'esclavage, du colonialisme européen, de l'effacement ou de la fragmentation des cultures originelles, se sont construites à partir de la perte même qui les fonde, en lui donnant une autre signification et en dialectisant cette fondation. Elles se sont élaborées à la fois sur une pratique de l'oubli de la notion d'« origine » et, dans le même mouvement, sur un retour mêlé de ces mêmes origines dans les imaginaires et les pratiques, sur le lieu créole.

Usages littéraires des îles créoles

Les littératures créoles indianocéaniques problématisent sans cesse ces thèmes ; elles interrogent le lieu et les manières de s'y situer, les migrations diverses et leurs modalités, dans l'histoire comme dans le moment présent, le rapport aux autres mondes et à l'océan qui en sépare ou qui en rapproche. D'une certaine façon, la littérature semble être à l'image du mouvement océanique, de ce va-et-vient permanent entre ce qui s'éloigne et ce qui se rapproche, ce qui éloigne et ce



qui rapproche. L'île créole s' imagine ainsi comme une amarre, qui autorise tous les voyages, toutes les dérives, tous les regrets et tous les espoirs, mais aussi toutes les réélaborations de la relation à soi, aux autres, aux semblables, à l'histoire, aux mémoires, aux héritages complexes et labyrinthiques.

Les processus de créolisation conduisent les sujets à réviser en permanence les significations de l'origine, du devenir historique, mais aussi du lieu créole lui-même. Les sujets d'énonciation sont toujours habités ou hantés par des langues et des cultures originelles, pré insulaires, pré créoles. Si l'origine s'efface en tant que telle, l'histoire et le lieu lui font une place de manière plus ou moins diffuse. La possibilité même de dire le lieu que l'on habite implique l'inscription systématique de la multiplicité, de la polyphonie, du multilinguisme, de la langue hybride et donc, du mélange des univers. C'est de cette façon que les textes littéraires de ces îles sans autochtonie fondent cette dernière dans l'espace-temps contemporain. La littérature devient ainsi une archive et une inscription des traces, des disparus, des spectres ; une archive de l'oubli, hantée par le souvenir absent. Les mémoires rapiécées, reconstruites, réinventées, les nominations réimaginées, les légendes fragmentées, les mythes désirés refont ainsi une place, de manière dynamique, aux disparus et aux oubliés. La créolisation, en effet, ne produit ni nostalgie ni glorification d'un « authentique »

fantasmé. Elle questionne ainsi tous les discours et toutes les pratiques qui glorifient la racine unique, le lien du sang, l'immobilité des références identitaires. Mais elle ne renvoie pas non plus à un nomadisme permanent. Elle implique la possibilité d'emprunter à des pratiques, des croyances, des idées éloignées dans le temps et dans l'espace tout en maintenant la familiarité du monde, qui se connecte alors, de manière modulable, avec les autres mondes d'avant l'île et extérieurs à l'île. Prendre en compte la notion de créolisation dans ses dimensions littéraires permet ainsi de ne plus construire une opposition factice entre « tradition » et « modernité » ; cela invite à montrer comment sont à l'œuvre, en un même lieu, au même moment, des modernités différentes qui s'entrelacent et dialoguent.

Une île est, depuis Platon, un site idéal pour les utopies. Thomas More, Campanella, Daniel Defoe et tant d'autres, ont fait de l'espace insulaire l'image ou le modèle du site habitable ou inhabitable, à la mesure ou à la démesure des êtres humains, dans la plénitude ou l'impossibilité des rapports entre ces derniers et la matérialité de l'espace. De même que l'utopie littéraire a, semble-t-il besoin de l'île, de même l'île a besoin de l'utopie. L'île créole indianocéanique, minuscule et éloignée des continents, vit, en effet, une relation difficile avec l'espace qui l'entoure - l'océan - qui le constitue comme morcelé, en manque d'archipel, absente de



tout regard. Tous les récits de voyage, depuis le ^{xvii}^e siècle, mais aussi les diverses autobiographies, les récits de vie, les essais qui se veulent anthropologiques des érudits insulaires, les poèmes, récits, romans, depuis le ^{xviii}^e siècle, insistent sur ce sentiment de coupure et d'isolement face à l'immense océan. L'un des enjeux du mythe de la Lemurie, proposé par le Réunionnais Jules Hermann au début du ^{xx}^e siècle, repris ensuite par les Mauriciens Robert-Edward Hart, Malcom de Chazal ou J.-M. G. Le Clézio, consiste dans un désir compensatoire à installer les îles en un archipel de fraternité et de cousinage, héritier d'un même continent immergé de l'hémisphère sud et d'une même civilisation antique et prestigieuse.

Les littératures des mondes créoles se comprennent en regard de ces représentations et de ces interrogations qui pourraient se ramener à cette simple question : comment vivre malgré tout lorsque les conditions du vivre - seul, en communautés séparées, ou ensemble - ne sont guère réunies ? Les légendes, les mythes, les utopies sont des réponses possibles, que les récits renvoient à un âge d'or d'avant les catastrophes liées au fait même d'habiter et proposent des généalogies grandioses ou rassurantes, ou qu'ils préfigurent des avènements apaisés et un espace non seulement partagé mais parcouru ensemble. Les textes des îles créoles de l'océan Indien ou sur ces îles proposent ainsi des scénarios utopiques qui s'affrontent. Il s'agit bien de

« Les textes des îles créoles de l'océan Indien, ou sur ces îles, proposent des scénarios utopiques qui s'affrontent »

fonder quelque chose à partir de ce qui est conçu comme n'ayant pas réellement de fondation sur le lieu créole lui-même. Que cette tentative de fondation repose sur le conflit ou l'harmonie ne change rien ; l'utopie consiste à vouloir donner du sens à ce qui est perçu comme étant insensé, à vouloir s'approprier ce qui a été imposé, à transformer le dehors en dedans, la perte en profit.

Dans les récits des premiers voyageurs, l'île créole est représentée comme un espace édénique, un paradis terrestre. On retrouve ces caractéristiques chez Thomas Herbert, Carpeau du Saussay, François Leguat, Flacourt⁽³⁾, qu'ils parlent des Mascareignes, des Seychelles ou de Madagascar. Duquesne, qui souhaite que les protestants victimes de la politique de Louis XIV créent une république huguenote à Bourbon, constitue ainsi

3. Cette dimension édénique de l'île créole se retrouve encore dans les récits de voyage du ^{xix}^e et du début du ^{xx}^e siècle, de même que chez des écrivains mauriciens comme Alix d'Unienville ou réunionnais comme Raphaël Barquissau ou Jean Albany.

un dossier dans lequel il compile les descriptions les plus enchanteresses fournies par les récits disponibles. Dans sa « *description particulière de l'île d'Eden* », il explique qu'il a retenu cette appellation « *comme lui convenant le mieux, parce que sa bonté et sa beauté la peuvent faire passer pour un paradis terrestre [...]* ». ⁽⁴⁾

Cette dimension édénique, on la retrouve partiellement dans l'habitation de la « petite société » de *Paul et Virginie* de Bernardin de Saint-Pierre, puisque le jardin de Paul a tout d'une réplique sur terre du jardin originel et même d'un jardin sans fruit défendu puisque la connaissance n'est pas ici objet de désir et qu'aucun serpent ne se cache dans le labyrinthe. Ce qui caractérise aussi l'édén insulaire dans ce roman qualifié de « pastorale tropicale », c'est sa capacité à dépasser les contraires, à être, conformément à ce que l'auteur développe dans les *Études de la nature*, dans l'harmonie.

Comme le signale Arlette Girault-Fruet, le xvii^e siècle situe aussi le paradis terrestre dans une île de l'océan Indien, au large de Ceylan⁽⁵⁾. Dans ces récits, en grande partie influencés par un tel imaginaire, les richesses de l'île/édén sont inépuisables, ce qui, du coup, provoque l'étonnement et la dérédiction lorsque, du fait de l'homme, les richesses en nourriture et en arbres s'épuisent, que les bêtes nuisibles, comme les rats débarqués des bateaux, prolifèrent. Comme cela a été signalé par les spécialistes des récits de voyage anciens, l'île créole correspond exactement au *topos* du *locus amoenus*, du lieu agréable, par opposition au *locus horribilis*, au lieu abominable, que constitue l'océan. En ce sens, l'île des récits de voyage est, avant tout, un espace textuel ; il est situé dans « l'espace de la bibliothèque et de la mémoire⁽⁶⁾. »

Mais dans les récits des écrivains insulaires du xx^e siècle, l'espace idéal est devenu celui des Hauts, autrefois lieu de terreur et d'horreur en raison de son climat et de la présence des Marrons, comme y insistent Bernardin de Saint-Pierre et Alix d'Unienville pour l'île de

France/Maurice, Eugène Dayot, Louis Héry, Marius-Ary Leblond ou Claire Bosse pour Bourbon/La Réunion. Cette image de l'île créole comme édén, image qui sera fortement contestée par les écrivains post-coloniaux, ce *topos* qui invente littéralement et littérairement l'île, est une production extérieure, européenne, même si elle sera reprise, pour être prolongée ou rejetée, par les écrivains insulaires eux-mêmes. D'une certaine façon, cette notion d'édén tropical s'élabore en contrepoint d'un autre espace, qui est l'espace continental de départ, c'est-à-dire l'Europe et, plus tard, au moment des grandes migrations liées à l'esclavage et à l'engagisme, l'Afrique, l'Inde, la Chine, les Comores, Madagascar. Le mouvement de bascule s'opère, en effet, à partir du moment où le récit sur l'île cesse d'être ressenti comme une projection extérieure et est récupéré par les insulaires pour faire de l'île perdue dans l'océan le point d'où s'origine toute vision du monde, du monde extérieur à l'île comme du monde insulaire, et de ce qui le fonde. L'île devient ainsi le monde, comme l'écriront au xx^e siècle des écrivains aussi différents que les Mauriciens Malcolm de Chazal, Robert-Edward Hart, Marcel Cabon, Edouard Maunick, ou les Réunionnais Jean Albany, Boris Gamaleya, Jean-Henri Azéma⁽⁷⁾. Car, comme le note Cédric Mong-Hy, « *l'île est la forme de chaque chose : de l'humain, du sol, de la Terre entière, vaisseau spatial sur les flots de l'espace sidéral* »⁽⁸⁾. Ainsi, dans la présentation de la collection « La Roche écrite » des Éditions Grand Océan, qui publient des auteurs comoriens, malgaches, mauriciens, réunionnais, seychellois, l'éditeur écrit : « *Restent encore à découvrir les Lettres vives de l'hémisphère sud et ce qui vient y résonner de la sagesse des continents perdus : Atlantides, Lémuries ou patries premières de l'Humanité que font revivre en leur œuvre d'écriture les poètes, grands initiés des transferts insulaires* ».

4. Cf. *Voyage et aventures de François Leguat et de ses compagnons en deux îles désertes des Indes orientales (1690-1698)*, présenté par RACAULT, J-M et CARILE, P., 1995.

5. GIRAULT-FRUET, A. 2010, p. 231.

6. *idem, ibidem*, p. 199.

7. DE CHAZAL, Malcolm, *Pétrusmok*; CABON, Marcel, *Namasté*; ALBANY, Jean, *Zamal*, Paris, Éditions Bellenand, 1951; GAMALEYA, Boris, *Vali pour une reine morte*; AZÉMA, Jean-Henri, *Olographe*, Éditions des Trois Salazes, 1978.

8. MONG-HY, C., « Contre l'*isola* : L'archipel des péninsules. Variations épistémologiques sur la notion d'île », LIVE, Yu-Sion et ODA, Jun'ichi, (dir.), in *Culture(s), création et identités. Un regard anthropologique pluriel. Actes du colloque international de La Réunion*, Tokyo, Université nationale des Etudes étrangères de Tokyo, 2014, p. 219-237 (p. 237).



Fondations et labyrinthes

Mais déjà les littératures de l'époque coloniale avaient opéré ce transfert pour proposer leur propre récit de fondation, instaurer leur propre utopie. Ainsi les récits et les romans du marronnage, quelle que soit leur idéologie explicite, abolitionnistes ou anti abolitionnistes, instaurent l'utopie d'une souveraineté marronne dans les Hauts de l'île, royaume, dictature ou république. De manière inversée, se met aussi en place, après la disparition du marronnage dans les Mascareignes, une contre utopie des cirques comme lieu privilégié de ressourcement, thème développé en particulier chez les Réunionnais Marius-Ary Leblond ou Claire Bosse, mais que l'on retrouve aussi, de manière plus atténuée chez les Mauriciens Arthur Martial ou Clément Charoux. Comme on le voit dans ce cas précis, la possibilité d'une utopie repose, dans la littérature coloniale, sur l'éradication d'une autre : l'éden s'élabore sur une mise à mort préalable. Dans le discours insulaire, l'éden n'existe qu'à travers la nécessaire élimination de ce qui l'empêche de se concrétiser. L'utopie d'habiter renvoie à une guerre, un affrontement sans cesse recommencé, ouvert ou souterrain. Le Réunionnais Jules Hermann s'en souviendra et inversera la proposition avec son mythe de la Lémurie, ce continent primordial, civilisé à l'extrême, dont les îles créoles et Madagascar sont les héritiers. Au début du ^{xx}e siècle, dans une posture post hermannienne, des poètes vont proposer de fonder l'utopie d'habiter sur le souvenir, la reprise, la reconcrétisation des rêves marrons⁹. Leurs textes s'efforcent de tisser ensemble la geste de tous les habitants, le récit des hauts faits dans lesquels tous se reconnaissent hors ligne de couleur, et présentés comme marrons : Malgaches, Africains, blancs pauvres, métis, Indiens... Le marronnage cesse d'être un moment historique pour devenir le signe d'une posture de résistance et de création discontinue fondée sur le lieu. Il s'agit de retrouver « le pays dérobé » et, par là-même de reconstruire l'accord des insulaires, même après la mort, avec la nature¹⁰, à travers, entre autres, le secret

des noms de l'origine malgache, makoua, tamoule, hindie... Il s'agit, en somme, de rendre les habitants attentifs à la présence¹¹ et de refaire le tissu défait des îles après la disparition des marrons et après les grandes défaites de leurs descendants dans l'Histoire.

Histoire d'Ashok

Les littératures contemporaines tentent ainsi de proposer des utopies qui, n'effaçant aucune trace des passés multiples, pluriels et interconnectés, prennent en compte le devenir sans cesse relancé auquel ouvrent les contradictions du présent. Ainsi le Mauricien Amal Sewtohul, dans *Histoire d'Ashok et d'autres personnages de moindre importance*¹², restitue l'histoire des « sans » : sans voix, sans valeur, sans richesses, sans avenir, sans importance. Ce voyage dans le temps et dans l'espace va permettre au personnage de sortir des frontières ethniques et de découvrir les liens de solidarité qui unissent, dans l'histoire mauricienne, tous les exilés, les exclus, les subalternes ; tous ceux qui se sont rebellés contre l'assignation et la domination et ont lutté pour l'affirmation de leur dignité humaine : marrons, révolutionnaires de tous pays, migrants venus de partout, exilés de toutes les nations, colonisés de tous les empires. Ce roman est symptomatique de ce qui se joue dans les mondes créoles. L'espace interculturel - le chez soi, en somme - s'élabore sur une dialectique entre espaces intimes et espaces partagés d'où peut surgir le monde commun mais différemment arpenté. On peut se faire étranger à soi, étranger intime tout en étant familier aux autres.

Migrations interculturelles

Les migrations contemporaines conduisent cependant à proposer d'autres récits où se mettent en scène des figures de soi comme étranger à soi et aux autres, où le migrant interculturel entre en relation opaque avec le « raciné » interculturel, où le devenu étranger confronte son interculturelité initiale à celle de l'autochtone qui, en écho, découvre la sienne propre. Cette thématique se trouve ainsi travaillée dans les textes

9. Voir, par exemple, GÉRODOU, Nicolas, *Passage des Lémures - En pays Mafate*, Saint-Denis, Éditions Grand Océan, 2003.

10. « A s'asseoir chaque matin sur la pierre du premier soleil, on finirait par gagner le temps des grands bois, par s'accorder aux mouvements des êtres végétaux, jusqu'à saisir leurs élans. » (« Événail de fandianna »).

11. « Des pierres brûlées un peu partout, comme touques d'un foyer dispersé, et toujours une voix indistincte, vaticinant dans les fourrés : Malcolm, qui nierait ici la présence ? » (« Signes »).

12. SEWTOHUL, Amal, *Histoire d'Ashok et d'autres personnages de moindre importance*, Paris, Gallimard, « Continents noirs », 2001.

des Mauriciens Shenaz Patel, Ananda Devi, Amal Sewtohl, Carl de Souza, Barlen Pyamootoo, Bertrand de Robillard, Sedley Assonne ou dans ceux des Réunionnais Daniel Honoré, Axel Gauvin, Anne Cheynet, Jean-Louis Robert, André Robér, Vincent Fontano, Jean-Henri Azéma, et de bien d'autres encore.

L'une des traces est, précisément, celle de la terreur réciproque qui se trouve à la fondation d'un « vivre ensemble » initialement instauré sur des violences sociales et raciales. L'opposé de l'éden, à la fois son négatif et son socle concret, est, en effet, l'assujettissement, l'exploitation, dont la figure mémorielle indépassée est le système esclavagiste suivi du système de plantation colonial post-esclavagiste. Cette réalité et les luttes pour la transformer engendrent donc une terreur réciproque dont rendent compte tous les textes littéraires, en créole ou en français, écrits ou oraux. Les clôtures de l'utopie se transforment ainsi en camps retranchés dont les abords sont parcourus à la fois par des ennemis réels - marrons et chasseurs d'esclaves, engagistes et engagés, « ethnies » qui, bien que parcourant le même espace, ne le pratiquent pas ni ne l'habitent de la même façon... - et par des fantômes. Le paradis terrestre est présenté en même temps comme un espace de guérilla matériel et culturel. Ainsi, les contes mauriciens, réunionnais et seychellois ne cessent d'insister sur le fait que les espaces sont hantés par des *bébé*, des *loulou*, des *bonom Sounga*, des âmes errantes, des diables et des diablesses. Sous tout paysage perçu comme beau, la terreur est à l'œuvre et se prépare à surgir. Cette violence est, le plus souvent, dans les contes créoles, contrairement à ce que pourraient laisser croire les versions édulcorées proposées actuellement - en particulier à La Réunion - pour la jeunesse, posée comme originaire et fondatrice. Dans différents récits, poèmes ou pièces de théâtre, l'île créole est née d'un rapt, d'une mutilation, d'une déchirure. Derrière sa beauté se cache cette violence initiale, et l'île en garde des traces qui se sont disséminées partout. L'une des conséquences en est que le monde qui se présente aux personnages peut, à n'importe quel moment, offrir un passage vers un autre monde, possiblement merveilleux, mais que, très rapidement, ce passage ouvert se complexifie

en labyrinthe dans lequel attendent des monstres divers. Mais toute sortie de labyrinthe ouvre sur de nouveaux labyrinthes qui sont présents au cœur même des mondes les plus paisibles.

Mémoires d'outre-monde

Les sentiers les plus balisés conduisent à des gouffres ou à des grottes d'où peuvent surgir à tout moment des instances venues d'ailleurs, ayant franchi la frontière fluide qui sépare le monde des vivants de celui des morts, et susceptibles de faire subir aux personnages le passage inverse ou, pire encore, de les bloquer sur la frontière elle-même, faisant d'eux des morts vivants. Dans les jardins les plus ornés, les plus fleuris, existent des espèces propres à ouvrir des passages vers un univers de sorcellerie, de charmes, de magie. Les contes insistent sur la capacité de tout espace à se transformer en autre chose, à faire surgir des frontières dans l'apparent homogène. Ils thématisent et problématisent ces données pour interroger les possibilités d'instaurer des espaces de rencontre entre classes et origines différentes, mais aussi pour essayer de penser la question de la négociation entre genre féminin et masculin. Ces contes reviennent sans cesse sur le thème de la domination, de l'injustice et de leur réparation pour tenter de proposer des modalités d'habitation de l'espace ou l'instauration de régimes de souveraineté plus juste. Les figures féminines, en particulier, le plus souvent dévalorisées, jouent cependant un rôle important dans cette appréhension d'un espace à venir, où vivre demeure une possibilité. En particulier, les sorcières et les magiciennes de ces contes se révèlent être des protectrices de la nature contre les pratiques coloniales de prédation, d'exploitation à outrance, de contrôle et de cadrage de celle-ci. D'une part elles sauvegardent le monde, d'autre part, elles le rendent imprédictible et incontrôlable.

La dimension extrêmement mobile des sorcières et des magiciennes leur permet aussi de transgresser les frontières posées par l'ordre dominant, de voyager à leur gré dans le temps, du côté des ancêtres oubliés ou cachés, ou bien du côté des descendants à venir, en attente d'habiter un espace rendu à l'harmonie.

Les fables créoles, qui apparaissent au début du XIX^e siècle, d'abord à Maurice, puis à La Réunion et,



ensuite aux Seychelles, sont les premières manifestations écrites d'une littérature en créole. Elles naissent de la rencontre entre les fables européennes, en particulier celles de La Fontaine et de Florian, mais aussi des mythes grecs, avec les légendes des autres civilisations présentes sur les îles et avec les contes créoles. Véritables inscriptions textuelles des processus de créolisations littéraire, linguistique, narrative et discursive, elles prennent en charge l'ensemble des données pour les réélaborer en fonction du lieu créole et des enjeux qui y sont présents.

Fables, premiers écrits

De manière encore plus nette peut-être que les romans, les poèmes, les pièces de théâtre, les chansons ou les contes, les fables problématisent constamment la question centrale de cette énigme que constitue le fait d'habiter une terre créole, entre éden et terreur, affrontements et négociations, partage et repli, vie et mort, naissance et survie. La même thématique, à un moindre degré cependant, est présente dans les romans, dans lesquels la présence du surnaturel - même quand le récit se donne à lire comme « réaliste » - est considérée comme structurant le réel créole. Mais il faut bien comprendre que la reprise des formes vernaculaires (contes, chansons) et la réintégration des mémoires anciennes

dans les textes contemporains ne correspondent ni à une nostalgie ni au fantasme d'une époque sans conflits. Cela montre, au contraire, en quoi ces formes, ces mémoires, ces récits assurent une fondation aux textes contemporains et les instituent comme créoles. Toute une dimension du travail littéraire contemporain consiste ainsi à redonner voix et présence à ceux qui étaient exclus des textes antérieurs en tant que sujets d'eux-mêmes.

Il y a ainsi, dans les textes en créole et en français, cette conscience du malentendu qui caractérise les relations avec les lieux, et cette intuition des fantômes qui hantent ces derniers et contribuent ainsi à créer des frontières et à transformer les passages en labyrinthe. Ainsi en est-il, par exemple, des paysages. Dans la première moitié du XIX^e siècle, Louis Héry, par ailleurs auteur des premières fables créoles réunionnaises¹³ publie ses « explorations à l'intérieur de l'Isle Bourbon » et réinvente ainsi, après les récits de voyage, le paysage littéraire créole. Ce dernier est présenté de manière systématique comme terrifiant. Il l'est en soi, en raison des gorges, des précipices,

13. Les premières fables créoles de l'océan Indien sont publiées par le Mauricien François Chrestien en 1820 sous le titre *Essais d'un bobre africain*.



des ravines, des pentes glissantes, des sommets escarpés ou du temps brumeux qui règne sur les crêtes. Mais le récit confronte surtout le sujet écrivant aux terreurs produites par les fantômes qui hantent ce qui est moins un paysage que ce qui reste d'un espace de chasse, de poursuite, de prédation et de résistance acharnée. C'est moins la profondeur vertigineuse des précipices ou la difficulté des ascensions qui terrifie le voyageur narrateur que la présence, impalpable mais restituée de manière diffuse par les espaces traversés, des marrons historiques, ainsi que celle, toujours possible des marrons présents et à venir. A la fin du ^{xix}^e siècle, Jules Hermann retient à sa manière les leçons d'Héry à propos de ces paysages labyrinthiques qui en cachent d'autres. Dans *Fondation du Quartier Saint-Pierre*, publié en 1898, il propose une rêverie étymologique fondée sur une analyse des traces, des passages, des signes recouverts par d'autres. Pour lui, l'état actuel du sol, du relief, comme de la langue, ne peut se comprendre que comme des signes d'un autre état du monde, plus ancien, mais qui coexiste avec l'espace-temps contemporain. Dès lors, la vraie science ne peut être qu'une « science des débris ». De manière plus précise, selon lui, les noms des lieux sont hantés par des fantômes, ceux d'une nomination malgache qui est la seule à rendre compte de la vérité du lieu. Davantage encore, cette nomination malgache révèle

« Le récit confronte le sujet écrivant aux terreurs produites par les fantômes qui hantent ce qui est moins un paysage que ce qui reste d'un terrain de chasse »

la catastrophe écologique qu'a connue l'île suite à l'arrivée des habitants d'origine européenne. Il faut donc être capable de retracer les frontières de l'espace-temps tout en y aménageant des passages. Seul cet effort étymologique permet d'échapper au labyrinthe des signes dans lesquels se perd le lecteur des lieux, de comprendre ce que ces derniers cachent⁽¹⁴⁾. Ce labyrinthe enchevêtré des temps, des espaces, des nominations est l'une des raisons de la terreur qui court à travers les textes. Dans l'entre-

14. « Le nom de Pays des vivres est celui que j'ai relevé dans les vieilles ordonnances de la Compagnie des Indes ; j'ai fait observer qu'il est la traduction littérale du mot malgache *Mahavel*, nom vulgaire qui est resté à l'une des sections de la Rivière Dabord. D'un autre côté, ce Pays des vivres, s'est appelé aussi Saint-Etienne, bien avant que la limite de la chasse soit allée au-delà de la rivière de ce nom ; or, en malgache *Tsintetena*, *Tsinteteny*, signifie pays qu'on ne parcourt pas, de même que les gorges voisines se sont appelées *Tsilaos*, de *Tsilaosa*, pays que les marrons n'ont pas à quitter parce que les blancs n'y venaient pas. »

deux-guerres, face à cette terreur engendrée par l'espace insulaire, à cette difficulté à l'organiser et à le maîtriser, à lui donner à la fois un sens et une généalogie rassurants, Jules Hermann, dans ses *Révélation du Grand Océan* et dans *Fondations du Quartier Saint-Pierre*, va remplacer les fantômes violents des marrons par la présence tout aussi spectrale mais civilisatrice des Lémuriens⁽¹⁵⁾. La Réunion, Madagascar, Maurice, les Seychelles, sont les traces d'un continent englouti, la Lémurie. Les habitants de ce continent mythique ont, depuis le sud, apporté le savoir et la culture au monde. L'espace « naturel » créole devient ainsi la création esthétique de ces extraordinaires artistes qui ont sculpté les montagnes, les gorges, les falaises de l'île. Ce qui était terrifiant devient ainsi le résultat d'un processus esthétique très ancien. La terreur est d'autant plus repoussée que les Malgaches - et donc les Marrons - deviennent, dans ce scénario mythique, les héritiers directs, les plus proches en tout cas, des anciens Lémuriens. Une autre tentative d'apaisement ou de pacification se trouve dans le roman réunionnais de Marguerite-Hélène Mahé, publié en 1951, *Sortilèges créoles : Eudora ou l'île enchantée*. Ici, à rebours du discours colonial habituel, le roman s'efforce de construire les passages qui permettraient une rencontre apaisée entre les anciens maîtres et les anciens esclaves, entre le passé et le présent, l'espace inquiétant des Hauts et celui des Bas. Les personnages féminins du roman, Eudora et son aïeule Sylvie, l'esclave Kalla, nettoient ainsi les passages obstrués qui transforment le monde en un réseau inextricable de labyrinthes. Ce faisant, le passage peut devenir cet espace où peut s'opérer l'expérience de sa propre altérité et de celle de l'autre. L'ouvreuse de passages, l'exploratrice des labyrinthes peut ainsi devenir une passeuse de mémoire et de vie.

Mais, pour ce faire, il aura fallu mener un long travail pour tenter - sans vraiment y parvenir - d'effacer les fantômes des esclaves et des marrons en leur donnant une sépulture leur permettant d'habiter pleinement le

lieu créole⁽¹⁶⁾. Il aura aussi fallu réinstaurer les métisages secrets des généalogies trop longtemps blanchies, mettre fin aux cryptes secrètes qui se trouvent à l'intérieur des personnages, séparer le sujet de son double, réinstaurer les frontières dans le temps pour ouvrir des passages sûrs dans l'espace contemporain, passages qui « créolisent » les origines et les mythologies sur lesquelles elles se fondent. Ce qui permet alors d'habiter le lieu créole, c'est la prise de conscience que ce dernier, dans sa complexité et son ouverture infinie qui permettent la circulation de toutes choses, le dialogisme et la polyphonie, est le monde. Mais cela n'est rendu possible que si l'on intègre le spectre, le fantôme, le revenant, comme condition même de « l'habiter ». Mais il s'agit ici d'une spectralité non fantastique, sans épouvante, sans terreur, qui autorise les paroles sur le monde et construit les personnes comme sujets parlants. Cela suppose cependant de maintenir aussi l'opacité comme condition de la rencontre, de l'échange, de la discussion, de la construction commune, du « vivre ensemble ». Le roman *Made in Mauritius* de Sewtohul⁽¹⁷⁾ le montre de manière particulièrement aiguë. De même que l'on ne connaît jamais vraiment le lieu d'origine, qui n'est jamais qu'un lieu de passage labyrinthique traversé de frontières mouvantes et difficilement déchiffrables, de même on ne comprend jamais le lieu d'arrivée ; pas plus qu'on ne connaît jamais vraiment les gens qui arpentent le même espace, fût-il l'ami le plus cher.

Créolisations littéraires

De très nombreux textes littéraires contemporains font ainsi de l'espace textuel le lieu où s'interroge, se réélabore, s'énonce de manière divergente par rapport au récit de la fondation unique, pacifiée ou apaisée, le discours des origines du lieu et des manières de l'habiter. Les chants et les textes vernaculaires sont particulièrement représentatifs de ce mouvement. Ce n'est pas pour rien que les îles créoles de l'océan Indien ont en

15. HERMANN, Jules, *Les Révélation du Grand Océan*, 2 volumes, Saint Denis, 1927 ; *La Fondation du Quartier Saint-Pierre et autres textes* (1924), Saint-Denis, Éditions du Tramail, 1990.

16. Mais cette sépulture de l'ancienne esclave Kalla se paie au prix fort : le Blanc créole, Gérard de Nadal, prend sa place dans le gouffre d'où on sort, un siècle plus tard, le squelette de Kalla. La terre abyssale réunionnaise exige un nouveau fantôme, ce qui risque de relancer sans fin le processus auquel le roman voulait mettre fin.

17. SEWTOHUL, Amal, *Made in Mauritius*, Paris, Gallimard, « Continents noirs », 2012.



partage des proverbes, des devinettes, des jeux de mots, des *sirandanes*⁽¹⁸⁾, des contes et des... chansons. Dans ces productions textuelles co-élaborées dans un jeu constant de questions et de réponses, mais aussi ouvertes en permanence à toutes les réécritures, à toutes les interprétations en fonction de l'auditoire et des situations d'énonciation, les liens aux cultures originelles, non seulement se sont entrelacés, mais ont surtout été repensés dans une relation préférentielle au lieu créole. Les *maloya* réunionnais, les *moutia* seychellois, les *sega* mauriciens ou rodriguais, retravaillent de manière systématique le rapport au lieu et aux origines multiples et croisées à partir des réalités et des imaginaires transversaux : romances françaises, épopées venues de l'Inde, contes malgaches, rencontres réorganisées, à partir de fragments réinterprétés, des cultes et des langues, de tous les cultes et de toutes les langues. Ces chants -mais aussi, à un moindre degré, tous les autres genres oraux et écrits - proposent ainsi une manière non linéaire, non atavique, de s'approprier le lieu créole dans sa multiplicité et sa polyphonie, par un jeu de va-et-vient qui ouvre à l'infini, et les espaces rêvés des origines, et l'espace réel arpenté dans le temps contemporain de l'énonciation. Ce travail de réélaboration, d'inclusion, d'hybridation, fait se connecter la langue d'écriture avec d'autres langues,

d'autres manières de dire et de concevoir les mondes, avec d'autres imaginaires. Dans les mondes créoles de l'océan Indien, où la culture - surtout celle des descendants d'esclaves et d'engagés - est en grande partie immatérielle, où l'archive est essentiellement celle des maîtres et des pouvoirs successifs, la littérature vernaculaire et la littérature contemporaine, dans toutes leurs modalités, jouent ainsi une fonction critique de réparation et de restitution, d'arpentage de la complexité du réel, tout en se gardant de mythifier quelque passé que ce soit et de poser une vérité comme unique. Ces textes s'avèrent donc, puisque l'archive fait défaut, une archive à leur façon, une inscription des traces, des spectres, des présents-absents, des disparus, des anonymes. Mais ce ne sont pas non plus des tombeaux, des stèles, des monuments, encore moins des conservatoires ethnographiques de patrimoine. Si, parfois, les textes littéraires des mondes créoles ressemblent, par certains aspects, à des reportages ethnographiques à travers l'accumulation de pauses descriptives et documentaires, cette dimension a davantage une fonction anthropologique qu'ethnographique. Elle réinstaure, en réalité, des manières diverses d'arpenter et d'habiter le lieu dans ses dimensions plurielles et croisées. Les textes littéraires deviennent alors des espaces de bruissement multiple : de langues, d'images, de pratiques, de manières de dire et de faire, de rêves, de peines, d'espoirs et de joies. Ces formes

18. Mot du créole mauricien pour désigner les devinettes.

spécifiques de la culture immatérielle des mondes créoles, en particulier les contes, les chants rituels ou profanes, les danses, les devinettes, les proverbes, les rites, sont ainsi vécues et appropriées comme les fondements de la parole, de la culture, du vivre : elles donnent sens au monde que l'on tente d'habiter. Dès lors, leur présence dans les textes écrits en français, par exemple, ou en anglais, ou en hindi, situe ces derniers dans un lieu dont ils parlent et qui, en retour les légitime. Mais, en même temps, cette présence, selon des modalités variées, transforme la signification même des œuvres, en ouvrant sur des arrière-mondes, et leur confère un autre espace de lisibilité anthropologique, tout en créant toujours un espace pluriel de la réception et de la lecture.

Par le travail constant de mise en question des frontières, et dans l'espace qui est le leur, les textes littéraires des mondes créoles indianocéaniques construisent et proposent des poétiques qui renvoient à l'histoire complexe des sujets de ces espaces, à savoir une expérience et une pratique de la rencontre conflictuelle et de la négociation sans cesse relancée. Mais

surtout, ils proposent les réponses singulières de ces sociétés à des questions universelles : naître, vivre, mourir ; penser et vivre avec la question à jamais sans réponse des origines (ancêtres, esprits, déesses et dieux) ; avec la nature et le lieu où l'on vit ; avec la difficile question des relations humaines là où pendant longtemps a existé un système fondé sur l'esclavage. Mais ces réponses, les textes ne les proposent ni comme définitives ni comme exemplaires. Elles ne renvoient pas non plus à des questions liées à *un* sol, à *une* langue, à *une* identité, à *une* filiation, à *une* temporalité, à *un* seul ancêtre mythique et fondateur.

Les littératures des îles créoles de l'océan Indien peuvent dialoguer avec les autres littératures du monde parce qu'elles pensent sans cesse les modalités - relancées à l'infini - des négociations pour énoncer l'élaboration de sujets hétérogènes, d'histoires complexes et enchevêtrées. Les conditions de leur production dans l'Histoire les conduisent à penser la complexité et l'hétérogénéité de sujets, celles des mémoires et des rencontres conflictuelles, celles des relations entre le sujet et ses espaces, tous ses espaces, intérieurs et extérieurs.



Un éventail de lieux de culte

SOPHIE LE CHARTIER - VIJAYA TEELock

« L'architecture de ces édifices et leur histoire sont des sources d'informations sur le peuplement et la colonisation »

Trois grandes religions ont existé avant l'ère coloniale dans l'océan Indien : le bouddhisme, l'islam et l'hindouisme. Le christianisme pénètre à partir du ^{xv}^e siècle avec l'arrivée des Portugais et, peu de temps après, des Hollandais, des Français et des Anglais. L'archéologie ainsi que l'étude des données écrites nous permettent de retracer l'expansion de ces religions dans l'océan Indien jusqu'à nos jours, leur impact se faisant ressentir sur la vie culturelle, économique, sociale et politique des pays riverains. Dans ces pays ont émergé les « cosmopolites locaux », en d'autres mots, des sociétés touchées par la culture et la civilisation des autres sans que ces personnes aient quitté leur propre pays. Parmi les traces tangibles de l'impact de ces quatre grandes religions, on retrouve particulièrement des structures qui sont soit des lieux de culte, soit des espaces qui devinrent des lieux de prière, pour pratiquer des rites ou célébrer des cultes. L'Indianocéanie se manifeste surtout dans le fait que ces religions et les structures bâties qui en émanent ont évolué d'une façon unique et originale dans chaque île, bien qu'ayant gardé leurs valeurs essentielles et communes. Dans la conception courante, les lieux de culte sont systématiquement associés à des édifices religieux et chaque religion officielle est conçue comme ayant un lieu de culte propre. Ainsi la mosquée est associée à l'islam, le temple à l'hindouisme, la pagode au bouddhisme et les églises au christianisme.

Les croyants et pratiquants attribuent un caractère sacré à ces lieux, considérés comme maison de Dieu. Partant de la définition de Robert Graffin⁽¹⁾, auteur ésotérique,

un lieu sacré est avant tout un espace naturel qui fonctionne « comme un point d'échange entre les forces du ciel et de la terre ». Ainsi, les rituels qui y sont pratiqués et les prières qui y sont récitées leur confèrent une dimension sacrée, renforçant ces notions de pont entre Dieu et les hommes et de présence de Dieu parmi eux. De tout temps, des lieux réservés à la vénération et/ou aux sacrifices à des entités surnaturelles ou aux dieux ont existé. Nous les retrouvons dans toutes les civilisations et cultures de l'Indianocéanie et au-delà de ses frontières. Cependant, avec la modernisation, en plus des sites naturels chargés de puissance sacrée tels que les grottes, arbres et bosquets, apparaissent des constructions humaines comme lieux de culte, à l'instar des oratoires, chapelles, temples, mosquées et autres édifices.

Dans toutes les cultures, ces constructions humaines sont des représentations de valeurs et de traditions. Ce sont les premiers indicateurs du dynamisme religio-culturel dans les îles de l'Indianocéanie. L'architecture de ces édifices et leur histoire sont des sources d'informations sur le peuplement et la colonisation de ces îles, une part importante de leur richesse patrimoniale commune.

Dans les îles de l'Indianocéanie, l'islam remonte à plusieurs siècles, plus particulièrement à Zanzibar, à Madagascar et aux Comores. Selon des travaux déjà publiés⁽²⁾, l'archipel des Comores fut le point extrême de l'avancée de l'islam et des migrations de musulmans dans l'hémisphère sud dès le ⁱⁱ^e siècle de l'Hégire (^{viii}^e apr. JC). Si la datation des restes d'une mosquée

161

1. Robert Graffin, « Le Mont Saint-Michel et le temple cosmique », J. M. Garnier, 1993.

2. Vérin, 1994 ; Damir Ben Ali, 1984 ; Ali Mohamed Toibibou, 2008.

découverts dans la localité de Ntsawen⁽³⁾ sous l'actuelle mosquée de Mtsawamwindza le confirmait, on pourrait même dater cette avancée au premier siècle de l'Hégire. L'archipel joua un rôle important pour la diffusion de l'Islam au Nord-Ouest de la Grande Île qui fut en partie peuplée par des commerçants arabes venus des Comores.

Mosquées d'époque

Les techniques de construction des mosquées d'époque témoignent de l'ancienneté de la religion musulmane aux Comores. Elles avaient recours essentiellement au corail et au bois. On retrouve ce même type de construction dans les diverses îles, à l'instar de la Mosquée en corail du Vendredi, au centre de Moroni (Badjanani), édifiée au xv^e siècle. La facture est étonnante. L'espace intérieur comprend une salle de prière de forme rectangulaire rattachée à un sanctuaire, le mihrab et une antichambre à ciel ouvert, le minbar. Selon Toiwilou Mze Hamadi, « *c'est un ouvrage exceptionnel en pierre de corail et en bois décoré, avec un toit à plusieurs niveaux. L'intérieur, y compris les plafonds, est orné d'une calligraphie complexe et de réalisations en bois laqué qui mettent l'accent sur la voûte centrale du plafond. Celui-ci repose sur les poutres du toit soutenues par des pilastres laqués. Des massifs de coraux vivant en milieu récifal sont extraits du fond marin, coupés en blocs alors qu'ils sont tendres, puis séchés avant d'être utilisés pour la construction de la mosquée* ». Des fouilles archéologiques ont révélé l'existence d'édifices similaires dans le Nord-Ouest de Madagascar, ainsi que dans la région de Mahajanga. La Mosquée du Vendredi occupe une place importante dans la vie des Comoriens, comme lieu de mémoire et de rencontres de différents groupes sociaux. « *Elle joue un rôle fondamental dans les pratiques sociales et musulmanes comoriennes* »⁽⁴⁾. Dans les Mascareignes, l'Islam s'est implanté durant la période française au xviii^e siècle, avec l'arrivée des « Cipayes » et des « Lascars »⁽⁵⁾. La première mosquée des Mascareignes, l'Al-Aqsa, édifiée entre 1805 et 1810

à Plaine Verte, à Port-Louis, est toujours debout. Après avoir servi de lieu de culte aux premiers musulmans établis à Maurice, elle est restée, pendant plus de 200 ans, au service de la communauté. Sa création, au début du xix^e siècle, a permis à ces premiers musulmans de pratiquer leur religion, à une époque où aucune autre que le catholicisme n'était autorisée. Édifiée en pierre basaltique, la mosquée Al-Aqsa est fort bien conservée, bien que l'architecture ait été modifiée. Jusqu'à très récemment, les imams étaient toujours issus de la famille Soobedar. Al-Aqsa évoque l'histoire de ceux installés au xviii^e siècle tandis que la Mosquée Jummah et la Mosquée Noor-E-Islam de Saint-Denis parlent plutôt à la vague migratoire du xix^e siècle, qu'elle soit engagée ou commerçante. Dans les deux cas, la construction fut financée par les commerçants gujaratis et les deux édifices sont situés en plein centre historique et commercial de la capitale et du chef-lieu. L'architecture est différente de celle du xviii^e siècle et signe le travail de l'artisan venu de l'Inde utilisant le bois et la pierre basaltique, se distinguant de celle, en corail, des Comores.

À La Réunion, ce sont six commerçants gujaratis qui décidèrent d'ériger la première mosquée, en 1892. Ils représentaient les 130 musulmans originaires du Gujarat installés dans l'île depuis les années 1860. La mosquée vit donc le jour en 1903 et fut inaugurée dans sa version actuelle en 1905 : elle est aujourd'hui la plus vieille mosquée de France.

Au centre de Port-Louis

La *Jummah Mosque*, à Maurice, se distingue par son agrandissement progressif au fil des années afin d'accueillir un nombre croissant de fidèles. Cependant, l'architecture originelle est plus ou moins préservée. Sa construction débuta en 1853 et s'étendit sur une quarantaine d'années au gré de l'achat de portions additionnelles de terrain. Elle comprend trois niveaux autour d'une large cour centrale ouverte, au sol en marbre. Celle-ci est le principal lieu de prière, relié à plusieurs petites salles qui peuvent accueillir plus de 1 000 fidèles. Elle est agrémentée de plusieurs beaux arcs et, au centre, d'un grand arbre vieux de plus de 130 ans. De larges candélabres et des décorations agrémentent la cour centrale et les autres salles de

3. Chami 2011 et Moustakim 2014.

4. Voir Toiwilou Mze Hamadi, *Protection et valorisation du patrimoine culturel des îles Comores, d'une culture à une autre*, Editions universitaires européennes, 2010.

5. Termes utilisés au xviii^e siècle pour les soldats indiens et marins indiens/musulmans.



prière. Le bureau administratif, la salle des imams, la salle de réunion du Waqf ou conseil sont situés au rez-de-chaussée où se trouvent également trois grands bassins et les salles d'ablution où les fidèles peuvent se laver les mains, le visage, les pieds avant les prières dites cinq fois par jour.

Au premier étage, se réunissent les élèves de la madrassa, école coranique pour garçons et filles, dotée d'une petite bibliothèque. Il y a aussi trois larges salles pouvant accueillir plus de 300 fidèles. Durant les dix dernières années, le premier étage de la mosquée a été partiellement rénové après la chute d'un échafaudage en 2007. Deux balcons étroits en L longent les parties de la face Est et une partie de la face Sud du bâtiment le long de la rue Royale.

Le second étage est un vaste espace agrémenté de plusieurs petits minarets et hauts parleurs qui appellent les fidèles à la prière. On s'en sert pour observer la lune et les étoiles durant la période des fêtes religieuses comme le Ramadan. La Mosquée Jummah possède une large porte d'entrée de grande renommée avec une petite fenêtre en bois et une vieille pendule au-dessus. Elle abrite des esquisses rares et des sculptures faites par des artistes indiens et mauriciens aux ^{xix}^e et ^{xx}^e siècles. Plusieurs boutiques et magasins jouxtent cet édifice situé en plein centre commerçant de la capitale mauricienne. Nous prendrons aussi, comme exemples, quelques sites phares associés au culte chrétien et qui ont une

place importante dans l'histoire de la colonisation de Madagascar, de l'île de La Réunion et de Maurice. Ces hauts lieux religieux et sites historiques nous aident à jeter un nouveau regard sur la richesse patrimoniale, architecturale et culturelle de l'Indianocéanie.

Lieux de culte chrétiens

La Cathédrale Saint Louis dans la capitale mauricienne (Port-Louis), a été construite en 1722 et rénovée entre 2009 et 2011. Elle a été un lieu de culte pour les catholiques pendant approximativement 292 ans et, comme toute cathédrale, elle est considérée comme l'église de l'évêque. Elle est l'unique cathédrale à avoir été détruite, reconstruite et restaurée à diverses reprises, abritant une importante collection de peintures religieuses à l'huile en exposition permanente.

Elle a joué un rôle prépondérant dans l'histoire non seulement de la communauté catholique de l'île Maurice mais aussi des dépendances. Elle est toujours un lieu de culte important dans l'océan Indien occidental. En sus de constituer un patrimoine architectural et matériel de grande signification pour les catholiques de la région, cet édifice est un site historique phare. Son histoire offre aux touristes un aperçu de l'importance et du rôle complexe que l'église et le catholicisme ont joué dans la construction de Maurice et, subséquemment, dans les autres colonies de l'océan Indien.

Du temps de l'esclavage

Les esclaves baptisés n'étant pas admis à l'intérieur de l'édifice pour les services funéraires, la cérémonie se déroulait à l'extérieur. Cependant, une des facettes les plus importantes de l'histoire de la cathédrale, méconnue du grand public, car peu racontée, est qu'entre les années 1750 et le début des années 1800, des esclaves avaient à leur charge le bon fonctionnement journalier du lieu de culte. Ils étaient au service du clergé et responsables du nettoyage, des réparations, et de l'approvisionnement de l'église.

Un parallélisme peut être établi entre la Cathédrale Saint Gabriel, épiscopat de la religion catholique à l'île Rodrigues et l'église catholique d'Ambodifotatra, centre névralgique de l'introduction du christianisme à Madagascar. Elles ont aussi joué un rôle crucial dans l'histoire de cette religion dans les îles du Sud-Ouest de l'océan Indien au ^{xix}^e siècle.

La Cathédrale Saint Gabriel est un lieu de culte phare pour les Rodriguais catholiques. Elle est aussi le siège du Vicariat Apostolique de Rodrigues. Elle fut construite afin de remplacer l'ancienne bâtisse en chaume. Son plan s'inspira de l'abbatiale de Marmoutier et René Jauffret dessina le monumental escalier en s'inspirant de celui du palais du roi de Perse, Artaxerxes. La pierre angulaire fut posée le 18 octobre 1934 par Le Révérend Père Eugene Legault, curé de la paroisse et son vicaire le Révérend Père Laurent Wolff. Sa construction mobilisa pratiquement toute la population. L'édifice fut inauguré le 10 décembre 1939 lors de la visite du Mgr James Leen, évêque de Port-Louis.

La bâtisse mesure 50 mètres de long, 20 mètres de large et 12,50 mètres de haut. Les deux tours carrées, coiffées de tôle, s'élèvent à une hauteur de 45 pieds. Les ornements intérieurs furent graduellement commandés après la guerre. Quatorze stations de croix, des peintures sur toile furent réalisées par un artiste mauricien et érigées le long des murs. Aujourd'hui ces tableaux, après restauration, ornent les murs de l'église Saint Esprit à la Ferme. Les deux autels latéraux du Sacré Cœur et de la Sainte Vierge furent en grande partie des dons. Les deux statues du Sacré Cœur et de Saint Joseph arrivèrent à Rodrigues en 1947, en provenance de Paris. Les cloches furent commandées chez Armand Blanchet - Fonderie de

cloches de Bagnolet et parvinrent dans l'île en 1948. Insatisfait du carillon, car il y manquait un si bémol, le Père Wolff grâce à la contribution de Robert C. Hampton, directeur de Cable & Wireless Ltd, acheta « Daniel » en honneur de Mgr Daniel Liston qui fut hissé au beffroi de la tour en 1949.

De par son histoire, la Cathédrale Saint Gabriel est l'expression tangible et matérielle de la mémoire collective des Rodriguais. Elle fait la fierté de tout un peuple, considérée comme un facteur d'unité symbolisant les valeurs essentielles à la stabilité sociale et au savoir-faire de ses habitants.

L'église d'Ambodifotatra, sur l'île Sainte-Marie dans la province de Toamasina, classée au patrimoine national en 1983, est le plus ancien édifice catholique de Madagascar. Ses fondations ont été posées en 1847 et elle fut terminée en 1859. Le bâtiment est de forme rectangulaire : 12 mètres de haut, 10 mètres de large et 35,5 mètres de long. Ses murs sont en latérite et en pierres, la toiture en tôle et le plafond en bois.

L'église Saint François-Xavier

A La Réunion, l'église Saint François-Xavier de La Rivière des Pluies est l'un des sites religio-culturels de grande importance dans l'histoire de la colonisation et particulièrement de l'esclavage sur l'île. Ce lieu de culte pour les esclaves, a été construit entre 1840 et 1842 à l'initiative d'un jeune prêtre, l'Abbé Alexandre Monnet, vicaire du curé de Saint-Denis, sur un terrain donné par M. Gillot l'Etang, avec l'aide des fonds attribués par le roi Louis Philippe pour la construction des chapelles. Cet édifice a surtout vu le jour grâce au travail des esclaves. A l'origine, il ne comportait qu'un vaisseau principal. Compte tenu de l'évolution de la population, le bâtiment a été agrandi au milieu du ^{xx}^e siècle et une aile a été ajoutée de chaque côté du chœur, lui conférant une structure en forme de croix. Ce grand bâtiment au parquet carrelé est en pierre, recouvert de mortier, avec une toiture en tôle. Après sa construction, Mère Madeleine de la Croix lui fit don d'un autel en marbre qu'elle avait reçu de la famille Lory pour sa petite chapelle.

Ce qui fait l'attrait de cet édifice n'est pas tant la qualité de son architecture que son histoire. C'était un lieu destiné aux esclaves, le seul édifice culturel construit avec





ce dessein et de cette manière. De plus, elle est la dernière demeure de l'Abbé Alexandre Monnet qui y a été inhumé. Le site accueille aussi la statue d'une Vierge Noire et c'est un lieu de dévotion à l'Immaculée Conception. Cette Vierge Noire renvoie à la légende du petit Mario, jeune esclave marron qui, après avoir sculpté une vierge dans un morceau de bois d'ébène, fut miraculeusement protégé - par la Vierge - lorsqu'il avait été repéré par une troupe de chasseurs de marrons.

Autre lieu de culte catholique réunionnais très populaire : l'église Sainte-Anne, fondée en avril 1857, la première église datant de cette époque. Cependant, l'édifice dans sa facture décorative actuelle est l'œuvre du Père Dobemberger qui desservait cette paroisse de 1922 jusqu'à sa mort en 1947. Quand il y fut nommé, le clocher de l'église était abîmé, il décida alors de le reconstruire plus en avant de l'édifice et entreprit l'édification de la chapelle intérieure dédiée à Sainte Thérèse, inaugurée en novembre 1929.

Elle se distingue par la décoration de sa façade principale, l'œuvre du Père, qui comporte des fleurs faites à la main et d'autres en ciment moulé. Ces décorations ont toutes été réalisées uniquement avec l'aide de volontaires de Sainte-Anne. L'édifice témoigne du rôle joué par le clergé dans la dotation d'œuvres à caractère patrimonial à l'époque coloniale et du sens de solidarité dans la société.

Autre édifice faisant partie du patrimoine historique réunionnais : la Cathédrale de Saint-Denis, haut lieu de culte catholique depuis la fin du ^{xix}^e siècle, classée monument historique en 1975. Elle constitue aussi l'un des monuments historiques les plus emblématiques de l'île, symbolisant la prééminence du pouvoir catholique au sein de la colonie française devenue département en 1946.

La pose de sa première pierre date du 4 novembre 1829, le gros-œuvre étant achevé en 1832.

Le bâtiment fut construit, selon les plans de l'ingénieur Paradis, à l'emplacement d'une autre église édifiée au ^{xviii}^e siècle. Fonctionnelle en 1832, l'église ne prit sa forme définitive qu'en 1863 avec la construction du porche occidental en protostyle et des travaux d'embellissement et d'agrandissement. Entre-temps, elle fut érigée en cathédrale en 1850 et consacrée en 1860. L'intérieur de la bâtisse est richement sculpté, travaux d'ébénisterie qui sont l'œuvre de l'artisan Camus aidé d'ouvriers indiens. En 1869, on y installe un plafond à caissons orné de nervures dorées et le terrain vague d'alors, qui faisait office de parvis, est nettoyé et aménagé. En son centre trône un bassin en maçonnerie, installé en 1854, évasé dans sa partie supérieure, embelli d'une remarquable fontaine provenant de la fonderie d'art Ducel et offerte en 1849 par le maire de la ville, Gustave Manès. Reconnue Monument historique, la cathédrale bénéficia d'un vaste projet de res-

tauration entrepris en 1989 pour être livrée lors de la venue du Pape Jean-Paul II, à l'occasion de la béatification du Frère Scubilion.

Aux Seychelles, deux lieux de culte chrétiens historiques peuvent être cités : la Station Venn's Mission construite sur le site d'une école industrielle en 1875 et La Domus, résidence des prêtres catholiques, édifiée entre 1930 et 1934.

Lieux de culte anglicans

La Cathédrale Saint James, à Port-Louis, est un lieu de culte important, le plus grand édifice anglican de Maurice, elle a été un lieu de culte pour cette communauté depuis 1820. C'est aussi l'une des plus connues de l'Indianocéanie. Au fil des décennies, elle est devenue non seulement l'une des églises les plus célèbres de l'île mais aussi un des monuments architecturaux emblématiques de Port-Louis.

Elle possède un des clochers les plus impressionnants de l'île, avec ses 20 mètres de haut, soutenu par une épaisse plate-forme et de grandes colonnes en pierre. Celui-ci accueille deux grandes cloches qui datent du milieu du XIX^e siècle.

Avant que le bâtiment ne soit converti en église en 1820, il hébergeait au XVIII^e siècle une poudrière française construite en 1740. C'est à l'époque britannique que le bâtiment fut modifié et transformé en cathédrale, exceptionnel destin d'une poudrière transformée en église.

C'est un grand bâtiment en pierre basaltique en forme de croix aux murs très épais qui mesurent par endroits entre deux et trois mètres d'épaisseur. Les fondations, les murs extérieurs et l'entrée de l'église datent du milieu du XVIII^e siècle, le clocher, les colonnes et l'arrière du bâtiment, des années 1820 et du début des années 1830, au moment où les travaux d'agrandissement ont été effectués. Elle a connu d'autres agrandissements entre 1840 et 1850. Ce n'est pas la seule église anglicane de l'Indianocéanie, d'autres existent également, à l'instar de la cathédrale St-Laurent, à Antananarivo, imposante bâtisse, dans la ville haute, à quelques mètres des quartiers royaux du rova, voire la charmante cathédrale St-Paul, aux Seychelles, à Victoria. Pour ce qui est des églises paroissiales, il y a, à Maurice, quelques édifices anglicans, pleins de grâce et de charme, entre autres, l'église Holy Trinity,

sur la route de Moka, aux limites de Rose-Hill et du district de Moka ; celle que fréquentaient les gouverneurs, non loin de la State House, St. John the Evangelist ; la très jolie église St-Clément, tout en bois, à Curepipe. Celle de Plaine-Verte également, St Paul, est un beau bâtiment de pierre taillée.

L'héritage hindou en Indianocéanie

L'hindouisme est tout particulièrement présent à La Réunion et à Maurice avec le peuplement de la première île dès 1664 et de la deuxième sous l'occupation française de 1721 à 1810. Des structures permanentes n'ont toutefois pas émergé durant cette période et ce n'est qu'au XIX^e siècle que les premiers temples furent construits. L'architecture d'inspiration indienne y est clairement visible même si des matériaux locaux furent utilisés pour construire ces édifices ainsi que les statues des divinités. De plus petites structures en pierre et chaux existent devant chaque propriété sucrière (kalimaya) qui constituent un aspect fondamental de l'identité des travailleurs engagés du sucre sur les plantations. Plus informelles, celles-ci sont intimement liées à la survivance de l'hindouisme à l'île Maurice et reflètent aussi la convergence des rites indiens avec d'autres religions (notamment à travers la prolifération des grottes).

C'est dans les villes ou sur les grandes plantations, qu'ont émergé les plus grands temples hindous des deux îles. A Maurice, le premier temple (kovil) fut construit à Bon Espoir, en 1810. Dans la région de Port-Louis, vers Terre Rouge, « l'église Sinatambou » (Shree Krishnamoorthy Draubadai Ammen) est, selon Ramoo Sooriamoorthy, dans *Les Tamouls à l'île Maurice*, déjà ouvert au culte en 1850.

L'implantation et la belle réussite en affaires de commerçants tamouls à Port-Louis valut à la capitale la création d'un grand temple hindou, le Shri Sockalingum Meenatchee Amen Kovil (temple Kaylasson). Il fut construit entre 1854 et 1868. Situé à la route Nicolay, vers Abercrombie, à la sortie nord de la capitale, il est ouvert au public tous les jours pour des prières et des visites. Exceptionnellement le public peut être invité pendant les prières du dimanche matin et pour les cérémonies religieuses spéciales telles que *Cavadee* et *Mahashivaratee*. Ce temple en pierres se compose





d'un édifice principal doté d'une cour centrale, de petits sanctuaires, de lieux de prière et de quartiers privés pour le personnel du temple. Le bâtiment principal possède deux grands dômes et un petit, décoratifs, ainsi qu'un sanctuaire dédié à Shiva et Muruga, ce temple étant le principal lieu de prière en usage depuis les années 1850.

La cour centrale, qui peut accueillir plus de 1 000 fidèles, abrite un vieux mât de plus de 5 mètres de haut utilisé pour la prière et des cérémonies religieuses spéciales. Son sol est pavé de pierres basaltiques datant de la fin du ^{xix}^e et du début du ^{xx}^e siècle.

L'architecture, la distribution spatiale, les styles artistiques des statues, les sculptures et les peintures du Sockalingum Meenatchee Amen Kovil sont non seulement comparables à ceux des anciens temples tamouls de Madurai et Tiroupathi du Sud de l'Inde, mais aussi des temples réunionnais qui sont majoritairement d'inspiration architecturale dravidienne. Le temple est construit principalement en pierres basaltiques, comme à La Réunion.

A l'île de La Réunion, à Saint-André, sur un lieu de plantation, fut érigé le premier temple hindou, celui du Colosse, célèbre par sa cérémonie de marche sur le feu tous les 1^{er} janvier. Celui-ci témoigne de l'histoire du sucre et des engagés venus de l'Inde sur l'éta-

blissement sucrier du Champ Borne, créé en 1827. Les premières pierres sacrées furent posées en plein air, au pied des arbres, dès l'arrivée des premiers Indiens sur la plantation en 1829. Puis, d'après P. Eve, ils furent placés dans des cases, d'abord en paille, puis en bois au toit de tuiles, puis en bois sous tôle. La société sucrière fit faillite en 1882 et le temple disparut en 1897. Vers 1947-1949, le petit temple en bois sous tôle fut remplacé par une construction en béton qui a été totalement remaniée à partir de la seconde moitié des années 1980 par des artisans venus de l'Inde.

Les Réunionnais de tradition indienne sont principalement originaires du Sud de l'Inde, contrairement à Maurice où l'on compte diverses provenances, pays tamoul et télégou, Bihar, Maharashtra, Gujarat, ce qui se reflète dans le style, voire l'appellation, des temples hindous. Plusieurs temples construits par les laboureurs et planteurs indiens ont recours à la pierre basaltique travaillée en forme de dôme, contrastant avec la forme « dravidienne » classique des premiers temples aux Mascareignes. Mais ce savoir-faire tend à disparaître à Maurice. Comme à La Réunion, les anciens temples du ^{xix}^e siècle, cèdent progressivement place à des constructions en béton et céramique qui remplacent la chaux, la paille et le basalte.



Lieux de culte chinois

Malgré les voyages encouragés par l'empereur Ming entre 1417 et 1421 jusqu'en Afrique de l'Est et le commerce entre ces deux zones aux deux extrémités de l'océan Indien, il semblerait qu'il n'y ait eu aucune implantation permanente de commerçants chinois ou de culture chinoise dans les îles avant l'ère coloniale. En outre, le pouvoir chinois interdisait à ses ressortissants d'émigrer sans un permis spécial et donc, souvent, ceux désirant émigrer le faisaient par le biais de l'Asie du Sud-Est. Ils s'implantèrent en petit nombre dans les colonies britanniques, hollandaises et portugaises et en plus grand nombre, après le traité de Nankin de 1842. Ces Chinois étaient originaires de la province de Guangdong. Deux groupes arrivèrent ainsi dans les îles du Sud-Ouest de l'océan Indien : des travailleurs agricoles et des commerçants. Aux Mascareignes, on note la présence des travailleurs chinois dès l'occupation hollandaise (1638-1710) et pendant la période française dans les années 1760. Au ^{xix}^e siècle, beaucoup débarquèrent pendant la période de l'engagisme. Parallèlement à la conversion de nombre d'entre eux au catholicisme au ^{xx}^e siècle, beaucoup continuent de pratiquer le culte des ancêtres. L'édification des temples Guandi (Kwan Tee) est la preuve tangible de leur désir de préserver leur culture, mais reflète aussi leur volonté de se protéger en tant que résidents étrangers dans un pays hostile. Guandi a la réputation de protéger ceux qui le vénèrent, d'éliminer les démons et d'apporter la prospérité. Allumer de l'encens, se prosterner devant les dieux et réciter des prières sont des pratiques toujours présentes à l'intérieur des temples. Ces lieux étaient aussi des espaces de rencontre où se retrouvaient divers clans et sociétés incluant celui des commerçants. L'architecture des temples présente beaucoup de traits communs à travers les îles. C'est de Maurice et de La Réunion que partirent vers Madagascar, en 1761, les premiers Chinois. Ce mouvement migratoire continua jusqu'aux années 1890 avec leur arrivée aux Seychelles en 1893. La plupart des temples chinois sont en pierre basaltique avec des toits en bois ou en tôle. L'aménagement de l'espace intérieur est similaire. La préservation de ces édifices, qui sont souvent dans un bon état de conservation, témoigne de la volonté de la communauté de garder vivace sa culture ancestrale et s'insère aussi dans les politiques locales de valorisation culturelle des différentes composantes de la société.

Maurice : lieu de culte chinois.

Le temple chinois de la rue Sainte-Anne à Saint-Denis (La Réunion) et la Pagode Kwan Tee aux Salines près de Port-Louis (Maurice) sont deux exemples d'édifices dédiés au Dieu Guandi. A Maurice il en existe d'autres, ainsi que des temples bouddhistes datant du ^{xx}^e siècle. La pagode Kwan Tee à Maurice fut fondée en 1842 par Log Choisanne, chef de file de la communauté chinoise. Comme le nombre de fidèles augmentait, le temple a été agrandi en 1869. Les deux lions en pierre de l'entrée repoussent le mal et apportent la fortune. Tout près se trouvent une autre pagode et un mémorial dédié aux premiers immigrants chinois.

A La Réunion, le temple Chane ou temple de la prospérité éternelle des Chane, à la rue Sainte-Anne, à Saint-Denis, fut édifié en 1896. Au plan architectural, les deux structures se ressemblent ainsi que l'aménagement de leur espace : la cour et la véranda zone de repas et de prières. Le rouge et le jaune prédominent. Aujourd'hui, des prières sont dites à la mémoire des ancêtres et des tablettes de bois avec le nom du défunt sont placées sur l'autel. Le temple est un lieu de prière, mais aussi un espace social d'entraide.

Autour de ces lieux de culte, plusieurs activités sont organisées durant l'année afin de valoriser la culture chinoise, à l'instar des fêtes culinaires et culturelles dans le Chinatown de Port-Louis, les danses du lion dans les deux îles et des festivités autour du Nouvel an chinois.

La médecine traditionnelle chinoise est aussi promue à Maurice où officient de nombreux praticiens traditionnels auxquels ont recours nombre de personnes.

L'architecture des mosquées, églises et temples du Sud-Ouest de l'océan Indien reflète la faculté d'adaptation des peuples immigrés à des climats et matières premières qui leurs étaient inconnus. Ils ont apporté leur contribution originale et authentique à une architecture venant de traditions millénaires. L'agencement des structures et les petites touches additionnelles reflètent une adaptation continue des traditions en terre nouvelle jusqu'à créer une nouvelle architecture et aussi de nouvelles mœurs et coutumes.

Cette originalité fait qu'au fil des années, des décennies, une architecture unique a vu le jour qui mérite d'être préservée et non pas sacrifiée au profit d'une quelconque démarche d'introduire des notions de « pureté » religieuse.



Pratiques, croyances **et connaissances** traditionnelles

MAYA DE SALLE-ESSOO

*« Outre les religions institutionnelles,
on retrouve une singularité culturelle propre à chaque île,
née de la rencontre des différents courants religieux »*

Dans le paysage culturel de l'Indianocéanie on retrouve des héritages partagés et des métissages ayant donné naissance à une conception du monde et de l'univers singulière à la région, mêlant des croyances et pratiques traditionnelles propres à chaque île, ces dernières sous-tendues par un fond commun aux résonances semblables.

Malgré le manque d'études sur le sujet et d'études comparatives plus particulièrement, notre objectif est de tenter de démontrer cette commune influence tout en soulignant leurs spécificités.

Lorsque nous nous penchons sur le monde des croyances et des connaissances traditionnelles en Indianocéanie, on ne peut que constater la riche diversité du paysage religieux. Dans cette région du monde, les vagues migratoires de son peuplement ont amené au fil de l'histoire les grandes religions à coexister pacifiquement. Islam, hindouisme, bouddhisme et christianisme côtoient des croyances animistes et des pratiques populaires, issues d'héritages ancestraux.

Ne pouvant faire référence ici aux différentes fêtes religieuses célébrées en Indianocéanie pour y déceler les similitudes et particularités, nous ne prendrons que l'exemple du *Cavadee* pour mettre en avant l'héritage commun et l'appropriation singulière que les sociétés en ont faits. Le *Cavadee*, qu'on retrouve à la fois à Maurice et à La Réunion, a été amené dans ces îles à travers les migrations tamoules (populations indiennes originaires de l'ancienne présidence de Madras, devenue depuis le Tamil Nadu). Leur origine, du moins pour ce qui est des descendants d'engagés, remonte au XIX^e siècle, ces îles ayant toutes

deux connu un apport tamoul au cours de l'histoire de leur peuplement. Cette pratique a donc été héritée dans les deux îles, cependant, on retrouve quelques singularités, témoignant de l'adaptation locale de cette célébration.

Le *Cavadee* est une fête célébrée en l'honneur du Dieu Murugan (ou Mourouga). Selon le calendrier rituel, il y a un *Cavadee* chaque mois mais, à Maurice, le plus important, celui pour lequel un jour férié est accordé, est celui de janvier-février, au mois de Tai, le *Thaipoozam Cavadee*. En avril-mai *Sithirai Cavadee* également jouit d'un certain éclat. Nommé d'après le joug de bois, le *cavadee*, décoré que les dévots portent sur leurs épaules pour se rendre en procession au temple, ce rituel est impressionnant, en raison de son aspect sacrificiel. Les pénitents marchent le corps percé d'aiguilles et de crochets, la langue et les joues transpercées d'une pique, portant sur leurs épaules des offrandes à la divinité. Les fidèles sont considérés comme atteignant un niveau d'harmonie physique et mentale qui garantit l'absence de saignement ou de douleur. A Maurice, ce rituel est observé par les croyants, généralement des tamouls, mais aussi par des Mauriciens d'autres cultures et religions.

Les différentes composantes migratoires du peuplement et les métissages ont donné un visage singulier à chacune de ces sociétés. Des cultures particulières à chaque île se sont forgées dans un contexte colonial de peuplement, de servitude et d'engagisme, réprimant les pratiques et croyances indigènes au bénéfice des modèles coloniaux dominant le paysage culturel et religieux à l'époque. Outre les religions institutionnelles, on retrouve donc une singularité culturelle propre à chaque île, née



Maurice : espace marqué à la périphérie d'un kalimaye.



Maurice : affichette à un kalimaye rural, à Beau-Vallon.

de la rencontre des différents courants religieux amenés par les migrants, tout en faisant preuve d'une certaine adaptation au contexte historique, culturel, social, mais aussi environnemental. Cependant, l'apparente diversité camoufle bien des éléments partagés. Ces héritages culturels aux origines communes, ont donné lieu à des pratiques et croyances religieuses formant une véritable zone d'interculturalité, une sorte de substrat culturel commun à l'Indianocéanie.

Hors de la sphère institutionnelle religieuse, cette conception populaire du monde et de l'univers imprègne les croyances et pratiques des peuples de l'Indianocéanie dans un syncrétisme aux apparences chrétiennes, hindoues ou islamiques. Un tel syncrétisme religieux aux héritages culturels alimentant les cultes et croyances populaires peut être illustré par les pratiques religieuses ayant cours à Maurice dans des lieux tels que des *kalimayes* ou des grottes et les rituels liés à ces lieux.

Les *kalimayes* sont des lieux sacrés dédiés à la déesse hindoue Kâlî que l'on retrouve à Maurice tout autour de l'île. Ces autels se trouvaient souvent à la limite entre l'espace domestique et l'espace sauvage, en bordure des villages, dans les champs ou dans les bois. Initialement, l'autel se trouvait sous un arbre et était constitué de sept pierres, représentant les sept sœurs de Kâlî ou les 7 planètes de l'hindouisme populaire. De nos jours, ces petits autels ont laissé place à des petits temples en béton.

Des rituels comprenant des prières et des offrandes sont pratiqués au *kalimaye* afin d'implorer la divinité, lui demandant sa protection pour la famille et le village, ou encore pour obtenir la guérison de certaines maladies (particulièrement des maladies de la peau).

Un rituel annuel appelé *jatra*, ou *kalimaye puja*, est célébré dans ce lieu sacré. À l'origine il était mené avant la coupe de la canne à sucre, afin de demander une bonne récolte et d'éviter les accidents.

Il est généralement admis que ces sites sacrés soient particuliers à une religion hindoue populaire mauricienne. De nos jours, de nombreux *kalimayes* sont devenus des structures dans lesquelles d'autres divinités ou figures religieuses sont représentées et priées, telles que Durga, Ganesh ou encore la Vierge Marie. Les rituels au *kalimaye* sont principalement pratiqués par les hindous, même si des Mauriciens d'autres confessions religieuses les fréquentent également. Ce sont des lieux interculturels où s'est développé un véritable syncrétisme populaire.

Grottes

À Maurice, en bordure de route, mais parfois aussi bien à l'écart des voies passantes, existent de nombreuses grottes, des autels surmontés d'une statuette d'un saint ou d'une sainte situés dans des cavités naturelles ou dans un espace aménagé par l'homme. Certaines grottes sont devenues des lieux de culte

suite à une manifestation sacrée particulière. D'autres, ont été construites par l'homme dans un village ou un quartier, afin de protéger le lieu. Ou encore, elles peuvent avoir été créées de façon éphémère, suite à un accident fatal, afin de commémorer le mort qui, selon la conception populaire, continue d'errer dans ce lieu et peut être dangereuse pour les vivants qui y passent. Ces « grottes » sont des lieux sacrés. En échange de prières et d'offrandes, les dévots demandent la protection d'un saint particulier. Les fidèles font alors des « promesses » qu'ils viennent honorer lorsqu'ils sont exaucés.

Elles sont souvent dédiées à la Vierge Marie qui fait l'objet d'un culte particulier à Maurice. Certaines Vierges sont plus particulièrement priées, selon les demandes des dévots, telles que Notre-Dame de Fatima qui assure la fécondité, Notre-Dame du Purgatoire invoquée après la mort d'un être cher ou Notre-Dame du Bon Conseil qui conseille les dévots. Il existe, par ailleurs, une très grande dévotion à la vierge de Lourdes. De nombreux non catholiques se rendant en voyage en France se rendent en pèlerinage à Lourdes. On note, par ailleurs, depuis quelques années, une dévotion croissante à la Vierge de Velankanni, lieu d'apparition dans le Sud de l'Inde, au Tamil Nadu. Le sanctuaire est à Quartier-Militaire et on y note beaucoup de passages. Dans certaines grottes, on trouve également les statuettes d'autres saints, chacun étant considéré comme ayant un rôle/pouvoir particulier : Saint Antoine est appelé pour rechercher des objets perdus, tandis que Père Laval est particulièrement invoqué pour soigner les maladies.

De nombreuses grottes parsèment l'île. Celles-ci sont liées à une conception populaire de la mort et du monde invisible. Ces sites sacrés sont liés au culte des saints, mêlant cultes catholiques et une religion populaire locale aux origines africaines et malgaches.

Les grottes sont principalement liées à la religion catholique, même s'il n'est pas rare que des dévots d'autres confessions les fréquentent également. Dans certaines on pourra même trouver une statuette d'une déité hindoue, tel que le dieu hindou Ganesh présent dans la grotte de Cascavelle. Ce sont des lieux interculturels où s'est développé un véritable syncrétisme populaire.

Oratoires de St-Expédit

Dans la région, nous pouvons également noter l'existence de ce type de sites sacrés à La Réunion où Saint Expédit est particulièrement présent et prié, mais également la Vierge Noire⁽¹⁾ (Sainte-Marie) ou la Vierge au Parasol (Sainte-Rose). Ainsi plus de 300 oratoires, dédiés à Saint Expédit, reconnaissables à leur couleur rouge, se dressent le long des routes de l'île ou dans la cour des maisons. Saint Expédit fait l'objet d'un véritable culte, tant dans le domaine de la spiritualité que dans celui de la superstition⁽²⁾.

Certaines similarités entre ces grottes dédiées à un saint peuvent apparaître avec le *gardien-lakour*⁽³⁾ ou le *gardien-landrwa*⁽⁴⁾ qui se retrouvent dans les pratiques populaires mauriciennes. Ces lieux interculturels sont liés à une religion populaire locale à la croisée des cultes populaires hindous et chrétiens, mêlés aux héritages afro-malgaches. Le *gardien-landrwa* est un esprit protecteur, souvent un ancêtre lointain de la famille, auquel on dédie un autel. Celui-ci est situé soit dans un lieu public, soit dans l'espace domestique. Les *gardien-landrwa* sont priés par les habitants du lieu, de différentes origines religieuses. Lorsqu'un tel gardien est installé dans la cour d'une maison il est appelé le *gardien-lakour*. Lorsqu'il se situe dans la maison, on parlera de *gardien-lakaz*⁽⁵⁾. On retrouve des *gardien-lakour* à la fois chez les Mauriciens de foi chrétienne et hindoue.

Cet esprit peut protéger et exaucer des vœux. Des bougies sont allumées, la paye du mois y est déposée, ainsi que du pain fourré aux sardines, du rhum, une cigarette, etc., réaffirmant ainsi la dévotion et le lien de la famille ou de la communauté locale à cet esprit protecteur. Dans certaines familles, annuellement ou mensuellement, un sacrifice animal est également effectué en son honneur.

1. Le sanctuaire de la Vierge Noire a été creusé dans l'amas rocaillieux, qui domine l'église de la Rivière des Pluies. Il a été inauguré à la fin du XIX^e siècle par les Villèle-Desbassyns. Il demeure encore aujourd'hui un des principaux lieux de pèlerinage de l'île (Andoche, 2010).

2. Saint Expédit, à l'instar de Pétiaye – déesse de la fécondité dans l'hindouisme populaire - peut se venger et persécuter si on ne lui remet pas rapidement ce qu'on lui a promis (Andoche, 2010).

3. Gardien de la cour

4. Gardien de l'endroit

5. Gardien de la maison



Cet esprit est souvent considéré comme un ancêtre, parfois le premier de la famille venu à Maurice : un ancêtre mythique, installé sur cette terre de migrants et permettant à ses descendants d'asseoir leur identité et leur appartenance à ce territoire.

L'autel où les rituels sont pratiqués peut prendre différentes formes : parfois constitué de statuettes représentant différentes déités ou saints, il peut aussi être matérialisé par une simple pierre sacralisée ou encore, être simplement un espace délimité dans un coin de la cour.

Si les rites sont abandonnés ou ne sont pas menés correctement, l'esprit peut se retourner contre les dévots. Il est donc à la fois source de bonheur et de malheur. Il peut aussi parfois devenir l'esprit tutélaire guidant le guérisseur traditionnel dans ses tradipratiques, lui insufflant des visions, un don de guérison et des pouvoirs particuliers.

On retrouve ce type de sites sacrés à La Réunion, à travers le *boukan* des *servis kabaré*, coin sacré des ancêtres auxquels sont voués des rituels particuliers en leur honneur.

Mort et ancestralité

Quand on se penche sur les croyances et pratiques traditionnelles, on aborde une cosmologie, une vision du monde et de l'univers particulière qui dicte les actes et les croyances. Ainsi, la conception de la vie et de la

mort influera sur les pratiques liées aux ancêtres, tels que les rites funéraires et d'ancestralisation.

Si chaque religion a sa propre conception de la mort, on peut cependant déceler dans la région une conception populaire commune qui sous-tend de nombreuses pratiques rituelles quotidiennes. En effet, à Maurice, comme à Rodrigues, dans la culture malgache ou encore à La Réunion, on retrouve la croyance commune en l'intervention des ancêtres dans la vie des vivants, qui influencent leurs décisions et leurs actes. Ces croyances et les rites qui y sont liés, sont la mémoire d'un héritage culturel commun, présent dans la conception traditionnelle à la fois à Madagascar, en Inde du Sud et dans les anciennes traditions françaises. Ils symbolisent un héritage de la résistance, ayant survécu à des siècles d'acculturation (Reverzy, 1990).

Cette conception du monde se reflète bien dans les rites funéraires qui marquent le passage de la vie à la mort. En effet, dans les sociétés insulaires, la veillée funèbre ainsi que les pratiques funéraires sont des moments émotionnels et rituels devant permettre de s'assurer que l'âme du défunt quitte en paix le monde des vivants. Les rites funéraires sont intimement liés à cette conception de la mort et à la peur que le défunt ne quitte pas les siens pour les hanter et leur causer du mal.

Durant la veillée funèbre, que ce soit à Maurice, à Rodrigues, à La Réunion, aux Comores ou aux Seychelles, les veilleurs (des amis, voisins, membres de la



famille, etc.) sont regroupés dans la maison où règne un silence respectueux interrompu par des prières et les pleurs. Tandis que les hommes, habituellement, se retirent à l'extérieur pour jouer à des jeux de société et conter des histoires vécues ou mythiques sur le défunt, jusqu'aux petites heures du matin, en buvant des boissons alcoolisées.

A Rodrigues, différents rituels appelés *pratik pous diab*⁶ sont accomplis lors de la veillée mortuaire permettant de chasser les mauvais esprits et d'animer la soirée pour montrer au défunt que la vie ici-bas continue. De plus, il existe la « pratique des huit jours », désignant la période après l'enterrement durant laquelle la famille et les amis du défunt gardent le deuil, récitent des prières et effectuent des rituels pour accompagner le départ de son âme, s'assurer qu'elle repose en paix et qu'elle ne devienne pas une « errante ».

Protection contre les « Invisibles »

On retrouve dans différentes cultures de l'Indianocéanie cette croyance commune en l'existence des âmes errantes. Celles-ci, dans la culture afro-malgache, seraient les esprits protecteurs des ancêtres, « les liens ne sont jamais totalement rompus entre ceux d'ici-bas et les disparus » (Eve, 1990). Face à cette croyance populaire commune à l'Indianocéanie en l'existence de

mauvais esprits qui peuvent atteindre les vivants en prenant possession de leur corps ou les rendre malades, de nombreux rites de protection existent.

A l'île Maurice, les maladies liées aux mauvais esprits sont appelées *movezer*⁷. Le *movezer* fait référence à un mauvais esprit, errant en certains lieux, à certaines heures, et pouvant prendre possession d'une personne, particulièrement celles considérées comme les plus vulnérables, tels que les enfants ou les femmes enceintes. Les *movezer* sont particulièrement présents sous certains arbres à midi, dans les carrefours à minuit, à la grande croix du cimetière, sur les lieux d'un accident ayant causé la mort d'une personne ou peuvent errer la nuit à travers l'île.

Cet esprit va alors causer une pathologie considérée comme responsable des malheurs et des maux de la personne, pouvant même parfois causer sa mort. Ces mauvais esprits sont des âmes errantes n'ayant pu quitter le monde des vivants, car, selon la conception locale, elles sont celles de « mal morts », c'est-à-dire de personnes décédées avant leur heure, d'accident ou de mort violente.

Les croyances liées aux *movezer* dictent de nombreuses pratiques de protection ainsi que des interdits qui font partie du quotidien, comme ne pas s'asseoir sous certains arbres à midi ou après 18 heures, ne pas se rendre

6. Rituels pour repousser le diable.

7. Mauvais esprit ou maladie causée par un mauvais esprit.



au cimetière à midi, se vêtir en portant ses vêtements à l'envers lorsqu'on marche dans la rue pendant la nuit, rentrer chez soi à reculons après le coucher du soleil ou jeter sept cailloux derrière soi en rentrant dans la maison, afin éviter d'être suivi par un *movezer*. Un balai sera également placé en travers de la porte d'entrée le soir, afin d'empêcher les *movezer* d'entrer dans la maison. On retrouve également cette pratique de placer un balai devant la porte de la maison ou de la chambre à coucher, tout particulièrement la chambre d'un nouveau-né, dans les autres îles des Mascareignes.

Ces croyances et les pratiques associées composent un fonds populaire interculturel. Elles sont issues d'un héritage métissé mêlant des apports datant de l'époque française aux cultures originelles des populations esclaves, enrichies par l'immigration indienne et chinoise au XIX^e siècle. Les rites impliquant l'appel aux ancêtres sont liés à un culte qui pourrait trouver ses origines dans les pratiques d'origine malgache.

Si certains esprits sont réputés maléfiques, d'autres, au contraire, peuvent être bénéfiques. L'appel aux esprits, souvent ceux des ancêtres de la famille, permettra de guider le tradipraticien pour prodiguer les soins. On retrouve cette pratique dans les différentes îles de l'Indianocéanie.

A La Réunion, on peut citer le *sèvis malgas* ou *sèvis kabaré*, rituel religieux mené en hommage aux ancêtres africains et malgaches, que l'on peut inscrire dans les manifestations de la religion populaire réunionnaise. Celui-ci s'accompagne de chants, de percussions et de danses. Il est à la fois à l'origine et au centre des pratiques musicales du genre *maloya* à La Réunion. Le *sèvis kabaré* représente le versant sacré et rituel des pratiques musicales et dansées du *maloya*. On peut noter ses fonctions thérapeutiques, religieuses et esthétiques étroitement imbriquées.

Sèvis malgas

Le *sèvis malgas* vise à permettre aux défunts ancestralisés de prendre possession des vivants le temps d'un rituel. La cérémonie occupe une place centrale dans la vie familiale et peut regrouper plus de cent invités. Malgré la diversité dans le déroulement de ces manifestations, on peut identifier quelques constantes. La personne qui accueille le *sèvis malgas* est elle-

même douée de capacités particulières de « devin » et « guérisseur ». Elle aménage sa cour en conséquence avec un espace cérémoniel et des lieux de culte (*boukan* et *sapel*) dédiés aux ancêtres. La cérémonie intègre des chants soutenus par différents instruments : *rouler piker*, *sati*, *kayamb* et *fer blanc*. L'exécution des danses s'approche de la transe à mesure que le rythme des instruments et des voix augmente.

Héritées des vagues de peuplement liées à l'esclavage, puis à l'engagisme, ces pratiques médico-religieuses remontent très probablement au XVIII^e siècle et recoupent pour le *sèvis malgas* un fort lien avec Madagascar et ses rites liés aux cultes des ancêtres. Initialement pratiqué dans le secret de la vie domestique, le *sèvis malgas* est resté longtemps méconnu du grand public. Actuellement, toujours très présent dans l'intimité familiale, il est de plus en plus médiatisé et diffusé dans l'espace public.

A Maurice, l'appel aux forces surnaturelles et aux esprits dans les tradipratiques a cours également. Cela semble être un héritage métissé des différents apports migratoires formant aujourd'hui un substrat populaire interculturel. A Maurice, ces techniques impliquent la référence et l'usage de pouvoirs magiques et/ou religieux de divinités, esprits, saints, ou autres invisibles. Ces derniers peuvent être un ancêtre tutélaire guidant le tradipraticien dans ses soins, lui insufflant des visions et demandant à recevoir des rituels et offrandes en échange de sa protection et de ses dons. De tels rituels liés aux « ancêtres-guides » sont souvent menés auprès du *gardien-lakour*.

Ces prières et rituels de guérison peuvent également être menés dans un lieu sacré tel que grotte, *kalimaye*, carrefour, ou tombe du saint local, Père Laval, réputé pour ses pouvoirs de guérisseur. Ces rituels appelés *servis* ou *sistem*, impliquent l'usage et l'offrande d'objets, tels que bougies, encens, cigarettes, alcool, fruits, fleurs, et parfois le sang d'une poule sacrifiée rituellement.

D'autres prières de guérison peuvent être effectuées à l'aide d'objets considérés comme chargés d'un pouvoir sacré : Bible, médailles, chapelets, etc. Ces rituels peuvent être menés par la personne malade et sa famille ou par un spécialiste reconnu par la communauté comme étant un intermédiaire privilégié en contact avec le monde surnaturel.



Fer pas

D'autres types de traitements faisant appel aux forces surnaturelles sont appelés *marke*⁽⁸⁾ ou *fer pas*⁽⁹⁾. De tels traitements sont menés par des personnes reconnues comme ayant un don, un pouvoir et des connaissances particulières, à Maurice, comme à Rodrigues. Celles-ci sont souvent secrètes, leurs connaissances ayant été transmises par un parent vivant ou par un ancêtre, ou tout autre esprit, à travers des visions ou des rêves durant le sommeil. Ces traitements consistent à faire des gestes particuliers (par exemple le signe de croix), sur la partie du corps considérée comme étant le lieu où se loge la maladie. Ces « passes » peuvent être faites avec la main, des aiguilles, le pied, des bougies, ou des plantes, selon la nature de la maladie et le don du guérisseur. Ces traitements amènent la maladie à quitter le corps malade et se loger dans l'objet utilisé pour soigner, qui devient alors un objet chargé magiquement et potentiellement contagieux. Ces soins impliquant le fait de marquer la maladie pourraient être attribués à une origine française, du XVIII^e siècle, ces pratiques existant alors dans les campagnes.

8. Marquer.

9. Faire une passe.

Le tanbav

Le *tanbav* est une forme intéressante de pathologie intimement liée à cette conception particulière de l'univers, de l'Invisible et de la maladie qu'on retrouve en Indianocéanie. C'est un syndrome connu à Maurice, à La Réunion et à Madagascar. Le nom de cette maladie semble dériver du malgache *tambavy* et recouvrir une même étiologie dans les trois îles.

Il peut être considéré comme un « syndrome lié à la culture » (Yap, 1967) car cette affection n'a pas de correspondants en biomédecine, c'est une « construction culturelle » que la médecine moderne ne connaît pas (Benoist, 1993).

Ce désordre de la petite enfance est caractérisé par des éruptions cutanées, des diarrhées et de la fièvre. Il est considéré comme étant dû à du sang sale, impur. Ces impuretés sont entrées dans le corps du nourrisson par l'intermédiaire de la nourriture mangée par la mère durant sa grossesse ou pendant la période d'allaitement, et ont ainsi été transmises à l'enfant. Les éruptions de la peau sont considérées comme libérant les impuretés contenues dans le sang.

Le traitement du *tanbav* est appelé *latizann tanbav*⁽¹⁰⁾. Cette infusion à base de plantes devra être administrée à la fois à la mère et à l'enfant, la mère étant considérée comme responsable de ce désordre, bien que ce soit

10. Tisane contre le *tanbav*.



uniquement l'enfant qui en ait les symptômes. Celui-ci va nettoyer le sang et le corps du bébé, amenant les impuretés à sortir sous forme de glaires ou de selles vertes. De plus, la mère devra respecter de nombreux interdits alimentaires pendant la période d'allaitement et/ou avant que l'enfant ne fasse ses premières dents. Ce syndrome culturel lié à la petite enfance a une véritable fonction sociale, il vient compléter la naissance physique de l'enfant et conduit à sa naissance sociale. Ces pratiques visent à éliminer les impuretés du corps du bébé pour l'amener dans le monde social et profane. Pourchez (1999) envisage ce syndrome et les pratiques associées comme étant des rituels de passage ou de double naissance, un rite de purification post-natal et de séparation avec sa mère avant l'agrégation de celui-ci à la communauté, lorsqu'il devient un être à part entière.

Tradipratiques

Mis à part les tradipratiques faisant appel aux forces surnaturelles, les différentes îles de l'Indianocéanie partagent certains éléments de leur pharmacopée traditionnelle. Celle-ci semble provenir d'un même héritage issu des différentes vagues migratoires, ainsi qu'une adaptation aux environnements naturels locaux de ces îles. Ainsi, une pharmacopée locale s'est progressivement mise en place, mêlant le métissage des remèdes traditionnels issus des différents pays d'origine des

migrants et l'usage des plantes du pays. Ces pratiques sont souvent empreintes de religiosité et se situent à la limite entre le monde sacré et le profane.

La médecine traditionnelle aux Comores a été longtemps une source unique de traitement des maladies. De nos jours, elle tend à disparaître. En effet, la préservation et la transmission de ces connaissances sont mises en danger car elles sont transmises oralement : l'apprentissage se fait par voie empirique, par l'observation des gestes thérapeutiques, et plus particulièrement par une transmission des connaissances dans le cadre familial, de mère en fille. De plus, il y a un vieillissement des tradipraticiens, qui sont essentiellement des femmes ayant dépassé 50 ans. Enfin, on peut souligner l'absence d'un cadre national légal à cette pratique traditionnelle, bien que celle-ci permette aux populations les plus vulnérables de se soigner à moindre coût.

Les techniques de décoction, infusion ou inhalation exigent un savoir ancestral. Selon les maux soignés, les familles vont s'affirmer de l'une ou l'autre spécialité : maux de tête, stérilité, problèmes de peau, etc. Cette pratique permet une rémunération des tradipraticiens en nature après guérison du malade. Certains d'entre eux associent l'usage des plantes à des considérations magico-religieuses. On peut observer l'intervention des esprits ainsi que de chants religieux dans les soins également aux Comores.

A Maurice, les traitements traditionnels à base de plantes médicinales sont un héritage culturel important. Ces recettes sont couramment utilisées et transmises de bouche à oreille à travers les générations dans chaque famille.

Bwar latizann

Le mot créole mauricien *latizann*⁽¹¹⁾ est un terme générique désignant une préparation à base de feuilles, de fleurs, de bois, d'écorces ou de graines, que celle-ci soit administrée sous forme de bain, de cataplasme, d'infusion, de décoction, d'inhalation ou qu'elle soit fumée. Les plantes médicinales de Maurice peuvent être rassemblées en six catégories selon leur usage : les plantes rafraîchissantes, dépuratives, digestives, tonifiantes, sédatives et thérapeutiques (Gopauloo, 2007).

La population mauricienne possède une connaissance empirique des plantes médicinales. Certaines personnes sont considérées comme expertes dans ce domaine et sont souvent également investies d'un don de guérisseur. Plus que de simples recettes à base de plantes, ces pratiques s'accompagnent d'éléments symboliques et religieux. Les plantes médicinales sont consommées de façon ritualisée. Par exemple, à travers l'heure et la façon de cueillir la plante ou encore le nombre de feuilles utilisées, qui sont des critères importants (Gopauloo, 2007.)

Ces traitements permettent de soigner essentiellement les maladies considérées comme naturelles et dites *malad bondie*⁽¹²⁾. Celles-ci sont transmises par des agents naturels qui peuvent être des irritants étrangers tels que la chaleur, le froid, l'impureté ou l'air. Ces maladies sont essentiellement dues à une perturbation de l'équilibre du corps, une carence ou un surplus d'une humeur, par l'intrusion d'un élément extérieur. Elles peuvent être attrapées par simple contact avec un élément irritant ou par son ingestion dans l'alimentation. On est là dans une vision humorale du corps où un déséquilibre des humeurs entraîne un état pathologique.

Le traitement administré permettra de faire rentrer ce que la maladie a fait sortir, en rétablissant un mouvement bloqué, en faisant sortir les humeurs mauvaises (Barat, Carayol et Chaudenson, 1983). Ce que Benoist (1997) a nommé le « principe de guérison des contraires ».

A La Réunion, ces tradipraticiens administrant des remèdes traditionnels sont appelés les *tisaneurs* ou *traiteurs*. Leur savoir se transmet de génération en génération. Contrairement au médecin, le *tisaneur* ou guérisseur, est perçu par le patient comme possédant un don, un pouvoir magico-religieux qui lui permet de combattre les maladies.

Certaines convergences existent entre la pharmacopée mauricienne et réunionnaise : d'une part dans les espèces de plantes présentes dans ces îles, d'autre part dans les héritages en termes de connaissances et de pratiques. De fortes similitudes peuvent effectivement être mises en avant entre les deux îles en termes d'environnement naturel. De plus, une histoire coloniale commune, au cours de laquelle des plantes médicinales exotiques ont été introduites afin d'être utilisées pour soigner la population, permet certainement de mettre en avant une pharmacopée commune aux deux îles.

Les préparations à base de plantes à La Réunion sont, selon Benoist (1993), proches de celles qu'on trouve dans les campagnes françaises, à l'exception de quelques principes et concepts importés de Madagascar. A La Réunion, les esclaves malgaches trouvèrent une flore voisine de celle de leur île d'origine. Ainsi, la langue créole réunionnaise témoigne d'un apport malgache au niveau des plantes médicinales tel que « *afous, boi d'andrèz, boi d katafay, boi d kivi, tentel, faam, fanzan, foutak, ling, longoz, ma fane, mafatamboi, moufia, nat, ravensar, sonz, soudfas, tantan, vavang, zamal, zambavil, zoumine* »⁽¹³⁾. Certains de ces termes se retrouvent également à Maurice, ce qui atteste de l'introduction de ces plantes à l'Isle de France au début du XVIII^e siècle depuis Bourbon (Chaudenson, 1992).

Chaudenson relève également des noms de plantes endémiques communs aux deux îles, attestant, selon lui, que celles-ci ont été utilisées comme simples⁽¹⁴⁾ dès le début du XVIII^e siècle. C'est le cas par exemple

11. Tisane.

12. Maladies de Dieu.

13. Chaudenson, R. (1992), p. 229.

14. Plantes médicinales ou médicament préparé à base de plantes médicinales.

de l'*ageratum conizoïdes*, qui se dit à La Réunion *zerb a bouk* ou *zerb babouk*, et à Maurice *lerb bouk*. Ou encore la plante « guérit-vite » (*siegesbeckia orientalis*) qui est un nom commun aux créoles des Mascareignes. Nous pouvons donc faire ressortir qu'il existe un fonds commun aux deux îles. Ceci dit, au-delà des héritages malgaches, africains, indiens et européens, se sont également développées des connaissances et pratiques propres à ces îles, que nous dirons endémiques, et qui les différencient.

Il existe dans les différentes îles de l'Indianocéanie des paysages naturels sacrés/sacralisés, composés d'arbres, de bois, de lacs, de sources, de grottes, de collines et de montagnes qui ont une forte valeur identitaire pour les populations.

Sites sacrés de la nature

Ces sites sacrés sont liés à différentes religions et célébrations. Cependant, ce sont souvent des lieux interculturels, communs, partagés par les habitants d'une île ou même par extension, de la région. Peut-on alors y voir des lieux d'interculturalité indianocéanienne ?

Dans de nombreuses cultures on retrouve des lacs sacrés qui ont une fonction rituelle et identitaire. Ces paysages naturels sont devenus sacrés à travers une mythification de ces sites.

A Maurice, le Grand Bassin, lac de cratère naturel, est considéré comme un site sacré. A la fin du XIX^e siècle, un prêtre hindou a rêvé qu'il y avait un lien sacré entre ce lac et le Gange, fleuve sacré de l'Inde. Depuis, le Grand Bassin, connu aussi sous le nom de *Ganga Talao*, est devenu un lieu de prière particulier, connu pour le pèlerinage annuel de *Mahashivaratee* effectué pendant la grande nuit de Shiva durant laquelle près de 300 000 pèlerins se déplacent pour honorer le Dieu. La fête de *Mahashivaratee* est une adaptation d'une fête hindoue introduite dans l'île par la migration indienne et adaptée au contexte mauricien, impliquant la création d'un site sacré, mythique, faisant l'objet de ce pèlerinage. Ainsi, ce lac sacré est un exemple intéressant d'espace naturel autour duquel ont été créés des mythes ayant conduit à l'appropriation et à la sacralisation du site. Il permet également de comprendre que les migrants ayant particulièrement besoin d'asseoir

leur identité sur des sites, puissent affirmer leur territorialité et ainsi une nouvelle identité.

Il est intéressant de noter l'aspect interculturel de cette fête et de ce site. Le Grand Bassin n'est pas fréquenté uniquement par des pratiquants hindous, des personnes de toutes communautés religieuses participent à ce pèlerinage, ainsi que de nombreux visiteurs qui viennent de la région, dont des Réunionnais.

A Rodrigues, le lac de Pas Jérôme est devenu sacré au XX^e siècle. Les hindous de l'île considèrent ce site comme l'équivalent du Grand Bassin de Maurice. Ils y font également le pèlerinage la nuit de Shiva.

A Madagascar, il existe plusieurs lacs sacrés, à l'instar de celui d'Anivorano dans le Nord, près de Diego-Suarez. Selon les légendes, un voyageur doté de grands pouvoirs s'arrêta dans un village et demanda de l'eau. Un des villageois refusa et celui-ci transforma le village en lac et ses villageois en crocodiles. Des cérémonies sont organisées près du lac. Lorsqu'une personne voit son vœu exaucé, elle leur fait des offrandes et tout particulièrement de la viande de zébu. Pour les appeler, les villageois tapent dans leurs mains, chantent et dansent en longeant le lac jusqu'au lieu du sacrifice.

Il existe également une légende aux Comores autour du lac salé, ancien cratère en bordure de mer. La légende raconte qu'un village y est englouti car ses habitants ont refusé de l'eau à un étranger. Jeter des pierres dans l'eau pour vider le lac permettrait de sauver l'âme des villageois. Mais, paraît-il, les pierres n'atteignent jamais le lac.

Dans de nombreuses cultures existent des bois et des arbres sacrés. Ce processus de symbolisation et de patrimonialisation s'applique aussi aux îles indianocéaniques où se retrouvent ces éléments. Ce sont des lieux de mémoire, des objets sacralisés habités par des esprits et des divinités.

Dans ces îles, certains arbres sont perçus comme sacrés, définissant, par leur présence, un espace sacré. Ce sont des portes entre les mondes sacré et profane, des lieux de passage entre le monde terrestre des vivants, le monde souterrain des défunts et le monde aérien des dieux. A la fois vénérés et craints, ces arbres sont objets de croyances particulières et de pratiques spécifiques. Ils sont liés à des interdits particuliers, comme, par exemple, ne pas s'y asseoir après





18 heures car la frontière entre les mondes est ouverte. On risque alors de rencontrer un esprit de l'autre monde et d'être possédé. Ceci est plus particulièrement vrai sous certains arbres de haute réputation, tels que les *pié lafous*⁽¹⁵⁾, les manguiers, tamariniers, lilas de Perse, badamiers ou encore les jaquiers, considérés comme la maison des esprits⁽¹⁶⁾.

Ces arbres peuvent parfois faire l'objet de rituels lorsqu'ils sont considérés comme habités par un esprit particulier. C'est le cas particulièrement des manguiers, badamiers ou *pié lafous* situés à proximité d'un *kali-maye*. Ceux-ci délimitent alors l'espace sacré du *kali-maye* et sont considérés comme étant habités par *Dhee*, l'esprit protecteur et gardien du site. La présence d'un esprit est indiquée par un ruban ou un drapeau rouge installé sur ou autour de l'arbre. Tout rituel mené au *kalimaye* doit être précédé par une prière et une offrande à *Dhee* afin de lui demander la permission d'entrer dans l'espace sacré et d'effectuer le rituel au *kalimaye*.

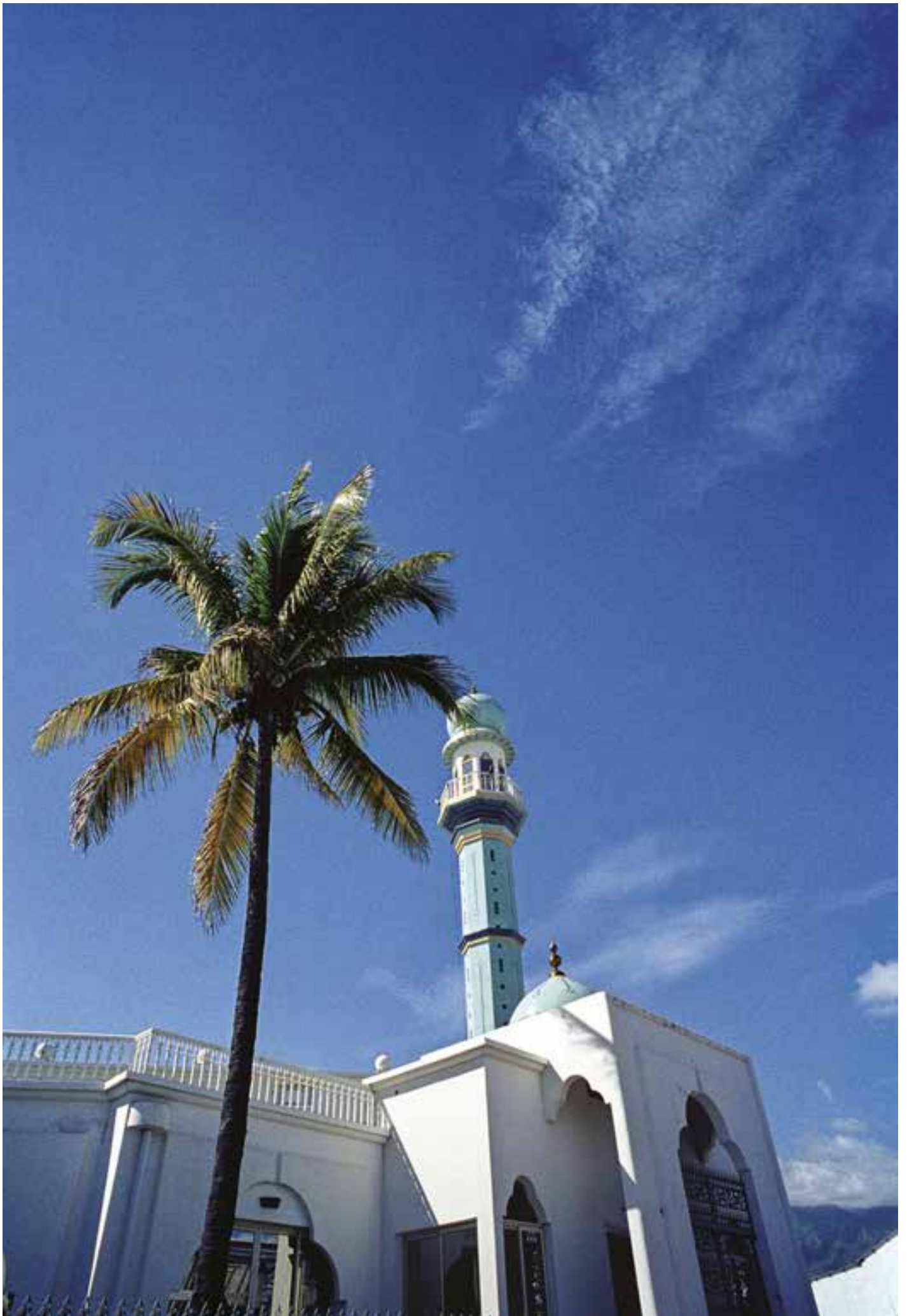
15. *Ficus* (banian).

16. *Nam* à Maurice, *Nanmb* aux Seychelles, *Movè zam* à La Réunion, *Djinn* aux Comores, *Jina* à Madagascar.

A La Réunion, on retrouve cette croyance que des esprits se rassemblent au pied de certains arbres à certaines heures, plus particulièrement sous les manguiers, lilas et lauriers roses (Benoist, 2006). Tel un sas entre les deux mondes, visible et invisible, l'arbre est un médiateur (Pourchez, 2000). Nous pouvons souligner l'importance du manguiier, présent sur de nombreux sites sacrés. En Inde, selon Pourchez (2000), cet arbre est associé à la fécondité, considéré comme le lieu de résidence des dieux et des âmes. A La Réunion, il est considéré comme le lieu où séjournent les âmes errantes, tandis que dans la religion tamoule, il est associé au dieu Mini, réputé soigner les maladies.

Madagascar

Sur la Grande Île aussi des arbres sacrés peuplent la flore locale. Par exemple, sur l'île de Nosy Be, les Malgaches vénèrent un figuier banian. L'arbre sacré *Mahatsinjo* est un objet de dévotion entouré d'étoffes rouges et blanches, couleurs de la royauté Sakalava. Il est un lieu de culte et de prière. Les Malgaches font des vœux et lorsque ceux-ci se réalisent, ils font des offrandes, habituellement du miel, du rhum et du zébu, aux esprits qui habitent l'arbre.



Il y existe également une source, *Doany Ifandro*, appartenant, selon la croyance, à l'ondine *Rafaratiarano*. Ce lieu de culte gardé par un *zanadrano*⁽¹⁷⁾ est fréquenté par ceux qui veulent demander une bénédiction ou se purifier non seulement le corps mais aussi le mental, aidant ainsi les personnes à retrouver leur bien-être. L'endroit est sacralisé, on y trouve un autel pour les offrandes, un endroit pour puiser de l'eau et un autre pour prendre un bain.

A Anjouan (Comores), la grotte d'*Hamampundru*, ancien lieu de refuge contre les invasions est devenu un lieu sacré où se tiennent les cultes de *Kokolampu*, de *Wanaisa Kalanuru* ainsi que la danse des esprits le *Mdandra*. Le village voisin de Mro-Maji y organise chaque année son *Utamaduni*, culte des ancêtres célébré pour solliciter la protection des esprits contre les méfaits de la nature. Le *M'buwa mlongo*, l'ouvreur ou l'officiant responsable du rite, va purifier les habitants, leurs maisons ainsi que leurs champs avec de l'eau sacrée et de la boue argileuse récupérée au fond de la grotte. A l'intérieur, des incantations sont faites, ainsi que des offrandes en l'honneur des esprits protecteurs *djins* et la danse des esprits, le *Mdandra*, sollicitant la protection du grand esprit : le Grand talisman *Bako hirizi*. Selon la croyance, d'autres esprits l'habitent également et des cultes leurs sont rendus, tel celui de *Kokolampu*⁽¹⁸⁾, ou celui de *Wanaisa*⁽¹⁹⁾, qu'on retrouve à Madagascar sous le nom de *Kalanoro*.

Ces milliers de mélodies...

Le bois, la pierre, le corail, la chaux, la paille sont visibles. Ils ont servi et servent encore à construire les édifices religieux de toute sorte - splendides ou modestes, urbains ou ruraux, immenses ou minuscules - et renvoyant à toutes les religions : autels, *boukan*, *kalimaye*, *koylou* et *kovil*, cathédrales, églises, temples, pagodes. Leur architecture merveilleuse et inventive, l'esthétique créative qui présida à leur construction signalent au voyageur, au touriste, à l'autochtone, la force de la culture immatérielle qui leur donne toute leur signification. Ces édifices sont chargés d'histoire :

ils racontent l'incroyable ténacité des êtres humains et leur indéracinable volonté de se créer des espaces où ils peuvent se réunir pour se retrouver dans le partage et la rencontre. Ils disent aussi à quel point, dans ces îles de l'océan Indien, le rapport au lieu a toujours été constitutif d'une relation aux autres espaces : les espaces d'origine mais aussi les espaces sacrés où l'opacité humaine se fond dans l'incommensurable.

Les arbres et les plantes sont partout visibles. Leur luxuriance, leur beauté, leur profusion attirent le regard du passant et celui de l'habitant. Mais ils servent aussi à apporter la vie et la mort, à guérir et à faire mourir. Les tradipraticiens, les *tizanér* le savent bien, comme le savent les habitants de ces îles, nourris du patient savoir et du très ancien savoir-faire nés de ces terres ou apportés par les ancêtres migrants. Mais le savent aussi les spécialistes de médecine douce comme les multinationales pharmaceutiques. Les croyances liées aux plantes ne sont ni vaines ni dépassées ; elles sont en phase avec l'avenir du monde, sa guérison.

Moins visibles sans doute, dans l'espace public, sont les productions qui se nourrissent de mots et d'intonations. Moins visibles car elles nécessitent une écoute et une lecture attentives, une approche lente, une sympathie qui se construit. Mais il suffit de tendre l'oreille pour entendre ces milliers de mélodies surgies de la parole humaine et qui racontent, à qui a la patience d'écouter, la symphonie des langues du monde qui se rencontrent dans les langues d'ici, ou qui leur tiennent un moment compagnie, aux heures sacrées. Et ces langues mises en mots, et ces mots mis en phrase, et ces phrases mises en discours, et ces discours mis en textes disent cela : le bois, la pierre, le corail, la chaux, la paille qui ont construit les édifices où vivent, se rencontrent, se parlent les humains et où ils parlent à d'autres que les vivants. Ils disent aussi les plantes et les arbres, les fleurs et les fruits, les vies et les morts, les guérisons et les maladies, la souffrance et la santé, les joies et les peines.

17. Gardien du lieu.

18. Nains, lutins.

19. Filles lumineuses.





5^e partie

Stratégies

« Dans le paysage culturel de l’Indianocéanie, on retrouve des héritages partagés et des métissages »

Héritage à valoriser, l’Indianocéanie dispose pour cela d’écosystèmes, de sites remarquables et d’un patrimoine immatériel important et dont les pôles d’intérêts sont multiples. Cette richesse peut se découvrir à travers pistes et sentiers innombrables. Ils vont des fonds marins aux cascades et aux migrations annuelles des baleines à bosse. Cette richesse prend en compte les spécificités locales et la singularité régionale, très attrayante et vivifiante.

Nos territoires cherchent les voies d’un développement durable. Puisse le patrimoine tant naturel (physique) que culturel (immatériel) - voire mixte - de l’Indianocéanie, d’une part, contribuer à asseoir sa visibilité identitaire et, d’autre part, servir de base à une politique touristique commune. Les différents atouts se distinguent notamment par la cuisine des îles qui est très riche et appréciée et par la richesse et la diversité des arts, des produits artisanaux et des formes d’expression.

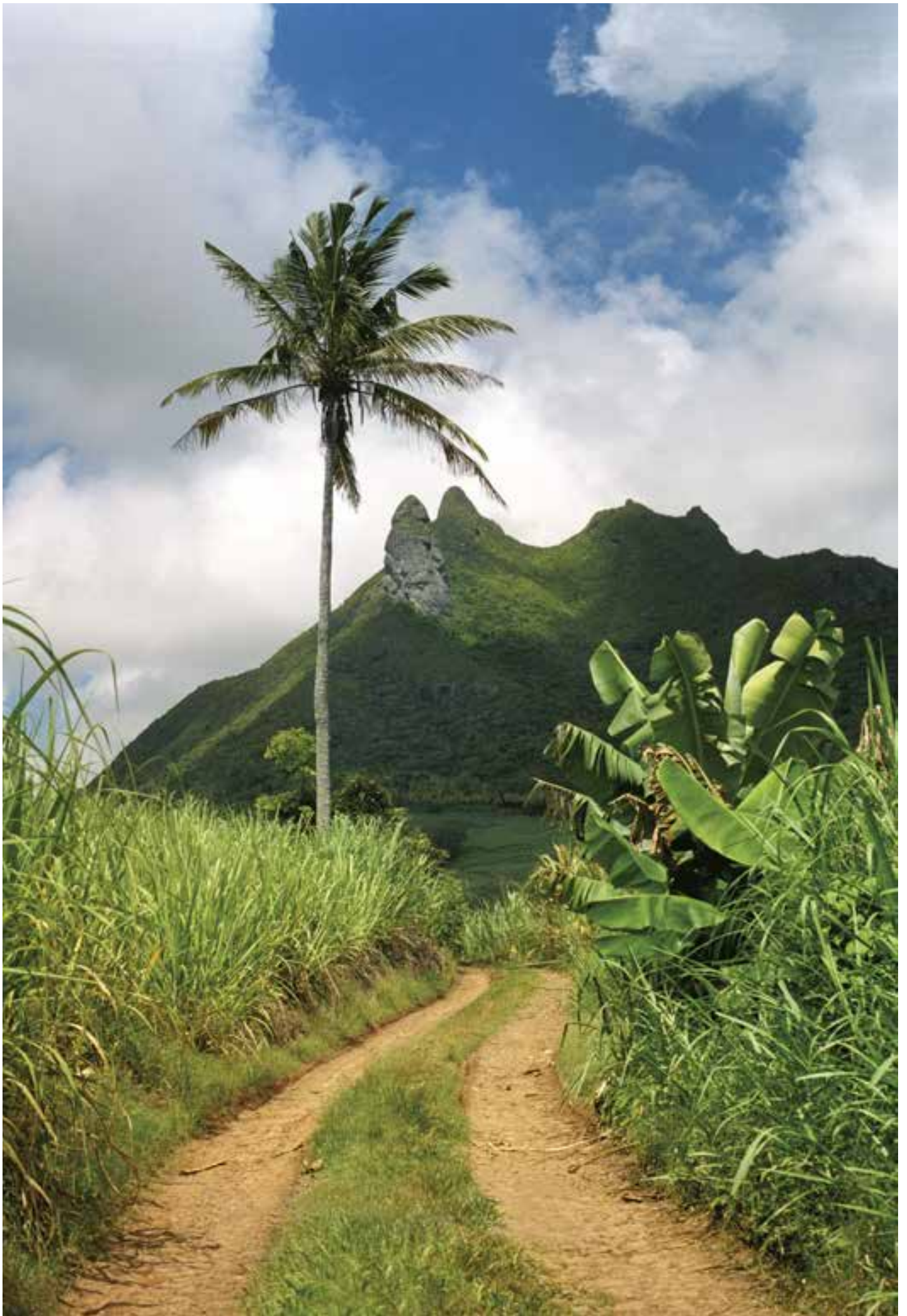
L’identité et le passé maritimes sont également des atouts indéniables.

Les littératures des mondes de l’océan Indien et celles qui lui sont consacrées se caractérisent par une vitalité forte, cela dès le XVIII^e siècle. La prise en compte par les écrivains des réalités anthropologiques, sociales et culturelles de ces îles a entraîné des mutations importantes dans les pratiques littéraires elles-mêmes.

Par ailleurs, les édifices religieux et historiques constituent un ensemble architectural exemplaire. Ils sont les témoins de l’histoire et permettent d’aborder diverses questions de notre histoire liée à la colonisation, à la traite négrière, à l’esclavage et à l’engagisme. Dans le paysage culturel de l’Indianocéanie, on retrouve des héritages partagés et des métissages ayant donné naissance à une conception du monde et de l’univers singulière à la région, mêlant des croyances et pratiques spécifiques à chaque île et basées sur un fonds commun.



*Ci-dessus : L’îlot Saint-Pierre aux Seychelles.
À droite : un paysage du Sud de l’île Maurice.*





État des lieux du tourisme

RAFOLO ANDRIANAIVOARIVONY - FRÉDÉRIC RABEARY

*« Il est souhaitable de développer
davantage les échanges
de savoir-faire culinaire entre les îles »*

La biodiversité de l'Indianocéanie reste une des plus riches au monde. Ainsi la vanille, très présente dans l'ensemble de l'Indianocéanie – elle représente 60 % de la production mondiale – pourrait faire l'objet d'un circuit inter-îles. Ce circuit engloberait la région de Sava, principale zone de production malgache, le jardin botanique de Victoria et les jardins du roi aux Seychelles, premier site d'implantation de cette orchidée dans l'archipel, ainsi que les Comores, qui sont le deuxième producteur mondial. La Réunion, où l'esclave Edmond Albius a découvert le procédé de fécondation de cette plante, produit la célèbre « vanille Bourbon ». Le nord de Maurice, quant à lui, est en partie dédié à la culture du produit emblématique des îles Vanille.

Des zones marines et côtières aux étendues de forêts de mangroves et de forêts humides ou sèches, l'Indianocéanie offre un panorama exceptionnel entre mer et montagne. Elle propose une palette de paysages aux couleurs infinies où nature se conjugue avec culture et traditions locales. Depuis la mer, s'étalent des ensembles écologiques de grande valeur dont le charme se découvre à travers les lagons bleu turquoise en particulier aux Comores, à Madagascar, Maurice et aux Seychelles. A La Réunion, on recherchera plutôt les cirques verdoyants, le volcan, toujours actif, le fameux Piton de la Fournaise et ses tunnels de lave du Grand Brûlé, le Karthala aux Comores lui servant de répondant.

Le patrimoine culturel est particulièrement riche. L'héritage architectural de l'Indianocéanie intègre à la fois des éléments du bâti résidentiel, demeures de maîtres et cases plus modestes, des constructions à vocation

religieuse témoignant de la pluralité des cultes, églises, mosquées, temples hindous, pagodes, et des bâtiments administratifs matérialisant les traces du pouvoir colonial. Cet héritage est constitué de paysages urbains et ruraux riches et variés et chaque pays peut reprendre à son compte l'affirmation des Mauriciens : « ... nous sommes capables de vous offrir, en un seul voyage, l'Inde, la Chine, l'Europe, l'Afrique sur un même plateau... ». Se découvre ici une identité partagée issue d'une proximité géographique et d'une communauté de destin des îles.

Par ailleurs, la cuisine indianocéanique est très riche et très variée. Il est souhaitable de développer davantage les échanges de savoir-faire culinaire entre les îles. Quelques pistes à encourager seraient entre autres : une publication sur la cuisine commune aux îles avec une indication du lieu, des personnes, des recettes ; un documentaire filmé qui serait un atout majeur de publicité, de dissémination. Des partages entre les divers établissements hôteliers et tables d'hôtes sont envisageables, comme la mise à disposition de crédits. Enfin un site web commun aux îles, consacré entre autres à la cuisine, pourrait être une invitation active au voyage.

En ce qui concerne le vaste domaine des arts et, en premier lieu, la musique, il existe à l'échelle de nos îles des lieux, des salles et de petits musées consacrés aux instruments traditionnels à l'instar des expressions musicales, corporelles et picturales. On peut en visiter aux Comores, au Centre Nelson Mandela à Maurice ou encore accéder à des collections privées comme celle de Marclaine Antoine, polymathe et polyinstrumentiste à Maurice. Les conservatoires de musique

sont également présents dans les îles indianocéaniques. La musique des îles, très variée, est aujourd'hui pratiquée par des groupes professionnels ou semi-professionnels. De nombreux CD sont produits chaque année. A titre d'exemple, le Pôle régional des musiques actuelles (PRMA), basé à La Réunion, réalise un travail remarquable sur l'ensemble des musiques et organise des tournées au niveau national et international.

Les festivals musicaux de l'océan Indien existent depuis plus d'une dizaine d'années. Ils ont pour vocation de rassembler les musiciens et chanteurs des différentes îles, de promouvoir auprès du public une musique largement plébiscitée et dans le même temps de sauvegarder un patrimoine précieux. Le *maloya* réunionnais et le *sega* mauricien sont inscrits sur la liste représentative du patrimoine culturel de l'Unesco. Ces pratiques musicales se caractérisent par l'ouverture et le dialogue à partir d'héritages multiples (Afrique, Asie, Europe), comme les autres musiques du monde indianocéanique. Le festival *Donia* qui se déroule à Nosy Be à Madagascar est une manifestation avant-gardiste (créée dans le courant des années 90) ancrée dans cet esprit d'échanges. Il entre en résonance avec le *festival kréol* des Seychelles qui a désormais consolidé sa notoriété. *Fest'îles océan Indien* proposé par les îles Comores repose également sur cette rencontre des traditions musicales, de même que *Kabaréunion* ou encore le *Sakifo*, organisé à Saint-Pierre de La Réunion.

Patrimoine maritime

Le patrimoine maritime des îles de la zone est aussi remarquable, à l'instar des « Fenêtres maritimes » que sont les ports symbolisant l'ouverture vers les îles voisines et le lointain. Il existe des circuits propres à chaque île :

- la cale de radoub à Saint-Pierre de La Réunion ;
- la vieille ville (Ampasimazava) de Toamasina dans le quartier de la Pointe Hastie ;
- Les vieux docks de Port-Louis à Maurice ainsi que le grenier à grains de Trou Fanfaron ;
- L'ancien port aux boutres de la médina à Moroni, aux Comores ;
- le port de Victoria aux Seychelles.

Les embarcations traditionnelles nécessitent une politique de mise en valeur. Leur construction ou les retours de pêche offrent déjà un spectacle de toute beauté aux visiteurs de passage.

Les marchés constituent aussi un patrimoine indianocéanique à valoriser. Les bâtiments qui abritent les marchés publics sont typiques, propres à la tradition de chaque île. Le marché couvert de Saint-Pierre à l'île de La Réunion, par exemple, est un site touristique potentiel. Son architecture métallique du XIX^e siècle est étonnante. Si les grands marchés sont incontournables, il ne faut pas oublier que les villes sont aussi animées par les marchands ambulants qui proposent des produits du terroir et des produits artisanaux variés.

Travail du bois

Le travail du bois est caractéristique de l'artisanat d'art dans l'Indianocéanie. Ainsi aux Comores, on trouve sur le marché de nouvelles sculptures qui semblent perpétuer la tradition à travers des motifs : des objets d'art, des modèles très variés d'une culture matérielle en miniature, reconnue comme éminemment comorienne. Des portes-Coran, des *simbos*, des tables tripodes, des portes, des portiques de *bangwé*, des râpes-coco, des *ngalawa*, etc, tous sont reproduits en miniature, pour les besoins du touriste. On y trouve également d'autres miniatures d'influence étrangère, tels puzzles, avions et autres.

A Madagascar, l'origine du travail de bois des Zafimaniry, un art classé au Patrimoine Immatériel de l'Humanité par l'Unesco, se reflète à travers les produits finis essentiellement en bois sans clou ni charnières ni autres pièces métalliques, le savoir-faire du bâti et de la culture matérielle tels que les maisons, le mobilier et les ustensiles, les cercueils et les outils.

La virtuosité des artistes de la boiserie se manifeste aussi dans la création de fauteuils créoles, symboles du meuble à La Réunion, à Maurice ainsi qu'aux Seychelles ; il y a aussi la beauté des portes indiennes ou swahilies dont les motifs, sculptés en relief ou gravés en creux, sont très appréciés dans beaucoup de demeures de nos îles.

Au plan de la littérature, les sociétés de ces îles ont joué un rôle méconnu dans l'évolution des littératures européennes. Ainsi, avec *Paul et Virginie*, roman où se



croisent éden et utopie, Bernardin de Saint-Pierre invente la pastorale tropicale, en dialogue avec Jean-Jacques Rousseau et en opposition au roman libertin. Il la situe à l'Isle de France, l'actuelle île Maurice. Le Réunionnais Évariste de Parry, en faisant parler des esclaves malgaches dans ses *Chants madécasses*, invente, bien avant Aloysius Bertrand et Charles Baudelaire, le poème en prose. Quant à Leconte de Lisle, le dégoût que lui inspirent les modes de vie dans ces îles à esclaves est pour une part à l'origine de l'écriture parnassienne au ^{xix}^e siècle. Mais à côté de ces œuvres sur les îles créoles de l'océan Indien, il y a celles qui sont produites par ces îles. Quelle que soit la langue d'écriture, la production est impressionnante tant en quantité qu'en qualité.

S'agissant du domaine religieux, trois grandes religions ont existé avant l'ère coloniale dans l'océan Indien : le bouddhisme, l'islam et l'hindouisme. Le christianisme y pénètre à partir du ^{xv}^e siècle avec l'arrivée des Portugais. Quelques sites phares associés au culte chrétien ont une place importante dans l'histoire de la religion en Indianocéanie au ^{xix}^e siècle :

La Cathédrale Saint Louis à Port-Louis (Maurice) a été construite en 1722 et rénovée entre 2009 et 2011. Elle a été un lieu de culte pour les catholiques pendant approximativement 292 ans. Détruite à deux reprises, en 1760 et 1773, par des cyclones, remplacée par un bâtiment qui, lui, s'écroule, à la fin du ^{xviii}^e siècle, la

cathédrale St-Louis sera restaurée une première fois, par le premier gouverneur anglais, Robert Farquhar, puis finalement, sous l'évêque Leen, en 1933. C'est l'unique cathédrale à avoir eu une histoire aussi mouvementée. Elle est aussi notée pour son importante collection de peintures religieuses à l'huile, en exposition permanente.

L'église catholique d'Ambodifotatra, sur l'île Sainte-Marie dans la province de Toamasina, la plus ancienne église catholique de Madagascar, a été classée au patrimoine national en 1983. Ses fondations ont été posées en 1847 et le bâtiment a été terminé en 1859.

A La Réunion, l'église Saint François-Xavier de La Rivière des Pluies est un des sites religio-culturels de grande importance dans l'histoire de la colonisation et particulièrement de l'esclavage. Ce lieu de culte pour les esclaves, a été construit entre 1840 et 1842 à l'initiative d'un jeune prêtre, l'Abbé Alexandre Monnet, vicaire du curé de Saint-Denis. Cet édifice a surtout vu le jour grâce au travail des esclaves. Le site abrite aussi une Vierge Noire, liée à la légende du petit Mario, jeune esclave marron qui aurait été miraculeusement sauvé après avoir imploré une vierge qu'il avait, lui-même, sculptée dans du bois d'ébène. Il existe dans les différentes îles, des paysages naturels sacrés/sacralisés : arbres, bois, lacs, sources, grottes. Ces lieux de culte ont une forte valeur identitaire pour les habitants de la région.



Autour des lacs

Ces sites sacrés sont liés à différentes religions et célébrations. Ils sont souvent des lieux interculturels, communs, partagés par les peuples d'une île ou même par extension, de l'ensemble indianocéanique. Ces paysages naturels sont devenus sacrés à travers une mythification desdits sites :

A Maurice, le Grand Bassin, lac de cratère naturel, est considéré comme un site sacré. A la fin du ^{xix}^e siècle, un prêtre hindou a rêvé qu'il y avait un lien sacré entre ce lac et le Gange, fleuve sacré de l'Inde. Depuis, le Grand Bassin, connu aussi sous le nom de *Ganga Talao*, est devenu un lieu de prières particulièrement connu pour le pèlerinage annuel de *Mahashivaratree* effectué pendant la semaine précédant la fête, durant laquelle près de 300 000 pèlerins se rendent au Grand Bassin pour honorer la divinité hindoue Shiva. A Rodrigues, le lac de Pas Jérôme est devenu sacré au ^{xx}^e siècle. Les hindous de Rodrigues considèrent ce site comme l'équivalent du Grand Bassin de Maurice. A Madagascar, il existe plusieurs lacs sacrés dont celui d'Anivorano dans le nord de la Grande Ile près de

Diego-Suarez ainsi que des arbres sacrés. Sur l'île de Nosy Be, les Malgaches vénèrent un figuier banian. L'arbre sacré *Mahatsinjo*, un objet de dévotion entouré d'étoffes de couleur rouge et blanche, les couleurs de la royauté sakalava (et également merina).

Au sud d'Antananarivo, il existe une source, *Doany Ifandro*, appartenant, selon la croyance, à l'ondine *Rafaratiarano*. Ce lieu de culte gardé par un *zanadrano*⁽¹⁾ est fréquenté par ceux qui veulent demander une bénédiction ou se purifier le corps et le mental, les aidant ainsi à retrouver leur bien-être.

Aux Comores, une légende autour du lac salé, ancien cratère rempli d'eau s'élevant en bordure de mer raconte qu'un village y est englouti, ses habitants ayant refusé de l'eau à un étranger. Y jeter des pierres pour vider le lac permettrait de sauver l'âme des villageois. Toujours aux Comores, la grotte d'*Hamampundru*, ancien lieu de refuge, est devenue un lieu sacré où se tiennent les cultes de *Kokolampu*, de *Wanaïsa* et de *Kalanuru* ainsi que la danse des esprits le *Mdandra*.

1. Gardien du lieu.



Le village voisin de Mro-Maji y organise chaque année son *Utamaduni*, culte des ancêtres célébré pour solliciter la protection des esprits contre les méfaits de la nature. A l'intérieur, des incantations sont faites, ainsi que des offrandes en l'honneur des esprits protecteurs *djins* et la danse des esprits, le *Mdandra*, sollicitant la protection du grand esprit : le Grand talisman *Bako hirizi*. Selon la croyance, d'autres esprits peuplent également la grotte et des cultes leur sont rendus, tel que le culte de *Kokolampu*⁽²⁾, ou le culte de *Wanaisa*⁽³⁾, qu'on trouve également à Madagascar, dans la région du nord, sous le nom de *Kalanoro*.

Le paysage religieux de l'Indianocéanie est donc particulièrement riche. En effet, les vagues de migrations et de peuplement des îles de l'Indianocéanie ont amené au fil de l'histoire les grandes religions du monde à se côtoyer sur ces îlots de diversité. A l'exemple du *Cavadee*, une célébration en l'honneur du Dieu Murugan, qui se retrouve à la fois à Maurice et à La Réunion car

elle a été amenée dans ces îles par les migrations tamoules (des populations indiennes originaires de la présidence de Madras, l'actuel Tamil Nadu) dont l'origine, au moins pour ce qui est des descendants d'engagés, remonte au XIX^e siècle.

Le *tanbav*, qui est une forme intéressante de pathologie intimement liée à cette conception particulière de l'univers, de l'Invisible et de la maladie qu'on retrouve en Indianocéanie, est un syndrome connu à Maurice, à La Réunion et à Madagascar. Le nom de cette maladie semble dériver du malgache *tambavy* et recouvrir une même étiologie⁽⁴⁾ dans les trois îles.

2. Nains, lutins.

3. Filles lumineuses.

4. Partie de la médecine qui recherche les causes des maladies.



Potentialités touristiques

RAFOLO ANDRIANAIVOARIVONY - FRÉDÉRIC RABEARY

« L'archéologie met à jour des lieux de mémoire pour saisir la réalité régionale, comprendre l'histoire du peuplement et cerner les racines de la mixité sociale »

En ce qui concerne la biodiversité, les potentialités sont immenses. Des circuits de visite existent déjà à Mohéli et à La Réunion ; les Seychelles accueillent l'une des cinq plus grandes populations de tortues imbriquées de la planète. Il convient de développer cette activité touristique dans l'ensemble de la zone.

Sous réserve que les équilibres naturels soient scrupuleusement respectés, l'observation des baleines peut être, elle aussi, une activité porteuse dans notre région. Cela nécessitera la création d'un itinéraire des baleines afin que rien ne compromette la protection de l'espèce. Il est donc impératif de vulgariser les connaissances acquises et les informations sur les baleines surtout vis-à-vis des jeunes générations.

Par ailleurs, l'archéologie prend désormais toute sa place. Elle met à jour des lieux de mémoire incontournables pour saisir la réalité régionale, comprendre l'histoire du peuplement de la région et cerner certaines racines de la mixité sociale, religieuse et culturelle. Le lazaret de la Grande Chaloupe à La Réunion en est une parfaite illustration. Il constitue un lieu symbolique où la société réunionnaise s'est donnée ses règles de vivre-ensemble. Sans être véritablement un site muséal, il est un mémorial du temps de l'engagisme. Dans cette démarche, on peut aussi inclure les cimetières de pirates, composantes des sites historiques de la région, par exemple les cimetières de l'îlot Madame et de l'île aux Forbans (l'île Sainte-Marie, Madagascar) avec ses 62 tombes de pierre couvertes de grosses dalles tombales noires rectangulaires gravées avec des inscriptions sculptées ou dessinées. Ces lieux ont été classés Patrimoine National en 1939.

Dans les cinq îles de l'Indianocéanie, existent déjà des visites guidées de sites, monuments et demeures dignes d'intérêt, vieilles ou modernes. Il est essentiel de développer les circuits de découverte du patrimoine bâti. A La Réunion, plusieurs visites guidées sont proposées, dont celle des anciennes villas créoles de prestige de la rue de Paris, à St-Denis, ainsi qu'un circuit des grands édifices religieux.

A Anjouan, aux Comores, la mosquée du Vendredi, le Palais Mawana, la villa Sunley et son Tombeau, ainsi que les Bangwe font partie des sites proposés à la visite par l'Office du tourisme. A Maurice, de nombreux édifices sont également valorisés : la mosquée Jummah, le Sockalingum Meenatchee Amen Kovil, le *General Post Office*. Ce dernier se situe en bordure de la zone tampon du site patrimonial de l'*Apraavasi Ghat*. A Madagascar, la villa Bang de Toamasina est intégrée dans le « Tour de ville » proposé par l'Office régional du tourisme. Le Manjakamiadana (Palais de la Reine) implanté dans le Rova à Antananarivo ainsi que la Ville-Haute historique font partie du circuit de découverte patrimoniale de la capitale malgache.

Pour la gastronomie, les saveurs spéciales de la cuisine de nos îles sont des créneaux touristiques exploitables vu que ces îles proposent une cuisine élaborée et savoureuse fondée sur des produits sains et naturels. Par ailleurs, des musiques et danses indianocéaniques (*maloya*, *sega*) sont déjà inscrites au patrimoine immatériel de l'humanité. Pratiquées par toutes les générations, le *sega*, le *maloya* et le *moutia* demeurent les premières formes dansées à Maurice, à La Réunion ou aux Seychelles. Elles sont de toutes les occasions de la vie culturelle et sociale : célébrations ou fêtes, en ville

ou sur la plage. A l'image de *la capoeira* qui participe à l'identification culturelle et géographique du Brésil, le *moring* devrait révéler au monde l'Indianocéanie. Les îles pratiquantes diffusent déjà largement l'activité dans les écoles avec le soutien des associations et des instances sportives afin d'éviter son déclin.

Route des épices

Les potentialités des sites portuaires ne sont pas en reste. Mis en valeur sous la colonisation anglaise ou française, les premiers sites portuaires de ces îles pourraient faire partie d'un circuit dénommé *Escales de la route des épices* incluant par ailleurs la visite de l'arrière-pays immédiat (monuments historiques des centres-villes).

Il serait intéressant de coupler visites urbaines et portuaires tant il est vrai qu'un port peut façonner un paysage urbain. Par ailleurs, la jetée-promenade et le front de mer bordant le port sont devenus, dans la majorité des îles de l'Indianocéanie, des espaces publics de loisirs (cafés, casinos, restaurants). En ce qui concerne les phares et batteries, pour la plupart accessibles au public, ils jouissent d'une grande attractivité touristique. Leurs modalités de construction, leurs pierres chargées d'histoire les recommandent comme patrimoine maritime.

Les phares, quant à eux, sont des pièces architectoniques durables. L'état de conservation des batteries diffère d'une île à l'autre, voire à l'intérieur même d'une île, victimes des affres du temps, de la poussée de l'urbanisation ou des besoins en matériaux des populations locales. A La Réunion, elles ont été partiellement remises en état. Une opération similaire a été conduite à Maurice, où il reste quelques vestiges réhabilités (canons de la Pointe du Diable, à 8 km de Vieux Grand Port), pas toujours à l'identique. A Diego Suarez, à Madagascar, les défenses du front de mer réhabilitées pourraient devenir des sites patrimoniaux et touristiques majeurs de la Grande Ile.

Les marchés sont des microcosmes de la société où se retrouvent les productions artisanales et produits du terroir. Ils enchâssent l'histoire sociopolitique et culturelle de nos îles. Les produits qui y sont offerts dévoilent les traditions, les croyances et les mœurs, les pratiques sociales et culturelles ainsi que les transformations qui ont eu lieu à différentes périodes de son histoire. Ainsi, dans l'Indianocéanie, le marché

est comparable à un musée de cultures où se rencontrent la Chine, l'Inde, Madagascar, l'Afrique et l'Europe, signe particulièrement visible de métissage et d'interculturalité.

Dans le domaine de la littérature, les universités de la zone disposent de spécialistes reconnus des littératures anciennes de l'océan Indien, qu'il s'agisse des récits de voyage ou des écrivains insulaires du XVIII^e siècle, des romanciers ou de la littérature postcoloniale. Une édition critique des œuvres de Bernardin de Saint-Pierre est en cours, celle de Bertin et de Parry est en préparation. Il conviendrait de développer des bourses de recherche et d'aide aux déplacements et séjours pour travailler sur les manuscrits (qui se trouvent en Europe) et participer à des réunions de travail. Dans la même perspective, tout un travail d'établissement de textes et d'édition s'avère nécessaire autour du mythe de la Lémurie, avec les textes de Jules Hermann, de Robert-Edward Hart et de Malcolm de Chazal. L'édition critique des *Révélation du Grand Océan* d'Hermann nécessite, par exemple, la mise en place d'une équipe constituée de linguistes, de géographes, de botanistes, de littéraires, d'historiens des idées, de géologues. Le même type de travail d'édition est à mener aussi sur les fables créoles mauriciennes, réunionnaises, seychelloises. L'édition serait bilingue, ce qui ouvrirait ces œuvres à un lectorat beaucoup plus large. Les habitants des îles ainsi que les visiteurs auraient ainsi à leur disposition un patrimoine littéraire ancien, riche, passionnant et ignoré jusqu'alors.

Tourisme scientifique

Des visites et des tours guidés autour de la flore sont également à proposer dans le cadre d'un développement du tourisme scientifique. Les trésors botaniques sont multiples : des *araucarias* gigantesques (connus en créole comme les *pye sapin*) aux bananiers voyageurs de Madagascar et aux *alocasias* géants, nénuphars qui peuvent atteindre une taille de 3 mètres de haut.

Des initiatives sont requises pour faciliter l'observation des palmiers endémiques à travers l'organisation de randonnées pédestres en y incluant la découverte du cocotier en tant qu'« arbre de vie », source de tout ce dont on peut avoir besoin, ainsi que de la cuisine traditionnelle à base de coco (*karikoko*), *ladobbannann*, etc.

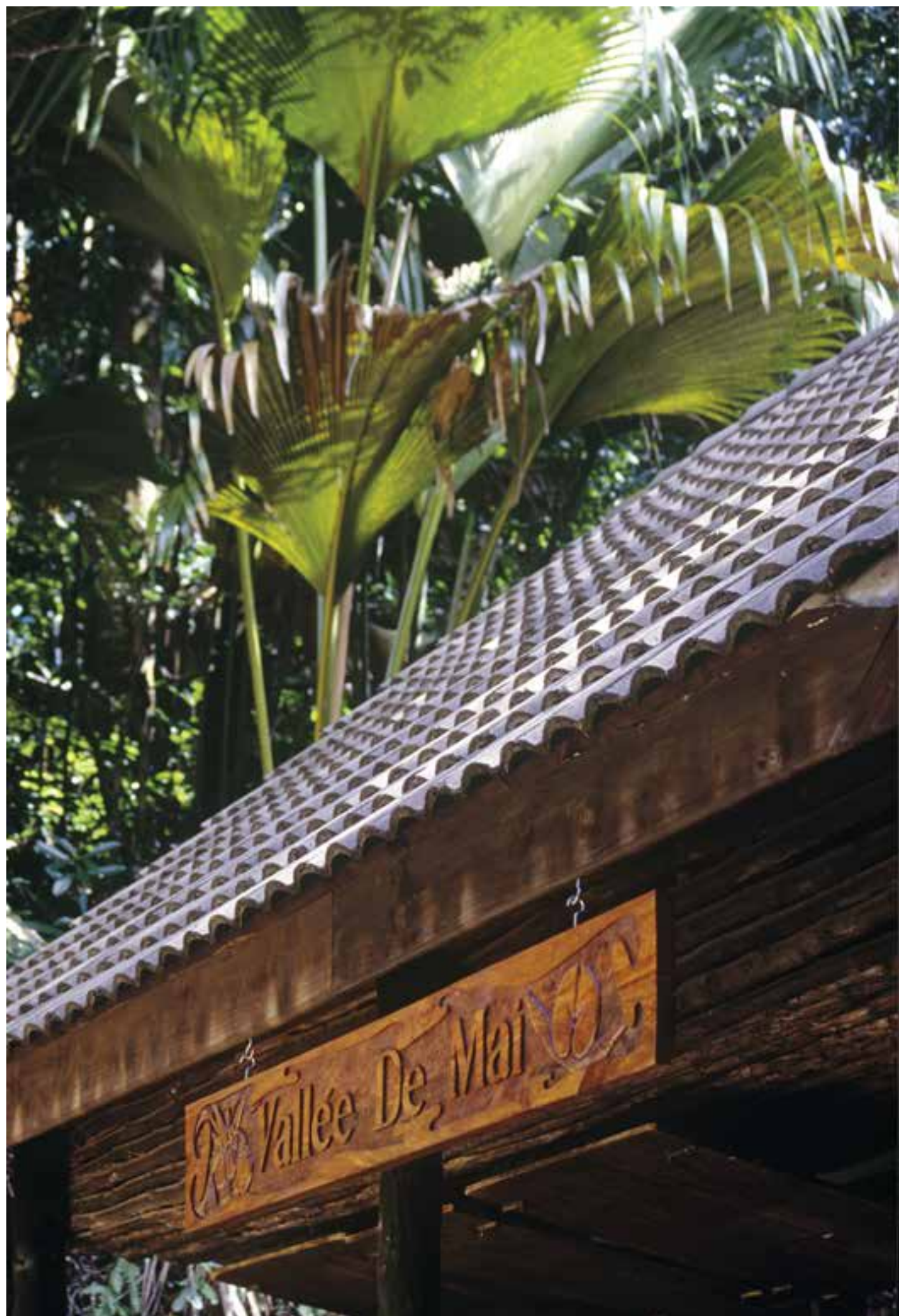


Des circuits de découvertes sont aussi à promouvoir pour les massifs forestiers où diverses espèces d'essences et de plantes sont très présentes, y compris des espèces participant à la régénération naturelle des forêts humides des îles de l'océan Indien comme l'*Angiopteris madagascariensis*. Les îles de l'Indianocéanie sont riches en fougères soit à l'état spontané, soit incluses dans le domaine privé.

Les différentes espèces de Bois de fleur jaune ou mil-pertuipéï peuvent être utilisées comme support pour illustrer la place du patrimoine végétal indigène comme élément de différenciation de la destination « océan Indien ». Elles peuvent être le support pour un écotourisme de niche sur le volet « tourisme scientifique », par l'illustration d'une « spéciation interne à l'île » et/ou sur le volet « découverte touristique des plantes aromatiques et médicinales ».

Tout territoire est le réceptacle de la mémoire des générations antérieures. Ainsi la mer et la montagne sont des espaces de mémoire extratemporels qui constituent le patrimoine matériel et immatériel local. Les récits et les légendes associés à la mer et à la montagne sont présents dans toutes les sociétés indianocéaniques. Ils sont des composantes de l'histoire orale qui est transmise de génération en génération. Un parcours spécifique devant permettre de faire connaître cette richesse est à mettre en place pour renforcer la découverte axée sur « Nature et Traditions ». Ainsi, un

parcours des lieux-dits dans les îles du Sud-Ouest de l'océan Indien pour faire découvrir les cascades et les falaises permettra aux touristes férus d'histoire et de culture, de mieux connaître le territoire. Ces connaissances, leurs histoires et autres renseignements sont transmis, en langue maternelle, à travers la tradition orale et les légendes. Les toponymes du territoire sont aussi un autre moyen de transmission des connaissances traditionnelles ainsi que la mémoire de nos ancêtres.



Pour une mise en réseau

RAFOLO ANDRIANAIVOARIVONY - FRÉDÉRIC RABEARY

« Les sites du patrimoine mondial de l'Unesco dans presque chacune des îles les projettent davantage dans la filière du tourisme culturel »

Les sites du patrimoine mondial de l'Unesco dans presque chacune des îles les projettent davantage dans la filière du tourisme culturel. La valorisation des atouts culturels du tourisme doit relever d'une ambition partagée. Il s'agit de faire découvrir aux visiteurs les trésors architecturaux de l'Indianocéanie, d'une île à l'autre. Il s'agirait de se transposer au temps de la Compagnie des Indes pour y découvrir un projet de construction en osmose avec le milieu, d'apprécier les plaisirs d'un art de vivre sous les tropiques, de goûter aux raffinements d'une société ouverte à la convivialité interculturelle. Il s'agira aussi de mettre en réseau les acteurs des arts culinaires des îles, relevant du patrimoine intangible. Fondamentalement liés dans les modalités d'expression des îles, les instruments et les musiques, mais aussi les danses et les diverses formes de combat qui en découlent sont à valoriser et à promouvoir dans une même dynamique qui préserve le sens profond de ces pratiques. La valorisation de l'héritage musical passe aussi par l'organisation d'expositions et la vulgarisation des connaissances musicales séculaires à travers des documentaires, publications et autres démonstrations. Depuis 2010, est mis en place à La Réunion dans le cadre du *Sakifo*, le IOMMA, – Indian Ocean Music Market – marché des musiques de l'océan Indien permettant aux artistes de se faire connaître et d'accéder à une plus grande professionnalisation. La Commission de l'océan Indien avait tenté à son tour à compter de l'année 2003 de fédérer les initiatives en un festival musical qui se déroulerait de manière tournante dans chacune des îles. Dans cette optique, la première édition du Festival culturel tournant de l'océan Indien s'est déroulée à Maurice en

avril 2003 rencontrant un grand succès auprès du public.

Un certain nombre d'actions peuvent encourager la valorisation touristique du *moring/mreng/moraingy* : ateliers de découverte ouverts aux touristes, compétitions régionales et internationales, créations artistiques contemporaines et recreations des gestes, rythmes et formes, production de films et d'ouvrages, diffusion dans les boutiques touristiques (musées, aéroports, librairies...).

L'absence d'un fichier des artistes indianocéaniques est à déplorer. Elle est imputable à des manques de fonds régionaux, départementaux ou communaux. Les Seychelles, cependant, offrent un modèle à suivre : sur le site de chaque peintre seychellois, existe une rubrique « A voir à Mahé » qui propose une vingtaine de lieux à visiter, dont des ateliers d'artistes.

La croisière qui va de Maurice à Madagascar, des Seychelles vers La Réunion, durant l'été austral, est un excellent moyen de promouvoir le patrimoine portuaire de l'Indianocéanie, en même temps que leur arrière-pays immédiat (cités portuaires chargées d'histoire attenante). Une boucle partant de Port-Louis pourrait englober à l'aller ⁽¹⁾ La Réunion, le Port-Ouest, à Madagascar, le port de Toamasina, aux Seychelles celui de Victoria. Au retour, les ports de Mutsamudu et de Diego Suarez seraient touchés.

Pour perpétuer ces usages du littoral, il importe aujourd'hui de reconnaître en tant que patrimoine ces

1. Les ports de Saint-Pierre, de Denis (Seychelles) et de Moroni en Grande Comore, seraient des escales intéressantes, mais leur configuration ne leur permet pas d'accueillir des paquebots de croisière.



savoir-faire. Le patrimoine maritime des cinq îles de la zone pourrait être notamment valorisé dans un musée. Il prendrait place dans un ancien entrepôt, sauvant de la destruction le savoir-faire des piroguiers, les techniques de pêche et accueillant des embarcations traditionnelles rénovées. Une exposition pourrait présenter l'histoire des ports en mettant en scène l'évolution des activités portuaires.

Les marchés, quant à eux, attirent les touristes en raison de leur ambiance chaleureuse et conviviale. Les conversations interminables sont entrecoupées de marchandages, de discussions sur la qualité, l'origine et la fraîcheur des produits, on y discute aussi de politique, de problèmes sociaux... Ces espaces peuvent être rénovés, modernisés, sans perdre de leur authenticité. Les urbanistes proposent la création d'un marché pour ranimer des villes devenues dortoirs, transformer les esplanades et les rues désertes en des lieux vivants. Les touristes aussi sauront en profiter.

L'artisanat sur bois mérite d'être appuyé techniquement et financièrement, car il constitue une activité importante dans ces îles. Il nécessite un encadrement adéquat de l'administration, de la recherche et de la commercialisation. La recherche devrait aboutir à la réalisation d'un lexique, pour aider l'artisan dans ses activités de création. Celui-ci porterait un autre regard sur les objets traditionnels, aidant à trouver des nouvelles inspirations.

Ce lexique des formes servirait de banque de moyens esthétiques pour soutenir la création.

Une action permanente et dynamique de sensibilisation devrait, en outre, être menée en direction des artisans afin qu'ils saisissent la valeur et la noblesse de leur travail et l'intérêt qu'ils ont à créer des œuvres originales. Cette campagne de sensibilisation devrait s'étendre à toute la population et valoriserait le travail manuel, élément irremplaçable du développement et de l'équilibre de l'homme. Il y a lieu d'entreprendre, entre autres, des actions de recherche de joint-venture dans le domaine du travail du bois ou de la vannerie. Comme tout secteur de l'artisanat, cette dernière ne peut évoluer vers les besoins de l'extérieur, sans le soutien d'instances qui y croient et s'y investissent.

Malgré de nombreux efforts récents de diffusion, la littérature est mal connue en Indianocéanie. Il convient donc de la mettre davantage en valeur. Un travail interdisciplinaire d'enregistrement audio et vidéo de la parole littéraire indianocéanique, en particulier de contes, serait le bienvenu. Cela déboucherait sur un archivage en vue d'éditions bilingues des contes vernaculaires et de documents sur les conteurs. Le même type de travail d'édition est à mener sur les fables, les légendes et les mythes avec des festivals bilingues de théâtre et des rencontres entre les troupes de l'océan Indien ainsi qu'une anthologie bilingue ou trilingue des chants vernaculaires créoles avec CD et films documentaires sur les troupes.

De leur côté, les lieux de culte ont aussi une valeur qui nécessite d'être exploitée par un circuit régional historique. La visite de ces sites peut être agrémentée d'une projection d'un court métrage qui exposerait l'histoire de l'ensemble des éléments du site. Similairement, un magasin de souvenirs annexé à chaque site pourrait être aménagé où l'on vendrait des produits artisanaux fabriqués localement autour de l'histoire du site et qui permettrait aux touristes de repartir avec un souvenir et à l'artisanat de tirer profit du flot de visiteurs. Dans la même optique, un circuit touristique régional pourrait aussi être développé sur le thème "circuit des religions". Dans celui-ci, seraient inclus des sites de tous les groupes religieux. Ce circuit serait aussi le moyen de promouvoir la diversité religio-culturelle dans l'Indianocéanie afin d'encourager les touristes à aller à la rencontre de la population locale. Il pourrait s'inscrire dans une vision de rapprochement des peuples comme moyen de connaître « l'autre » dans ses valeurs et pratiques religieuses et culturelles.

Pour une valorisation touristique intégrée du patrimoine culturel régional, la préservation de ce patrimoine semble primordiale. La collecte et l'inventaire du patrimoine, en vue de sa préservation et de sa valorisation, en permettraient une meilleure appréciation et connaissance tout d'abord au niveau local. Ensuite, sa diffusion à plus large échelle, auprès des touristes, permettrait sa valorisation à travers le monde. Il semble nécessaire d'organiser une mise en réseau, entre les îles, des recherches universitaires, pour une collecte et des échanges de données régionales. La mise en réseau des opérateurs touristiques dans les différentes îles permettrait de proposer des circuits régionaux, thématiques, montrant à la fois les liens entre les îles et leur héritage commun tout en soulignant leur singularité et leur complémentarité.

Les paysages et l'environnement, l'art de vivre au niveau des modes d'habiter, des saveurs et des danses, des formes de combat et des musiques ensuite, les savoir-faire à travers les expressions de la culture matérielle, les marchés et les escales que sont les ports, la littérature, les pratiques et les croyances sont les points d'ancrage d'une valorisation thématique et touristique du patrimoine commun de l'Indianocéanie. Il s'agit maintenant de concrétiser tout cela par un vaste programme de développement économique de cette région, pour le plus grand bien de ses entités territoriales et de ses populations.

Offres nombreuses

Les potentialités suscitées par l'activité touristique lui valent d'être courtisée par de nombreux acteurs sociaux à l'échelle locale et régionale. D'ailleurs les filières du tourisme à divers stades de développement sont présentes dans les îles indianocéaniques.

Le tourisme est ici plus axé sur la découverte du patrimoine culturel ou environnemental, plus actif et responsable dans un milieu naturel attrayant et convivial. La variété des genres est suffisamment large pour satisfaire les différents publics : pour les amateurs, un tourisme plus contemplatif (balades, visites de parcs, découvertes paysagères ou du patrimoine, des traditions, de la gastronomie...); pour les étudiants et spécialistes, des atouts très pointus qui mettent en valeur les sites qui peuvent être visités.

L'héritage de l'Indianocéanie est composé par toutes ces régions des îles jouissant des qualités et des particularités naturelles, culturelles, humaines et créatives propices au tourisme, se prêtant au développement des infrastructures prêtes à recevoir toutes catégories de visiteurs de par le monde et pouvant être exploitées pour les diverses formes rentables de tourisme.

L'Indianocéanie, même si elle accuse un certain retard dans le développement du secteur touristique par rapport au niveau mondial, s'identifie dans le contexte du spécifique de nos jours, car les offres potentielles à construire sont nombreuses et les initiatives abondent. Par sa proximité des marchés émetteurs et ses ressources, c'est un grand chantier de potentialités détenant des éléments d'une originalité prépondérante pour la visite. Le tourisme y est plein d'avenir...

Notre héritage : une région du monde

WILFRID BERTILE, ANCIEN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA COI

« Monde à part, balayé par les alizés qui courent sur les grandes surfaces marines, enlacé par les courants qui viennent de l'autre bord de l'océan, les îles et archipels de l'océan Indien occidental offrent au voyageur la somptuosité de leurs paysages et la puissante originalité de leurs peuples [...] Toutes les civilisations ou presque sont représentées. Le miracle est qu'à partir de ces éléments disparates, [ce] ne sont pas des morceaux d'Afrique, d'Asie ou d'Europe, mais des contrées ayant une vie propre, où des peuples originaux sont nés et ont affirmé au monde, tout au long de l'histoire, leur personnalité »⁽¹⁾.

Les îles du Sud-Ouest de l'océan Indien (Comores, Madagascar, anciennes Mascareignes) forment une région du monde qui a son originalité propre. Un nom s'impose progressivement pour la désigner : l'Indianocéanie. Au large de l'Afrique orientale et australe, l'Indianocéanie apparaît ainsi comme le pendant de la Macaronésie qui, au Nord-Ouest du continent africain, regroupe les Açores, les Canaries, les îles du Cap Vert et Madère. L'Indianocéanie possède un patrimoine matériel, immatériel et mixte conséquent, fondement de son identité. A l'heure où la mondialisation exacerbe les concurrences, il constitue un atout et un avantage comparatif pour le développement du tourisme, tant au niveau national que régional. Alors qu'il est nécessaire de marcher ensemble et d'un même pas, ce patrimoine reflète bien la réalité d'une Indianocéanie où ce qui différencie est aussi important que ce qui est commun. En effet, notre héritage est à la fois spécifique et pluriel, sa mise en valeur touristique est inégale, variant grandement selon les pays. Au moyen de la coopération et de l'intégration, cette région doit œuvrer pour défendre ses intérêts, pour promouvoir son développement économique et social, pour exister sur la carte du monde.

1. V. Tara et J.-C. Woillet, *Madagascar, Mascareignes et Comores*, Paris, SCEMI, 1969.

Le patrimoine de l'Indianocéanie existe. Les différents chapitres de cet ouvrage ont permis de le rencontrer. Les milieux insulaires et tropicaux de l'Indianocéanie ont servi de support à l'action de sociétés humaines venues, au fil des temps, d'horizons divers, faisant émerger un patrimoine spécifique, décliné sous différentes facettes.

Les trésors uniques, inscrits par l'Unesco au patrimoine mondial de l'Humanité comme biens naturels, culturels ou mixtes, donnent un bon aperçu de ce patrimoine. La réserve naturelle intégrale du Tsingy de Bemaraha, dans l'Ouest malgache, est un paysage karstique déchaîné, formant un *tsingy* ou forêt d'éperons rocheux résultant de la dissolution du calcaire par les pluies et la nappe phréatique ; les *pitons, cirques et remparts de La Réunion* qui accidentent le cœur montagneux de l'île témoignent de l'affrontement titanesque entre l'orogénèse volcanique et une érosion exacerbée sous climat tropical humide ; les *forêts humides de l'Atsinanana*, dans l'est de Madagascar, sont des forêts primitives, remarquables par leur biodiversité et les espèces menacées qui y vivent, notamment des lémuuriens ; située sur l'île seychellose de Praslin, la *Vallée de Mai* est le sanctuaire forestier du coco-de-mer, espèce endémique possédant la plus grosse graine du règne végétal ; l'*Atoll d'Aldabra*, un des plus grands du monde, abrite les tortues géantes des Seychelles. Les biens inscrits par l'Unesco au patrimoine mondial sont aussi culturels ou mixtes : l'histoire précoloniale est représentée à Madagascar par la *Colline royale d'Ambohimanga*, berceau du royaume merina, qui a vu naître celui qui, après avoir conquis Analamanga, la future Antananarivo, allait devenir le grand roi Andrianampoinimerina, celui qui vit sa rizière s'étendre jusqu'à la mer. De la période coloniale, marquée par l'esclavage, témoigne le morne Brabant, montagne du Sud-Ouest de l'île Maurice fréquentée par les esclaves marrons, classée au patrimoine mondial sous le nom de *Paysage culturel du Morne*. Toujours à Maurice, à Port-Louis, les bâtiments de l'*Aapravasi Ghat* constituent un lieu de mémoire



de l'immigration indienne. Deux biens sont inscrits au patrimoine culturel immatériel de l'Humanité par l'Unesco : à Madagascar, *le travail du bois des Zafimaniry*, tradition artisanale, associant sculptures sur bois et techniques de construction sans clous ni charnières, utilisant uniquement tenons et mortaises, pour les maisons et les tombeaux ; à La Réunion et à Maurice, le *maloya* et le *sega*, genres musicaux héritiers des chants des esclaves, ont obtenu eux aussi cette reconnaissance mondiale. Ces onze biens inscrits ne constituent que le dessus du panier, si on peut s'exprimer ainsi. La liste est longue des éléments patrimoniaux emblématiques de la région et on ne saurait prétendre à l'exhaustivité. On y trouve des paysages uniques comme les rizières étagées des hauts plateaux malgaches, le volcan de Grande Comore, les îles de rêve des Seychelles, les plages mauriciennes, les montagnes réunionnaises. L'originalité et la richesse de la faune et de la flore font de nos îles un des *hotspots* de la biodiversité mondiale : le cocotier de mer ne pousse à l'état naturel qu'aux Seychelles, le tamarin des Hauts à La Réunion, l'arbre du voyageur à Madagascar ; les tortues d'Aldabra sont spécifiques aux Seychelles, le lémurien à Madagascar et aux Comores, le cœlacanthe aux Comores ; les baleines profitent de la large interpénétration des eaux chaudes de l'océan Indien et des eaux froides antarctiques pour fréquenter nos parages à la saison des amours et des naissances. Il faudrait encore ajouter, comme en un

inventaire à la Prévert, le métissage des populations, des langues, des cultures, des religions ; les maisons créoles ; les villes coloniales, les médinas comoriennes ; les bâtiments administratifs, les temples et les églises, les mosquées ; le patrimoine industriel des usines sucrières ; la cuisine avec le *romazava* malgache, les *caris* et rougails créoles ; les musiques comme le *séga* et le *salegy* ; les arts martiaux comme le *moringue* ; les croyances mêlant le profane et le sacré ; les langues créoles, malgache, swahilies, les littératures, les poésies, les contes... Et combien d'autres éléments encore sans doute injustement omis ou oubliés.

Patrimoine méconnu

Ce patrimoine d'importance reste méconnu. D'abord parce que ses limites sont floues. Où s'arrête-t-il ? « *Tout patrimonialiser n'est pas non plus une solution, la valeur exceptionnelle du patrimoine se délitant avec l'extension anarchique de la définition* » écrit Jean-Michel Jauze, dans l'introduction de cet ouvrage. La méconnaissance est due aussi au cloisonnement de la région : « *chaque île ignore ou n'a qu'une connaissance incomplète de ce que ses voisines possèdent comme richesses patrimoniales* » (ibidem). Le patrimoine est méconnu enfin parce qu'il est insuffisamment étudié et vulgarisé. En consultant cet ouvrage qui représente un premier inventaire du patrimoine de l'Indianocéanie, le lecteur ira de révélation en révélation.

Le patrimoine indianocéanien est fragile et menacé pour des raisons naturelles et humaines. Le réchauffement climatique, les cyclones, les intempéries, l'érosion des côtes, les mauvaises conditions de conservation peuvent détruire ou abîmer des éléments patrimoniaux. Le patrimoine immatériel est aussi particulièrement fragile dans des pays de tradition orale : leur transmission est menacée par la distension des liens intergénérationnels, par le changement des modes de vie, par l'impact de l'image et de la technique qui font tomber en désuétude des pratiques culturelles traditionnelles. Mais c'est l'homme qui est la plus grave menace pour le patrimoine à cause de la pauvreté, de l'augmentation de la population, de la croissance économique et de la recherche du profit. Ainsi, les habitats marins et côtiers de certaines îles sont menacés par l'extraction de sable et de coraux, par la surpêche, par la pêche à la dynamite, par les pollutions. Les espaces littoraux, en butte aux conflits d'usages, sont mis sous pression. L'urbanisation mite et altère les paysages, déjà agressés par la surcharge démographique, par les infrastructures et par les activités économiques. L'homme a aussi profondément altéré le patrimoine par ses pratiques culturelles, par la destruction ou la surexploitation de tout ce qui se vend ou se mange, par le braconnage et les trafics en tous genres. Dans les forêts humides protégées de l'Atsinanana, en 2009, profitant des troubles politiques, des bandes armées ont exploité des bois précieux, aménagé des pistes afin de les évacuer, menacé de représailles les communautés locales qui tentaient de s'y opposer. Les maisons d'architecture traditionnelle tombent souvent en ruines à Madagascar, sont laissées à l'abandon ou détruites pour des raisons spéculatives à La Réunion, et à Maurice.

La mise en valeur touristique de ce patrimoine est une opportunité à saisir. A des degrés divers, mais dans toutes les îles, le tourisme est une activité économique qui compte et qui porte les espoirs du développement. Les pays de l'Indianocéanie présentent différents stades de développement touristique. Aux Comores, le potentiel balnéaire, paysager, culturel existe, mais tout est à faire : infrastructures de base ; désenclavement maritime et aérien ; liaisons inter-îles ; hébergements, transports et produits touristiques... Aussi le tourisme est-il encore peu développé avec 20 000 visiteurs. Des établissements

« La mise en valeur touristique du patrimoine est une opportunité à saisir. A des degrés divers mais dans toutes les îles, le tourisme porte les espoirs du développement »

fameux, comme le Galawa Beach, ont disparu. On spéculait sur la réalisation de nombre de projets, mais les Comores sont dans l'attente.

Tourisme balnéaire

A l'inverse, Maurice et les Seychelles, ont dès le début joué la carte du tourisme balnéaire des îles tropicales. Le tourisme est devenu la première activité économique aux Seychelles et à Maurice où il est arrivé au stade de la maturité. Les Seychelles, après avoir mis l'accent sur un tourisme « haut de gamme » tendent à diversifier leur clientèle. Le nombre de visiteurs est reparti à la hausse (plus de 230 000) et le tourisme est un des deux piliers de l'économie avec la pêche. Maurice, connue pour son hôtellerie de luxe et sa vocation balnéaire, cherche à s'appuyer davantage sur son patrimoine culturel et sur l'éco-tourisme. C'est le pays de l'Indianocéanie où le tourisme est le plus développé, dans une économie qui s'est diversifiée. Le cap symbolique du million de visiteurs a été franchi en 2014.

Madagascar est, par certains côtés, comparable aux Comores avec l'enclavement intérieur et extérieur, mais dispose dans certains sites d'hébergements de qualité. Elle met l'accent sur le tourisme balnéaire (Nosy Be) alors que le potentiel de l'éco-tourisme est d'importance mondiale. L'île Rouge accueille moins de 200 000 touristes, mais elle a tout pour devenir un grand pays touristique. Quand Madagascar s'éveillera...

Après s'être longtemps obstinée à jouer la carte des plages, La Réunion a diversifié son offre touristique, dont la gamme est à peu près complète dans un contexte de pays développé. Son image reste floue et sa fréquentation touristique stagne (405 000 visiteurs), mais l'île intense s'impose progressivement comme une destination de nature.



L'idée est séduisante d'une politique régionale coordonnée afin de faire surgir une identité collective indianocéanique, de valoriser les ressources patrimoniales communes, de les utiliser pour la reconnaissance et l'attractivité de la région. La promotion en commun de la destination se fait sous le label des *Iles Vanille* pour un voyage combiné dans nos îles. Cette initiative est freinée par les difficultés de liaison entre elles, tant au niveau de la desserte aérienne que des obstacles à la libre circulation des ressortissants des pays de l'océan Indien. Elle profite aussi aux destinations les plus accessibles et les plus connues cependant que celles qui en ont le plus besoin restent relativement à l'écart. Enfin, la promotion de la destination se fait principalement sur la France, l'Angleterre, l'Allemagne et les pays scandinaves : elle gagnerait à développer les marchés émergents, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud, ce qui paraît logique pour une région située à la charnière de l'Afrique et de l'Asie.

L'Indianocéanie mise sur le tourisme pour conforter son développement. Son patrimoine peut l'aider à tirer son épingle du jeu face aux destinations concurrentes : les touristes ne se rendent plus quelque part. Ils vont à la recherche d'un produit dont le patrimoine, matériel et immatériel, constitue l'originalité. Il convient donc d'approfondir la politique commune de développement touristique, de voir comment développer au mieux le tourisme dans chacune des destinations ainsi qu'à travers les combinés inter-îles et de mettre en œuvre

« L'Indianocéanie, seule région afro-asiatique du monde, tire son unité de son insularité, de la qualité de sa zone de passage, de sa vocation de carrefour de populations »

une politique du patrimoine. Les difficultés d'une mise en valeur touristique commune se retrouvent dans la plupart des politiques menées au niveau de l'Indianocéanie : le projet régional a tendance à se scinder en autant de projets nationaux en raison du caractère insulaire et des disparités de la région.

La mise en cohérence des composantes du patrimoine de l'Indianocéanie permet de tracer le portrait de cette région - à la fois une et multiple - et à s'interroger sur son devenir.

Située à la charnière de l'Afrique et de l'Asie et peuplée principalement à partir de ces deux continents, l'Indianocéanie est la seule région afro-asiatique du monde. Elle tire son unité et son originalité de l'insularité, de son climat globalement chaud et humide, de sa qualité de zone de passage et d'échanges entre l'Asie et l'Afrique orientale et australe, de sa vocation de carrefour de populations et de sa colonisation par les puissances européennes, notamment la France.

L'Indianocéanie est composée d'îles tropicales variées. Madagascar et les Seychelles sont de vieilles terres, témoins de la dislocation d'un ancien continent, tandis que les Comores et les Mascareignes, sont des volcans récents dont certains sont encore en activité. Les reliefs de Madagascar rappellent ceux de l'Afrique, avec ses hauts plateaux surmontés de reliefs volcaniques postiches, ses grands bassins sédimentaires, ses fractures et ses plaines littorales étroites. Les Seychelles se partagent entre îles granitiques montueuses et îles coralliennes basses. Les longues pentes des planèzes des îles volcaniques convergent vers le cœur des massifs parfois creusés de cratères encore actifs, Piton de la Fournaise et Karthala. L'érosion et la tectonique ont façonné les trois cirques de La Réunion ou réduit l'île Maurice à un plateau jalonné de montagnes résiduelles aux reliefs de décor de théâtre.

Entre Equateur et tropique du Capricorne, ces îles indianocéaniques ont en commun un climat chaud et le plus souvent humide. Leur position dans la partie occidentale d'un océan les expose aux cyclones tropicaux, souvent meurtriers à Madagascar, causant partout de gros dégâts comme dans les îles Mascareignes. La région présente toute la gamme des climats chauds, allant du climat tropical semi-désertique du sud malgache au climat équatorial des Seychelles. Les reliefs, l'exposition au vent dominant déterminent un grand nombre de microclimats, en particulier une opposition entre les côtes au vent et sous-le-vent et un étagement des milieux biogéographiques selon l'altitude. Les paysages végétaux sont d'une grande variété, à l'image de la variété climatique. L'isolement a favorisé le caractère endémique de la flore et de la faune.

En raison de sa position intertropicale, l'Indianocéanie est le domaine des vents alternants de secteurs est et ouest, avec globalement les moussons dans sa partie nord et les alizés (*trade winds*) dans la partie sud. Aidés par des courants équatoriaux ou côtiers, comme dans le canal du Mozambique, ces vents ont joué un grand rôle dans la navigation, donc dans le peuplement de la région. Depuis au moins le haut Moyen-Age, ils ont orienté les échanges humains, culturels, commerciaux, faisant de cet espace une région afro-asiatique.

Les habitants de Madagascar viennent principalement de Malaisie et d'Indonésie et cultivent le riz qui est leur nourriture de base. Ils ont tiré parti des différents milieux pour assurer leur survie, pratiquant comme les Vezo la pêche sur les côtes, utilisant la technique, venue d'Asie, des pirogues à balancier, tandis que la cueillette, la culture sur brûlis (*tavy*) et, surtout, l'élevage contemplatif de bovins sont, plutôt, un héritage de l'Afrique. Les Mérimas, pratiquant la riziculture inondée sur les hautes terres malgaches, étaient sur le point d'instaurer leur domination sur l'ensemble de la Grande Ile quand survint l'occupation française à la fin du XIX^e siècle.

Dans l'archipel des Comores, aux Bantous venus d'Afrique, se sont ajoutées des populations en provenance du golfe Persique, notamment de Chiraz, et du sud de la péninsule Arabique, apportant l'Islam. Les métissages divers ont donné naissance à une culture et à une civilisation originales, le monde swahili qui s'étend sur toute la côte africaine, de la Somalie au nord du Mozambique, intégrant les Comores. Cette civilisation se caractérise par une économie associant agriculture et commerce ainsi que par des pratiques sociales et religieuses mêlant islam et animisme. Elle a provoqué le développement de villes portuaires comme Moroni ou Mutsamudu, avec leurs médinas et leurs mosquées.

Voie de passage

Une fois passé le cap de Bonne Espérance, les Européens, au début des Temps Modernes, ont atteint les Indes par le canal du Mozambique, ou plus à l'est, par la voie maritime des Iles. Le Sud-Ouest de l'océan Indien est ainsi devenu une voie de passage pour l'Europe sur la route des Indes, suscitant des mouvements de population, parfois forcés comme la traite des esclaves ou l'engagisme (*coolie trade*), menant des populations de l'Afrique australe, de Madagascar et des Indes aux Mascareignes, parfois spontanés comme la formation des diasporas chinoises et surtout indiennes dans les pays insulaires ou continentaux de la région. Tout cela renforce le caractère afro-asiatique de cette partie du monde.

Mascareignes et Seychelles sont des créations de la colonisation française d'Ancien Régime, avant que



l'Angleterre, en 1814, n'incorpore Maurice et les Seychelles à son empire colonial. Il ne s'agit plus ici d'économie de subsistance, mais de la construction *ex nihilo* d'un système de plantation devant produire des denrées tropicales pour les métropoles. Il a fallu mettre en place une agriculture commerciale, des usines sucrières, un habitat rural et urbain, des infrastructures de transport, des ports pour les liaisons avec les métropoles, des villes pour l'administration et le commerce d'import-export... A La Réunion et à Maurice notamment, les maîtres des colonies, souvent d'origine européenne, peu nombreux, dominent des travailleurs misérables amenés de Madagascar, d'Afrique, d'Asie, tandis que des immigrants libres arrivent de l'Inde musulmane et de Chine.

Au ^{xix}^e siècle, la colonisation intègre les Comores et Madagascar dans l'empire français : à côté des genres de vie traditionnels se développe une économie moderne, fondée sur les cultures commerciales et le commerce. Du peuplement et de la colonisation résulte une variété de peuples, de langues, de religions. Malgré l'existence de langues locales ou nationales, la présence de l'arabe et de l'anglais, le français est une langue commune faisant de l'Indianocéanie un îlot de francophonie dans un océan Indien considéré comme un lac anglais.

Tels sont, brièvement tracés, les grands traits de l'Indianocéanie. Mais si elle présente des caractères originaux communs, elle est aussi plurielle. L'unité n'exclut pas la diversité.

Les pays de l'Indianocéanie se différencient notamment par leur peuplement. On sait que Madagascar, un micro-continent, possède une population variée (les 18 tribus) venue d'Afrique et surtout d'Asie du Sud-Est ; que les Comores islamisées appartiennent à l'aire

de civilisation swahilie ; que les Seychelles, La Réunion, Rodrigues sont créoles. Maurice, où l'immigration indienne a revêtu une grande ampleur, est devenue une Inde d'outre-mer. Partout des métissages se sont opérés, mais nulle part, ils ne sont aussi inextricables que dans les îles créoles.

Disparité d'existences

L'Indianocéanie est composée de pays extrêmement disparates : Comores, Madagascar, Maurice, La Réunion, les Seychelles : chaque entité est un cas particulier. Il suffit, en les citant, de les faire défiler dans son esprit pour mesurer combien ils diffèrent les uns des autres. D'abord par la taille, allant des 460 km² de tout l'archipel seychellois aux 587 000 km² de Madagascar ; par la population, s'échelonnant de 90 000 habitants aux Seychelles à 23 millions à Madagascar ; par les densités, se dispersant de 39 hab/km² à Madagascar à 639 hab/km² à Maurice. Ensuite par leur statut, la décolonisation y ayant revêtu deux formes différentes : tandis que La Réunion choisissait en 1946 l'intégration, par voie de départementalisation, à la collectivité nationale française, Madagascar (1960), Maurice (1968), les Comores (1975), les Seychelles (1976) accédaient à l'indépendance. Enfin, par leur niveau de développement. L'instabilité politique, des problèmes de gouvernance n'ont pas permis un véritable décollage des Comores et de Madagascar considérées aujourd'hui comme des PMA (pays moins avancés). A l'inverse, La Réunion fait partie des pays développés. La pêche et le tourisme ont fait des Seychelles un PRI (pays à revenu intermédiaire) tandis que Maurice a diversifié son économie jusqu'à devenir un NPI (nouveau pays industrialisé).



« Les pays de l'Indianocéanie se doivent de répondre ensemble à leurs défis communs et à celui du développement de chacun d'eux »

Cette disparité multidimensionnelle induit une absence de cohésion, aggravée par les différends qui peuvent opposer les pays, par le manque de complémentarité d'économies plus concurrentes que complémentaires, ce qui limite les échanges régionaux. Les peuples de l'Indianocéanie n'ont pas les mêmes préoccupations ; ils manquent de solidarité entre eux, chacun voulant, à l'occasion de chaque projet régional, les plus importantes retombées pour son pays ; ils s'engagent donc de façon inégale dans la construction de l'Indianocéanie dont la traduction politique est la Commission de l'océan Indien.

Il n'en reste pas moins que les pays de l'Indianocéanie se doivent de répondre ensemble à leurs défis communs et à celui du développement de chacun d'eux. Par l'intermédiaire de la Commission de l'océan Indien, ils s'y essaient tant bien que mal, dans les domaines politique et diplomatique, du réchauffement climatique, de la météorologie, de la pêche, du tourisme... Plus que jamais, l'Indianocéanie doit faire jouer ses propres atouts, s'affirmer en tant que telle, se structurer en tant que région. Elle doit se réapproprier ses ressources halieutiques, trop largement exploitées par des pays non riverains. Elle doit mettre en valeur ses richesses agricoles, patrimoniales et minières au bénéfice de ses populations. Elle doit enfin davantage profiter de sa situation sur la grande voie d'échanges entre l'Asie et l'Afrique australe.

Concernant le développement durable de chacun des pays membres, le salut est dans la solidarité. Comores et Madagascar souffrent d'un sous-développement accentué, ce qui fragilise la région. Sans réduction des écarts de développement, il n'y aura pas de codéveloppement, de développement mutuellement profitable, d'intégration régionale.

Des influences malgaches se retrouvent dans tous les pays indianocéaniques : le développement de la Grande Ile, de cette « terre-mère » de l'Indianocéanie, créera des complémentarités, passage obligé de l'intégration. Dans cette partie du monde, la géographie apporte un patrimoine commun et plaide pour une région spécifique ; l'histoire a façonné un patrimoine différencié et la divise en aires de civilisation : Madagascar, un monde à elle toute seule, les Comores swahilies, les îles créoles. Au XIX^e siècle la présence de Lémuriens à Madagascar et en Malaisie alimenta l'hypothèse d'un continent aujourd'hui disparu situé dans l'océan Indien, la Lémurie, où aurait prospéré une civilisation à peu près contemporaine de celle de l'Atlantide.

En 1961, l'écrivain mauricien Camille de Rauville évoque, en référence à la littérature des îles de la région, l'émergence d'« un nouvel humanisme au cœur de l'océan Indien » qu'il appelle l'Indianocéanisme. Une nouvelle géographie aussi, un nouveau rassemblement : l'Indianocéanie. Devenue notre région commune qu'il nous faut structurer, développer, promouvoir. Il nous faut réconcilier la mythologie et la littérature, la géographie et l'histoire et développer un sentiment d'appartenance à cette Indianocéanie. Pour faire de ce rêve un peu fou un grand dessein.

Table des matières

Préface

Une civilisation de confluence	3
<i>Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la COI</i>	

Introduction

L'Indianocéanie carrefour de civilisations	8
<i>Jean-Michel Jauze</i>	

Art de vivre

20

L'architecture témoin d'un art de vivre	23
<i>Jean-Michel Jauze</i>	
Saveur des îles	37
<i>Colette Le Chartier</i>	
Expressions musicales, corporelles et picturales	53
<i>Evelyne Combeau-Mari, Daisy Jauze</i>	
Moring, moraingy, mrenge : pratiques corporelles de combat	59
<i>Evelyne Combeau-Mari</i>	
Peinture : riche palette de couleurs	63
<i>Daisy Jauze</i>	

Environnement

72

Des écosystèmes uniques et remarquables	74
<i>Ahmed Ouledi</i>	
Entre mer et montagne	86
<i>Ahmed Ouledi</i>	

Production et échanges

104

Escale sur la route des Indes	107
<i>Marie-Annick Lamy-Giner</i>	
Ti laboutik, ti marsan : commerces traditionnels en Indianocéanie	121
<i>Nagamah Gopauloo</i>	
Savat... sahafa... sapo lapay... shino na mtsi	131
<i>Rafolo Andrianaivoarivony, Frédéric Rabeary</i>	

Identités et croyances

144

Littératures créoles de l'Indianocéanie	147
<i>Carpanin Marimoutou</i>	
Un éventail de lieux de culte	161
<i>Sophie Le Chartier, Vijaya Teelock</i>	
Pratiques, croyances et connaissances traditionnelles	173
<i>Maya de Salle-Essoo</i>	

Stratégies

190

État des lieux du tourisme	193
<i>Rafolo Andrianaivoarivony, Frédéric Rabeary</i>	
Potentialités touristiques	199
<i>Rafolo Andrianaivoarivony, Frédéric Rabeary</i>	
Pour une mise en réseau	203
<i>Rafolo Andrianaivoarivony, Frédéric Rabeary</i>	

Conclusion

Notre héritage : une région du monde	207
<i>Wilfrid Bertile, ancien Secrétaire général de la COI</i>	

Références bibliographiques

217

Crédits photographiques

222

Remerciements

223

Références bibliographiques

ABDALLAH Naguib, L'habitat traditionnel, catalogue du Musée national des Comores, CNDRS, 2013.

ABDEREMANE Bourhane, Bambao lieu de mémoire, Etudes sur l'archipel des Comores, Maurice, Précigraph, 2012, p. 112-119

ABDEREMANE Said Mohamed, Le dernier boutre des Comores, film documentaire, 2012.

ANDRIANAIVOARIVONY Rafolo, L'Indianocéanisme à travers ses sites à valeur identitaire, atouts touristiques, Les mille visages de l'IndianOcéanie - Acte du Colloque de la Commission de l'océan Indien - Mahébourg, 6 et 7 juin 2013, 2014, p. 58-64.

ANDRIANAIVOARIVONY Rafolo, Les portes massives sculptées, expression régionale de la culture matérielle et du patrimoine de l'océan Indien occidental, à paraître dans Etudes Océan Indien, revue du CROIMA de l'INALCO, Paris, 2012.

ASSOCIATION HISTORIQUE INTERNATIONALE DE L'OCEAN INDIEN, Dynamiques dans et entre les îles du Sud-Ouest de l'océan Indien : XVII^e s-XX^e s, AHIOL, Actes du colloque de Toamasina, 2005.

BAILLIF-RENARD, Corinne, Guandi à La Réunion, d'un culte privé et familial à une manifestation grand public, Mémoire professionnel, Mention Océan Indien : géographie et histoire, 2013.

BAKKER, Han ; GILLING, Nicolien, The central market of Port Louis, M.A Thesis, Leiden, 1985.

BARAT C., CARAYO M. & CHAUDENSON R., 1983, Magie et sorcellerie à La Réunion, St-Denis : Livres Réunion.

BARAT, Christian et al, Rodrigues, la Cendrillon des Mascareignes, Université de la Réunion, Institut de linguistiques et d'Anthropologie, 1985

BATTISTINI, René, Géographie humaine de la plaine côtière Mahafaly, Paris, Cujas, 1964.

Commission de l'Océan Indien, Ambition Jeune 2013, Union Européenne, Synergie Jeune, Edition 160 -Capital, p. 8- 9, 2013.

BENOIST J., (1993). Anthropologie médicale en société créole, Collection Les Champs de la Santé, Paris, PUF.

BLANCHY S. et al., 2006 Les dieux au service du peuple (Introduction) : Itinéraires religieux, médiation, Syncretisme à Madagascar, Paris, Karthala, 536 p.

BLANCHY S. et al., (1993). Thérapies traditionnelles aux Comores, Cah. Sci. Hum., 24(4), 763-790.

BLANCHY S., 2004. Mosquées du Vendredi, pouvoir et différenciation sociale à Ngazidja (Comores). Tarehi, p 16-24. <hal-00613621>

BOLLE A. et ROSALIE M. (Eds.), Parol ek memwar. Récits de vie des Seychelles, Hamburg, Helmut Buske Verlag, 1994.

BOULLET V., 2006 – Les milieux naturels, Muséum d'histoire naturelle de la Réunion.

CANOVA P., La Littérature seychelloise. Production, promotion, réception, Paris, Éditions L'Harmattan, 2006.

CHAUDENSON R., Textes créoles anciens (La Réunion et Ile Maurice). Comparaison et essai d'analyse, Hamburg, Helmut Buske Verlag, 1981.

CHAUDENSON R., La Genèse des créoles de l'océan Indien, Paris, Éditions L'Harmattan, 2010.

- Études créoles, volume XXIV, N° 2, 2001, Des fables créoles ;

- Études créoles, volume XXVII, N° 1 & 2, 2004, Littératures et fondations ;

- Études océan Indien N° 49-50, 2013, Archipels créoles de l'océan Indien. Dynamique de la rencontre interculturelle et de la créolisation ;

- Francophonie 53, Automne 2007, Les littératures réunionnaises ;

CHAZAN-GILLI S. & RAMHOTA P. 2009, L'Hindouisme mauricien dans la mondialisation, cultes populaires indiens et religion savante, Mauritius : Ed. IRD, Karthala, MGI.

CHOPPY, Penda, The Seychelles Moutya as a Theatre Prototype and Historical Record, Mahé, Institut Créole, 2006.

- CICCIONE S., ROOS D. & Le GALL J.-Y. n (eds), 2001 – Knowledge and Conservation of sea turtles in south-West-Indian-Ocean. Proceeding of workshop held at Saint-Leu, Ile de la Réunion. 28 nov-2 dec 1999. Etudes et colloques du CEDTM N° 01, march 2001.
- COI, 1999 – Au rythme des îles de l'Océan Indien, édition Oasis productions.
- COLLECTIF, 2009, Le Piton de la Fournaise, de la contemplation à la compréhension, Saint-Denis, Maison du Volcan, CRESOI/Océan Editions, 2011, 383 p., p. 303-342.
- COMBEAU-MARI, Évelyne, Moraingy, mrenge, moring : Permanence et ré-invention des pratiques traditionnelles de combat dans les îles de l'océan Indien : Madagascar, Mayotte, Réunion, Revue STAPS n° 101, mars 2013, p. 69-80.
- De SALLE-ESSOO M., 2011, Le profane et le sacré dans les tradipratiques à l'île Maurice, Thèse de doctorat en Anthropologie, Université de la Réunion.
- DESROCHES, Monique et SAMSON, Guillaume, La quête d'authenticité dans les musiques réunionnaises, in Anthropologies de la Réunion, GHASARIAN, Christian (ed), Paris, Éditions des archives contemporaines, 2002, p. 201-218.
- DONQUE, Gérald, Le Zoma de Tananarive. Etude géographique d'un marché urbain, Revue de géographie, n° 8 janvier-juillet, 1966, p. 93-273.
- DURAND Dominique; HIN-TUNG, Jean, Peuples de La Réunion : Les Chinois, coll. Peuples de La Réunion, Australes Edition, 1981.
- EBENEZER Howard, To-Morrow, A peaceful Path to real Reform (Demain, une voie pacifique vers la réforme sociale), Routledge, Londres, New York, 2003, 220 p. (1re édition 1898).
- EVE P., La religion populaire à La Réunion, St Leu, Presses du développement, 2 tomes, 1985.
- FAUBLEE Jacques, L'Ethnographie de Madagascar, Paris, Les Editions de France et d'Outre-Mer, 1946.
- FEARE C.J., 1984 – Seabird status and conservation in tropical Indian Ocean. 26. P. 457-471
- FILLIOT, Jean-Michel, Histoire des Seychelles, Ministère de l'Education et de l'Information, 1982.
- FONTAINE Marie-Andrée, Vacoa tressage d'objet à l'île de La Réunion. Orphie, 2008.
- FORTIN Françoise; GIUDICE Christophe (dir.), Toamasina autrement, Les Amis de Toamasina, 2012.
- FOURNET-GUERIN, Catherine, Vivre à Tananative : géographie du changement dans la capitale malgache, Paris, Editions Karthala, coll. Hommes et sociétés, 2007.
- FOURNET-GUERIN, Catherine, La suppression du marché du Zoma à Tananarive : perte de l'un des fondements traditionnels de la citoyenneté de la ville ou revanche ?, Annales de Géographie, n° 637, vol. 113, 2004, p. 297-315.
- FUMA S. et CHAN-LOW J., Epidémies et pharmacopée traditionnelle dans l'histoire des îles de l'océan Indien, La Réunion, Océan éditions, juin 2008, 332 p.
- FUMA, Sudel et DREINAZA, Jean-René, Le moring, art guerrier, ses origines afro-malgaches, sa pratique à La Réunion, CDRHR- Université de La Réunion, 1992.
- FURLONG R., et RAMHARAI V., Panorama de la littérature mauricienne. La production créolophone. Des origines à l'indépendance, Île Maurice, 2006.
- GERAUD Jean-François, Des habitations-sucreries aux usines sucrières : la « mise en sucre » de l'île Bourbon, (1783-1848), thèse d'histoire sous la direction du professeur Claude Wanquet, Université de La Réunion, décembre 2002, 4 vol., 1 265 p.
- GOODMAN S.M. et al., 2010. A review of the bat fauna of the Comoro archipelago. Acta chiropterologica, 12 : 117-141.
- GOODMAN S.M. et al., 2008 - Paysages naturels et biodiversité de Madagascar, Publication scientifique du Muséum, Paris, WWF, 692p
- GOPALOO, Nagamah, Les Aspects Economiques et Culturels du marché central de Port-Louis, Mémoire de DEA, INALCO, 1995.

- GOPALOO, Nagamah, Les Rapports marchands et non-marchands entre les deux îles - Maurice et La Réunion, Thèse de Doctorat, INALCO, 2001.
- GRENIER, Christophe, Genre de vie vezo, pêche « traditionnelle » et mondialisation sur le littoral sud-ouest de Madagascar, *Annales de Géographie*, n° 693, 2013, p. 549-571.
- GURIB-FAKHIM A. & GUEHO J., 1997, Plantes médicinales de Maurice, Tome 3, Editions de l'Océan Indien, University of Mauritius, MSIRI.
- HAUSSER M. et MATHIEU M., Littératures francophones. Afrique noire, Océan Indien, Paris, Belin, 1998.
- HEIN, Jean-Claude, Deux siècles de cuisine ; héritage de l'Isle de France, Port-Louis, Précigraph, 2001.
- HELIAS F., La Poésie réunionnaise et mauricienne d'expression créole : histoire et formes, Ile-sur-Têt, Éditions K'A, 2014.
- INTERCULTUREL FRANCOPHONIES., N° 4, novembre-décembre 2013, Identités, langues et imaginaires dans l'Océan Indien
- JAUZE Jean-Michel, Villes et Patrimoine à La Réunion, Paris, Université de La Réunion -L'Harmattan, 2000.
- JAUZE Jean-Michel, Quel patrimoine pour La Réunion ?, Regards croisés sur le patrimoine dans le monde à l'aube du XXI^e siècle, colloque international, 7-9 octobre 1999, CREOPS, Paris-Sorbonne - Paris IV, Espace et Culture, UMR Espaces géographiques et sociétés, dir. M. Gravari-Barbas, S. Guichard-Anguis, Paris, Presse de l'Université de Paris-Sorbonne, 2003, p. 207-222.
- JAUZE Jean-Michel, Patrimoine, enjeux identitaires, production urbaine à Port-Louis (Maurice), Entretiens du Patrimoine de l'océan Indien - Indian Ocean Heritage Conference, colloque international, Ecole nationale supérieure d'architecture de Montpellier, antenne Réunion (ENSAM/Reunion), Direction des affaires culturelles-océan Indien (DAC-OI), Région Réunion, Théâtre du Grand Marché, Saint-Denis La Réunion, 2-4 novembre 2011, Montpellier, Editions de l'Espérou, 2013, p. 293-300.
- JOUBERT J.-L., Littératures de l'océan Indien, Vanves, EDICEF, 1991.
- LAGARDE B., O sa servis a la kisasa sa ? Ethnographie d'un rituel réunionnais, dans Samson Guillaume, Lagarde Benjamin et Marimoutou Carpanin, L'univers du maloya, Histoire, ethnographie, littérature, Océans Editions, 2008, pp.89-153.
- LA SELVE, Jean-Pierre, Musiques traditionnelles de La Réunion, St Denis, Azalées Editions, 1984.
- LE CHARTIER, Colette, Table et traditions créoles, Bell Village, Centre Culturel Africain, 1991
- LEVENEUR Bernard, Petites histoires de l'architecture réunionnaise, Saint-Denis, Editions du Quatre Epice, 2007.
- LI A., 2012. A History of Overseas Chinese in Africa to 1911. New York. Diasporic African press, 116-128.
- LIONNET F., Le Su et l'incertain. Cosmopolitiques créoles de l'océan Indien, Trou d'eau, Ile Maurice, L'Atelier d'écriture, 2012.
- LIVE, Yu Sion, Instruments de musique communs aux îles de l'océan Indien-Madagascar, Maurice, La Réunion, Seychelles et Comores, St Denis, Azalées éditions, 2006.
- LOUETTE M., Les Mammifères, Pp 67-87. In : LOUETTE, M., D. MEIRTE et R. JOCQUE (eds) 2004, La faune terrestre de l'archipel des Comores. Studies in afrotropical zoology, N° 293. Tervuren : MRAC.
- LUDWIG R. TELCHID S., BRUNEAU-LUDWIG F., (Eds.), Corpus créole. Textes oraux dominicains, guadeloupéens, guyanais, haïtiens, mauriciens et sychellois, Hamburg, Helmut Buske Verlag, 2001.
- LY-TIO-FANE PINEO, Huguette, Chinese Diaspora in Western Indian Ocean, Ile Maurice, Editions de l'océan Indien et Mission Catholique Chinoise, 1985.
- LY-TIO-FANE PINEO, Huguette ; LIM FAT, Edouard, From alien to citizen, Ile Maurice, Editions de l'océan Indien, 2008.
- National Museum of Ethnology Japan (éd.), Handicrafting the Intangible : Zafimaniry Heritage in Madagascar, Osaka, 2013.

- MAGDELAINE-ANDRIANJAFITRIMO V. et MARIMOUTOU C., Contes et romans, Paris, Éditions Anthropos/Economica, 2004.
- MAGDELAINE-ANDRIANJAFITRIMO V. et MARIMOUTOU C., Le Champ littéraire réunionnais en questions, Paris, Éditions Anthropos/Economica, 2006.
- MAGDELAINE-ANDRIANJAFITRIMO V., MARIMOUTOU C. et TERRAMORSI B., Démons & Merveilles. Le surnaturel dans l'Océan Indien, Saint-Denis, Université de La Réunion, 2005.
- MINISTRY OF TOURISM. 2013. Port Louis Heritage Trail, Report prepared by the University of Mauritius. Port Louis. Non publié.
- MOREL M. R. P., La place actuelle de la médecine traditionnelle à Madagascar, exemple d'Antananarivo-Atsimondrano et de Toliara II, thèse de doctorat, Toliara, Université de Toliara, 2013.
- NATIONAL HERITAGE RESEARCH SECTION., (2010) Medicinal Plants of Seychelles, Book One, 2nd Edition, Culture Department
- NATIONAL HERITAGE TRUST FUND, National Inventory Intangible Cultural Heritage, Mauritius, Ministry of Arts and Culture, 2013.
- NOTRE LIBRAIRIE., Janvier-Mars 2001, Littératures insulaires du Sud, NOURAUULT, Gilles; PERRIN François, L'Union des Comores les Îles de de la lune, Espagne: Orphie, 2004.
- NOUVELLES ETUDES FRANCOPHONES., volume 23, N° 1, printemps 2008, numéro spécial sur l'océan Indien.
- PROSPER J.-G., Histoire de la littérature mauricienne de langue française, Ile Maurice, Éditions de l'océan Indien, 1978.
- PEERTHUM Satyendra., The making of a Tropical City in the Indian Ocean, A historical overview of the Heritage Sites, Structures and Lieux de Mémoire of Port Louis (Mauritius), Entretiens du Patrimoine de l'océan Indien - Indian Ocean Heritage Conference, colloque international, Ecole nationale supérieure d'architecture de Montpellier, antenne Réunion (ENSAM/Réunion), Direction des affaires culturelles-océan Indien (DAC-OI), Région Réunion, Théâtre du Grand Marché, Saint-Denis La Réunion, 2-4 novembre 2011, Montpellier, Editions de l'Espérou, 2013, p. 141-166.
- RABEARIMANANA Lucile, Une entreprise coloniale d'après la Seconde Guerre mondiale à Madagascar. La Société Sucrière de la Mahavavy, Entreprises et entrepreneurs en Afrique (XIXe-XXe siècles) tome II, Paris, Laboratoire « Connaissance du Tiers-Monde ». L'Harmattan, 1983, p535-551.
- RATSIMBAZAFY, Ernest, Les pratiques physiques traditionnelles de combat à Madagascar, Savika du Bet-sileo et moraingy du Menabe, Significations historiques, sociales et culturelles, Thèse de doctorat en Histoire contemporaine sous la direction de Combeau-Mari Evelyne. Université de La Réunion, 2006.
- ROCHA S., POSADA D., CARRETERO M. et al, Phylogenetic affinities of Comoroan and East African day geckos (genus *Phelsuma*): Multiple natural colonisation, introductions and island radiations, Molecular phylogenetics and evolution, vol.43, 2007, 685-692
- RAFOLO A, Les cases créoles de Tamatave, Revue Historique de l'océan Indien, Dynamiques dans et entre les îles du sud-ouest de l'océan Indien (XVIIe-XXe siècle), Saint-André, Réunion, AHIOI, 2005, p. 485-500.
- REOL, Sylvie (dir), Mémoires océanes: patrimoines maritimes de l'île de La Réunion, Confrérie des gens de la mer, Inventaire général du patrimoine culturel, 2005.
- ROBINEAU, C., Société et Economie d'Anjouan (océan indien), Paris, ORSTOM, 1966.
- SAMSON, Guillaume, Histoire d'une sédimentation musicale in L'univers du maloya, Histoire, ethnographie, littérature, SAMSON, Guillaume, LAGARDE, Benjamin et MARIMOUTOU, Carpanin (eds), Océan Edition, 2008, p. 9-88.
- RACAULT J.-M., Mémoires du Grand Océan. Des relations de voyage aux littératures francophones de l'océan Indien, Paris, PUPS, 2007.
- RAMHARAI V., (Ed.), Anthologie des contes et des nouvelles du XIX^e siècle à l'Île Maurice, Goodlands, Ile Maurice, Éditions Les Mascareignes, 2000.

REVUE DE LITTÉRATURE COMPAREE., 2-2006, avril-juin 2006, Les littératures indioocéaniques

ROUILLARD, G. et GUÉHO J., 2002, Les plantes et leur histoire à l'île Maurice, Port Louis, MSM.

SAID ASSOUMANI, M., 2005, Les formules magiques, médicinales et divinatoires des devins-guérisseurs Comoriens, Ya Mkobe, n° 11, p. 15-30.

SUSSMAN L. K., 1983, Medical Pluralism on Mauritius. A study of Medical beliefs and practices in a polyethnic society, Ph.D, Washington University.

SCHMIT, Pierre; LEMARCHAND, Nathalie, Le patrimoine en Basse-Normandie: Réflexions sur deux décennies d'actions publiques et privées, Centre Régional de Culture Ethnologique et Technique (Crécet), 2005, 18 p.

SKERRETT, Judith, To Market To Market, in Silhouette., Inflight Magazine of Air Seychelles, 2013.

TALOHA, Arabes et Islamisés à Madagascar et dans l'océan Indien, Taloha, n° 2, revue de l'ICMAA, Université d'Antananarivo, 1967.

TARA V et WOILLET J.-C., 1969, Madagacar, Mascareignes et Comores, Paris, SCEMI.

TEELOCK V. (Ed), The Vagrant Depot of Grand River, its Surroundings and Vagrancy in British Mauritius (2004).

TOIWILLOU Mze Hamadi, Protection et valorisation du patrimoine culturel des îles Comores, d'une culture à une autre, Edition universitaire européenne, 2010.

TOUSSAINT, Auguste, Une cité tropicale: Port-Louis de l'île Maurice, Presses Universitaires de France, 1966.

UICN, 1996 - A marine Turtle conservation strategy and action plan for Western Indian Ocean. IUCN/SSC Marine turtle specialist group publication N° 2 24pp

UNESCO, L'Afrique et le Patrimoine Culturel Oral et Immatériel de l'Humanité, Paris, UNESCO, 2009.

VELY M. - Les baleines à bosse des îles de la Lune: petit guide pratique à l'usage des observateurs, Megaptera, Association pour la Connaissance, l'Observation

et la Conservation des Mammifères marins de l'Océan Indien, 80pp.

BALLGOBIN Veena et ANTOINE Marclaine, Traditional musical instruments from Oral tradition: Folk music in Mauritius in Revi Kiltir Kreol n°.3, Nelson Mandela Centre, 2003.

VERGES F. et MARIMOUTOU C., Amarres. Créolisations indioocéanes, Paris, Éditions L'Harmattan, 2005.

VERIN Pierre (dir.), Histoire ancienne du nord-ouest de Madagascar, Taloha, n° 5, revue de l'ICMAA, Université d'Antananarivo, 1972.

VINE, Peter, Seychelles, IMMEL Publishing, 1989

WELLS N.A. & ANDRIAMIHA B.R.R. 1993 - The initiation and growth of guilies in Madagascar: are humans to blame? Geomorphology 8 : 1-48

Crédits photographiques

Photos de François-Louis Athénas

à l'exception de

pages 21, 68, 69, 79, 81, 82, 83, 84, 93, 152, 155, 158, 206, 208 (Iconothèque historique de l'océan Indien);

pages 26, 34, 150, 195 (Seychelles Tourism Board);

pages 28, 29, 46, 91, 123, 124, 139, 146, 156; 168, 172, 174, 180, 210 (Gilbert Ahnee);

page 41 (COI, Smartfish);

page 56 (Hubert Nugent, trois photos);

page 56, 57, 198 (Sébastien Marchal);

page 61, 135 (Collection EPICA Éditions);

page 76 (Véronique Espitalier-Noël);

page 77 (Kelonia);

page 89 (Roland Bénard);

pages 169, 176, 181, 185 (Marek Ahnee);

pages 177, 178, 184 (Maya de Salle-Essoo).

Remerciements

Comores: Naguib ABDALLAH; Nouroudine ABDALLAH; Bourhane ABDEREMANE; Azali Said AHMED; Masséande ALLAOUI; Sitti ATTOUMANI; Mouhssini BARWANE; Damir BEN ALI; Ali CHEHA; Moinaécha CHEIKH YAHAYA; Haddad Salim DJABIR; Yakina DJELANE; Faina HADJI; Wahidat HASSANI; Yahaya IBRAHIM; Rabia LACOSTE; Ahmed OULED; Moussa SAID; Ainouddine SIDI; Hamid SOULÉ; Ibouroi ali TOIBIBOU; Abderemane S. M WADJIH; Toiwilou Mzé HAMADI

Madagascar: Pierrette MBOLA; Lucile RABEARIMANANA; Rinsamahefa RABEMANANTSOA; Marie Robertine RAJOELINORO; Lanto RAMAHEFARISOA; Joselyne RAMAMONJISOA; RAMILISAONINA; Lanto Charlys RANDRIANAIVOARIJAONA RASOANILANA; Vero Hanitra RANDRIANARIVONY; Vololombohangy RANIVOARISOA; Bako RASOARIFETRA; Jeannot RASOLOARISON; Ernest RATSIMBAZAFY; Tiana Lalaina RAZAFIMANANTSOA; Odile Edith RAZAKAMAHEFA; Marie Jeanne RAZANAMANANA.

Maurice: George ABUNGU; Anabelle AGATHE; Aurele Anquetil ANDRE; Amarcelaine ANTOINE; Jayganesh DAWOSING; Stephan KARGHOO; Jean-François LA FLEUR; Colette LE CHARTIER; Matilda MANTEBEAH; Satyendra PEERTHUM; Davy Williams PERRINE; Maurina SOODIN RUNGHEN.

La Réunion: Corinne BAILLIF-RENARD; Fabien BRIAL; Prosper EVE; Leila FONTAINE; Jean-François GERAUD; Christian GERMANAZ; Sylvie HOAREAU; Bernard LEVENEUR; Jehanne-Emmanuelle MONNIER; Laetitia MARKA; Philippe MAIRINE; Olivier NARIA; Davy Williams PERRINE; Ghislain SOUBADOUD; Aurelie TOSSEM.

Seychelles: Ronia ANACOURA; Penda CHOPPY; Noella BAKER; Thérèse BARBE; Pat MATHYOT; Sophia ROSALIE; Lydia WIRTZ; Marie-Céline ZIALOR.

Le comité de pilotage remercie par ailleurs toutes celles et ceux qui ont apporté leur appui, leurs connaissances et leurs encouragements à ce projet depuis chacun de nos pays membres.

La Commission de l'océan Indien remercie tout spécialement François-Louis Athénas pour ses photographies ainsi que l'Iconothèque Historique de l'Océan Indien – IHOI –, notamment David Gagneur, chef de mission, et Catherine Chane-Kune, directrice de la Culture et des Sports du département de La Réunion.

La Commission de l'océan Indien et les membres du comité de pilotage remercient également la préfecture de La Réunion et le ministère des Affaires étrangères et du Développement international qui, par leur soutien, ont contribué à la bonne marche de ce projet inédit et à la publication de l'ouvrage.

Cet ouvrage est publié par la Commission de l'océan Indien.

Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité des auteurs et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de la Commission de l'océan Indien.

Toute reproduction, intégrale ou partielle, faite par quelque procédé que ce soit, doit obtenir l'aval de la Commission de l'océan Indien.

Toute mention d'un article ou d'un extrait de cette publication doit indiquer le titre de l'article, l'auteur, et la référence :

« *Patrimoines partagés : traits communs en Indianocéanie* »
- Ouvrage collectif sous la direction du Pr J.M. Jauze,
Commission de l'océan Indien, 2016.

La réalisation de cet ouvrage a été rendue possible grâce au soutien de la préfecture de La Réunion
et du ministère français des Affaires étrangères
et du Développement international.

© Commission de l'océan Indien, 2016

Mise en page : EPICA Éditions (La Réunion)

Imprimé en COI

DL : 6164 – Janvier 2016

ISBN : 979-10-94138-21-2